



HAL
open science

Le Mesnil-Aubry (Val-d'Oise), "Le Bois Bouchard", phase 2 [OA 107912]

Aurélien Lefeuvre, Sandrine Durgeau, Séverine Hurard, Romain Marque

► To cite this version:

Aurélien Lefeuvre, Sandrine Durgeau, Séverine Hurard, Romain Marque. Le Mesnil-Aubry (Val-d'Oise), "Le Bois Bouchard", phase 2 [OA 107912]: Rapport de diagnostic, du 10-03-2008 au 31-03-2008. SRA - Île-de-France; SDAVO. 2009, 191 p. hal-04516820

HAL Id: hal-04516820

<https://hal.science/hal-04516820>

Submitted on 22 Mar 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

Le Conseil général
soutient la recherche archéologique.



Le Mesnil-Aubry (Val-d'Oise)

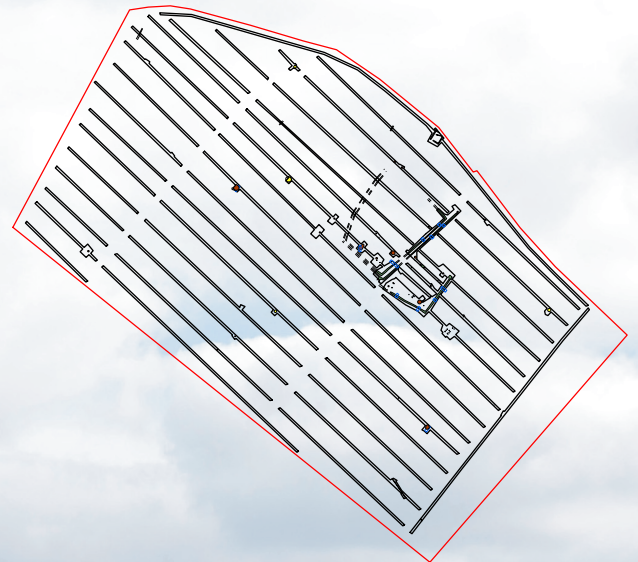
“Le Bois Bouchard” - Phase 2

Rapport de diagnostic archéologique
du 10/03/2008 au 31/03/2008

Par
Aurélien Lefeuvre

avec la collaboration de
Sandrine Durgeau
Séverine Hurard
Romain Marque

Arrêté de prescription : 2007-110
Arrêté de désignation : 2007-454



Conseil général du Val d'Oise
Service départemental d'archéologie
Abbaye de Maubuisson
95310 Saint-Ouen-l'Aumône

DRAC
Service régional de l'archéologie d'Ile-de-France
6, rue de Strasbourg
93200 Saint-Denis

Le Mesnil-Aubry

« *Le Bois Bouchard* » *Phase 2*

**Département du Val d'Oise
(95)**

Rapport de diagnostic archéologique préventif

Du 10/03/2008 au 31/03/2008

Arrêté de prescription : 2007-110

Arrêté de désignation : 2007-454

N° INSEE de la commune : 95395

Par

Aurélien Lefeuvre

Avec la collaboration de

Sandrine Durgeau

Séverine Hurard

Romain Marque

**Conseil général du Val d'Oise
Service départemental d'archéologie**

Abbaye de Maubuisson

95310 Saint-Ouen-l'Aumône

DRAC

Service régional de l'archéologie d'Île de France

6 rue de Strasbourg

93200 Saint-Denis

Février 2009

Sommaire

Fiche signalétique	p. 5
Intervenants et moyens mis en oeuvre	p. 6
Mots clés des thesaurus	p. 7
Tableau récapitulatif des résultats	p. 8
Notice scientifique	p. 9
I Introduction	p. 25
I.1 Circonstances de l'intervention	p. 25
I.2 Etat des connaissances avant l'opération	p. 25
I.2.1 Situation géographique	p. 25
I.2.2 Contexte géologique	p. 26
I.3 Contexte historique et archéologique	p. 26
- Contexte historique	p. 26
- Contexte archéologique	p. 26
- Les voies de communication anciennes	p. 28
I.4 Données de cartographie et d'iconographie ancienne	p. 28
- Le plan d'intendance	p. 28
- Le cadastre napoléonien	p. 28
I.5 Stratégie et méthode mises en oeuvre	p. 29
I.5.1 Techniques de sondage	p. 29
I.5.2 Contraintes	p. 29
I.5.3 Méthodes d'enregistrement et archivage des données	p. 30
II Les occupations archéologiques	p. 31
II.1 L'âge du fer	p. 31
II.1.2 Les fossés	p. 31
- Un double enclos quadrangulaire emboîté	p. 31
- Un enclos en L	p. 36
- Deux fossés isolés	p. 40
- Conclusions	p. 40
II.1.3 Les fosses	p. 41
- Les fosses internes à l'enclos en L	p. 41
- Les fosses internes au double enclos emboîté	p. 44
- Les fosses isolées hors des enclos	p. 50
- Une série de dépôts	p. 50
- Une structure de combustion ?	p. 53
II.1.4 Un silo	p. 53
II.1.5 Une marnière protohistorique ?	p. 53
II.1.5 Bâtiment et trous de poteaux	p. 56
- Le bâtiment 1	p. 56
- Les poteaux et groupes de poteaux isolés	p. 56
II.1.6 Bilan de l'occupation de l'Âge du fer	p. 63
II.3 L'antiquité	p. 64
II.3.1 Le bâtiment 2	p. 64
II.3.2 Bilan de l'occupation antique	p. 66
II.4 Le Moyen-Âge	p. 66

II.4.1 Un silo	p. 66
II.5 L'époque moderne et contemporaine	p. 66
II.5.1 Un ensemble de marnières ?	p. 66
II.5.2 Un drain	p. 68
II.6 Les structures de datation indéterminée	p. 68
II.6.1 Les fossés	p. 68
II.6.2 Les fosses	p. 69
II.6.3 Un trou de poteau	p. 69
III Synthèse et conclusions	p. 71
Liste des figures	p. 72
Bibliographie	p. 73
Annexe 1 - Etude du mobilier céramique protohistorique du site Le Mesnil-Aubry Diagnostic carrière REP (Val d'Oise) - Par Sandrine Durgeau (l'Homme Retrouvé)	p. 77
Annexe 2 - La céramique médiévale de la structure 58 - Par Séverine Hurard	p. 123
Annexe 3 - Le mobilier métallique du Bois Bouchard (diagnostic 2008) - Par Aurélien Lefeuvre	p. 129
Annexe 4 - REP 2008 – Mesnil-Aubry, phase 2 Rapport anthracologique de 2 structures archéologiques - Par Romain Marque	p. 139
Annexe 5 - Inventaire des structures	p. 147
Annexe 6 - Inventaire du mobilier	p. 171
Annexe 7 - Inventaire des photographies	p. 181

FICHE SIGNALÉTIQUE

Région : Île-de-France

Département : Val d'Oise (95)

Commune : Le Mesnil-Aubry

Code INSEE : 95395

Lieu-dit ou adresse : « le Bois-Bouchard » (Carrière REP)

Cadastre : Le Mesnil-Aubry, Section AM, parcelles Y6,Y7,Y14

Coord. Lambert : X : 605 400 Y : 1 149 800 **altitude** : 107 à 116 m NGF

Propriétaire du terrain : Société Véolia Propreté (Routière de l'Est Parisien)

Arrêté de prescription n° : 2007-110 en date du 21/02/2007

Arrêté de désignation n° : 2007-454 en date du 03/09/2007

Responsable désigné : Aurélien Lefevre

Organisme de rattachement : Conseil Général du Val d'Oise.

Maître d'ouvrage des travaux : Société Véolia Propreté (Routière de l'Est Parisien)

Nature de l'aménagement : Carrière

Opérateur chargé des travaux : Service Départemental d'Archéologie du Val d'Oise (SDAVO)

Surface du projet d'aménagement : 49 ha

Dates d'intervention sur le terrain : 10 mars 2008 au 31 mars 2008

Surface diagnostiquée : 179 727 m² (phase 2) **surface sondée** : 18 773 m²

% de la surface sondée : 10,5 %

Résultats

Problématique de recherche et principaux résultats :

Le secteur du Bois-Bouchard sur la commune du Mesnil-Aubry a fait l'objet depuis les années 1970 de nombreuses opérations archéologiques en particulier en lien avec les extensions de la carrière REP. Le but de cette deuxième phase de diagnostic était de rechercher les extensions des occupations protohistoriques et antiques déjà connues et de caractériser d'éventuels vestiges médiévaux.

Résultats : Mise en évidence d'un établissement fossoyé de La Tène moyenne et d'une petite implantation gallo-romaine du Haut Empire. Indices de fréquentation aux périodes médiévales, moderne et contemporaine.

Lieu de dépôt temporaire du matériel archéologique :

Dépôt du service départemental d'archéologie du Val d'Oise

5, avenue Antoine Lavoisier

95310 Saint Ouen l'Aumône

INTERVENANTS ET MOYENS MIS EN OEUVRE

Intervenants scientifiques :

SRA : Jacqueline Degros Conservateur en charge du dossier
SDAVO : Aurélien Lefeuvre Responsable scientifique
Mikaël Michelland Topographe

Intervenants administratifs :

DRAC Ile-de-France, SRA : Jacqueline Degros
Conservateur régional adjoint de l'archéologie
SDAVO : Patrice Rodriguez Chef de service
Bernard Poirier Responsable archéologie préventive

Aménageur : Société Véolia Propreté (Routière de l'Est Parisien)

Financement : Redevance

Terrain :

Préparation : Bernard Poirier, Aurélien Lefeuvre
Diagnostic : Aurélie Battistini, Romain Bianchini, Gabriel Chamaux, Aurélien Lefeuvre,
Romain Marque
Photographies : Aurélie Battistini, Romain Bianchini, Gabriel Chamaux, Aurélien Lefeuvre,
Romain Marque
Topographie : Mikaël Michelland

Post-fouille :

Rédaction : Aurélien Lefeuvre
DAO : Aurélien Lefeuvre, Romain Marque
Dessin de mobilier : Aurélie Battistini, Sandrine Durgeau, Séverine Hurard
Anthracologie, Carpologie : Romain Marque
Céramologie protohistorique : Sandrine Durgeau (L'Homme Retrouvé)
Céramologie médiévale : Séverine Hurard
Numismatique : Jean-Bernard Guillaume
Paléomanufacture métallique : Aurélien Lefeuvre
Mise en page : Aurélien Lefeuvre

Intervenants techniques :

Terrassement mécanique : 2 pelleteuses hydrauliques de 22 tonnes sur chenilles, avec godet de curage de 2 m.
Conducteur : Société Piconni

MOTS CLES DES THESAURUS

Chronologie :

<input type="checkbox"/>	Paléolithique	<input checked="" type="checkbox"/>	Antiquité romaine (gallo-romain)
<input type="checkbox"/>	inférieur	<input type="checkbox"/>	République romaine
<input type="checkbox"/>	moyen	<input checked="" type="checkbox"/>	Empire romain
<input type="checkbox"/>	supérieur	<input checked="" type="checkbox"/>	Haut-Empire (jusqu'en 284)
<input type="checkbox"/>	Mésolithique et Épipaléolithique	<input type="checkbox"/>	Bas-Empire (de 285 à 476)
<input type="checkbox"/>	Néolithique	<input checked="" type="checkbox"/>	Époque médiévale
<input type="checkbox"/>	ancien	<input type="checkbox"/>	haut Moyen Âge
<input type="checkbox"/>	moyen	<input checked="" type="checkbox"/>	Moyen Âge
<input type="checkbox"/>	récent	<input type="checkbox"/>	bas Moyen Âge
<input type="checkbox"/>	Chalcolithique	<input checked="" type="checkbox"/>	Temps modernes
<input checked="" type="checkbox"/>	Protohistoire	<input checked="" type="checkbox"/>	Époque contemporaine
<input type="checkbox"/>	Âge du Bronze	<input type="checkbox"/>	Ère industrielle
<input type="checkbox"/>	ancien		
<input type="checkbox"/>	moyen		
<input type="checkbox"/>	récent		
<input checked="" type="checkbox"/>	Âge du Fer		
<input type="checkbox"/>	Hallstatt (premier âge du Fer)		
<input checked="" type="checkbox"/>	La Tène (second âge du fer)		

Sujets et thèmes :

<input type="checkbox"/>	Édifice public	<input type="checkbox"/>	Artisanat alimentaire	Nb	Mobilier	<input type="checkbox"/>	Études annexes
<input type="checkbox"/>	Édifice religieux	<input type="checkbox"/>	Argile : atelier	<input type="checkbox"/>	Industrie lithique	<input type="checkbox"/>	Géologie
<input type="checkbox"/>	Édifice militaire	<input type="checkbox"/>	Atelier métallurgique	<input type="checkbox"/>	Industrie osseuse	<input type="checkbox"/>	Datation
<input checked="" type="checkbox"/>	Bâtiment commercial	<input type="checkbox"/>	Artisanat	<input checked="" type="checkbox"/>	638 Céramique	<input type="checkbox"/>	Anthropologie
<input type="checkbox"/>	Structure funéraire	<input type="checkbox"/>	Autre	<input checked="" type="checkbox"/>	71 Restes végétaux	<input type="checkbox"/>	Paléontologie
<input type="checkbox"/>	Voirie			<input checked="" type="checkbox"/>	71 Faune	<input type="checkbox"/>	Zoologie
<input type="checkbox"/>	Hydraulique			<input type="checkbox"/>	Flore	<input type="checkbox"/>	Botanique
<input checked="" type="checkbox"/>	Habitat rural			<input checked="" type="checkbox"/>	22 Objet métallique	<input type="checkbox"/>	Palynologie
<input type="checkbox"/>	Villa			<input type="checkbox"/>	Arme	<input checked="" type="checkbox"/>	Macrorestes
<input type="checkbox"/>	Bâtiment agricole			<input type="checkbox"/>	Outil	<input type="checkbox"/>	An. de céramique
<input type="checkbox"/>	Structure agraire			<input checked="" type="checkbox"/>	2 Parure	<input type="checkbox"/>	An. de métaux
<input type="checkbox"/>	Urbanisme			<input type="checkbox"/>	Habillement	<input type="checkbox"/>	Acq. des données
<input type="checkbox"/>	Maison			<input type="checkbox"/>	Trésor	<input checked="" type="checkbox"/>	Numismatique
<input type="checkbox"/>	Structure urbaine			<input checked="" type="checkbox"/>	1 Monnaie	<input type="checkbox"/>	Conservation
<input checked="" type="checkbox"/>	Foyer			<input type="checkbox"/>	Verre	<input type="checkbox"/>	Restauration
<input checked="" type="checkbox"/>	Fosse			<input type="checkbox"/>	Mosaïque	<input type="checkbox"/>	Autre
<input type="checkbox"/>	Sépulture			<input type="checkbox"/>	Peinture		
<input type="checkbox"/>	Grotte			<input type="checkbox"/>	Sculpture		
<input type="checkbox"/>	Abri			<input type="checkbox"/>	Inscription		
<input type="checkbox"/>	Mégalithe			<input type="checkbox"/>	Autre		

TABLEAU RECAPITULATIF DES RESULTATS

Chronologie	Structures	Mobilier	Interprétation
Âge du fer La Tène moyenne	Fossés : 9 Fosses : 18 Silo : 1 Foyer ? : 1 Trous de poteaux : 29 Bâtiment : 1	Céramique Os animal Fer Alliage cuivreux Monnaie Charbons/graines lithique	Habitat ?
Antiquité Haut Empire	Murs et sablières : 3 Bâtiment : 1	Céramique TCA	Habitat ?
Moyen-Âge	Silo : 1	Céramique	Stockage Dépotoir
Epoque Moderne Contemporaine	Marnières : 4 Drains : 2 Fosse : 1	Céramique	Structures agricoles
Indéterminé	Fossés : 3 Fosses : 4 Trou de poteau 1		

NOTICE SCIENTIFIQUE

Un second diagnostic archéologique a été réalisé du 10 au 31 mars 2008 au lieu-dit « Le Bois Bouchard » sur la commune du Mesnil-Aubry (Val d'Oise). Le présent document porte sur la moitié nord-est de l'emprise, d'une superficie de 179 727 m². La surface décapée à cette occasion fut de 18 773 m² soit 10,5% de l'emprise prescrite pour cette campagne de sondages.

Les vestiges découverts couvrent la période de L'Age du fer à l'époque moderne. Cependant, la majorité des structures se rapportent à une occupation de La Tène moyenne.

Les vestiges les plus significatifs correspondent à un établissement de La Tène moyenne. Cette occupation paraît élaborée puisque un double enclos emboîté et un enclos en L ont été restitués. Le premier dessine un espace d'au moins 5800 m² ; Le second délimite une surface supérieure à 2300 m². Une concentration de trous de poteaux située à l'extérieur des deux enclos est interprétée comme un bâtiment. On dénombre également de nombreuses fosses et trous de poteaux isolés ainsi qu'un silo et une possible marnière. Il n'est pas possible dans l'état actuel des connaissances de définir avec précision la fonction de cet ensemble. L'hypothèse d'un habitat demeure la plus séduisante. Une autre vocation (non exclusive) du lieu pourrait être en lien avec des activités rituelles. L'opération de diagnostic a également permis de localiser les vestiges très érodés d'un bâtiment gallo-romain précoce dont la fonction n'a pu être précisée.

La période médiévale est représentée par une unique structure donc le comblement recelait un important lot céramique daté de la fin du XIe s. ou du début du XIIe s ap. J-C.

Enfin, l'occupation moderne et contemporaine du secteur est illustrée par un ensemble de marnières et un drain reflétant la vocation agricole de ce terrains jusqu'à nos jours.

Ces nouvelles données prennent d'autant plus d'intérêt dans un contexte archéologique très riche et bien documenté.

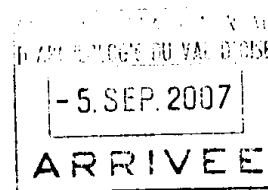
Ministère de la culture et de la communication

Préfecture de la région d'Ile-de-France

Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie

Affaire suivie par : Jacqueline DEGROS
Tél. : 01 48 13 14 81
Fax : 01 48 13 01 70
Mél : jacqueline.degros@culture.fr
BF JD [2007-0304] 2007 n° 5045
Votre dossier réf. : en date du 15/1/2007

Arrêté n° 2007-454



Le Préfet de la Région d'Ile-de-France, Préfet de Paris
Commandeur de la Légion d'Honneur

VU le code du patrimoine, livre V :

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive, notamment son article 13 :

Vu l'arrêté n° 2007-110 en date du 21/02/2007 portant prescription de diagnostic archéologique sur le terrain situé : "le Bois-Bouchard" (carrière REP) à Mesnil-Aubry (Le) et Plessis-Gassot (Le) (95)

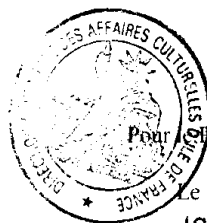
CONSIDERANT que, en raison de leur nature et de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique et qu'une opération de diagnostic doit être mise en place :

ARRETE

Article 1 : L'opération sera réalisée sous la maîtrise d'ouvrage du Conseil général du Val-d'Oise - Service départemental d'archéologie du Val-d'Oise. Les conditions de sa réalisation sont fixées par convention.

Article 2 : M. Aurélien LEFEUVRE est désigné(e) comme responsable scientifique du diagnostic.

Article 3 : Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au Conseil général du Val-d'Oise - Service départemental d'archéologie du Val-d'Oise.



03 SEP. 2007
Paris, le

Pour le Préfet de région d'Ile-de-France, Préfet de Paris
et par délégation
Le Directeur régional des affaires culturelles
La Directrice régionale adjointe
des affaires culturelles d'Ile-de-France

Muriel GENTHON

Originaux : Intéressé(e) et opérateur
Copies : Préfecture de département
Gendarmerie
Maire de Mesnil-Aubry (Le) et Plessis-Gassot

DRAC d'Ile-de-France/SRA - 6, rue de Strasbourg - 93 200 Saint-Denis

Ministère de la culture et de la communication

Préfecture de la région d'Ile-de-France

Direction régionale des affaires culturelles

Service régional de l'archéologie

Affaire suivie par : Jacqueline DEGROS

Tél. : 01 48 13 14 81

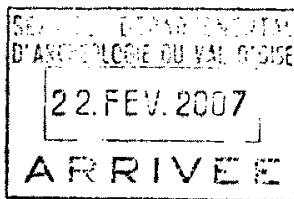
Fax : 01 48 13 01 70

Mél : jacqueline.degros@culture.fr

BF/JD/ [2007-0304] 2007 n° 1093

Votre dossier réf.: en date du 15/1/2007

Arrêté n° : 2007-110



Le Préfet de la Région d'Ile-de-France, Préfet de Paris
Officier de la Légion d'Honneur

VU le code du patrimoine, livre V ;

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive ;

VU le dossier adressé, référence en date du 15/1/2007, concernant des terrains situés à 95720 Mesnil-Aubry (Le) et Plessis-Gassot (Le), "le Bois-Bouchard", par Veolia Propreté (Routière de l'Est Parisien) permettant d'établir les emprises du projet et de calculer les superficies soumises à diagnostic ; reçu à la Direction régionale des affaires culturelles - service régional de l'archéologie le 17/01/2007 ;

CONSIDERANT que, en raison de leur nature et de leur localisation dans une zone particulièrement dense en sites archéologiques (au sud, la nécropole à inhumations de la Tène, dont une tombe à char, et les habitats protohistorique et antique des Rouilleaux, au nord, l'habitat haut Moyen-Age de la Croix-Verte, l'Avenue de Beaumont étant elle-même une voie antique) les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRETE

Article 1er : Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrages ou travaux susvisés, sis en :

région : Ile-de-France

département : Val-D'Oise

commune : Mesnil-Aubry (Le) et Plessis-Gassot (Le)

adresse : "le Bois-Bouchard"

cadastre : (le M.A.) sect. Y, parc. 3, 4p, 6p, 7, 14; (le P.G.) sect. ZB, parc. 19, 20p; CR dit Avenue de Beaumont

propriétaire : Veolia Propreté (Routière de l'Est Parisien)

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Le Mesnil-Aubry
« Le Bois Bouchard »
phase 2

Article 2 : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives ou du service archéologique de collectivité territorialement compétent, agréé au titre de l'article L. 522-8 du code du patrimoine (Conseil général du Val-d'Oise - Service départemental d'archéologie du Val-d'Oise). Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles 28 et 29 du décret n° 2004-490 susvisé.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par le maître d'ouvrage désigné pour réaliser le diagnostic archéologique sur la base des prescriptions suivantes :

Objectifs : mise en évidence de la présence ou de l'absence de vestiges archéologiques. Dans l'éventualité de présence de vestiges, l'opération devra caractériser lesdits vestiges : état de conservation, profondeur d'enfouissement, épaisseur des niveaux archéologiques, densité, attribution chronologique, surface concernée.

Principes méthodologiques : réalisation de tranchées d'évaluation ou de sondages ponctuels, adaptés à la morphologie et à la topographie du terrain, avec élargissements localisés autour des vestiges structurés. La surface ouverte en sondage doit être au minimum égale à 10 % de l'emprise du projet. Un quart des structures mises au jour doit être testé au minimum. Préalablement au démarrage sur le terrain de l'opération de diagnostic, le responsable scientifique désigné prendra contact avec l'agent du Service régional de l'archéologie chargé du suivi de cette opération, afin d'établir un premier bilan de la documentation existante sur l'environnement géologique, historique et archéologique.

Qualification du responsable scientifique : Le Responsable d'opération sera un protohistorien ayant l'expérience des diagnostics en carrière et une bonne connaissance du contexte archéologique. Il sera secondé par un antiquisant.

Article 3 : Le diagnostic portera sur une emprise de 372395 m² conformément au plan joint (A la demande de Veolia-REP et sauf modifications demandées par celui-ci, il sera réalisé en 3 tranches, dénommée respectivement "tranche 1" pour 188729 m², "tranche 2" pour 70121 m², "tranche 3" pour 113545 m². Il appartiendra à Veolia-REP de demander en temps opportun au SRA et à l'opérateur le montage de chacune des phases.).

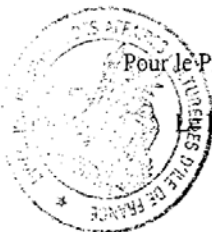
Article 4 : Le service régional de l'archéologie adressera l'inventaire, transmis par l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives ou le service archéologique de collectivité territorialement compétent, agréé au titre de l'article L. 522-8 du code du patrimoine, des vestiges archéologiques mobiliers recueillis au cours de l'opération de diagnostic à la personne physique ou morale propriétaire du terrain à la date de début de l'intervention archéologique et l'informer de ses droits.

Le mobilier archéologique ne pourra cependant donner effectivement lieu au partage, prévu par l'article L. 531-11 du code du patrimoine susvisé, qu'au terme de son étude scientifique et après remise du rapport d'opération au service régional de l'archéologie, laquelle remise intervient après l'achèvement de la phase terrain du diagnostic.

La propriété du mobilier archéologique est fixée, après les délais légaux d'étude et de revendication, par l'article L. 523-14 du code du patrimoine.

Article 5 : Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Veolia Propreté (Routière de l'Est Parisien) et au(x) maître(s) d'ouvrage nommé(s) à l'article 2 du présent arrêté.

Paris, le 21 FEV. 2007



Pour le Préfet de région d'Ile-de-France, Préfet de Paris
et par délégation
Le Directeur régional des affaires culturelles

F. C. [Signature]

Original : INRAP Direction Centre Ile-de-France - 31, rue Delizy - 93698 Pantin cedex

Service archéologique de collectivité agréé (Conseil général du Val-d'Oise - Service départemental d'archéologie du Val-d'Oise - Abbaye de Maubuisson - 95110 - Saint-Ouen-l'Aumône)

copies : Veolia Propreté (Routière de l'Est Parisien) - Z.I. rue Robert Moisson - 95190 Goussainville -

DRAC d'Ile-de-France SRA - 6, rue de Strasbourg - 93 200 Saint-Denis

Le Mesnil-Aubry
 « Le Bois Bouchard »
 phase 2

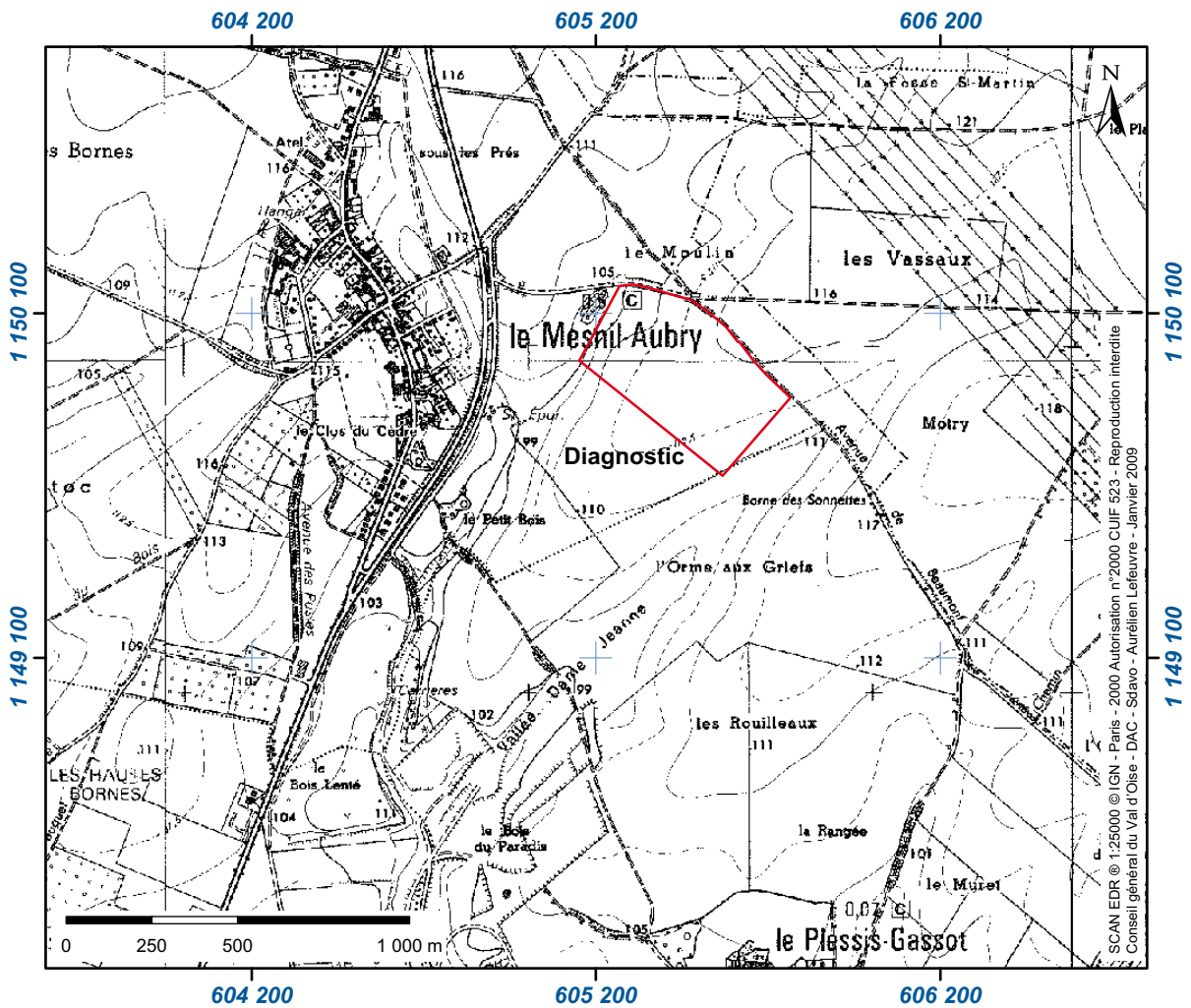
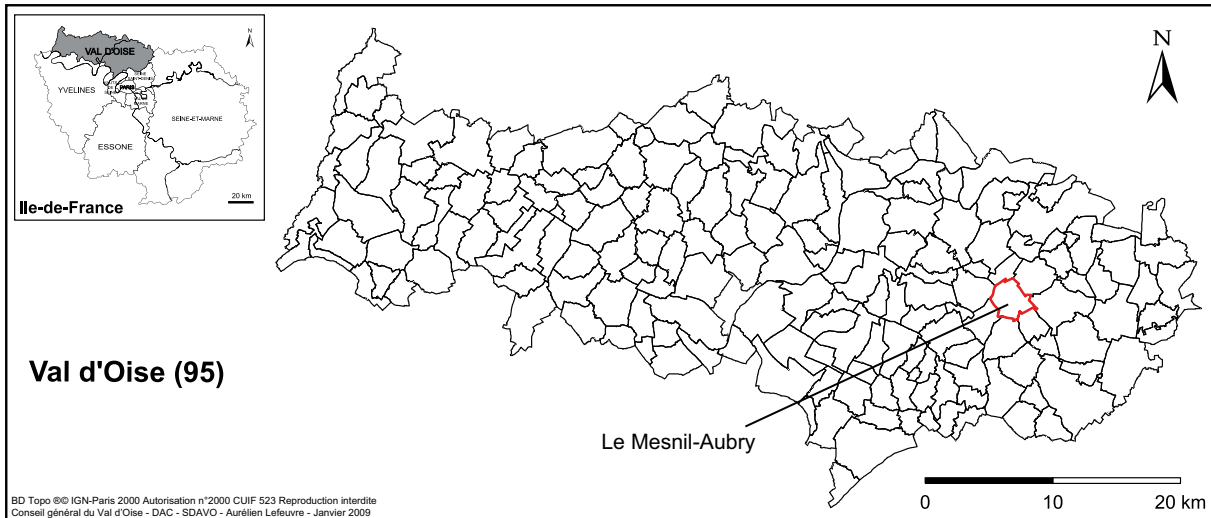


Fig. 1: Cartes de l'Île-de-France, du Val d'Oise et du secteur diagnostiqué.

Le Mesnil-Aubry
« Le Bois Bouchard »
phase 2

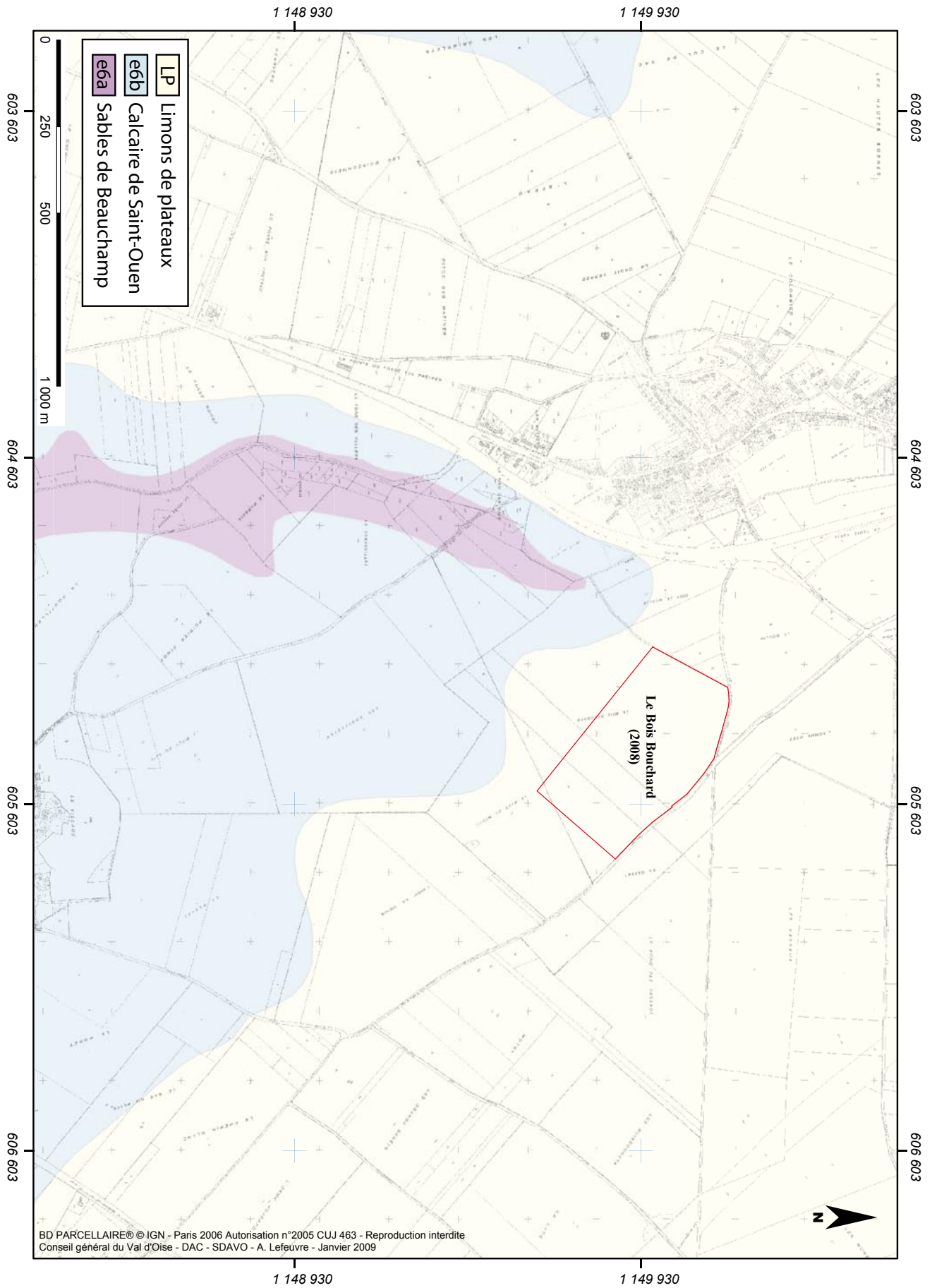


Fig. 2: Carte géologique du secteur diagnostiqué.

Le Mesnil-Aubry
« Le Bois Bouchard »
phase 2



Fig. 3: Extrait du plan d'intendance (fin XVIIIe s.).

Le Mesnil-Aubry
« Le Bois Bouchard »
phase 2

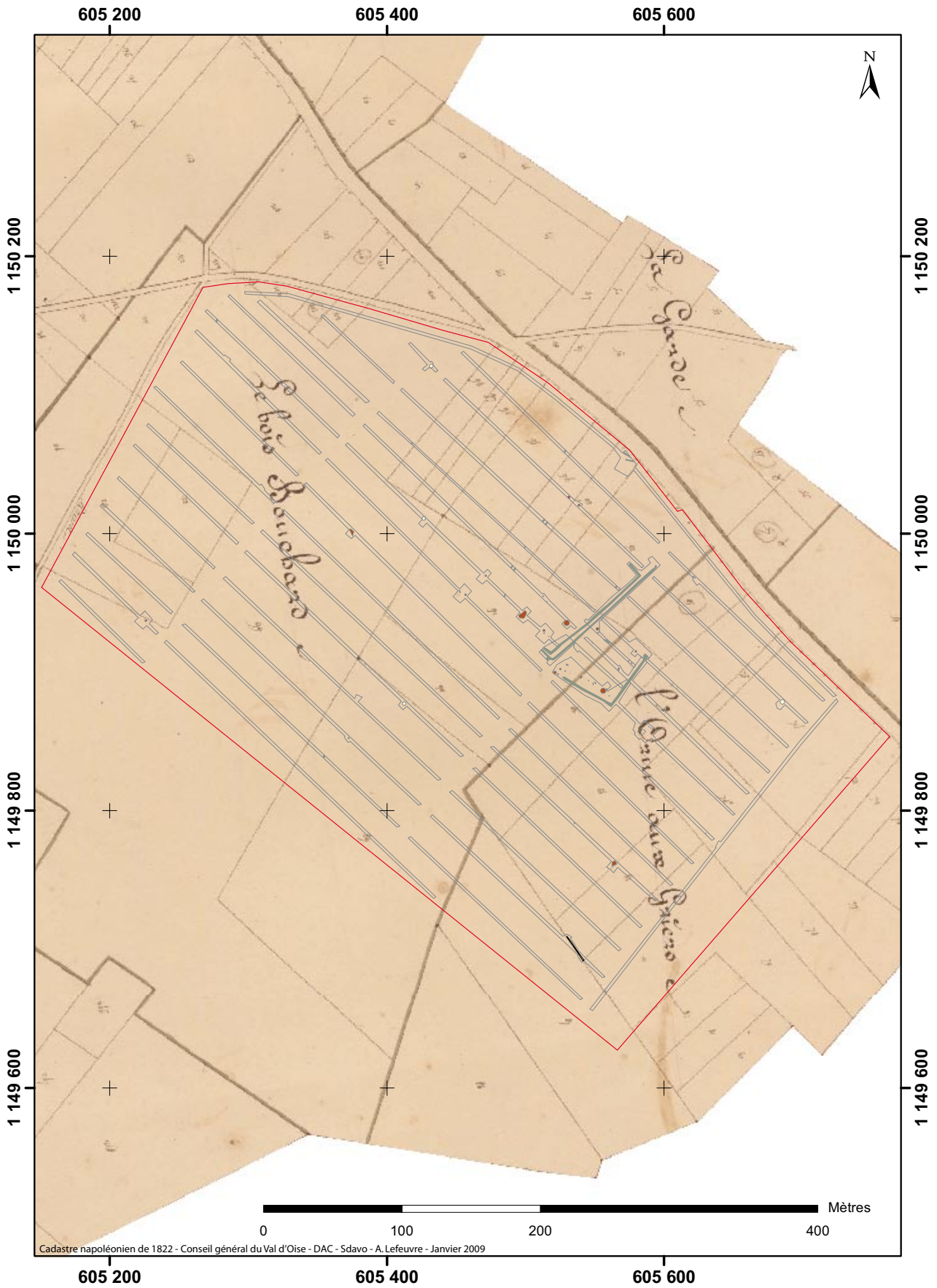


Fig. 4: Extrait du cadastre napoléonien de 1812.

Le Mesnil-Aubry
« Le Bois Bouchard »
phase 2



Fig. 5: Localisation du diagnostic sur l'orthophotographie de 2003.

Le Mesnil-Aubry
« Le Bois Bouchard »
phase 2

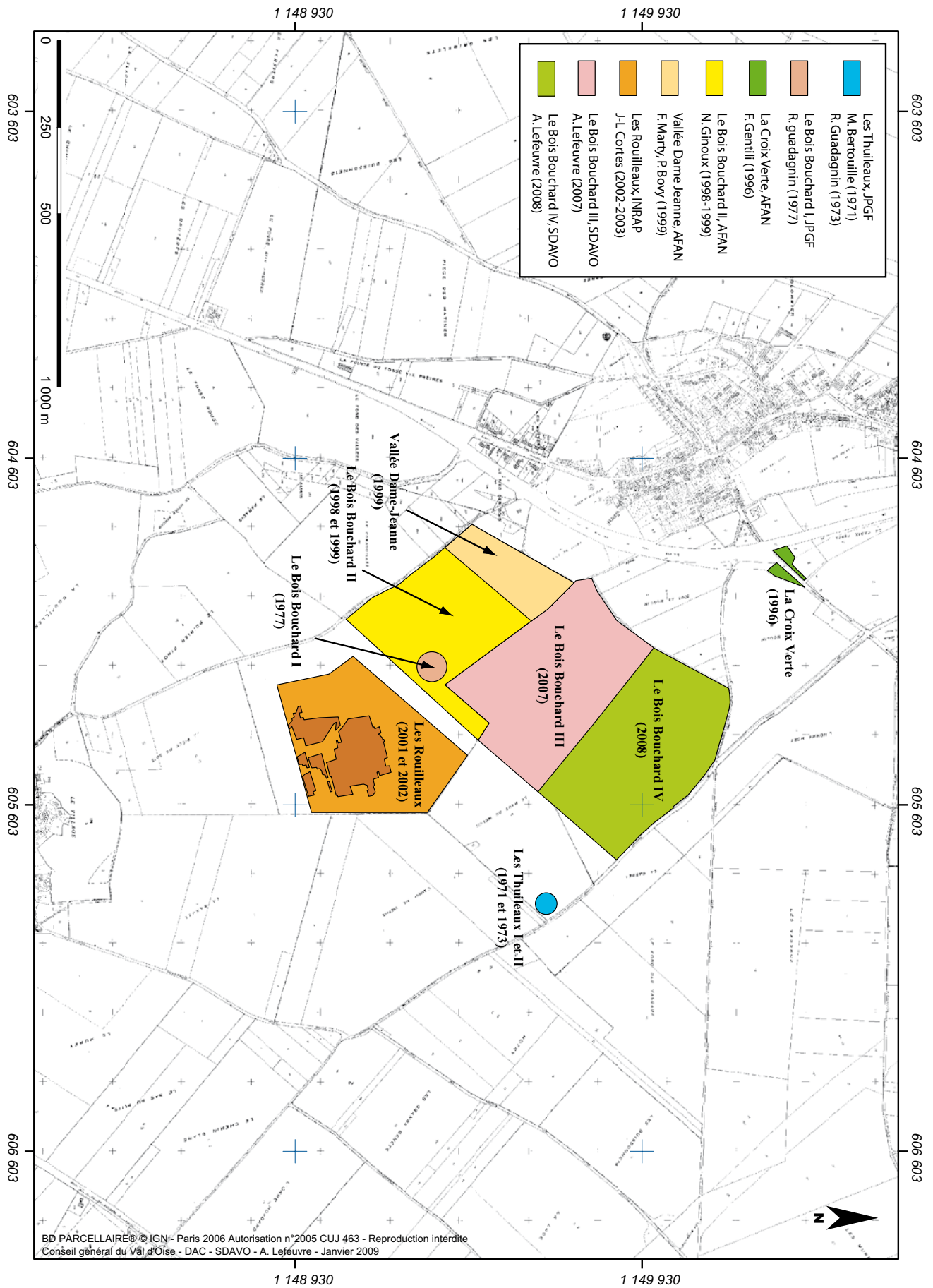


Fig. 6: Carte archéologique.

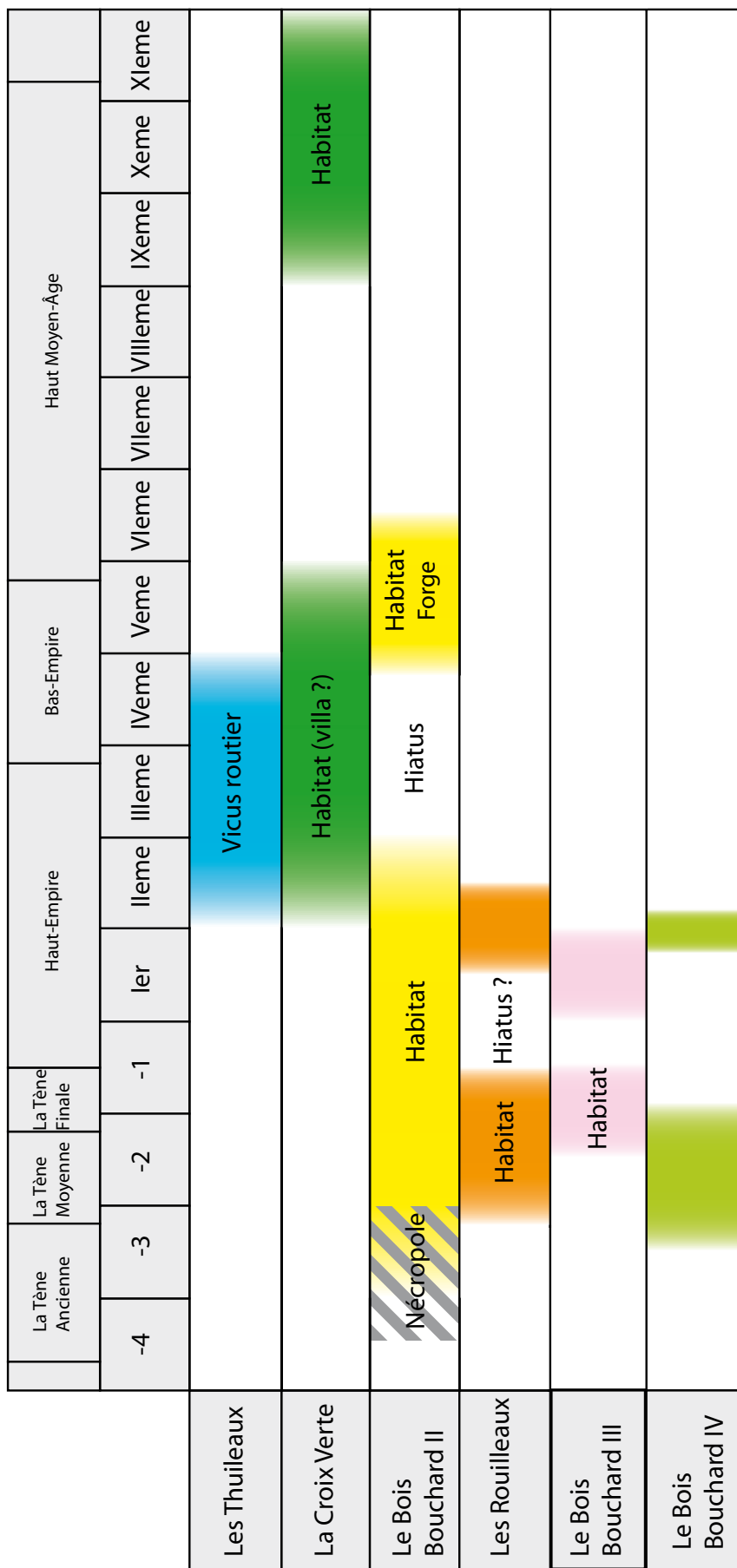


Fig. 7: Frise chronologique des opérations.

Le Mesnil-Aubry
« Le Bois Bouchard »
phase 2

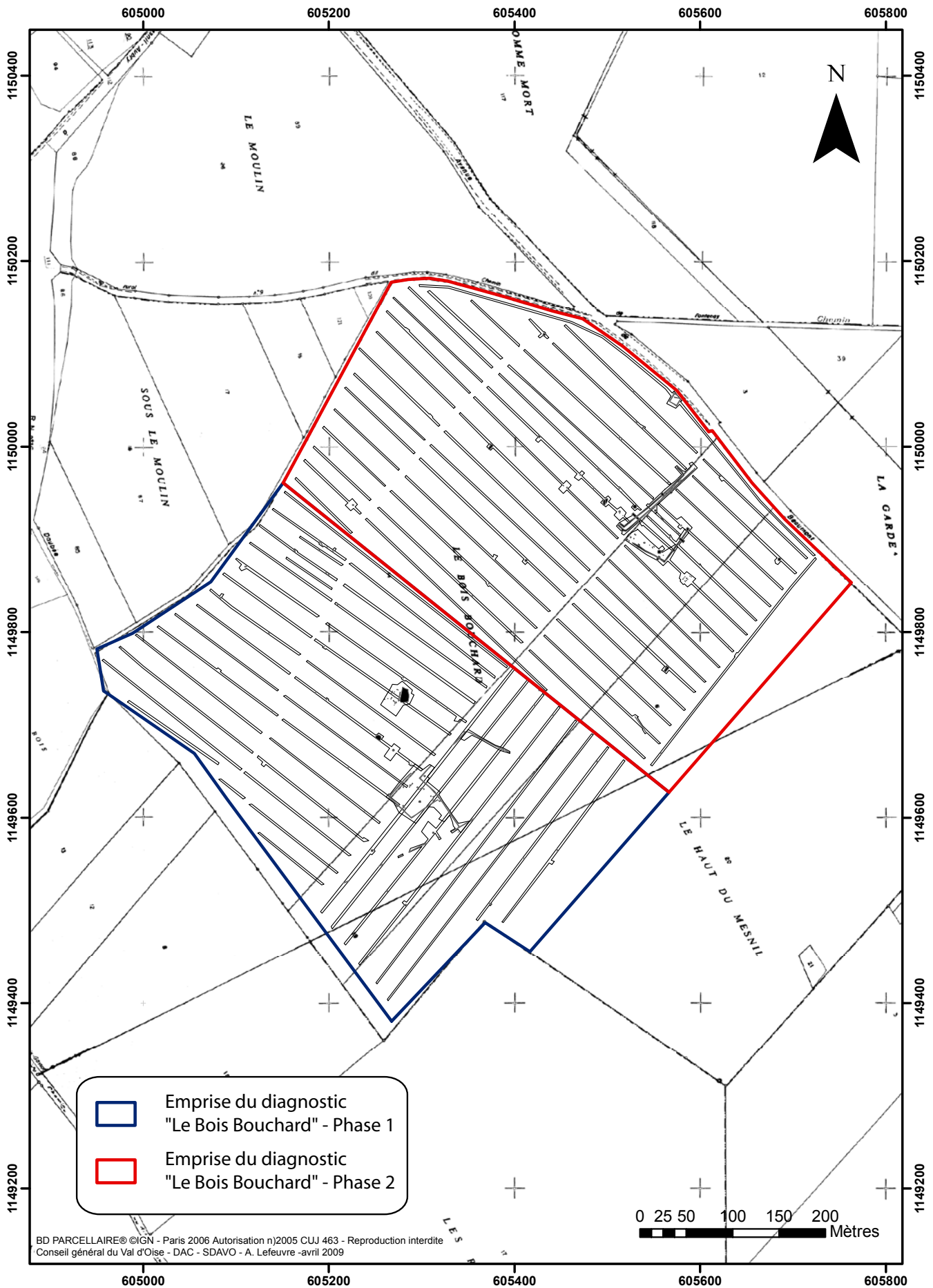


Fig. 8 : Plan de situation des deux opérations de diagnostic sur le cadastre actuel.



Fig. 9: Plan topographique de l'opération

Le Mesnil-Aubry
 « Le Bois Bouchard »
 phase 2

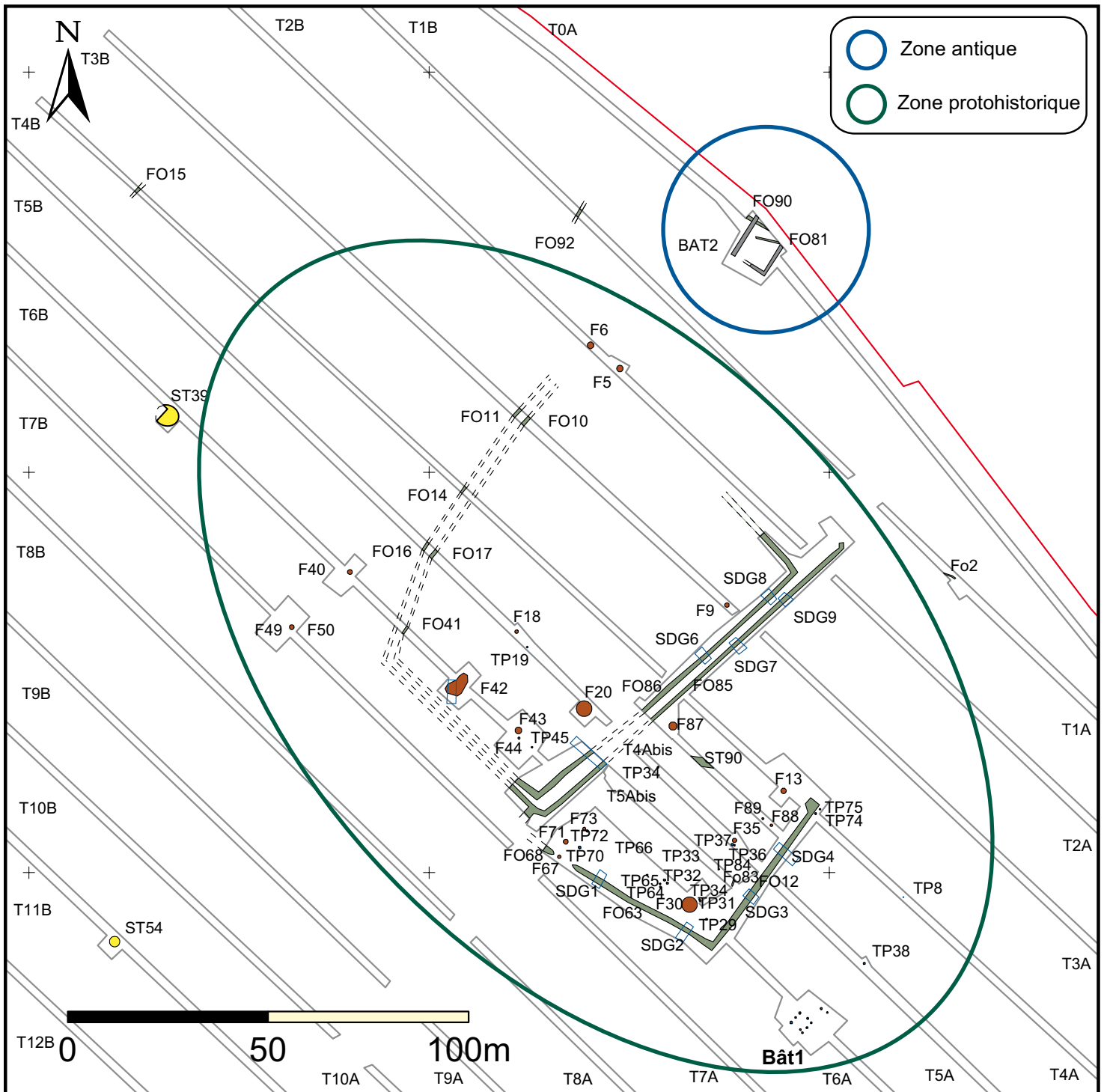


Fig. 10 : Plan de détail de la concentration de structures archéologiques.

I Introduction

I.1 Circonstances de l'intervention

Un diagnostic archéologique a été prescrit par les services de l'Etat au lieu-dit « Le Bois-Bouchard », sur la commune du Mesnil-Aubry (Val d'Oise - 95). Cette opération a été motivée par l'extension de la carrière REP (Routière de l'Est Parisien), détenue par la société Véolia Propreté, dans le cadre d'une prochaine extraction de sablon suivie d'un enfouissement de déchets. La surface totale autorisée de l'extension est de 49 ha, dont 37 ha font l'objet d'une prescription de diagnostic archéologique.

L'attention du Service Régional de l'Archéologie (SRA Île-de-France) a été attirée par les nombreuses découvertes dans ce secteur ces quarante dernières années.

Une première tranche d'investigation archéologique a été réalisée par le service départemental d'archéologie du 3 au 21 septembre 2007, sur la moitié sud-est de l'emprise, et a donné lieu à un rapport.

Le présent document concerne une deuxième tranche portant sur la moitié nord-est de l'emprise, d'une superficie globale de 179 727 m². Le diagnostic a eu lieu du 10 au 31 mars 2008. La surface décapée à cette occasion fut de 18 773 m² soit 10,5% de l'emprise prescrite pour cette deuxième phase d'intervention.

Une troisième et dernière phase d'intervention concernant les terrains situés au nord-est de l'« avenue de Beaumont » est prévue.

I.2 Etat des connaissances avant l'opération

I.2.1 Situation géographique (Fig. 1 p. 15)

La commune du Mesnil-Aubry se situe à l'est du département du Val d'Oise, à une quinzaine de kilomètres au nord-est de Paris. Elle prend place dans l'espace historique et géographique du Pays de France. Peu peuplé, ce village a conservé un caractère rural malgré la présence de la carrière REP qui s'étend sur plus de 80 ha. Aujourd'hui, comme beaucoup de communes limitrophes, le Mesnil-Aubry s'oriente vers une vocation résidentielle.

Le site du « Bois-Bouchard » se situe au sud-est du territoire municipal, à la limite intercommunale avec le Plessis-Gassot.

Le territoire du Mesnil-Aubry s'élève entre 90 et 120 m NGF. Aucun cours d'eau n'alimente le bourg. La Daubée, modeste affluent du Crould qui s'écoule à quelques centaines de mètres à l'ouest de l'emprise, est aujourd'hui réduite à un simple fossé canalisant les écoulements ; elle pourrait avoir eu un débit plus important au cours des périodes anciennes.



Fig. 11 : Vue panoramique des tranchées de diagnos-

1.2.2 Contexte géologique (Fig. 2 p. 16)

La zone d'étude présente un relief légèrement vallonné très perturbé par les creusements et remblaiements liés à l'activité actuelle de la carrière REP. Il s'agit de buttes marno-calcaires, dont le toit est alvéolaire, qui se rapportent à l'ère tertiaire ou au cénozoïque.

Le substrat géologique est constitué par des limons de plateau – ou loëss – surmontant le calcaire de Saint Ouen ou les sables de Mortefontaine, d'Ezanville et de Beauchamp.

Les parcelles étudiées se situent sur un versant, exposé au nord-ouest, dominant le village actuel du Mesnil-Aubry. A mi-pente, l'érosion provoque l'affleurement du calcaire de Saint-Ouen et de bancs de grès.

1.3 Contexte historique et archéologique

- Contexte historique

Contrairement à la majeure partie des villages avoisinants, le Mesnil-Aubry n'est pas cité en 832 par l'abbé Hilduin dans les actes constitutifs de la mense conventuelle du monastère de Saint-Denis, ni en 862 dans sa confirmation par Charles-le-Chauve¹.

Sa première mention dans les textes date du XI^e siècle. Il apparaît sous la forme *Mainillo Alberici*², de « *mansio* » (la manse, habitat du Haut moyen Âge) et du déterminant correspondant au nom du possesseur : Albéric. Selon l'abbé Lebeuf³, l'origine du village serait liée à l'installation d'Albéric Maunoury, dit Aubry, en 1150, afin de mettre en valeur les possessions du prieuré Saint-Martin-des-champs de Paris. La dédicace de l'église à Notre-Dame-de-la-Nativité pourrait dater de cette époque. En 1206, la communauté paysanne du Mesnil-Aubry obtient de Mathieu II de Montmorency l'exemption de taille, corvées et mauvaises coutumes⁴. A cette même époque, la chapelle Notre-Dame est édifée grâce à Adam de Villebéon, Chambellan de France, mort en 1238⁵.

- Contexte archéologique (Fig. 6 et 7 p. 20-21)

Depuis une quarantaine d'année, les investigations archéologiques dans le secteur du Mesnil-Aubry ont été nombreuses, en particulier en lien avec l'extension continue de la carrière REP.

En 1971, M. Bertouille de la JPGF⁶ (sections de Sarcelles et Villiers-le-Bel) a effectué une fouille de sauvetage sur la commune du Plessis-Gassot, au lieu-dit « Les Thuileaux »⁷, d'un site inventé en 1970 par M. Cecchini à l'occasion de prospections pédestres. La décision d'effectuer une fouille fut motivée par la construction d'une canalisation reliant Le Havre à l'aéroport de Roissy.

La fouille révéla un bâtiment rectangulaire traité en pierre sèche, à vocation probablement

1 Gentili 1997

2 Guadagnin 1981

3 *Histoire du diocèse de Paris*, Paris, Prault Père, 1754-1755

4 « ... *liberi ab omni exactione et tallia et corvea et omni mala consuetudine et mala actione et demanda* » arch. Chantilly, Condé BD 1 Charte de Franchise accordée aux hommes de Mesnil-Aubry par Mathieu II de Montmorency (1206)

5 Flohic 1999

6 Jeunesse Préhistorique et Géologique de France

7 Bertouille 1971 ; Flecher, Leredde 1972

agricole et daté du IV^e siècle ap. J-C.

A une trentaine de mètres de la fouille précédente, R. Guadagnin de la JPGF a fouillé en 1973 une cave gallo-romaine (II^e – III^e siècle ap. J-C)⁸. Une prospection aérienne réalisée en 1972 a révélé que cette structure s'insérait dans un ensemble interprété par cet archéologue comme un probable vicus routier⁹.

En 1977, au lieu dit « Bois-Bouchard », R. Guadagnin a mis au jour les vestiges d'une petite exploitation agricole de La Tène II et III¹⁰. L'occupation du site semble perdurer jusqu'au I^{er} siècle ap. J-C. Au nord de cette zone, une campagne de prospection aérienne réalisée en mai 1977 a révélé des bâtiments ordonnés correspondant peut-être à une villa de 70 par 150 m. Le matériel recueilli au sol indique une occupation du I^{er} au Ve siècle.

En 1996, en lien avec les travaux de construction de la Francilienne (LCR), F. Gentili de l'AFAN¹¹ a fouillé sur la commune du Mesnil-Aubry, au lieu-dit « La Croix verte », un habitat du Haut Moyen-Âge (IX^e-XI^e s.). Les structures archéologiques s'organisaient autour du Chemin-Blanc, à 200 m du village actuel. Une centaine de silos, 8 fonds de cabanes, au moins 2 bâtiments sur poteaux et 2 fours domestiques ont été dénombrés. Ce site médiéval s'est probablement implanté dans la cour d'un établissement gallo-romain daté du II^e au IV^e-Ve siècle.

En 1998 et 1999, l'extension de la carrière REP a motivé une évaluation puis une fouille au « Bois-Bouchard », dirigée par N. Ginoux de l'AFAN¹². Cette opération a confirmé l'occupation protohistorique et antique mise en évidence par R. Guadagnin en 1977.

L'habitat était matérialisé par trois enclos successifs et plusieurs bâtiments sur poteaux. Une forge du Bas-Empire a été reconnue grâce à l'association d'un bas-fourneau et d'une concentration d'artefacts métalliques. Ce site semble avoir été occupé sans interruption pendant huit siècles, du III^e siècle av. J-C au Ve siècle ap. J-C.

A 20 m à l'est de l'habitat, un petit cimetière comprenait 17 tombes à inhumation, une incinération en urne et une tombe à char¹³. L'abondant matériel trouvé dans cette nécropole permet de la dater de la deuxième moitié du IV^e s. au III^e s. avant notre ère, et de l'attribuer à une petite élite gauloise.

Au nord-ouest de l'habitat, des sondages de F. Marty et P. Bovy en 1999 ont révélé deux fossés, dont l'un est attribuable à la Tène finale¹⁴.

En 2002, J.-L. Cortes de l'INRAP a effectué une évaluation archéologique au Plessis-Gassot, au lieu-dit « Les Rouilleaux »¹⁵ au sud-est de la fouille de N. Ginoux. Cette opération a mis en évidence une occupation diachronique du deuxième âge du Fer et de la période gallo-romaine précoce.

En 2003, J.-L. Cortes a également dirigé la fouille prescrite suite à l'évaluation « des Rouilleaux »¹⁶. Le décapage de 9,5 ha s'est concentré sur le système d'enclos fossoyés et

8 Guadagnin 1973a, Guadagnin 1973b, Guadagnin 1974, Fleury 1977, Guadagnin 1978

9 Guadagnin 1983, p. 198 ; Guadagnin 1977b

10 Guadagnin 1983

11 Institut National de Recherches Archéologiques Préventives

12 Ginoux 1998 ; Ginoux 1999, Benhaddou 2006

13 Ginoux, Marti 1999 ; Ginoux 2003

14 Marti, Bovy 1999

15 Cortes 2002

16 Cortes 2003

l'habitat. Concernant les enclos, trois phases laténiennes ont été décelées depuis La Tène moyenne jusqu'à La Tène finale. L'occupation semble avoir été continue jusqu'au II^e siècle ap. J.-C. avec peut-être un hiatus au tournant de notre ère.

En 2007, une première tranche de diagnostic archéologique a été réalisée sur la moitié sud-ouest de l'emprise prescrite¹⁷. Les vestiges découverts couvrent la période de la préhistoire à l'époque moderne. Cependant, la majorité des structures se rapporte à une occupation diachronique de La Tène finale et du Haut-Empire.

L'occupation laténienne se matérialise par un établissement rural constitué d'un enclos d'habitat et d'un enclos agropastoral couvrant à eux deux une superficie de plus de 7000 m². Un ensemble de fosses, de fours et de silos ont livré un mobilier daté principalement de La Tène D1.

L'époque gallo-romaine est représentée par un ensemble de structures très érodées et difficile à interpréter, datées du I^{er} s. ap. J.-C.

Le Haut Moyen-Âge est illustré par quelques fosses de charbonnage.

Enfin, la période moderne est révélée par des restes de fossés parcellaires.

- Les voies de communication anciennes

Le site du « Bois-Bouchard » est au cœur d'un réseau viaire ancien. Au nord-est, l'emprise de cette seconde phase de diagnostic est limitée par un chemin rural dit « avenue de Beaumont ». Ce qui n'est aujourd'hui qu'un modeste chemin empierré pourrait avoir participé à l'itinéraire antique Beauvais/Sens (*Cæsarodunum/Agedincum*)¹⁸, qui n'est pas mentionné dans les sources antiques, mais dont l'ancienneté est soulignée par les travaux de R. Guadagnin¹⁹ ; cette hypothèse est confortée par la disposition de la villa des Thuilleaux selon la même orientation.

Au nord-ouest, le « Chemin des Pommeraies » (ou « Chemin de Montmorency ») participait à l'itinéraire Paris-Amiens jusqu'au XVIII^e siècle.

1.4 Données de cartographie et d'iconographie ancienne

- Le plan d'intendance (Fig. 3 p. 17)

Ce document de la fin du XVIII^e s. présente le secteur sondé comme entièrement couvert de cultures. Sur ce plan, l'« avenue de Beaumont » se présente comme une large voie bordée d'arbres. A l'angle nord-ouest de la zone d'étude se trouve une remise ou « carreau », c'est-à-dire un taillis entretenu afin de constituer une réserve de gibier. Elle présente une disposition typique constituée d'un carré divisé en quatre secteurs. Malheureusement, aucune trace de cet aménagement n'a été découverte lors de l'opération de diagnostic.

- Le cadastre napoléonien (Fig.4 p. 18)

Sur ce plan daté de 1822, la remise a disparu ainsi que la figuration des arbres le long de l'« avenue de Beaumont ».

¹⁷ Lefeuvre 2008

¹⁸ Robert 2006, p. 18

¹⁹ Guadagnin 1977, p. 153

1.5 Stratégie et méthode mises en œuvre

Le montage de l'opération a été réalisé par le service départemental d'archéologie du Val d'Oise (SDAVO).

Sous la responsabilité de A. Lefevre (SDAVO), ce diagnostic s'est déroulé avec la collaboration de A. Battistini, R. Bianchini, G. Chamaux et R. Marque, archéologues sous contrat du Conseil général du Val d'Oise.

1.5.1 Techniques de sondage (Fig.9 p. 23)

Les tranchées ont été exécutées à l'aide de deux pelles hydrauliques de 22 tonnes montées sur chenilles. Les pelles excavatrices ont été munies de godets de curage lisses de 2 mètres de large, utilisés en rétro-action.

Le terrain a été exploré par des tranchées parallèles d'axe nord-ouest/sud-est, disposées dans le sens de la pente et espacées de 20 m. Des interruptions régulières ont été pratiquées afin de permettre une circulation aisée. Les tranchées ont été numérotées de 0 à 16 du nord-est au sud-ouest. Chaque interruption a donné lieu à une deuxième numérotation de A à C du sud-est vers le nord-ouest.

Une tranchée numérotée 17 a été implantée selon un axe nord-est/sud-ouest le long de la zone de protection d'une conduite de gaz, en limite sud-est de l'emprise.

La tranchée 0 a suivi au plus près la limite nord-est de l'emprise, le long du Chemin rural dit « Avenue de Beaumont ».

Deux tranchées nommées 4abis et 5abis ont été intercalées afin de resserrer la maille du diagnostic sur le secteur le plus riche en structures archéologiques.

Les décapages mécaniques ont consistés à enlever, sous le contrôle d'un archéologue, les niveaux remaniés par les labours sur une épaisseur de 0,40 à 0,60 m. Des élargissements ponctuels (fenêtres), parfois de grande superficie, ont permis de mieux appréhender la conservation, la nature, la fonction et la densité des structures mises au jour. En particulier, certaines fenêtres ont permis de reconnaître le prolongement des fossés.

L'ensemble des faits archéologiques mis au jour a été testé plus ou moins entièrement selon leur taille et leur intérêt. Les structures les plus volumineuses ont été fouillées mécaniquement.

Sur les 179 727 m² de cette seconde phase de diagnostic, 18 773 m² ont été explorés par des tranchées ou des fenêtres de décapage, soit 10,5 % de la surface totale soumise à prescription.

1.5.2 Contraintes

Les très mauvaises conditions climatiques liées à la tempête du 10 mars 2008 ont contraint à l'arrêt du chantier pendant une journée. Plus généralement, de nombreuses intempéries ont perturbé le déroulement du diagnostic.

Les parcelles diagnostiquées étant labourées ou en friche, aucun obstacle ne s'est opposé au creusement des tranchées.

Il n'a pas été possible de réaliser des sondages dans l'extrémité sud-est du terrain en raison de la présence d'une conduite de gaz haute pression de 700 à 900 mm de diamètre. Enfin, la réalisation d'un fossé de drainage et d'une clôture par la société Véolia, le long de l'« avenue de Beaumont », a empêché la réalisation de sondages au plus près de cette voie.

1.5.3 Méthodes d'enregistrement et archivage des données

Les structures archéologiques ont été enregistrées par un numéro de 1 à n attribué en continu. Chaque structure a fait l'objet d'un relevé topographique et le plus souvent d'un relevé manuel.

Une sélection de structures au comblement charbonneux a fait l'objet de prélèvements anthracologiques et carpologiques.

Les inventaires des tranchées et des structures compilés au long de la fouille ont été saisis informatiquement. Ils sont présentés en annexe 5.

Le mobilier collecté a été intégralement lavé. L'inventaire du mobilier est présenté en annexe 6. Seule une sélection de pièces représentatives a été dessinée et/ou photographiée.

L'enregistrement photographique a été le plus exhaustif possible et réalisé à l'aide d'un appareil à 8 millions de pixels. L'inventaire des clichés est présenté en annexe 7.

Toute la documentation écrite, graphique et numérique est conservée au SDAVO. Le mobilier archéologique après étude est conservé au dépôt du SDAVO.

II Les occupations archéologiques

II.1 L'âge du fer (Fig. 12 p. 32)

Les tranchées de sondages et les fenêtres de décapage ont mis en évidence un ensemble de structures en creux composé de fossés et de fosses, d'un silo et de trous de poteaux, attribuables à la période de La Tène.

En raison de la dispersion des structures sur une grande superficie et du morcellement des indices dans plusieurs sondages, nous sommes privés d'une vision d'ensemble du site. Dans ces conditions, la relation chronologique de certaines structures proches les unes des autres a été déduite de leur disposition et de leur orientation en l'absence de mobilier. Par exemple, le rattachement d'une série de trous de poteaux organisés ou bien d'un ensemble de fossés parallèles ou perpendiculaires à un même ensemble chronologique a pu être proposé.

Aucun sol d'occupation n'ayant été conservé, le mobilier provient exclusivement du comblement des structures en creux. L'absence de recoupements stratigraphiques ne plaide pas en faveur d'une occupation dense et/ou de longue durée.

II.1.2 Les fossés

Un ensemble fossoyé de l'Age du fer a été découvert au centre de l'emprise, en situation de rebord de plateau.

Il est possible de distinguer deux groupes : au nord-ouest, un enclos quadrangulaire composé de deux fossés parallèles emboîtés ; au sud-est, un enclos en L peut-être raccordé au précédent par un angle.

- Un double enclos quadrangulaire emboîté

Un groupement de fossés présente une disposition en double enclos quadrangulaire emboîté. Les angles et prolongements de ces fossés ont été recherchés à l'aide de tranchées et de fenêtres de décapage. Une série de sondages manuels et mécanique a permis de noter les profondeurs et le comblement.

Le **fossé 85** (Fig. 13 p. 33) constitue la branche sud-est de l'enclos extérieur. Large au maximum de 1,10 m et profond de 0,70 m, il présente un profil en U ; il a été sondé mécaniquement en trois endroits.

Les sondages n°7 et 9 ont révélé un comblement uniforme de bas en haut, constitué de limon argileux gris homogène fortement bioturbé en partie supérieure.

Le sondage 5 présente un comblement en deux parties. En partie supérieure, un remplissage argileux grisâtre et, dans le tiers inférieur, un horizon albique lié à la déferrification partielle du remplissage. Ce phénomène pourrait s'expliquer par une circulation importante et continue d'eau en fond de fossé. L'étude du comblement ne permet pas de déceler une dynamique franche de remblaiement, ni de déduire la présence d'un éventuel talus.

Au cours des sondages effectués dans ce fossé, il a été trouvé un clou en fer à tige de section carrée et tête plate circulaire, ainsi qu'une monnaie en alliage cuivreux très dégradée déterminée comme un potin²⁰. Le mobilier céramique quant à lui est quasiment absent. Un seul tesson (brisé à la fouille) a été collecté. Il ne permet pas une attribution chronologique plus fine que la protohistoire au sens large.

20 Détermination J-B Guillaume

Le Mesnil-Aubry
« Le Bois Boucharde »
phase 2

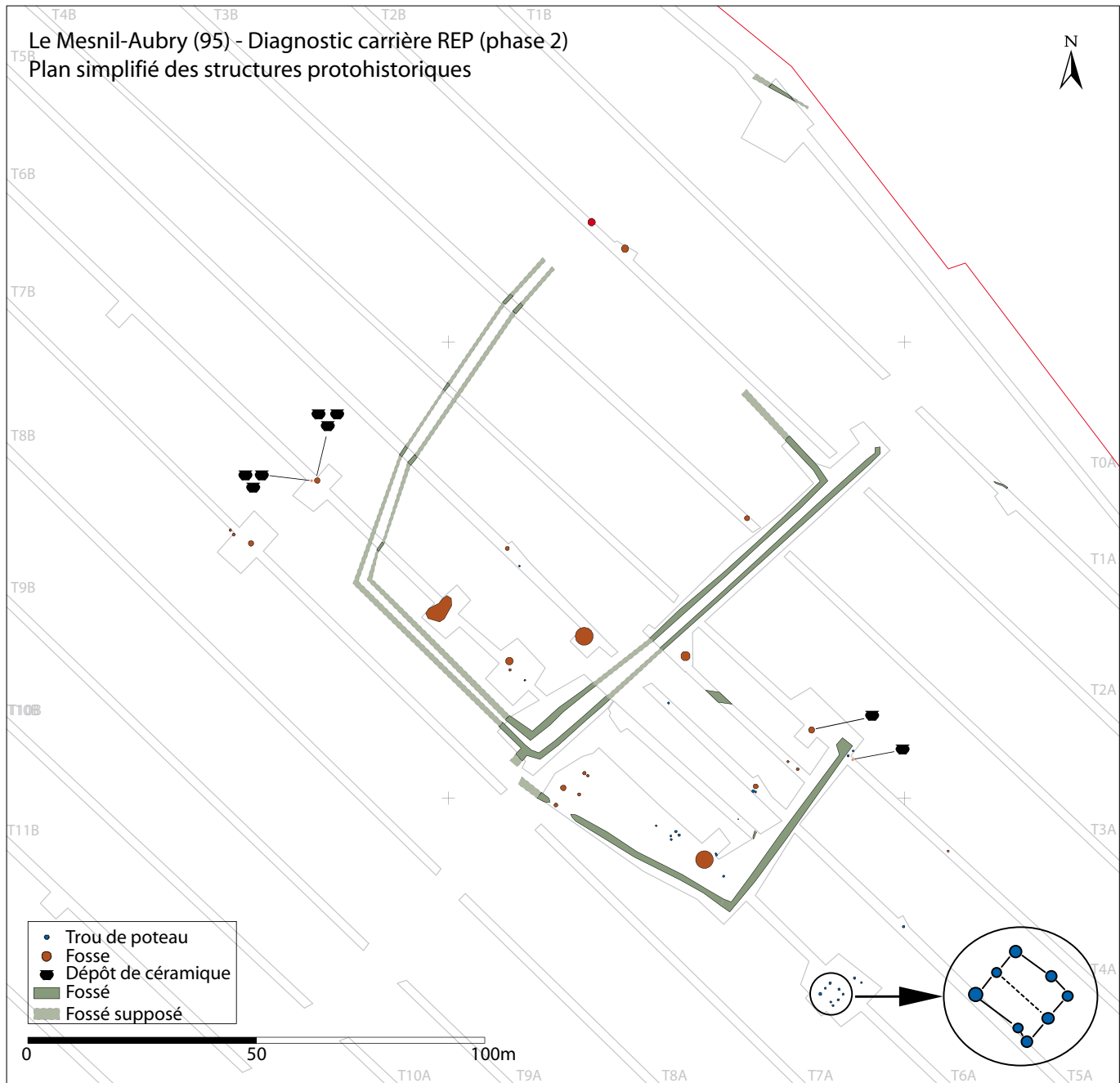


Fig. 12 : Plan simplifié de l'occupation protohistorique.

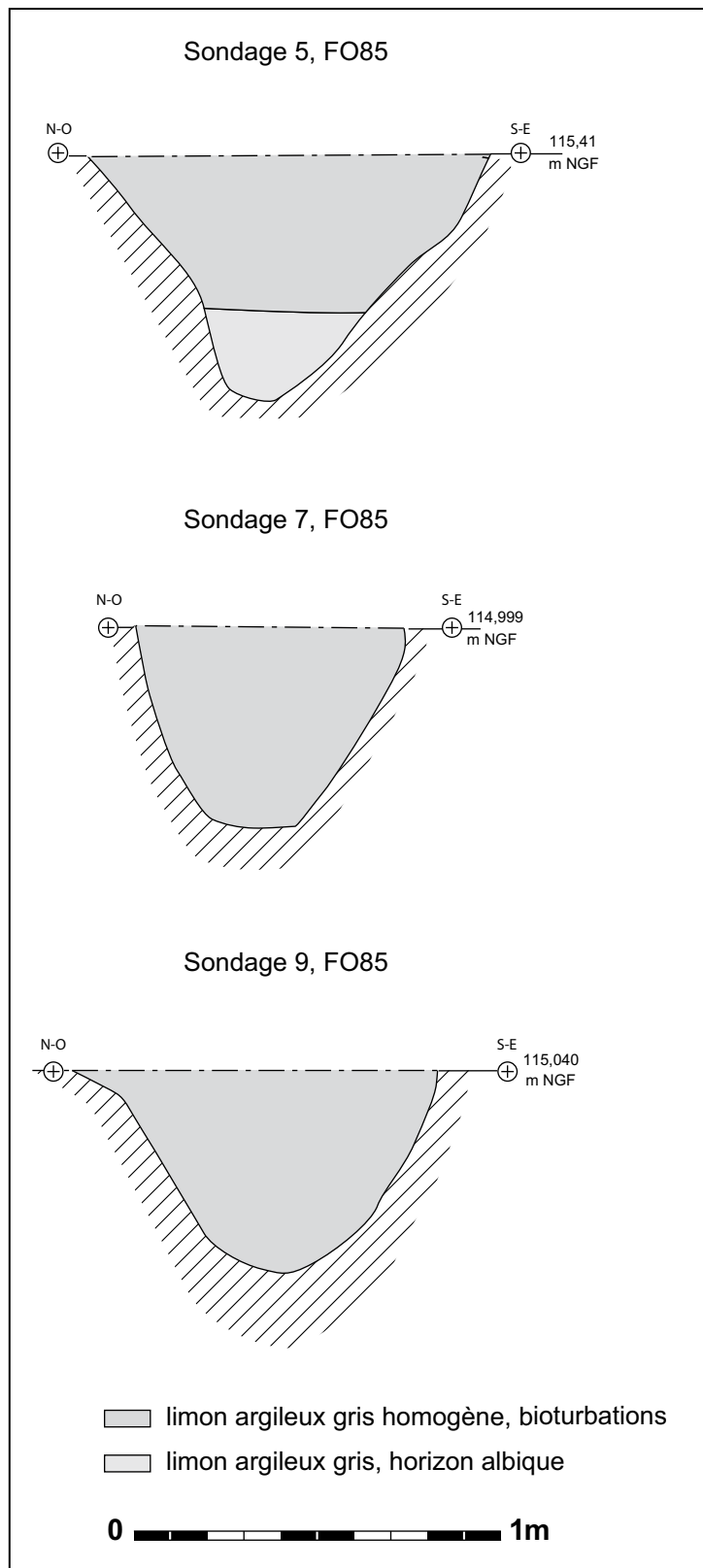


Fig. 13 : Fossé 85, sondages 5,7 et 9.

Le fossé 16-14-11 (Fig. 14 p. 34) a été reconnu dans 3 tranchées successives. Il présente une orientation nord-ouest/sud-est. Des coupes manuelles ont été pratiquées sur les tronçons 11 et 16 des tranchées 3b et 5b. On observe un profil en U écrasé d'une largeur conservée de 1 m pour une profondeur de 0,20 à 0,40 m. Un seul comblement a été discerné à la fouille. Il s'agit d'un limon brun-orangé à brun foncé meuble et hétérogène présentant des inclusions éparses de charbons de bois. Il est parallèle au fossé 85 dont il présente le même profil en U, bien que très arasé. Il semble possible de rattacher ces structures à un même ensemble formant un enclos quadrangulaire peut-être ouvert vers le nord-ouest.

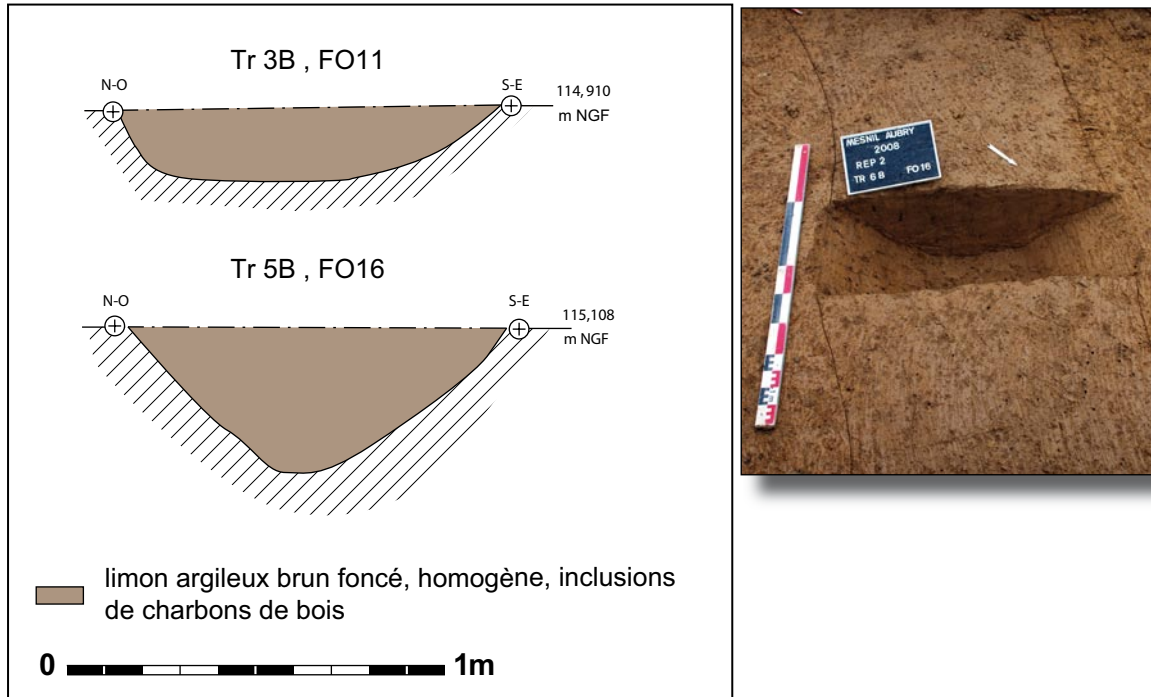


Fig. 14 : Fossé 16-14-11, Tranchées 3b et 5b.

Le fossé 86 (Fig. 15 p. 35) est parallèle au fossé 85 (voir supra), et constitue la branche sud-est de l'enclos interne. L'écart entre les fossés 85 et 86 est compris entre 1,5 m et 3m. Cet intervalle, observé sur plus de 100 m de distance, est constant.

Le fossé 86 a fait l'objet de trois sondages à la pelle hydraulique. Le relevé des coupes indique que le profil est originellement en V, puis adopte un profil en U probablement à la suite de l'effondrement des parois. Les dimensions maximales observées sont de 1 m de large pour 0,78 m de profondeur. Dans les sondages 5 et 8, le comblement est constitué de limon brun-gris homogène. Dans le sondage 6, le comblement est en deux parties, d'abord limono-argileux brun-gris en partie haute, puis limoneux orangé en fond de structure.

14 tessons ont été prélevés correspondant à 4 formes céramiques. Comme pour le fossé 85, la faiblesse du corpus ne permet pas d'obtenir une caractérisation assurée. Il est cependant possible d'avancer prudemment une datation de La Tène moyenne.

Le fossé 41-17-10 (Fig. 15 p. 35) a été repéré dans les tranchées 6b, 5b et 3b. Cet ensemble présente une orientation nord-ouest/sud-est parallèle aux fossés 85 et 86, identique à celle du fossé 16-14-11. De plus, la distance entre les tronçons 16 et 17 et les tronçons 11 et 10 est de 2 m, soit l'écart moyen entre les fossés 85 et 86. Ce faisceau d'indices incite fortement à relier tous ces tronçons entre eux pour créer un vaste enclos. La fouille a montré que ces structures placées sous la rupture de pente du terrain ont fortement été affectées par l'érosion. Comme pour le fossé 86, le profil de 41-17-10 est en V ou en U. Sa largeur est comprise entre

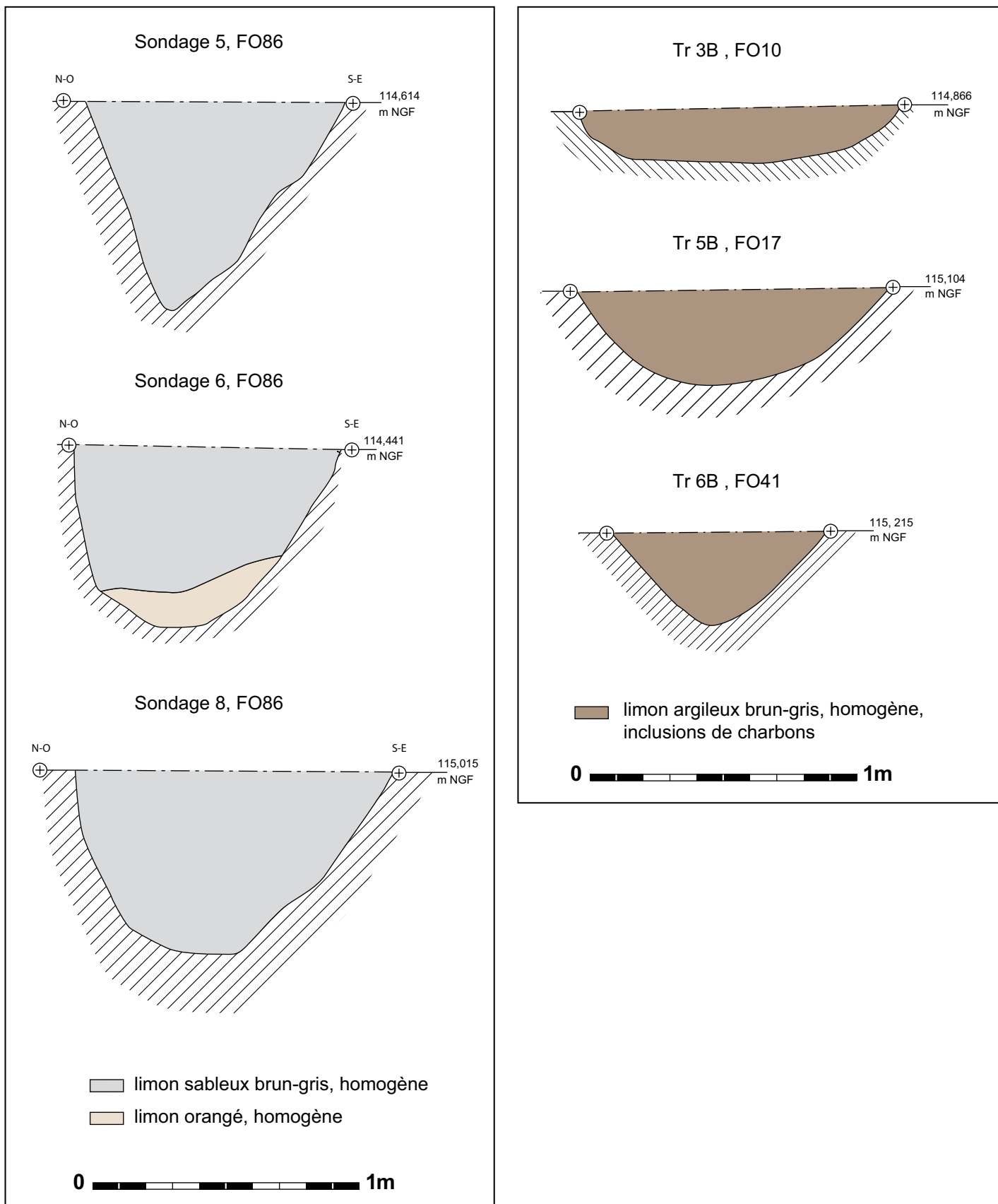


Fig. 15 : Fossés 86 et 41-17-10.

0,80 et 1, 20 m, sa profondeur entre 0,20 et 0,38 m. Son comblement est un limon argileux brun-gris meuble et homogène avec par endroit quelques inclusions de charbon. Aucun mobilier n'a été trouvé dans la série de sondages.

Le vaste double enclos dessiné par ces fossés dessine un espace quadrangulaire de 55 m sur 90 m pour une surface interne d'au moins 5800 m². En l'absence de datation précise et de recoupements stratigraphiques, il est impossible de savoir si nous sommes en présence d'un enclos à fossé simple, dont le tracé aurait été repris dans un deuxième temps par un second fossé, ou si les deux enclos emboîtés ont été établis dès l'origine. De même, il est impossible de savoir si l'utilisation de ces différents fossés est synchrone.

- Un enclos en L

Au sud-est du double enclos emboîté se situe un deuxième enclos ouvert, plus modeste, défini par les fossés 12, 63 et 68. Les fossés 12 et 63 se rejoignent à angle droit en formant un enclos en L d'au moins 40 m de côté, soit une surface enclose supérieure à 2300 m². Le fossé 68 se place dans le prolongement du fossé 63 après une interruption de 5 m permettant l'accès à l'espace interne.

Le **fossé 12** (Fig. 16 p. 37) était très nettement visible au décapage grâce à son comblement beaucoup plus foncé que le substrat en raison d'une importante concentration de charbons de bois. Ce fossé d'orientation nord-est/sud-ouest a été sondé en deux endroits à l'aide d'une pelle hydraulique. Sa largeur maximum est de 1,90 m pour une profondeur de 0,90 m. Son profil est en U aux parois abruptes et le comblement est stratifié :

- Dans le sondage 3, deux strates ont été vues. En partie supérieure, un comblement de limon argileux brun-gris fortement chargé en charbon, comportant des nodules de terre rubéfiée et des blocs calcaires dont certains brûlés ; au fond, une couche de limon gris à orangé.

- Dans le sondage 4, quatre strates ont été discernées. Du haut vers le bas, ont été notés : un limon brun-gris avec une forte proportion de charbon et quelques nodules de terre rubéfiée ; un limon gris chargé en charbon et en blocs de calcaire brûlé ; en fond de structure, un limon gris charbonneux mêlé de nodules de terre rubéfiée. Enfin, le long de la paroi, un limon gris-orangé homogène peut-être dû à un effondrement de paroi ou à l'érosion progressive d'un talus externe.

Une quantité relativement importante de mobilier céramique a été collectée dans cette structure (103 tessons). L'ensemble est attribué à La Tène B1/C2.

Le mobilier collecté comprend aussi 13 éléments métalliques attribuables principalement à la quincaillerie (7 restes), une fibule type proche des types Feugère 2a2 ou Metzler 7e, un ardillon, un fragment de lame et une broche à rôtir incomplète. La fibule datée par la typologie de La Tène D2 a été trouvée en surface du comblement sur le niveau de décapage général. Cet élément pourrait être intrusif.

Un prélèvement a été réalisé dans l'extrémité de ce fossé. Plusieurs taxons ont été reconnus lors de l'analyse anthracologique (cf. annexe). Il s'agit du noisetier (*Corylus avellana*, 29%) suivi du chêne caducifolié (*Quercus* sp. fc, 27 %), puis le hêtre (*Fagus sylvatica*, 21%) vient compléter le spectre des essences à 77 %. L'érable (*Acer* sp., 20 %) est présent, ainsi que quelques fragments d'aulne (*Alnus* sp., 3 %).

Au sud, le fossé 12 se raccorde à angle droit au fossé 63, alors qu'il semble s'interrompre au nord. Les contraintes du diagnostic n'ont pas permis de décapager une surface suffisante pour savoir si cette interruption était une entrée.

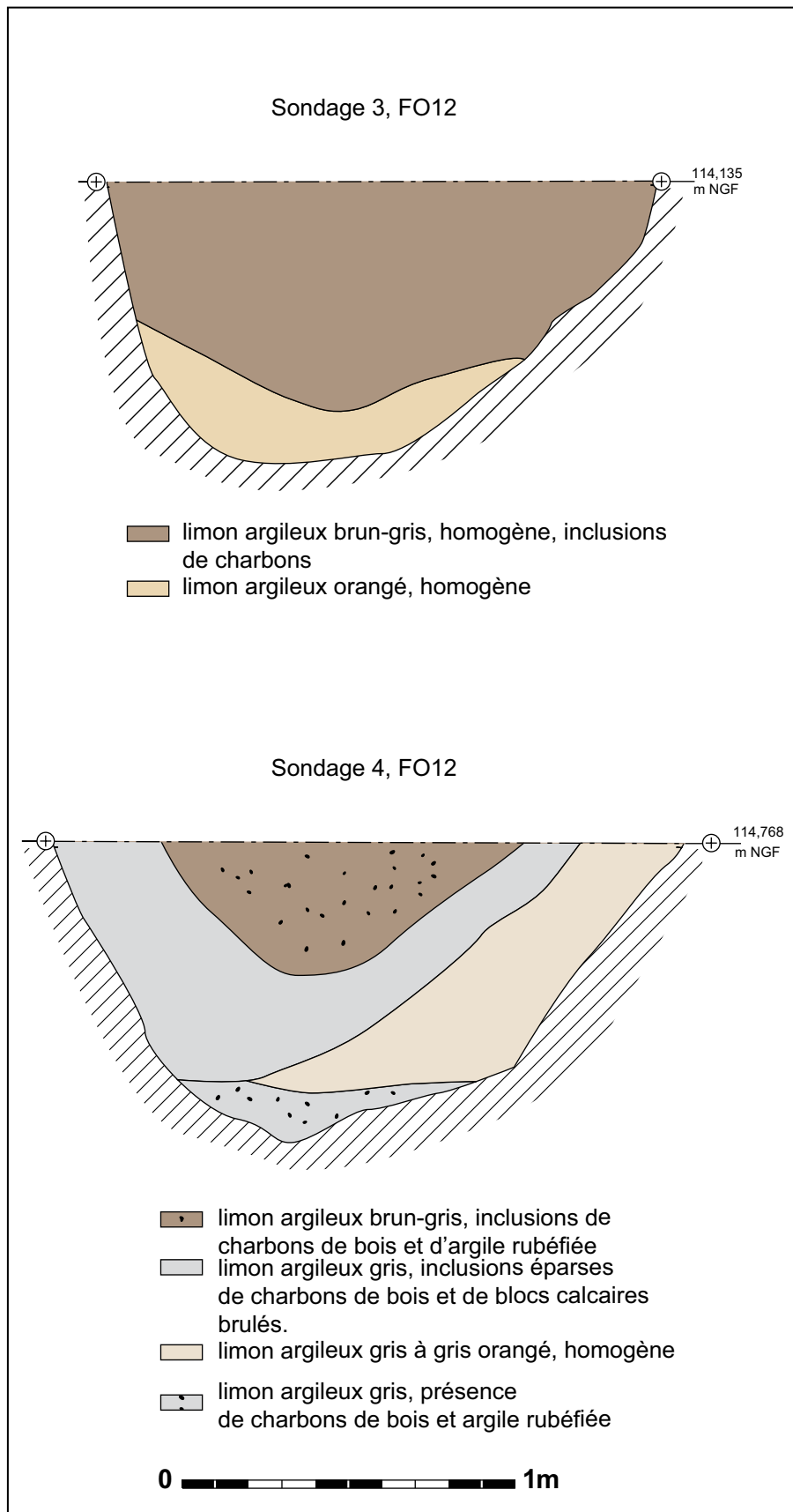


Fig. 16 : Fossé 12, Sondages 3 et 4.

Le **fossé 63** (Fig. 18 p. 39), sondé mécaniquement par deux fois, présente des caractéristiques de profil et de comblement similaires au fossé précédent. L'orientation est nord-ouest/sud-est. Le profil est en U ou en V. Le comblement est stratifié :

- dans le sondage 1, le profil originel en V est bien conservé. Le comblement est constitué de trois couches. D'abord un limon brun-gris avec une forte proportion de charbon, puis un limon argileux gris chargé en charbons et en blocs de calcaire brûlés, enfin, le long de la paroi sud et en fond de fossé un limon orangé homogène proche du substrat lié à un effondrement de paroi (ou l'érosion d'un talus ?).

- dans le sondage 2, deux étapes de comblement ont été observées. D'abord un remplissage de limon argileux brun-gris à orangé traversé de nombreuses bioturbations ; ensuite en fond de structure une couche de limon gris à orangé homogène.

Un crampon en fer a été découvert dans le comblement de cette structure ainsi que 9 tessons. L'analyse du mobilier céramique permet de dater le comblement de La Tène C1/C2.

Un prélèvement de sédiment a été effectué à l'extrémité du fossé 12. L'étude anthracologique (cf. annexe) a révélé la présence du hêtre (*Fagus sylvatica*) et du chêne caducifolié (*Quercus sp. fc*) qui dominent l'ensemble (respectivement, 35% et 31%). L'assemblage est complété par du frêne commun (*Fraxinus excelsior*, 19%) et du noisetier (*Corylus avellana*, 15%).

Le **fossé 68** (Fig. 17 p. 38) a une orientation nord-ouest/sud-est dans le prolongement du fossé 63. Seuls 3 m de ce fossé ont été dégagés et entièrement fouillés manuellement. Les caractéristiques de cette structure sont similaires à celles des fossés 12 et 63, ce qui confirme leur probable rattachement à un même ensemble. Le profil en V est très marqué. La largeur est de 1,74 m pour une profondeur de 0,88 m. Le remplissage présente cinq strates de haut en bas :

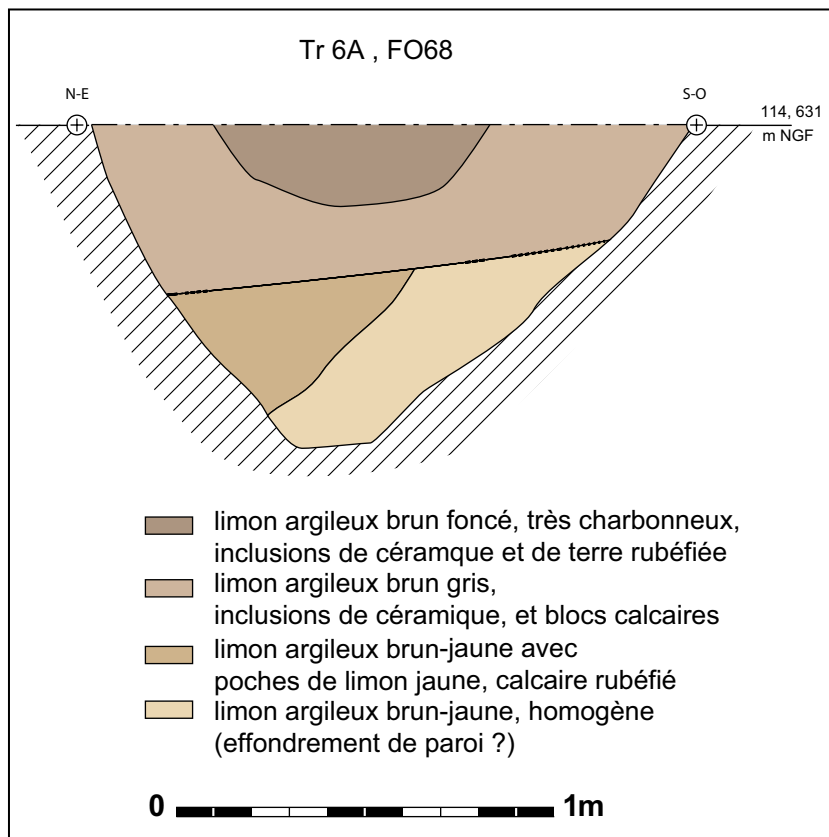


Fig. 17 : Fossé 68, Tranchée 6a.



Fig. 18 : Fossé 63, Sondages 1 et 2.

- un comblement supérieur constitué de limon argileux brun foncé avec de nombreuses inclusions de charbons et de nodules de terre rubéfiée ;
- un limon argileux brun-gris contenant des blocs calcaires ;
- un limon argileux brun jaune contenant des poches de limon homogène jaune et des blocs de calcaire rubéfié ;
- enfin, le long de la paroi interne une couche d'effondrement de limon argileux brun-jaune.

Le remplissage a livré une broche à rôtir en fer fragmentée en quatre morceaux, aux caractéristiques similaires à celle découverte dans le fossé 12. Le corpus céramique est l'un des plus riches du site avec 111 tessons globalement daté de La Tène C.

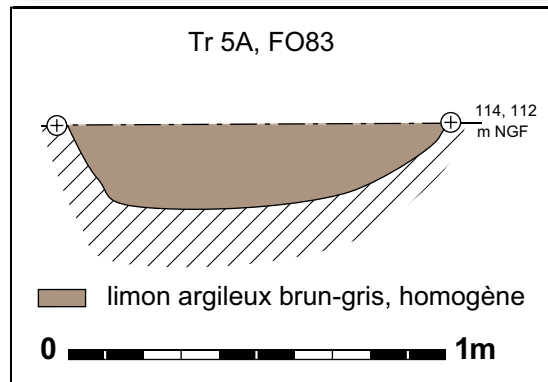
Ce fossé pourrait se raccorder au double enclos emboîté au niveau de l'angle sud-est du fossé 85.

- Deux fossés isolés

Le **fossé 83** (Fig. 19 p. 40) se trouve dans la tranchée 5abis. Il présente un profil en U très évasé, pour une largeur de 0,5 m et une profondeur de 0,11 m. Le comblement est composé de limon brun-gris meuble et homogène. Les faibles dimensions de cette structure font penser qu'elle participe à un réseau fossoyé interne à l'enclos en L. Il pourrait s'agir d'un indice de partition de l'espace interne.



Le **fossé 91** se trouve dans la tranchée 0a. Il est orienté est/ouest quasiment en parallèle de l'« Avenue de Beaumont ». Il a été dégagé sur 2,60 m de long en limite d'une fenêtre de décapage. Sa largeur est de 0,36 m. Cette structure n'a pas été fouillée mais le mobilier recueilli en surface et sa position stratigraphique recoupée par un mur antique (M80) permet de l'attribuer à La Tène ancienne ou moyenne. Son comblement supérieur est un limon argileux brun-gris homogène.



Le parallélisme entre ce fossé et l'axe de l'« avenue de Beaumont » pourrait indiquer l'existence de cette voie dès la fin de la Protohistoire.

Fig. 19 : Fossé 83, Tranchée 5a.

- Conclusions

L'établissement protohistorique est délimité, voire subdivisé (fossé 83), par un réseau de fossés. Dans le cadre de ce diagnostic, la plus grande partie des tracés n'a pas été reconnue, laissant dans l'ombre des questions importantes comme l'emplacement exact des accès et la superficie totale des espaces enclos. Conservés sur une hauteur variable de 0,05 à 0,90 m, ces fossés présentent un profil en U ou en V qui varie selon les endroits. Comme la plupart des structures, ils se distinguent du sédiment naturel par une coloration plus sombre du remplissage

liée principalement à la teneur en charbon.

Le mobilier issu de ces fossés se compose d'artefacts céramiques ou métalliques peu abondants mais chronologiquement cohérents permettant de dater l'essentiel des comblements de La Tène moyenne.

II.1.3 Les fosses

Plusieurs fosses ont été découvertes. Leur état de conservation est très variable et va en diminuant vers le nord-ouest en raison d'importants phénomènes d'érosion liés à la pente.

- Les fosses internes à l'enclos en L

La **fosse 30** (Fig. 20 p. 42) est circulaire. Le diamètre est de 4 m. Le fond de structure n'a pas été atteint par manque de temps mais la profondeur reconnue est de 0,66 m. Etant donné la taille de cette excavation il a été choisi de la fouiller par quarts. Le comblement est constitué principalement de limon brun-noir argileux et hétérogène avec de nombreuses inclusions de charbons, éléments de calcaires brûlé et nodules d'argile rubéfiée. On remarque en plusieurs endroits des poches charbonneuses. Le long des parois se trouvent des couches de limon brun-gris sableux homogène correspondant à des effondrements de la paroi.

Le mobilier céramique est relativement abondant. On note des éléments attribuables autant à La Tène B2 qu'à La Tène C.

Deux prélèvements de 10 litres de sédiment ont été effectués dans chacun des quarts fouillés. Après tamisage, 132 charbons ont été étudiés (cf. annexe). Les essences représentées sont le hêtre (*Fagus sylvatica*, 60%) qui domine le spectre anthracologique ; puis le frêne (*Fraxinus excelsior*, 20%) vient compléter l'assemblage à 80% ; enfin le chêne caducifolié (*Quercus sp. fc.*, 12%) et le noisetier (*Corylus avellana*, 8%) sont minoritaires.

La **fosse 35** (Fig. 21 p. 43) est circulaire, et mesure 1,06 m de diamètre. Profonde de 0,14 m, elle présente un comblement de limon argileux brun-gris avec inclusions de charbons, de terre rubéfiée, et de nombreuses bioturbations.

La **fosse 67** (Fig. 21 p. 43) se trouve dans l'entrée ménagée par l'espace entre les fossés 63 et 68. Elle est de forme ovale avec une longueur de 0,80 m pour une largeur de 0,68 m. Le profil en cuvette régulière est comblé par un limon argileux brun foncé parsemé de charbons et de fragments de torchis. Il est possible qu'elle participe à un dispositif de fermeture et/ou de monumentalisation de l'accès, de type porche ou portail.

La **fosse 71** (Fig. 21 p. 43) est de forme ovale avec un creusement en cuvette régulier. La longueur est de 1,06 m pour une largeur de 0,56 m. Le remplissage profond de 0,44 m est constitué de 3 unités stratigraphiques. Le comblement supérieur est formé d'un limon argileux brun foncé avec inclusions de charbons ; ensuite il a été noté une couche homogène de limon brun clair mêlé à des charbons ; enfin, le fond de fosse présente un horizon de limon sableux nettement hydromorphe. Un seul tesson a été collecté. Il s'agit d'un fragment de col attribué aux périodes laténiennes sans plus de précision.

La **fosse 73** (Fig. 21 p. 43) a un diamètre de 0,72 m pour une profondeur de 0,22 m. Le profil est régulier et comblé par un limon argileux brun-gris meuble et homogène. Le mobilier céramique, peu évocateur, se rattache aux productions protohistoriques.

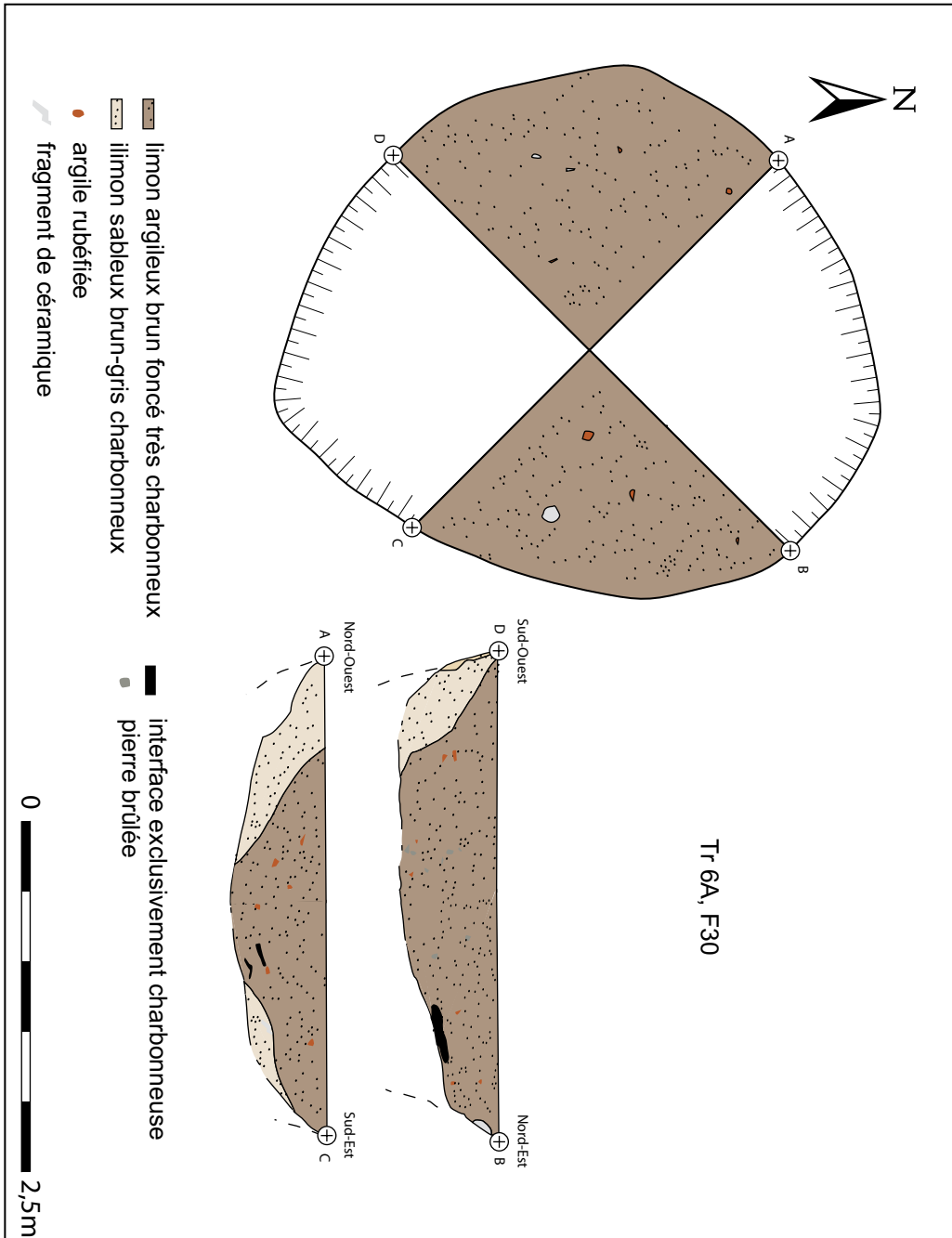
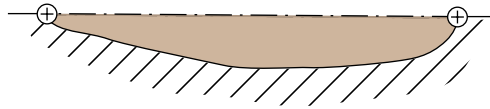


Fig. 20 : Fosse 30, Tranche 6a.

Le Mesnil-Aubry
« Le Bois Bouchard »
phase 2

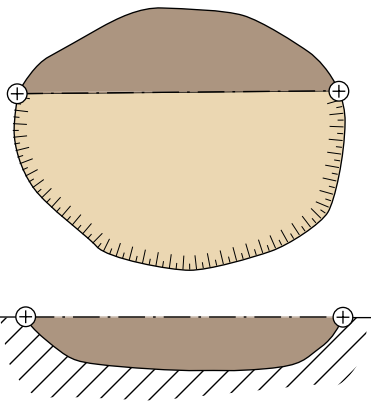
Tr 5A, F35



limon argileux brun/gris, présence de charbons de bois et de terre rubéfiée.
nombreuses bioturbations



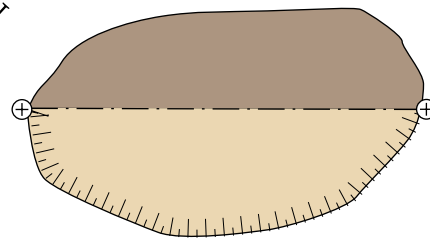
Tr 6B, F 67



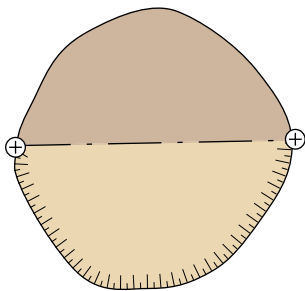
limon argileux brun foncé,
meuble et homogène



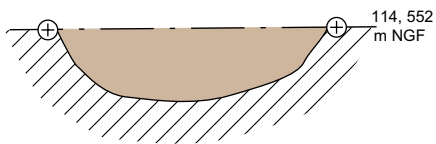
Tr 6A, F 71



Tr 6A, F73



limon argileux brun foncé avec inclusions
charbonneuses
limon argileux brun clair avec inclusions
charbonneuses
limon sableux brun-gris, hydromorphe



limon argileux brun / gris, homogène



Fig. 21 : Fosses 35, 67 71 et 73.

La **fosse 87** (Fig. 22 p. 45) (d'un diamètre de 2 m a fait l'objet d'une fouille mécanique. Sa profondeur maximum est de 1,24 m. Le profil est à bord droit pour les deux tiers supérieurs, puis forme une large cuvette asymétrique dans le tiers inférieur. Le comblement est fortement stratifié. Les couches les plus profondes présentent un litage associé à des pseudo-gley clairement hydromorphes.

Par sa dimension et sa forme, cette structure a été interprétée en surface comme un silo. Cependant, le profil qui n'est pas en cloche et le caractère hydromorphe du comblement semblent exclure cette hypothèse.

La **fosse 88** (Fig. 23 p. 46) est circulaire. Le diamètre est de 0,75 m pour une profondeur maximale de 0,10 m. Le creusement dessine un profil en U à fond plat. Le remplissage, très perturbé par des galeries de fousseurs, est constitué de limon argileux brun-gris avec quelques charbons épars.

La **fosse 89** (Fig. 23 p. 46) est de forme irrégulière avec une extension maximale de 1,46 m. Le profil à fond plat est profond de seulement 0,10 m. Le comblement de limon argileux brun-gris hétérogène contient quelques charbons de bois.

- Les fosses internes au double enclos emboîté

La **fosse 9** (Fig. 24 p. 47) de forme irrégulière a une extension maximale de 1,05 m. Le profil haut de 0,34 m est lui aussi irrégulier et dissymétrique. Le remplissage très hétérogène est constitué d'une matrice de limon argileux brun-gris contenant du charbon, du torchis, des agrégats de terre rubéfiée et des blocs de calcaire brûlés. Deux formes céramiques de La Tène moyenne sont issues de cette structure.

La **fosse 18** (Fig. 24 p. 47) est circulaire avec un diamètre de 0,87 m. Le profil est en forme de U à fond plat. Le remplissage est de limon argileux gris-brun avec quelques fragments de terre cuite architecturale.

La **fosse 20** (Fig. 25 p. 48) est de forme irrégulière sub-circulaire. Cette structure d'un diamètre de 3,30 m a été explorée par une coupe transversale à la pelle hydraulique. Pour des raisons de sécurité, le creusement a été arrêté à 0,90 m, mais la forme du profil indique une structure beaucoup plus profonde. Le remplissage est très stratifié. En surface, on remarque une très nette couronne de sédiment charbonneux le long des parois qui pourrait correspondre au reste d'un clayonnage ou d'un cuvelage périphérique. En coupe, le comblement est montré une succession de strates limono-argileuses avec des inclusions de charbons (poches et fragments isolés), des blocs de calcaire brûlé et de terre rubéfiée.

La **fosse 43** (Fig. 26 p. 49) est de forme circulaire pour un diamètre de 1,80 m et une profondeur de 0,76 m. Le profil du creusement est en cuvette au bord très inclinés. Le remplissage est formé de deux couches. En partie supérieure se trouve un limon argileux brun foncé meuble et hétérogène contenant des charbons, des nodules de terre rubéfiée et des blocs de calcaire brûlés. En fond de fosse, se situe une strate de limon argileux brun-gris avec quelques rares inclusions de charbons. Seuls deux tessons proviennent de cette fosse. Ils sont trop peu caractéristiques pour fournir une datation.

La **fosse 44** (Fig. 26 p. 49) est de dimension modeste. Elle pourrait aisément être assimilée à un trou de poteau arasé. Le diamètre est de 0,56 m pour une profondeur conservée de 0,22 m. Le profil est en cuvette régulière, et le comblement est composé de limon argileux brun-gris meuble et hétérogène.

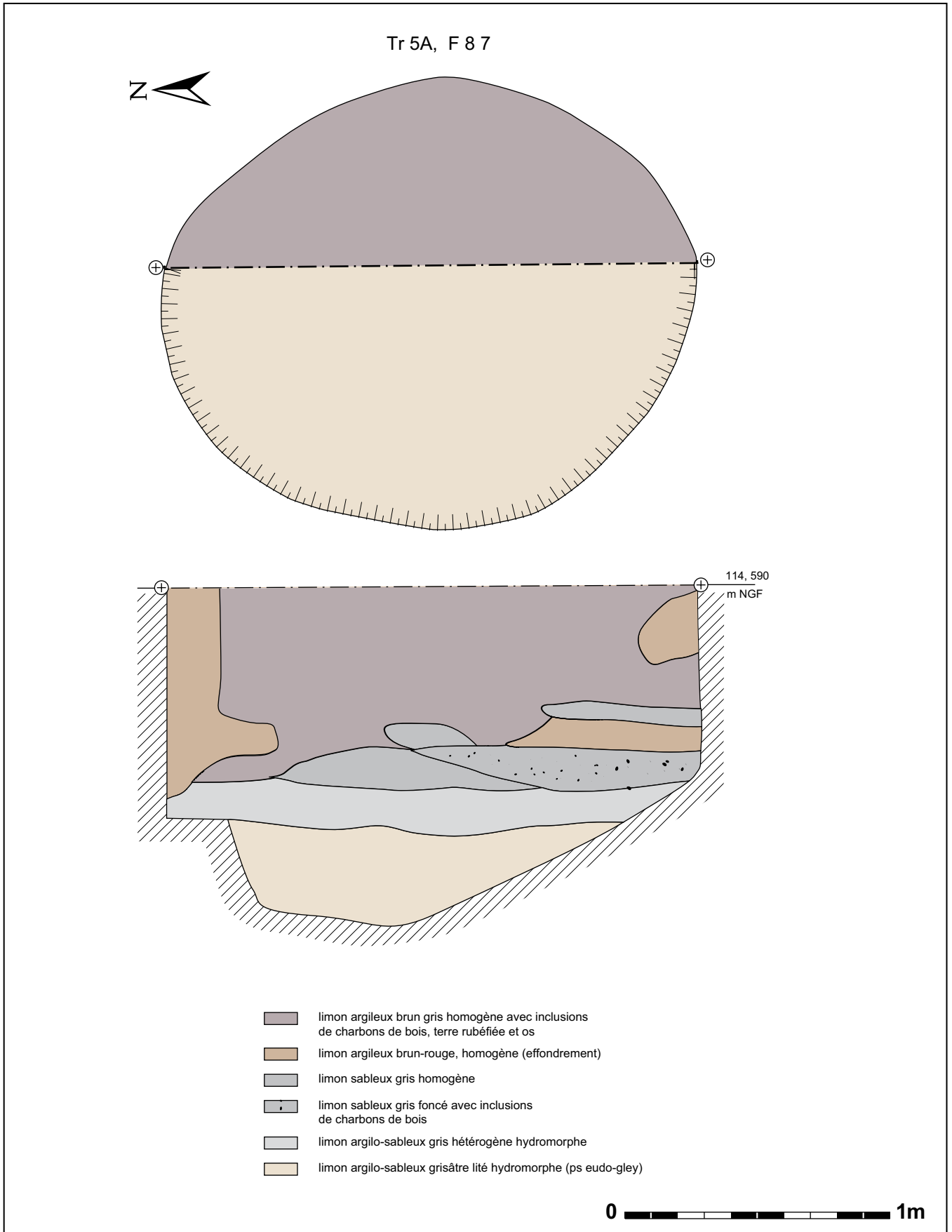


Fig. 22 : Fosse 87, Tranchée 5a.

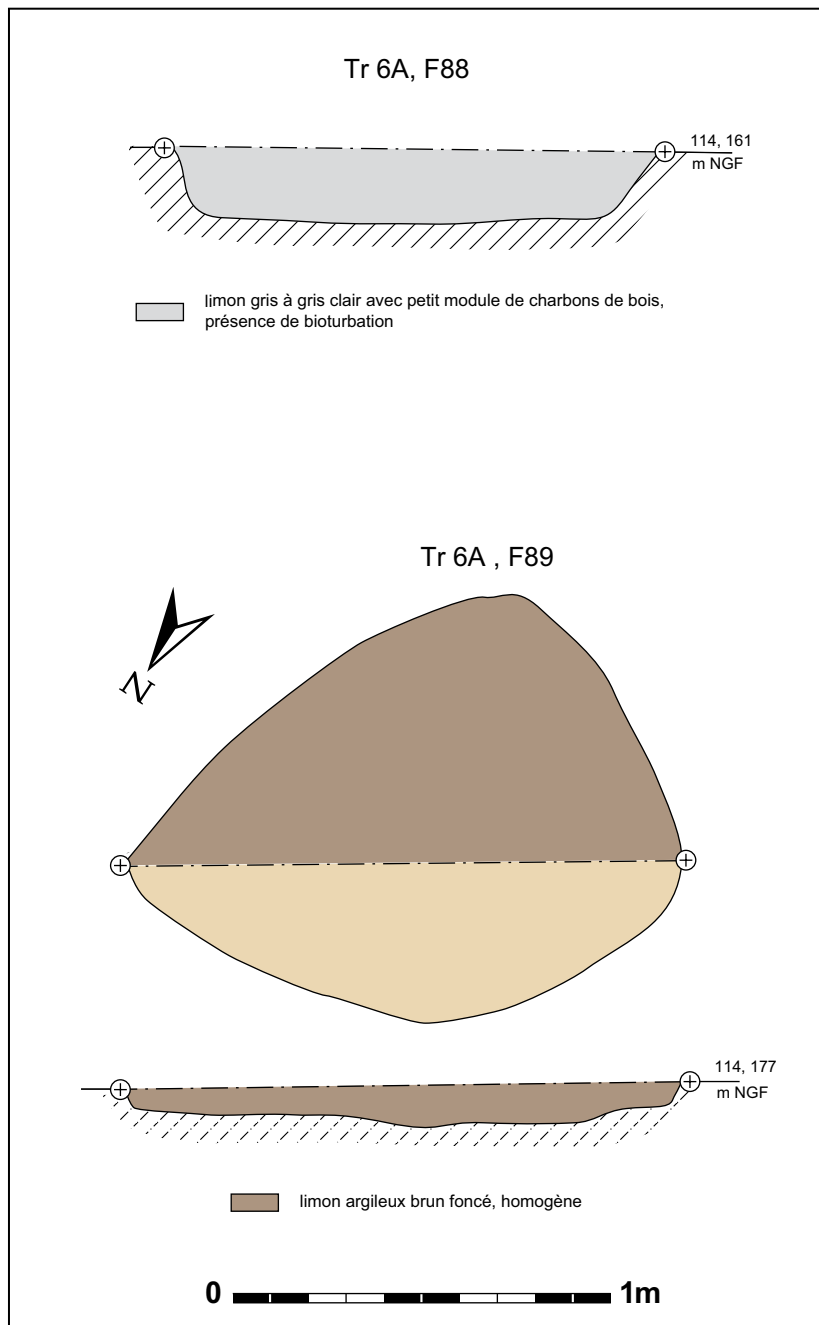


Fig. 23 : Fosses 88 et 89.

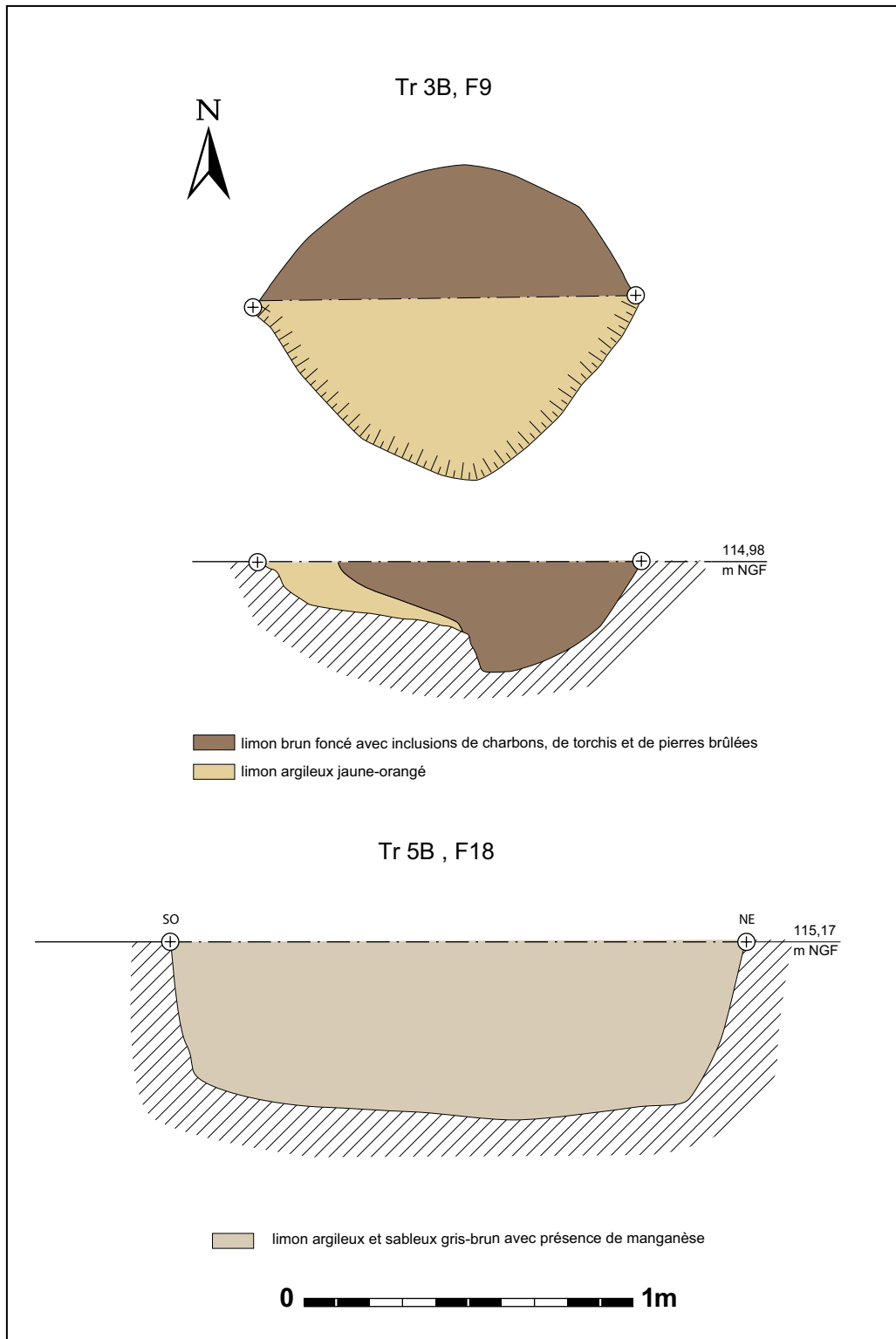


Fig. 24 : Fosses 9 et 18.

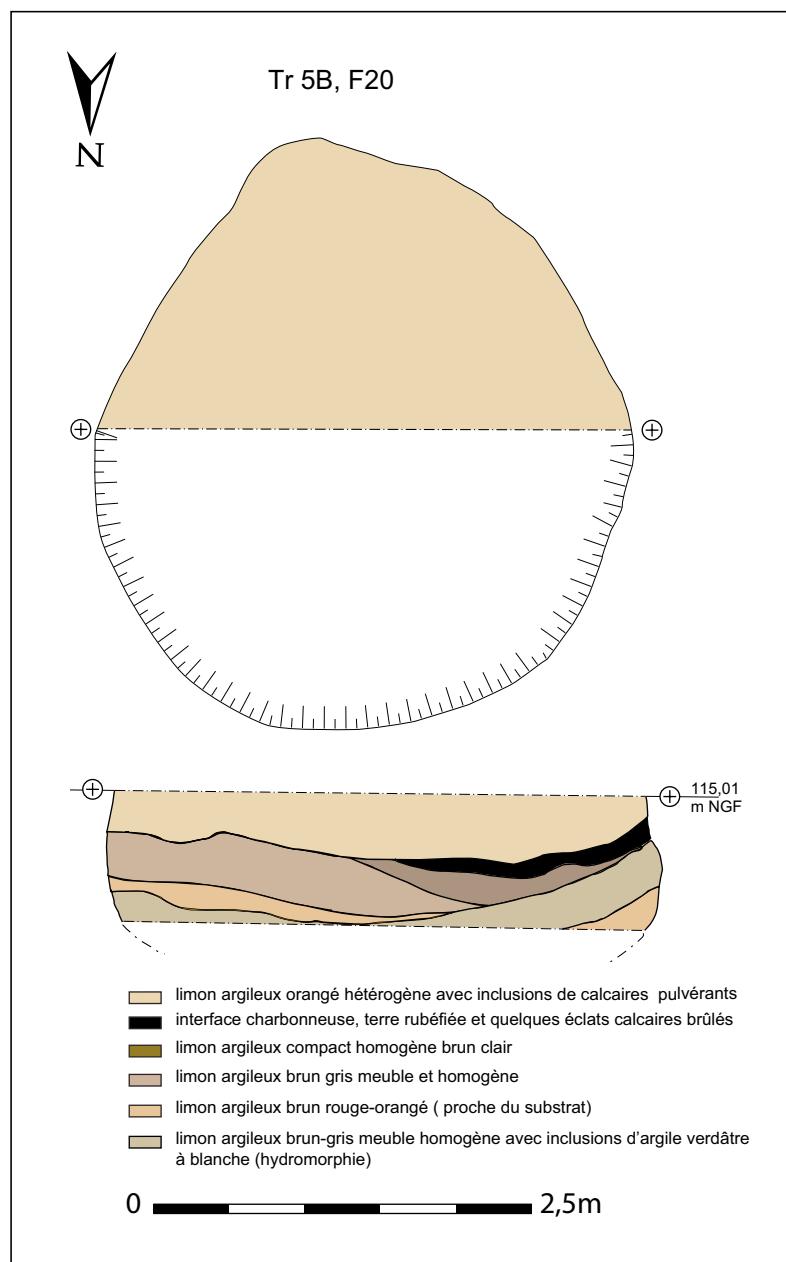


Fig. 23 : Fosse 25, Tranchée 5b.

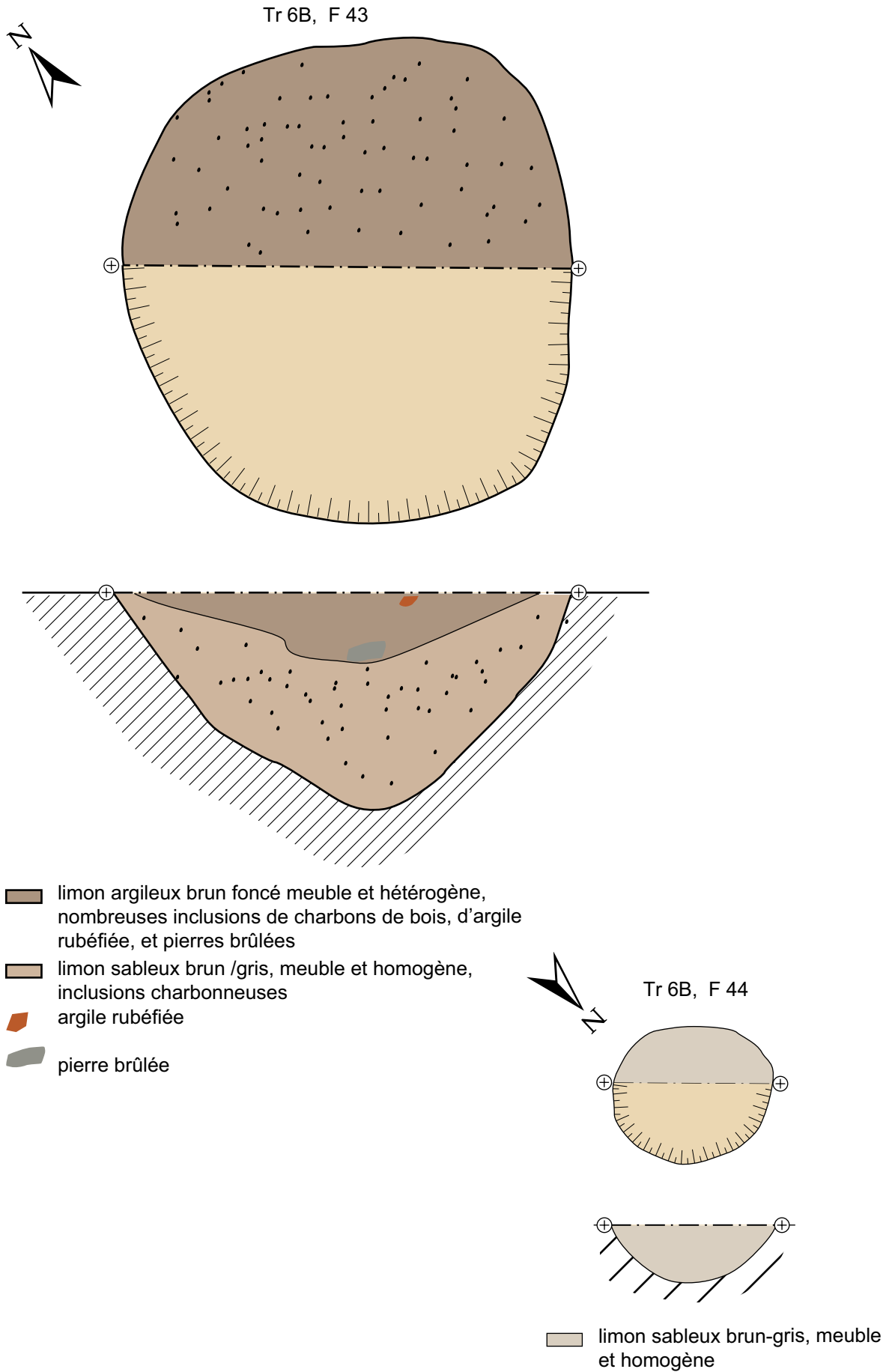


Fig. 26 : Fosses 43 et 44.

- *Les fosses isolées hors des enclos*

La **fosse 5** (Fig. 28 p. 51), circulaire a un diamètre de 1,60 m pour une profondeur de 0,60 m. Le comblement est constitué de limon sableux brun-gris meuble et homogène avec des inclusions de charbons.

La **fosse 49** (Fig. 28 p. 51) présente en surface un contour polylobé d'une extension de 1,80 m. Le creusement irrégulier dessine deux cupules d'une profondeur maximale de 0,38 m. Le comblement difficilement discernable est constitué d'un limon argileux brun homogène. Il est possible que cette structure soit liée au recoupement de deux creusements indépendants.

La **fosse 50** (Fig. 28 p. 51) est de forme oblongue, d'une longueur de 1,16m et d'une largeur de 0,80 m. Le profil est en cuvette régulière d'une profondeur de 0,16 m. Le remplissage est de limon argileux brun-gris meuble et homogène.

- *Une série de dépôts*

La **fosse 13** (Fig. 29 p. 52) se situe dans la tranchée 4a. Elle mesure 1,50 m de diamètre pour une profondeur de 0,20 m. Le comblement est de limon argileux brun-foncé chargé en charbons et en blocs de calcaire brûlés. 51 tessons correspondant à 4 céramiques différentes ont été collectées dans cette structure et datés du début de La Tène finale (fin de la Tène C2 – début de La Tène D1). Pour au moins l'une d'entre elle un dépôt intentionnel peut être envisagé.

La **fosse 40** (Fig. 29 p. 52) (tranchée 6b) est circulaire. Le diamètre est de 1,10 m pour une profondeur de 0,34 m. Le profil, d'une profondeur de 0,34 m, est en cuvette régulière. Le comblement, meuble et homogène, est constitué de limon argileux brun foncé. Trois vases archéologiquement complets côte à côte en fond de fosse semblent avoir été déposés intentionnellement. Par comparaison avec les lots céramiques mieux assurés provenant d'autres contextes du site, une datation de La Tène finale est proposée.



Fig. 27 : Dépôt céramique (Fosse 40).

A 0,5 m à l'ouest de la fosse 40, trois vases déposés les un à côté des autres ont été découverts au décapage. Il est tout à fait probable que ces céramiques se trouvaient originellement dans une fosse qui malheureusement n'a pas été discernée à la fouille probablement du fait de la forte érosion liée à la pente. L'attribution chronologique est similaire aux éléments de la fosse 40.

De même, une concentration de céramique a été trouvée dans la tranchée 4a. Dans ce cas aussi, il est probable que l'érosion ait fait totalement disparaître toute trace de creusement. Ces éléments peuvent être datés par comparaison avec le mobilier du reste du site de la période laténienne.

Le contenu de toutes les céramiques en dépôt a été entièrement tamisé (maille 2 mm) mais n'a livré aucun mobilier archéologique ou écofact (ossements, graines...).

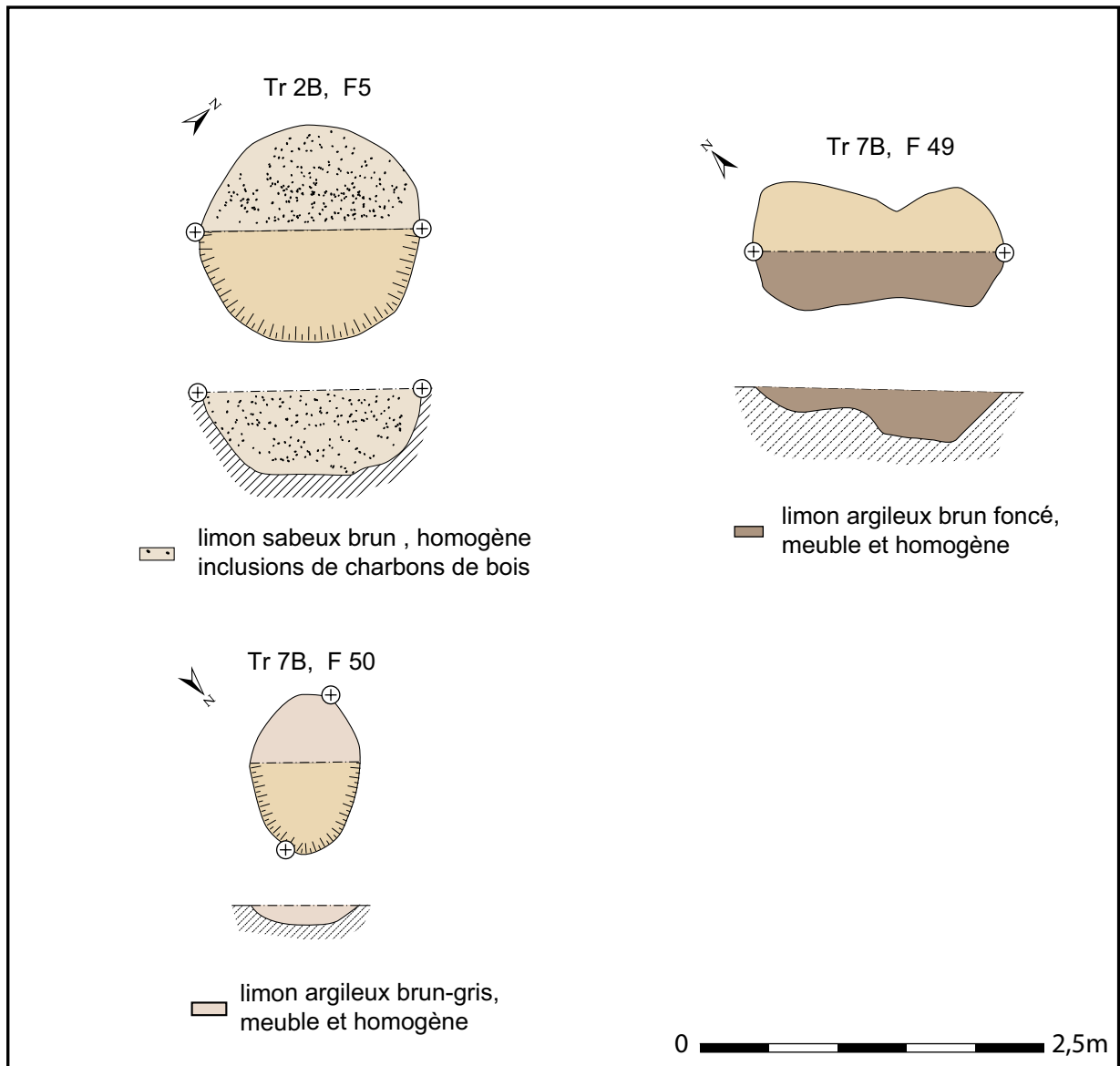


Fig. 28 : Fosses 5, 49 et 50.

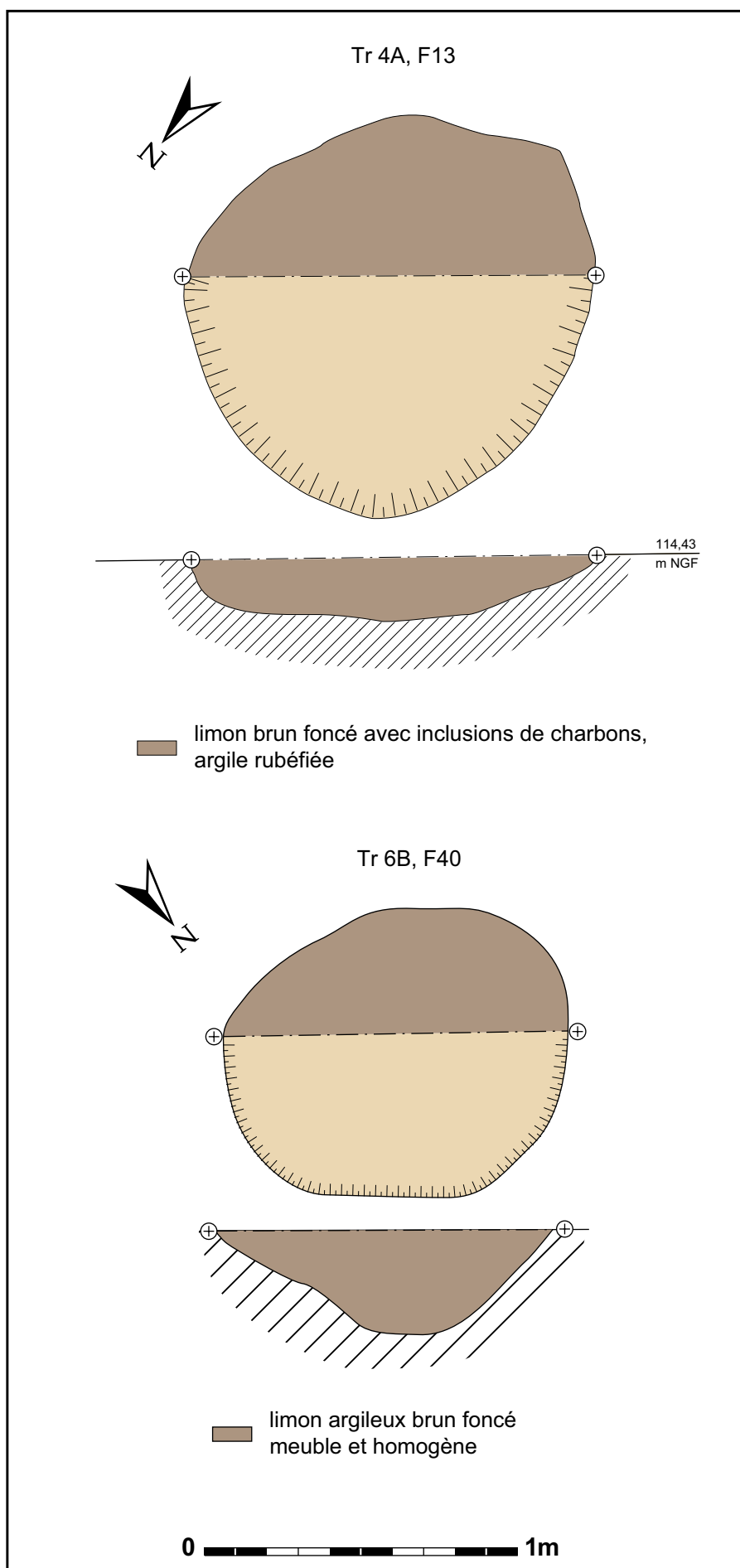


Fig. 29 : Fosses 13 et 40.

Comment interpréter ces dépôts céramiques ? Ceux-ci sont rarement signalés en tant que tel sur les fouilles et diagnostics. Ils sont le plus souvent assimilés à de rejets détritiques. Pourtant la présence de formes complète et la disposition soignée se conforme mal à cette hypothèse. Une explication pourrait être trouvée dans la sphère du rituel²¹ mais nous ne pouvons l'affirmer en l'absence d'une analyse taphonomique et fonctionnelle complète qui dépasse largement le cadre de ce diagnostic.

- Une structure de combustion ?

La **fosse 6** est constituée d'un épandage de limon argileux brun-rouge mêlé de terre rubéfiée et de blocs calcaires, d'une forme ovale de 0,80 m de long sur 0,40 m de large, sans creusement. L'association de la rubéfaction et des blocs calcaires rubéfiés évoque une structure de combustion de type four domestique. Cependant, l'état de conservation de l'ensemble ne permet pas d'être affirmatif.

II.1.4 Un silo

Le **silo 7** (Fig. 30 p. 54) se trouve dans la tranchée 2c très à l'écart des autres structures protohistoriques reconnues. Le profil est grossièrement tronconique en partie supérieure puis s'inverse en partie basse pour aboutir à un large fond plat épousant le sommet du substrat (calcaire détritique). Le diamètre conservé à l'ouverture est de 2 m. la profondeur est de 1,14 m. Le volume fonctionnel estimé²² est de 4,2 m³. Ces dimensions permettent de rattacher cette structure à la catégorie des « petits silos » définie sur le site du Bois Bouchard II par N. Ginoux²³.

Etant donné le volume de cette structure, il a été décidé de la couper à la pelle hydraulique. Le comblement se compose principalement d'un limon argileux brun foncé hétérogène mêlé de charbons, de blocs de calcaire brûlé, de torchis et de scories en grand nombre. Des poches sableuses sont présentes de la base du remplissage à l'ouverture. En fond de structure se trouve une fine interface exclusivement charbonneuse.

Le comblement a livré 34 tessons correspondant à 4 céramiques différentes datés de La Tène moyenne au début de La Tène finale. On relève également la présence d'un clou en fer de section circulaire, très corrodé.

Un prélèvement 20 litres de sédiment charbonneux a été effectué dans l'interface charbonneuse. Au tamisage cet échantillon n'a révélé aucun reste carpologique. En revanche on note une importante concentration de battitures et de « gouttelettes de fusion ». Ces éléments permettent de supposer la présence à proximité immédiate d'une zone d'activité de réduction du minerai de fer et de travail de ce métal.

II.1.5 Une marnière protohistorique ?

La **structure 42** (Fig. 31 p. 55), se présente en surface comme une fosse polylobée de grande dimension. L'extension maximale est de 6,70 m pour une largeur fluctuant de 2,50 m à 3,70 m. Le comblement est constitué de limon argileux brun homogène dépourvu de matériel.

Etant donné la taille de cette structure, il a été décidé de l'explorer par un sondage à la pelle hydraulique. Le décapage de la zone a révélé que cette fosse est constituée de plusieurs « puits » creusés les uns à côté des autres. Seul le creusement le plus à l'ouest a fait l'objet d'un

²¹ Gomez de Soto, Milcent et al. 2003 ; Lambot 2007

²² Le volume fonctionnel est estimé selon la méthode décrite dans Malrain, 1996, p. 253

²³ Cammas, Marti, Verdin 2005, p. 36-37

Le Mesnil-Aubry
« Le Bois Bouchard »
phase 2

Tr 2C, ST7

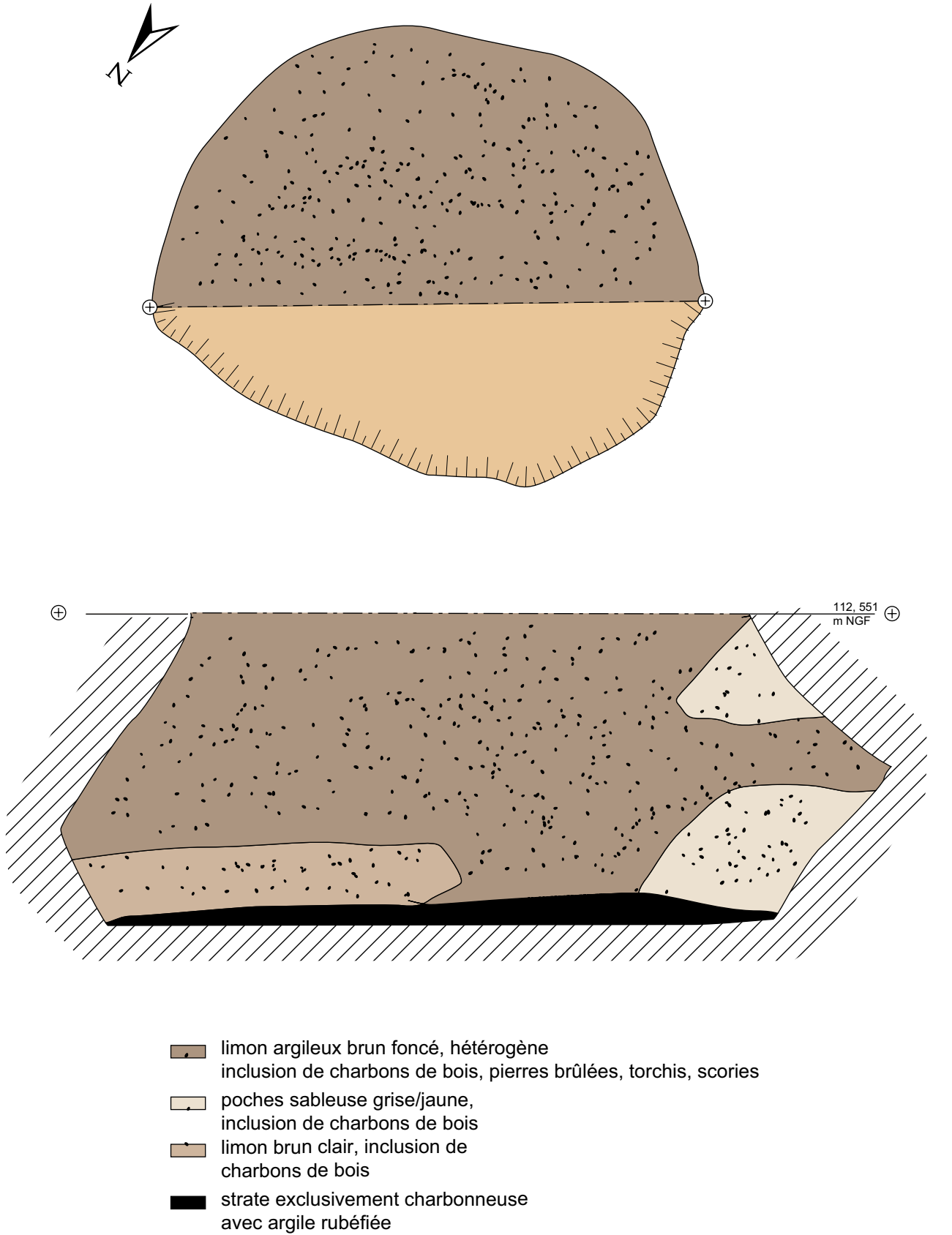


Fig. 30 : Silo 7, Tranchée 2c.

sondage. Le profil d'abord évasé se rétrécit progressivement pour aboutir à une cheminée aux parois verticales. A 2 m de profondeur, le toit calcaire est atteint et transpercé. A 3,60 m de profondeur, le creusement aboutit sur un fond plat d'où semblent partir un boyau en direction des « puits » voisins. Pour des raisons de sécurité, ce sondage a été immédiatement rebouché, seule la partie supérieure du comblement ayant pu être relevée en coupe.

L'interprétation de cet ensemble de « puits » est délicate. Il semble que le but de l'excavation soit d'atteindre les premiers niveaux de calcaire non détritique. Le type d'exploitation par « puits » verticaux et galeries horizontales fait penser à une marnière. Le but serait donc agricole, l'extraction de « marne » étant destiné à l'amendement des sols²⁴.

Aucun élément datant n'a été trouvé dans cette structure. La position à l'intérieur du double enclos emboîté permet cependant d'avancer prudemment une datation protohistorique.



Fig. 31 : Structure 42.

24 Malrain, Matteredne, Méniel 2002, p. 49-52

II.1.5 Bâtiment et trous de poteaux

- Le bâtiment 1 (Fig. 32 et 33 p. 57-58)

L'appellation « bâtiment 1 » désigne une petite construction établie en haut de pente à moins d'une trentaine de mètres au sud-est de l'enclos en L. Un ensemble de huit trous de poteau dessine au sol le plan d'un petit bâtiment rectangulaire de 4,30 m par 3,90 m de côté, soit une surface de 16,77 m².

Les trous de poteaux attribués au bâtiment 1 se répartissent selon une symétrie axiale assez stricte. La position en face à face des trous poteaux 22 et 26 dans l'axe longitudinal du bâtiment permet d'avancer l'hypothèse d'une nef unique supportant une toiture à deux pans. L'accès pourrait se faire indifféremment par les espaces compris entre les TP 24 et 25, ou entre les TP 27 et 28.

Les trous de poteaux sont circulaires avec un diamètre compris entre 0,40 et 0,66 m. Les profondeurs conservées, comprises entre 0,26 et 0,40 m, sont très satisfaisantes. Deux types de profils se détachent : des creusements coniques montrant un avant-trou suivi de l'emplacement de la pièce de bois (TP 21, 22, 23, 24 et 28) et des creusements à fond plat et bords sub-verticaux (TP 25, 26 et 27). Les comblements sont constitués en partie supérieure de limon argileux brun-gris meuble et hétérogène contenant des inclusions de charbons et de terre rubéfiée. Les trous de poteaux 24 et 28 présentent en fond de remplissage des niveaux exclusivement charbonneux. Aucune couronne de calage n'a été décelée à la fouille.

Le trou de poteau 27 contenait un bord de vase de stockage daté de la transition de la transition La Tène C1/C2 à La Tène C2.

Le trou de poteau 27 quant à lui a livré un fragment de torche en alliage cuivreux (Il s'agit d'un modèle à jonc circulaire muni d'un système de fermeture à œillet) et 3 tessons laténiens.

- Les poteaux et groupes de poteaux isolés

De nombreux trous de poteau ont été découverts au cours de cette opération de diagnostic. Pour la plupart, l'attribution chronologique est obtenue indirectement par leur position spatiale à proximité d'autres structures mieux datées.

Le **trou de poteau 8** (Fig. 34 p. 60) est isolé dans la tranchée 4a à l'écart des enclos. Le diamètre est de 0,30 m pour seulement 0,10 m de profondeur. Le profil en cuvette régulière est comblé de limon argileux brun foncé hétérogène mêlé de terre rubéfiée. Aucun matériel n'a été découvert dans cette structure.

Le **trou de poteau 19** (Fig. 34 p. 60) se trouve à l'intérieur du double enclos emboîté. Le diamètre est de 0,74 m. Le remplissage d'une profondeur de 0,32 m est constitué de limon argileux brun-gris homogène.

Le **trou de poteau 29** (Fig. 34 p. 60) se trouve près de l'angle formé par les fossés 12 et 63. Le diamètre est de 0,44 m pour une profondeur de 0,28 m. Le comblement est de limon argileux brun-gris avec des inclusions de charbons.

Les **trous de poteau 31** (Fig. 34 p. 60) et **34** (Fig. 35 p. 61) se trouvent tout deux à proximité de la fosse 30. Leur diamètre est voisin de 0,50 m pour une profondeur de 0,30 m. le comblement est constitué de limon argileux brun-gris meuble et hétérogène avec quelques inclusions de charbons.

Tr 6A, Bâtiment 1

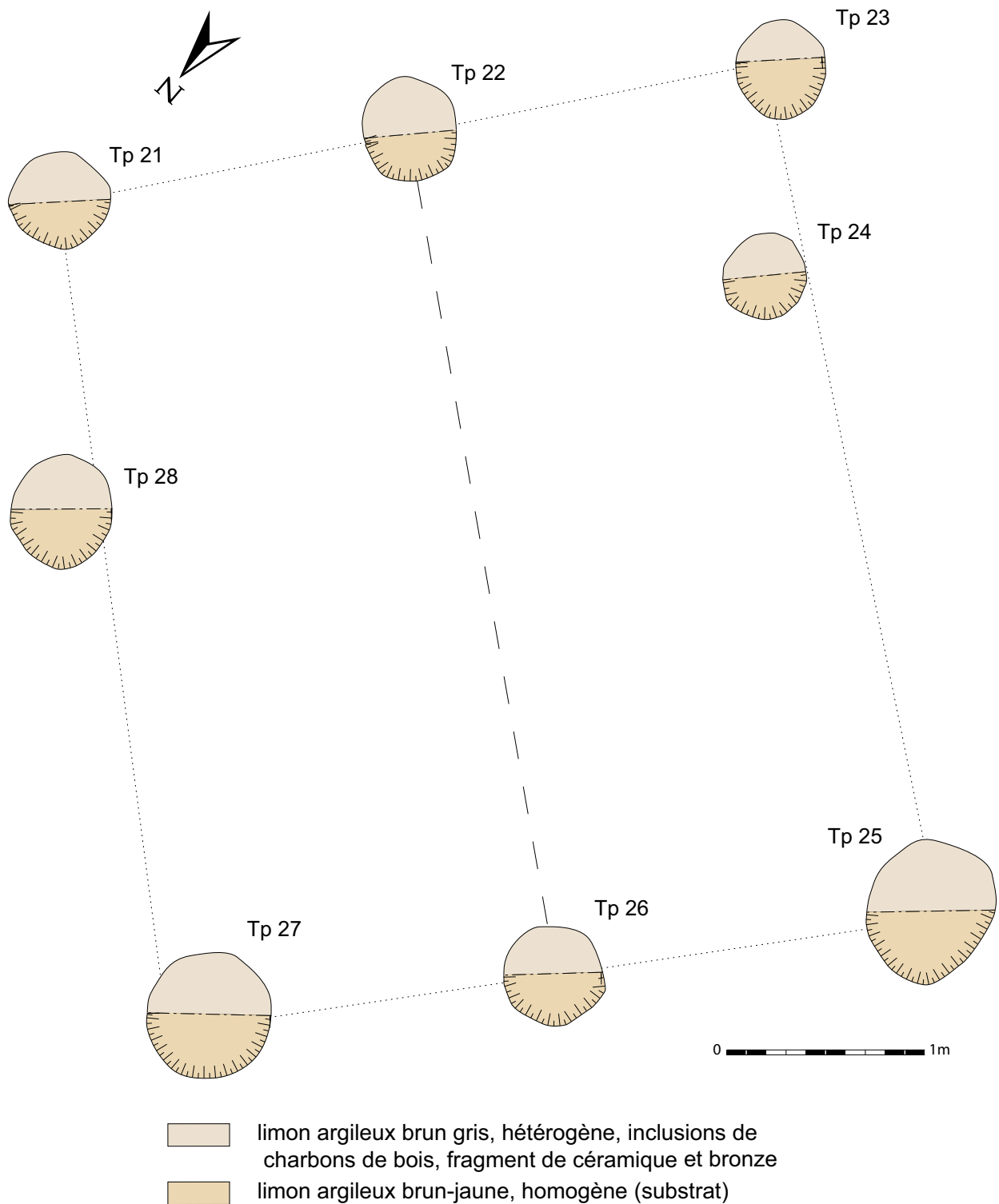
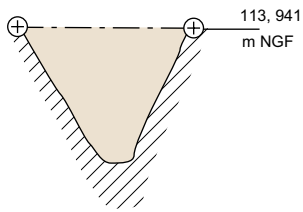


Fig. 32 : Bâtiment 1.

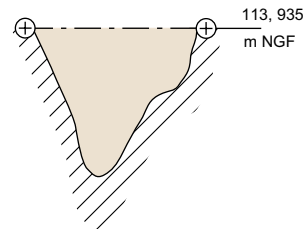
Le Mesnil-Aubry
« Le Bois Bouchard »
phase 2

Tr 6A, TP21



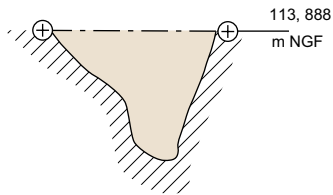
limon argileux brun gris, hétérogène, inclusions de charbons de bois et céramique

Tr 6A, TP22



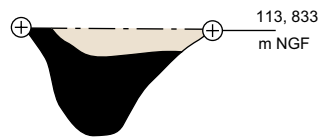
limon argileux brun gris, hétérogène, inclusions de charbons de bois

Tr 6A, TP23



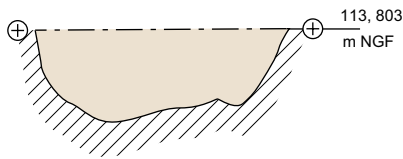
limon argileux brun gris, hétérogène, inclusions de charbons de bois, fragment de céramique

Tr 6A, TP24



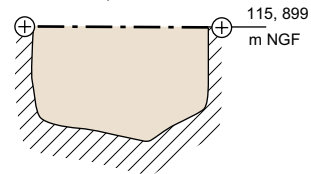
limon argileux brun gris, hétérogène, inclusions de charbons de bois, fragment de céramique
couche exclusivement charbonneuse

Tr 6A, TP25



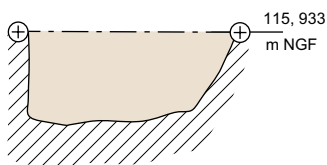
limon argileux brun gris, hétérogène, inclusions de charbons de bois

Tr 6A, TP26



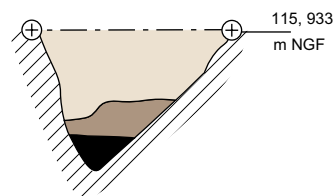
limon argileux brun gris, hétérogène, inclusions de charbons de bois et céramique

Tr 6A, TP27



limon argileux brun gris, hétérogène, nclusions de charbons de bois

Tr 6A, TP28



limon argileux brun gris, hétérogène, inclusions de charbons de bois et céramique
limon argileux brun foncé, homogène
couche exclusivement charbonneuse

0  1m

Fig. 33 : Trous de poteaux 21,22,23,24,25,26,27,28.

Les **trous de poteau 32, 33, 64, 65** (Fig. 35 p. 61) forment un ensemble. Leur diamètre est compris entre 0,22 et 0,74 m, leur profondeur variant entre 0,10 et 0,24 m. Les profils sont en cuvette régulière. Ils sont comblés par un limon argileux gris meuble et homogène contenant des charbons dans le cas du TP 33. La disposition de ces quatre creusements ne paraît pas assez régulière pour en déduire l'existence d'un bâtiment.

Les **trous de poteau 36 et 37** sont très proches l'un de l'autre en périphérie de la fosse 35. Leur diamètre est respectivement de 0,70 et 0,54 m pour une profondeur très modeste de 0,10 et 0,12 m. Le comblement est de limon argileux brun-gris mêlé de paillettes de charbons pour le TP 37. La morphologie de ces structures et leur fort arasement ne permettent pas de savoir s'il s'agit de fosses ou de trous de poteau. Il a été décidé de les placer dans cette seconde catégorie en comparaison avec les dimensions de la fosse 35.

Le trou de poteau 37 comprenait un seul tesson modelé daté de La Tène moyenne.

Le **trou de poteau 38** (Fig. 35 p. 61), dans la tranchée 5a, présente un diamètre de 0,40 m pour une profondeur de 0,08 m. Le comblement est de limon argileux brun-gris homogène.

Le **trou de poteau 45** (Fig. 35 p. 61) se situe dans la tranchée 6b. Le diamètre est de 0,54 m pour une profondeur de 0,28 m. On observe un comblement bipartite constitué de limon argileux brun gris surmontant une couche charbonneuse disposée le long de la paroi. Peut-être faut-il interpréter cette disposition comme un reste de poteau calciné implanté en bord de creusement ?

Les **trous de poteau 61 et 62** (Fig. 35 p. 61) se trouvent à moins de quatre mètres au nord-est du bâtiment 1. Leurs caractéristiques morphologiques et de comblement sont similaires. Le diamètre est respectivement de 0,50 et 0,40 m, pour une profondeur de 0,20 et 0,22 m. Le remplissage est de limon argileux brun-gris homogène parfois mêlé de paillettes de charbons.

Le **trou de poteau 66** (Fig. 36 p. 62) se place dans la tranchée 6a. Il présente un diamètre important de 0,84 m pour une profondeur conservée de 0,32 m. Le remplissage contenu dans un creusement en cuvette est composé de limon argileux brun-gris meuble et homogène. Le comblement comporte 4 céramiques différentes sous la forme de 11 tessons datés de La Tène (voire La Tène moyenne).

Le **trou de poteau 70** (Fig. 36 p. 62) est extrêmement arasé. Sa profondeur n'est que de 0,08 m. Le comblement principalement formé de limon argileux brun-gris contient des charbons et des poches d'argile verte. Deux tessons modelés protohistoriques étaient également présents.

Le **trou de poteau 72** (Fig. 36 p. 62) a un diamètre de 0,60 m pour une profondeur de 0,12 m. Le profil est en cuvette régulière. Le remplissage est constitué de limon argileux brun-gris meuble et homogène.

Les **trous de poteau 74 et 75** se trouvent en bordure extérieure de l'extrémité nord-est du fossé 12. Leur diamètre est respectivement de 0,42 et 0,68 m et leur profondeur de 0,21 et 0,38 m. Le comblement de limon argileux brun-gris parsemé de charbons, est identique dans les deux structures.

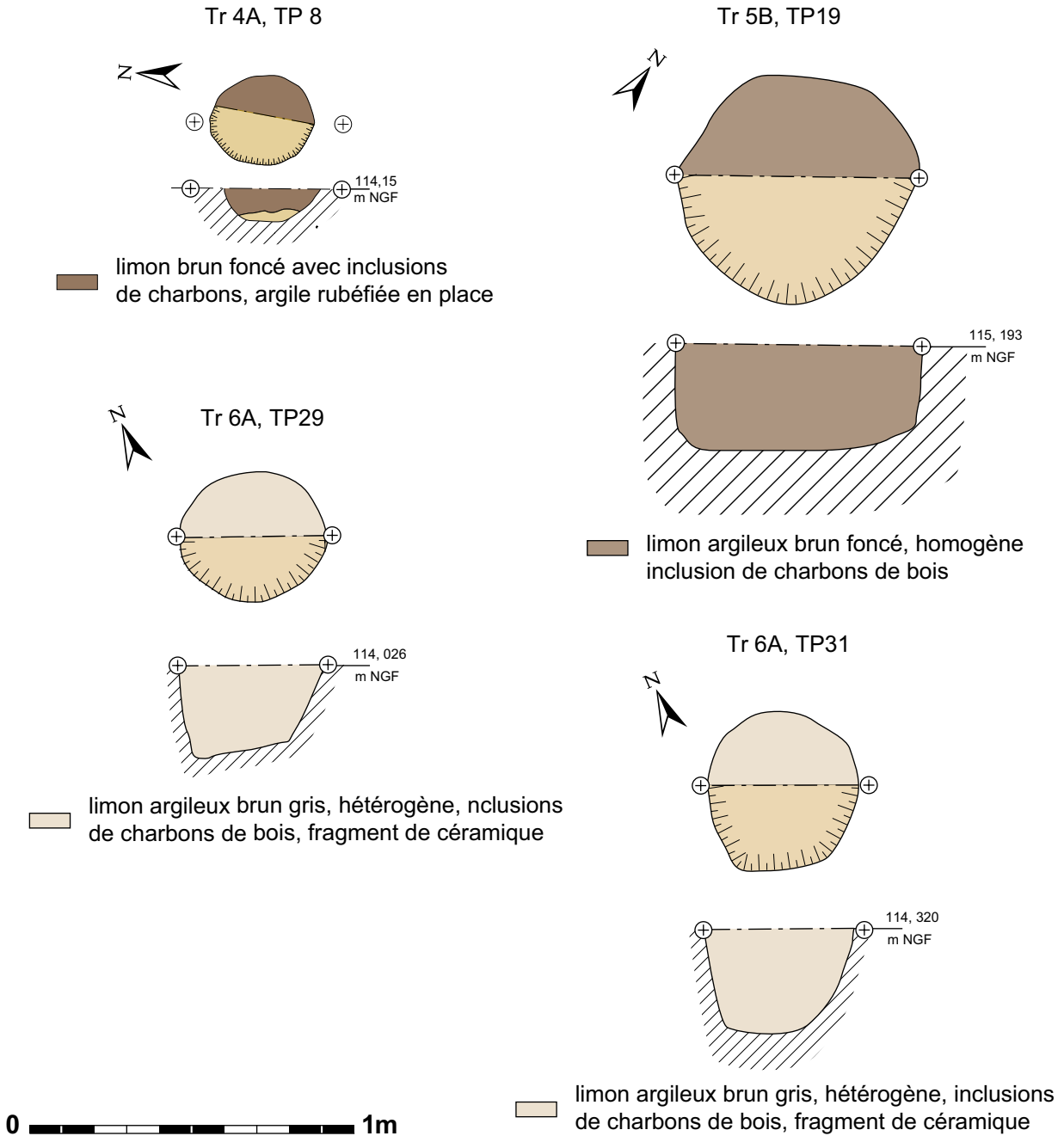


Fig. 34 : Trous de poteaux 8, 19, 29, 31.

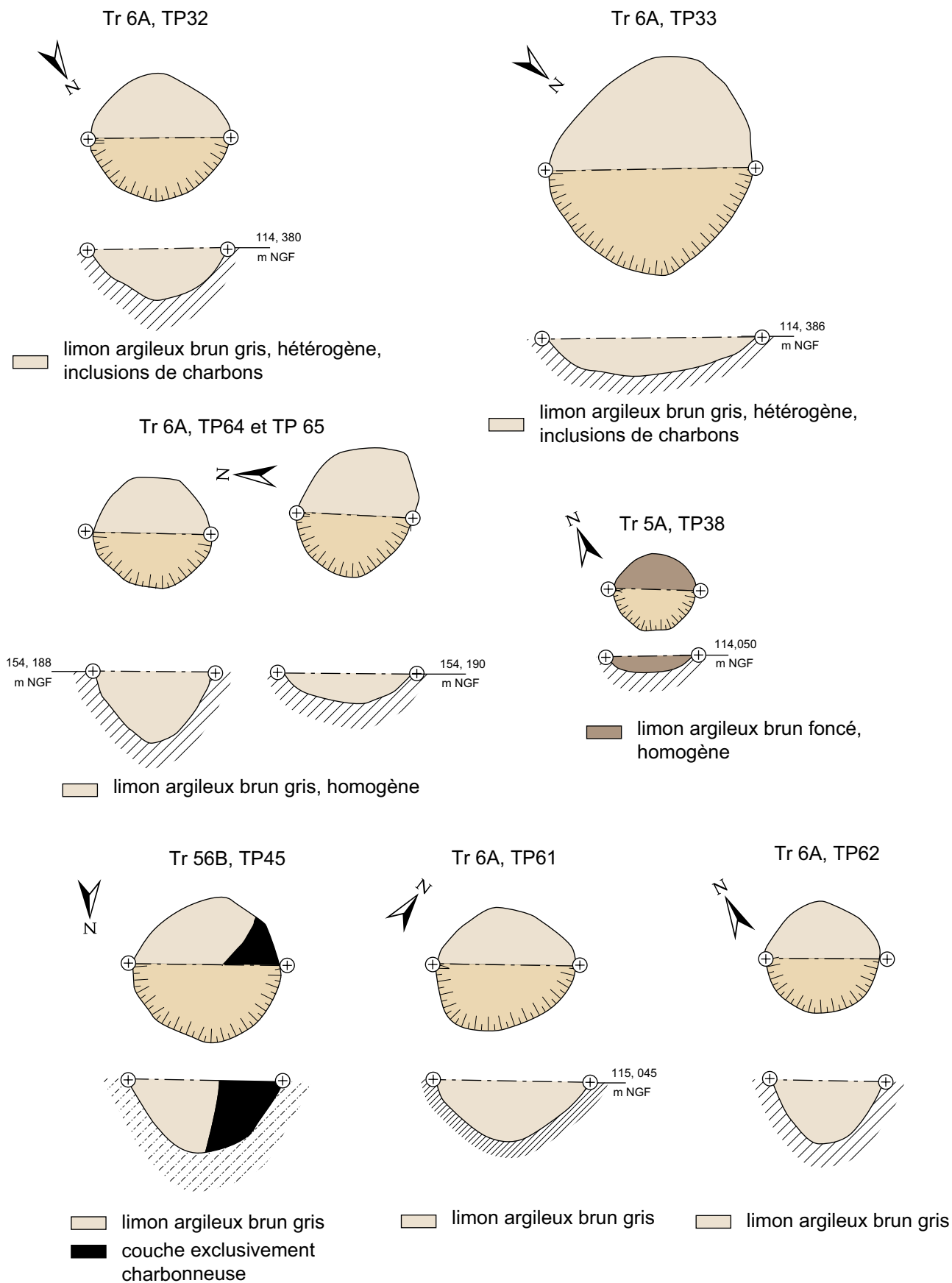


Fig. 35 : Trous de poteaux 32, 33, 64, 65, 38, 45, 61, 62.

Le Mesnil-Aubry
« Le Bois Bouchard »
phase 2

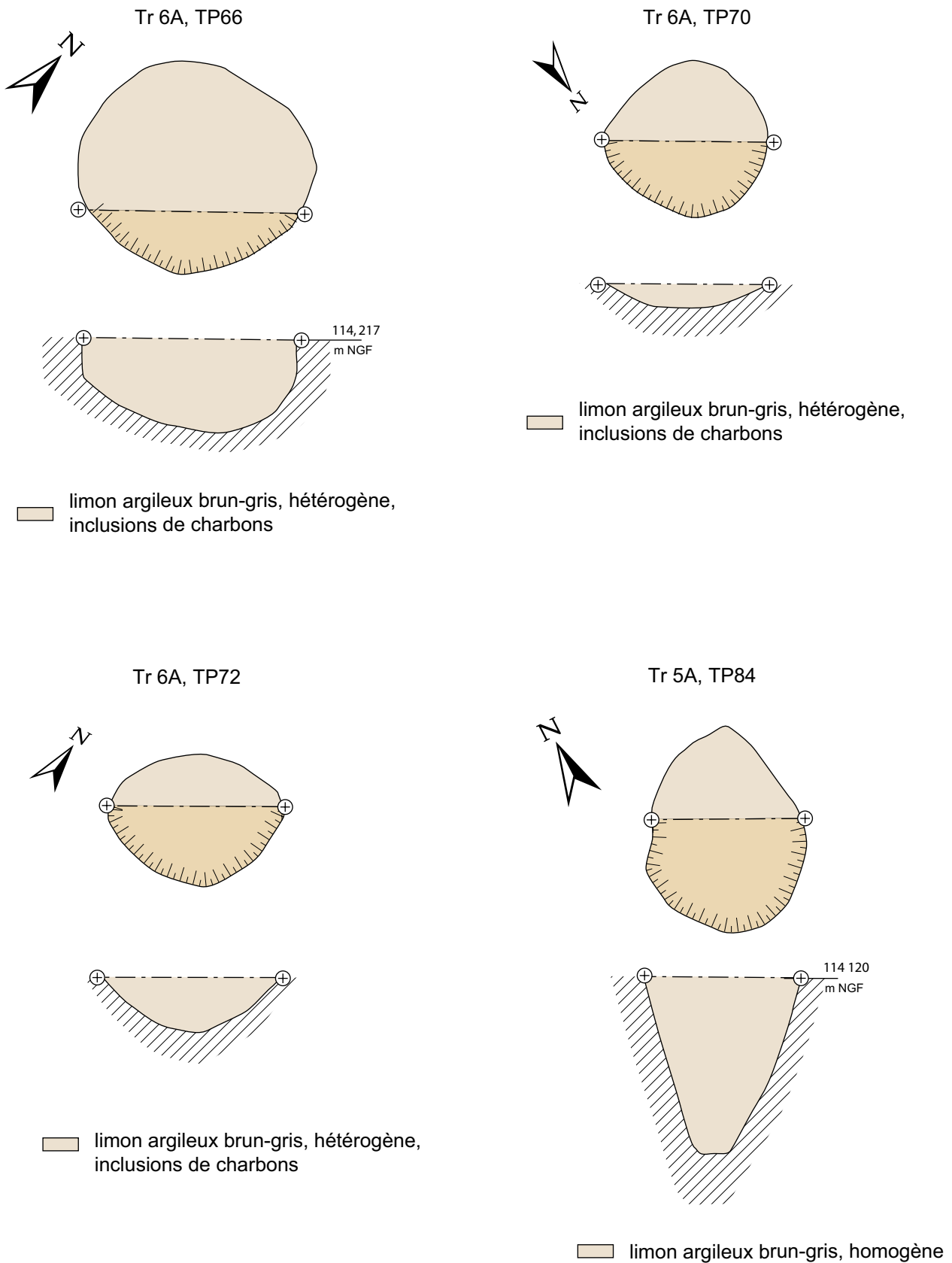


Fig. 36 : Trous de poteaux 66, 70, 72, 84.

Le **trou de poteau 84** (Fig. 36 p. 62) se positionne dans la tranchée 5abis. Le diamètre est de 0,35 m et la profondeur de 0,31 m. Le creusement se présente comme un cône aux parois abruptes. Le comblement est un limon argileux brun-homogène.

II.1.6 Bilan de l'occupation de l'Âge du fer

La deuxième phase d'intervention réalisée au lieu-dit « le Bois Bouchard » a permis de découvrir un réseau fossoyé constitué de deux ensembles. D'une part, un double enclos quadrangulaire emboîté, et d'autre part, un enclos en L.

Un ensemble de fosses a été documenté. Pour la majeure partie d'entre elles, aucune fonction particulière ne peut être avancée. Cependant les fosses 13 et 40 ont livrés des dépôts de céramiques complètes et les tranchées 4a et 6b ont révélé des ensembles de céramique qui correspondent probablement à des dépôts. Il a été également identifié un silo et une probable marnière.

De nombreux trous de poteaux ont été reconnus et fouillés. Seule une série de 8 creusements située hors des enclos s'organise assez pour déduire un plan de bâtiment.

L'interprétation de cet ensemble reste délicate. Quelques hypothèses peuvent être émises à partir des (trop rares) éléments collectés.

Par sa morphologie et ses dimensions, le système fossoyé se rapproche de celui d'une ferme indigène de La Tène. Il diverge cependant nettement des enclos de La Tène D1 découverts lors de la première phase de diagnostic²⁵. Le double réseau d'enceinte trouve des parallèles sur les sites du « Culot » à Missy-sur-Aisne (02)²⁶ ou à « La frénésie » à Conchil-le-Temple (62),²⁷ tout deux datés du Ier s. av. J-C. Cette thèse est soutenue par la présence d'un silo, et la disproportion des deux enclos qui pourrait correspondre classiquement à un petit enclos d'habitation accolé à un grand enclos agropastoral.

Cependant, un des points atypiques des résultats est l'absence relative de restes osseux. Il est difficile d'attribuer cette lacune à l'acidité des sols ou aux conditions d'enfouissement, si on considère que les rares restes retrouvés ne sont pas particulièrement altérés. De plus, l'hypothèse d'une mauvaise conservation explique mal l'absence des résidus les plus résistants tels que les dents. Il est plus probable que les dépôts aient été initialement faibles mais dans ce cas, un faible volume des dépotoirs alimentaires serait peu en accord avec une vocation d'habitat et/ou de ferme. Tout comme la présence de l'unique silo mis au jour, en comparaison notamment avec les 6 structures de stockages repérées pour la ferme explorée lors de la première phase de diagnostic²⁸, avec le même protocole.

Une autre vocation du site semble se dégager à la lecture du mobilier. La présence de dépôts de céramiques entières dans des fosses semble relever d'un geste volontaire. De plus, la présence de deux exemplaires de broches à cuire et d'un fragment de torche sont des éléments qui détonnent avec les vestiges couramment découverts dans les habitats. Une utilisation rituelle au sens large peut-être prudemment avancée.

25 Lefevre 2008

26 Pion, Plateaux 1986

27 Piningre 1979

28 Lefevre 2008

II.3 L'antiquité

Un ensemble de structures antiques a été mis au jour au nord-est de l'emprise de diagnostic, en bordure de l'« avenue de Beaumont ».

II.3.1 Le bâtiment 2 (Fig. 37 et 38 p. 64-65)

Une large fenêtre de décapage a été effectuée au centre de la tranchée 0a afin de documenter les fondations d'un petit bâtiment quadrangulaire. Il n'a malheureusement pas été possible de poursuivre le décapage au nord en raison de la réalisation par la carrière REP d'une clôture et d'un fossé drainant. Ce bâtiment est constitué de trois solins nommés 78, 79 et 80. La surface interne est supérieure à 84 m².

Les trois solins sont d'une largeur constante comprise entre 0,80 et 1 m. Le mur 79 s'interrompt avant sa jonction avec le mur 80 afin de ménager une entrée orientée vers le sud-ouest. Cette entrée était certainement à l'origine très inférieure à 4 m, l'ouverture représentée sur les relevés étant le résultat d'une érosion poussée de l'extrémité du mur 79. En effet, l'état de conservation des structures est extrêmement médiocre. Les solins ne se distinguent au sol que par un épandage de limon brun parsemé d'éclats calcaires. Pour cette raison, il n'a pas été réalisé de coupe.

Au centre du bâtiment 2 se trouve une rigole reconnue sur 6 m de long. La largeur est de 0,36 m au maximum pour une profondeur comprise entre 0,05 et 0,10 m. Le profil en U ou en V est comblé de limon argileux brun-gris avec des inclusions éparses de charbons. Cette structure a livré des fragments de terre cuite architecturale et de céramique antique datés du de la fin du Ier s. ou du début du IIe s²⁹. La datation de l'ensemble du bâtiment 2 découle de ces découvertes ainsi que de quelques éléments céramiques collectés hors contexte au cours du décapage.



Fig. 37 : Bâtiment 2, Tranchée 0a.

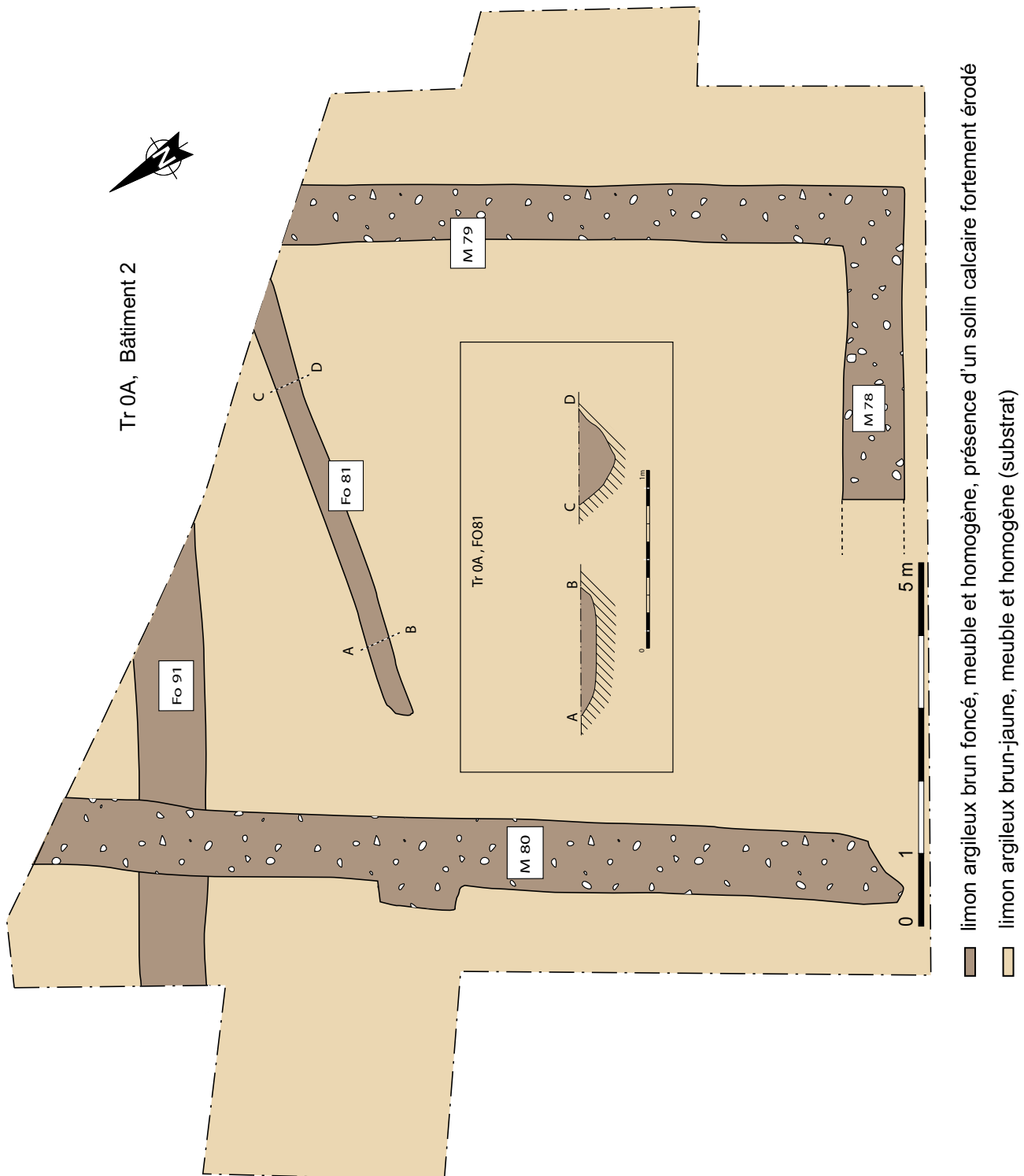


Fig. 38 : Plan des structures antiques, Tranchée 0a.

II.3.2 Bilan de l'occupation antique

La période gallo-romaine est peu représentée dans le cadre de ce diagnostic. Seul un bâtiment très érodé a été découvert. Il est difficile de proposer une interprétation fonctionnelle à cette construction. On peut seulement supposer que son implantation a un rapport avec le passage de l'« avenue de Beaumont ».

Le peu de structures et de matériel antique découvert lors de ce diagnostic ne manque pas de surprendre si l'on considère la présence du site antique des « Thuileaux » à quelques centaines de mètres à l'est. La troisième phase de diagnostic prévue au « Bois Bouchard » devrait permettre de couper la voie antique et de mieux appréhender d'éventuels vestiges gallo-romains et leur relation chronologique et spatiale avec les implantations protohistoriques du secteur.

II.4 Le Moyen-Âge

Une seule structure médiévale a été mise au jour dans une position excentrée à l'extrême ouest de l'emprise du diagnostic.

II.4.1 Un silo

Le **silo 58** (Fig. 39 p. 67) présentait en surface un diamètre de 1,70 m. Le profil en trapèze à base plate repose sur les premiers niveaux de calcaire détritique. La profondeur maximale conservée est de 0,48 m pour un volume légèrement supérieur à 0,6 m³.

Le remplissage est stratifié. Il est principalement composé de limon argileux gris-orangé avec des inclusions de poches charbonneuses et de terre rubéfiée. Le mobilier collecté dans cette structure est formé d'un petit ensemble d'esquilles d'os animales et d'un lot de 112 restes céramiques daté de la fin du XI^e s. ou du début du XII^e s.

Par sa composition et son rejet dans un silo, ce corpus céramique est à mettre en parallèle avec celui de l'église de Marly-la-Ville (95) étudié par A. Lefèvre³⁰.

Si ce silo arasé apparaît isolé dans le cadre de cette phase de diagnostic, il faut probablement le rapprocher des fosses 8 et 9 découvertes à l'occasion de la première tranche d'investigation en 2007³¹. Il s'agit de deux fosses de charbonnage datées par radiocarbone entre 990 et 1160 ap. J-C. Il est donc possible que ce silo indique la présence d'une petite unité d'habitation saisonnière et/ou itinérante en lien avec des activités sylvicoles.

II.5 L'époque moderne et contemporaine

II.5.1 Un ensemble de marnières ?

Les **fosses 3, 39, 51 et 52** présentent les mêmes caractéristiques morphologiques. Il s'agit de vastes creusements subcirculaires d'un diamètre en surface compris entre 3,20 et 5,60 m. Le profil des creusements est invariablement en entonnoir, trop profond pour être sondé entièrement dans le cadre d'un diagnostic. Le remplissage est généralement constitué d'un limon proche du substrat et associé à des éclats et des blocs calcaires.

Ce type de structure est assez courant en Pays de France. Il est rare de pouvoir les dater par le matériel retrouvé. L'interprétation la plus probable est celle de marnières. C'est-à-dire

30 Cissé, Abadie, Foucray, Lefèvre 2007

31 Lefèvre 2008

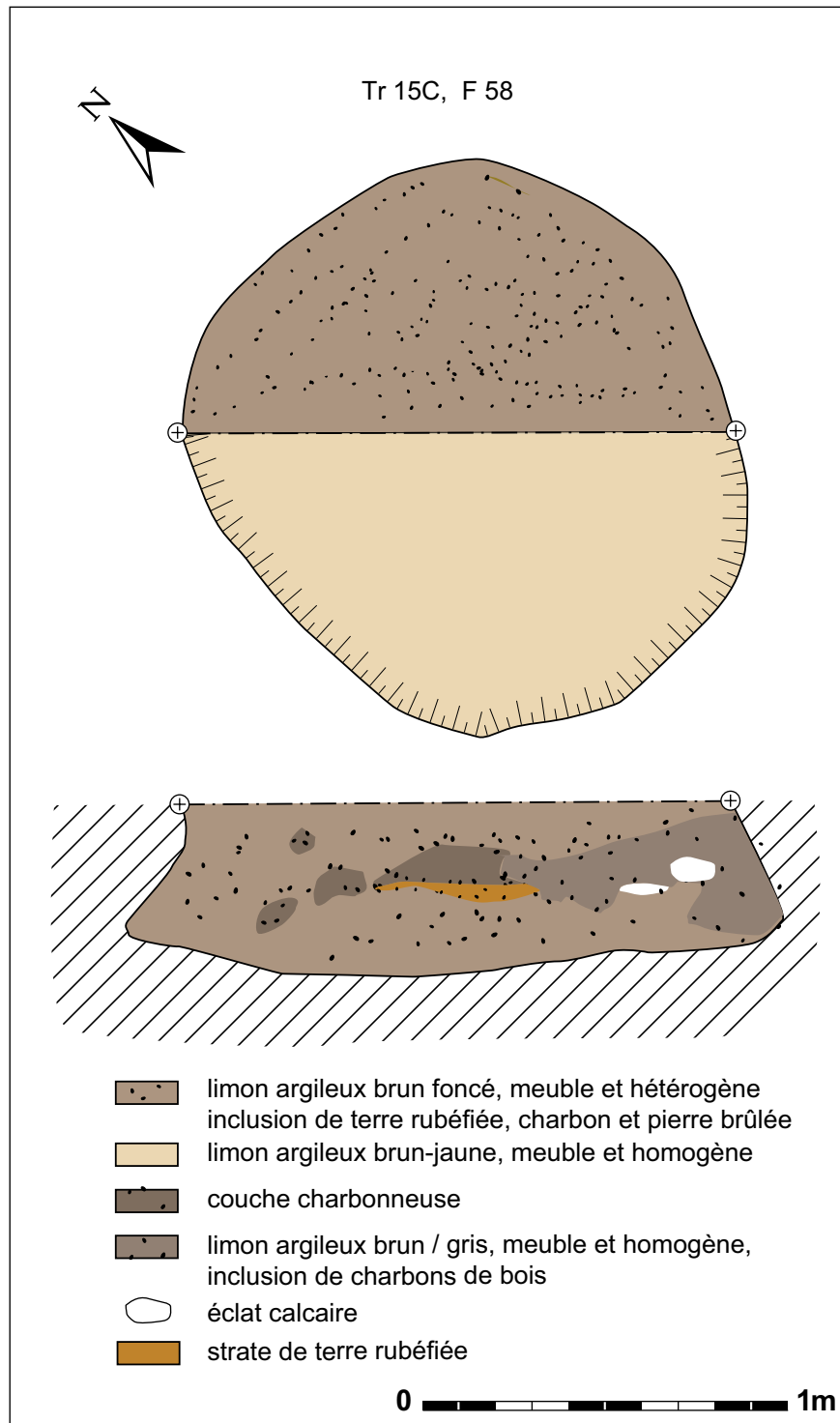


Fig. 39 : Silo 58, Tranchee 15c.

des carrières d'extraction de calcaire destiné à l'amendement des terres afin de les enrichir en ions calcium et de neutraliser l'acidité des sols. Si la bonification des champs par les marnes calcaires est documentée dès le I^{er} s.³², le creusement de la plupart des marnières du nord de la France se concentre entre le XVIII^e et la fin du XIX^e s.

II.5.2 Un drain

Les **structures 55 et 59** ont été découvertes dans les tranchées 13a et 0a. Il s'agit d'un même drain moderne ou contemporain, d'une longueur reconnue de 51 m. Le creusement large de 0,60 m présente un profil en V. Le comblement est constitué de blocs calcaires parfois associés à des fragments de tuiles et des scories. Bien que mise au jour seulement au sud de l'emprise, la trace de ce drain est clairement visible sur plusieurs campagnes de survols aériens. Il traverse l'ensemble du terrain selon un axe sud-est/nord-ouest.

II.6 Les structures de datation indéterminée

D'une manière générale, les structures découvertes au « Bois Bouchard » sont assez mal conservées en raison d'une forte érosion liée à la situation topographique et sans doute aussi aux travaux agricoles (labourage, sous-solage...). Ces phénomènes ont fait disparaître l'ensemble des couches d'occupation et les structures elles-mêmes apparaissent directement sous la semelle de labour. En raison de ces conditions de sédimentation et de conservation, l'attribution chronologique de certaines structures isolées est impossible en l'absence de mobilier.

II.6.1 Les fossés

Le **fossé 2** dans la tranchée 1a a une orientation nord-ouest/sud-est et un profil en cuvette écrasée. Le comblement large de 0,40 et profond de 0,12 m est constitué de limon argileux brun-gris homogène.

Le **fossé 47** (Fig. 40 p. 68) se situe à l'extrémité nord-ouest de l'emprise. La largeur est de 1,28 m pour une profondeur de 0,20 m. Le comblement est constitué de limon argileux brun-foncé homogène. L'orientation nord-sud de ce fossé en limite de parcelle pourrait indiquer une fonction de délimitation agricole, d'époque inconnue.

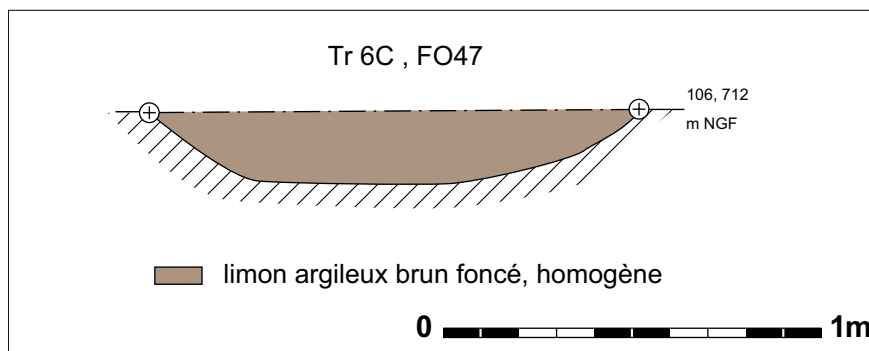


Fig. 40 : Fossé 47, Tranchée 6c.

³² Pline l' Ancien, Histoire Naturelle, XVII, 47 ; Varron, *De re rustica*, I, 7, 8

Le **fossé 92** n'a été reconnu que dans la tranchée 1b avec une orientation sud-ouest/nord-est. Large de 0,80 m et profond de 0,20 m, cette structure n'a livrée aucun matériel.

II.6.2 Les fosses

La **fosse 53** (Fig. 41 p. 70) se place dans la tranchée 10a. Le contour est ovale et le profil en cuvette. Le remplissage uniforme est constitué par un limon brun-gris homogène.

La **fosse 54** est située dans la tranchée 11b. Il s'agit d'une fosse au contour sub-circulaire d'un diamètre de 2,80 m. Le comblement est de limon argileux brun foncé homogène. Le profil est atypique, avec un fond plat associé à un creusement périphérique. Cette disposition est difficile à expliquer, et nous avançons l'hypothèse d'un abri ou d'un espace de travail rustique à la couverture maintenue par un poteau ou une cloison.

La **fosse 56** dans la tranchée 13b mesure 2,06 m de diamètre pour une profondeur de 0,80 m. Le profil en cuvette régulière est rempli de limon argileux brun clair mêlé de charbons épars.

La **fosse 57** (Fig. 41 p. 70) se trouve dans la tranchée 14b. De forme circulaire, cette structure a un diamètre de 1,20 m pour une profondeur de 0,36 m. Le comblement est constitué de limon brun-gris contenant des poches de sable oxydé. On note au milieu du remplissage un niveau d'interface charbonneux.

II.6.3 Un trou de poteau

Le **trou de poteau 46** est isolé dans la tranchée 7a. Le diamètre est de 0,34 m pour une profondeur de 0,12 m. Le profil en cuvette régulière est rempli de limon argileux brun-orangé meuble et homogène.

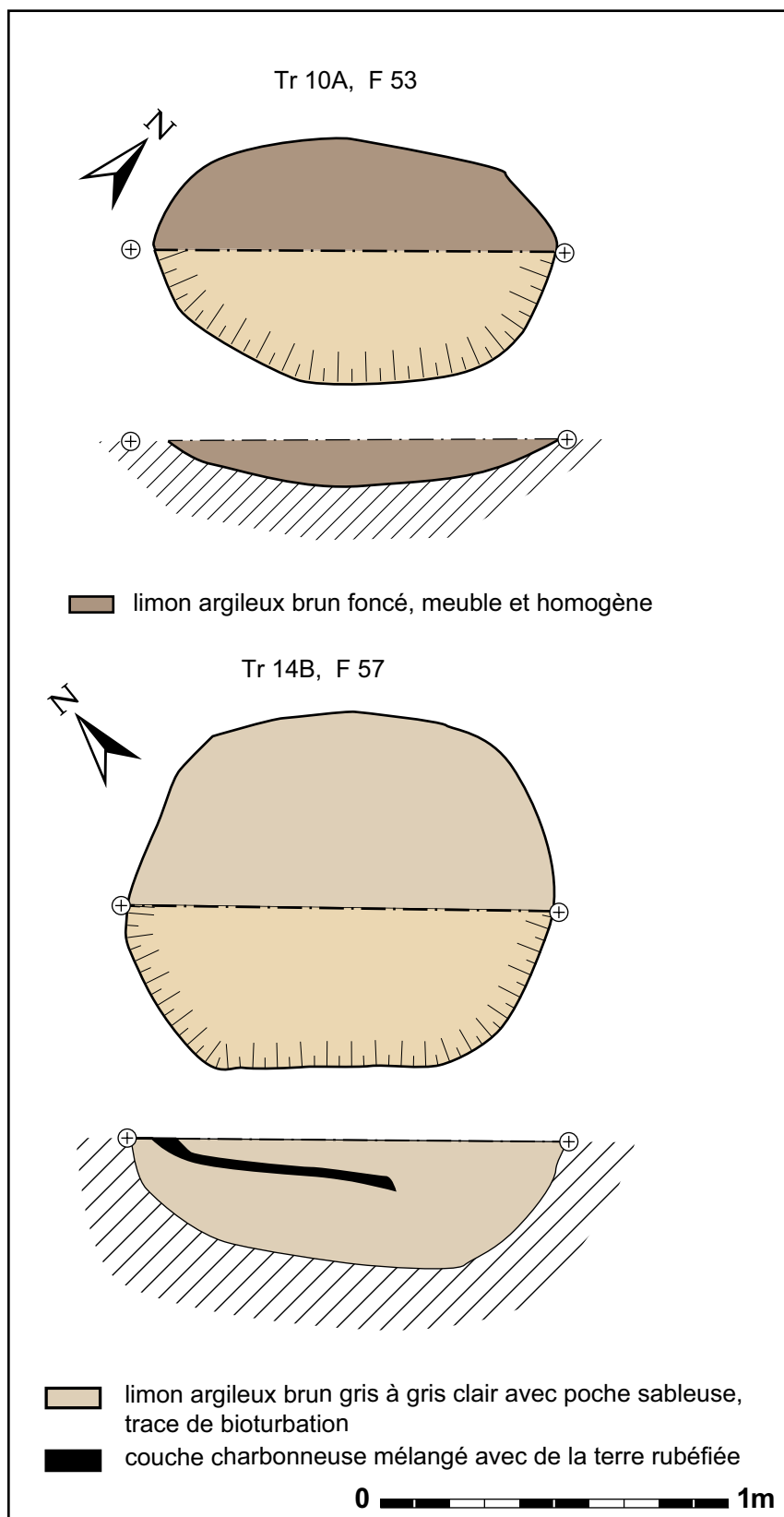


Fig. 41 : Fosses 53 et 57.

III Synthèse et conclusions

Cette seconde phase de diagnostic réalisée au lieu-dit « le Bois Bouchard » a permis de révéler un nombre important de vestiges archéologiques depuis La Tène jusqu'aux époques modernes et contemporaines.

Les vestiges les plus significatifs correspondent à un établissement de La Tène moyenne. Cette occupation paraît élaborée puisque un double enclos emboîté et un enclos en L se distinguent. Le premier dessine un espace quadrangulaire de 55 m sur 90 m pour une surface interne d'au moins 5800 m² ; Le second d'au moins 40 m de côté délimite une surface supérieure à 2300 m². Ces deux réseaux pourraient se raccorder par un angle. Les accès quant à eux demeurent hypothétiques.

Une concentration de trous de poteaux située à l'extérieur des deux enclos est interprétée comme un bâtiment. On dénombre également de nombreuses fosses et trous de poteaux isolés ainsi qu'un silo et une possible marnière.

Les éléments de datation collectés, principalement céramiques, traduisent une fondation au plus tôt à la Tène B et une occupation prenant fin au plus tard à La Tène finale. L'essentiel du mobilier se concentre néanmoins clairement à La Tène moyenne.

Il n'est pas possible dans l'état actuel des connaissances de définir avec précision la fonction de cet ensemble. L'hypothèse d'un habitat demeure la plus séduisante malgré la faiblesse des vestiges détritiques dans les remplissages. Une autre vocation (non exclusive) du lieu pourrait être en lien avec des activités rituelles révélées par des dépôts céramiques structurés hors des enclos. Malheureusement cette interprétation ne peut être confirmée en l'absence d'une fouille extensive qui permettrait de compléter le corpus, et de faire une analyse spatiale des activités.

L'opération de diagnostic a également permis de localiser les vestiges très érodés d'un bâtiment gallo-romain précoce dont la fonction n'a pu être précisée.

La période médiévale est représentée par une unique structure donc le comblement recelait un important lot céramique daté de la fin du XI^e s. ou du début du XII^e s. ap. J-C.

Enfin, l'occupation moderne et contemporaine du secteur est illustrée par un ensemble de marnières et un drain reflétant la vocation agricole de ce terrain jusqu'à nos jours.

Le principal acquis de ce diagnostic consiste dans la mise au jour d'un site inédit de La Tène moyenne. L'état de conservation général des structures et du mobilier est très satisfaisant ce qui laisse entrevoir la possibilité d'une étude approfondie et fructueuse. Il est à noter que les strates n'ont pas été perturbées par des aménagements postérieurs et que l'occupation de faible durée permet d'envisager un site aisément compréhensible. Cette perspective est d'autant plus stimulante que cette découverte prend place dans un secteur à l'occupation protohistorique très riche. Plusieurs zones d'ombre restent à éclaircir dont le plan exact de cet établissement et surtout sa fonction.

Liste des figures

<i>Fig. 1: Cartes de l'Île-de-France, du Val d'Oise et du secteur diagnostiqué.</i>	<i>p. 15</i>
<i>Fig. 2: Carte géologique du secteur diagnostiqué.</i>	<i>p. 16</i>
<i>Fig. 3: Extrait du plan d'intendance (fin XVIIIe s.).</i>	<i>p. 17</i>
<i>Fig. 4: Extrait du cadastre napoléonien de 1812.</i>	<i>p. 18</i>
<i>Fig. 5: Localisation du diagnostic sur l'orthophotographie de 2003.</i>	<i>p. 19</i>
<i>Fig. 6: Carte archéologique.</i>	<i>p. 20</i>
<i>Fig. 7: Frise chronologique des opérations.</i>	<i>p. 21</i>
<i>Fig. 8: Plan de situation des deux opérations de diagnostic sur le cadastre actuel</i>	<i>p. 22</i>
<i>Fig. 9: Plan topographique de l'opération.</i>	<i>p. 23</i>
<i>Fig. 10 : Plan de détail de la concentration des structures archéologiques</i>	<i>p. 24</i>
<i>Fig. 11 : Vue panoramique des tranchées de diagnostic.</i>	<i>p. 25</i>
<i>Fig. 12 : Plan simplifié de l'occupation protohistorique.</i>	<i>p. 32</i>
<i>Fig. 13 : Fossé 85, sondages 5,7 et 9.</i>	<i>p. 33</i>
<i>Fig. 14 : Fossé 16-14-11, Tranchées 3b et 5b.</i>	<i>p. 34</i>
<i>Fig. 15 : Fossés 86 et 41-17-10.</i>	<i>p. 35</i>
<i>Fig. 16 : Fossé 12, Sondages 3 et 4.</i>	<i>p. 37</i>
<i>Fig. 17 : Fossé 68, Tranchée 6a.</i>	<i>p. 38</i>
<i>Fig. 18 : Fossé 63, Sondages 1 et 2.</i>	<i>p. 39</i>
<i>Fig. 19 : Fossé 83, Tranchée 5a.</i>	<i>p. 40</i>
<i>Fig. 20 : Fosse 30, Tranchée 6a.</i>	<i>p. 42</i>
<i>Fig. 21 : Fosses 35, 67 71 et 73.</i>	<i>p. 43</i>
<i>Fig. 22 : Fosse 87, Tranchée 5a.</i>	<i>p. 45</i>
<i>Fig. 23 : Fosses 88 et 89.</i>	<i>p. 46</i>
<i>Fig. 24 : Fosses 9 et 18.</i>	<i>p. 47</i>
<i>Fig. 25 : Fosse 20, Tranchée 5b.</i>	<i>p. 48</i>
<i>Fig. 26 : Fosses 43 et 44.</i>	<i>p. 49</i>
<i>Fig. 27 : Dépôt céramique (Fosse 40).</i>	<i>p. 50</i>
<i>Fig. 28 : Fosses 5, 49 et 50.</i>	<i>p. 51</i>
<i>Fig. 29 : Fosses 13 et 40.</i>	<i>p. 52</i>
<i>Fig. 30 : Silo 7, Tranchée 2c.</i>	<i>p. 54</i>
<i>Fig. 31 : Structure 42.</i>	<i>p. 55</i>
<i>Fig. 32 : Bâtiment 1.</i>	<i>p. 57</i>
<i>Fig. 33 : Trous de poteaux 21,22,23,24,25,26,27,28.</i>	<i>p. 58</i>
<i>Fig. 34 : Trous de poteaux 8, 19, 29, 31.</i>	<i>p. 60</i>
<i>Fig. 35 : Trous de poteaux 32, 33, 64, 65, 38, 45, 61, 62.</i>	<i>p. 61</i>
<i>Fig. 36 : Trous de poteaux 66, 70, 72, 84.</i>	<i>p. 62</i>
<i>Fig. 37 : Bâtiment 2, Tranchée 0a.</i>	<i>p. 64</i>
<i>Fig. 38 : Plan des structures antiques, Tranchée 0a.</i>	<i>p. 65</i>
<i>Fig. 39 : Silo 58, Tranchée 15c.</i>	<i>p. 67</i>
<i>Fig. 40 : Fossé 47, Tranchée 6c.</i>	<i>p. 68</i>
<i>Fig. 41 : Fosses 53 et 57.</i>	<i>p. 70</i>

Bibliographie :

Anderson, Castella 2007 : ANDERSON (T. J.), CASTELLA (D.) – *Une ferme gauloise à Courgevaux (Fribourg, Suisse)*. Fribourg : Academic Press Fribourg, 2007

Bataille 2008 : BATAILLE (G.) – *Les Celtes : des mobiliers aux cultes*. Dijon : Ed. de l'Université de Dijon, 2008

Benhaddou 2006 : BENHADDOU (S.) – *La céramique du Bas-Empire de l'établissement du Bois Bouchard au Plessis-Gassot (Val d'Oise)*. In VAN OSSEL (P.) dir. – *Les céramiques de l'Antiquité tardive en Île-de-France et dans le Bassin parisien. Diœcesis Galliarum*. Document de travail n° 7, Vol. 1 Ensembles régionaux, Nanterre : ACR, 2006, p. 209-217

Bertouille 1971 : BERTOUILLE (M.) (dir.) - *Fouille de sauvetage au Plessis-Gassot « Les Thuilleaux*, S.l. : JPGF sections de Sarcelles et Villiers-le-Bel, 1971

Buchsenschutz 1984 : BUCHSENSCHUTZ (O.) - *Structures d'habitats et fortifications de l'âge du Fer en France septentrionale*. Paris : Soc. Préhist. Fr., mémoire n° 18, 1984

Cammass, Marti, Verdin 2005 : CAMMAS (C.), MARTI (F.), VERDIN (P.) – *Aménagement et fonctionnement de structures de stockage de la fin de l'âge du fer dans le bassin parisien : approche pluridisciplinaire sur le site du Plessis-Gassot Le Bois-Bouchard (Val d'Oise)*. In BUCHSENSCHUTZ (O.), BULARD (A.), LEJARS (TH.) (ed.) – *L'âge du Fer en Île-de-France*. Actes du XXVI^e colloque de l'AFEAF, 26^e suppl. à la RACF, Tours : ed. FERACF, 2005, p. 33-54

Cassadei, 1997 : CASSADEI (D.) – *Louvres (Val d'Oise). Le Vieux Moulin : DFS de fouille archéologique préventive, 17 février – 15 mars 1997*. Saint-Denis : SRAIF, AFAN, 1997

Cissé, Abadie, Foucray, Lefèvre 2007 : CISSE (L.), ABADIE (I.), FOUCRAY (B.), LEFEVRE (A.) - *Fouille de la travée sous clocher de l'église Saint-Etienne de Marly-la-Ville (Val-d'Oise). Entre habitat et contexte funéraire : un dépôt céramique et monétaire de la fin du XI^e-début du XII^e siècle*. Bulletin archéologique du Vexin français et du Val-d'Oise, n°39 , 2007, p. 37–55

Cortes 2002 : CORTES (J.-L.) - *Le Plessis-Gassot, Carrière R.E.P. (Val-d'Oise), Les Rouilleaux, secteur ZB - Parcelle 17 : DFS d'évaluation archéologique, 2 janvier - 4 mars 2002*. Saint-Denis : SRAIF, INRAP, 2002

Cortes 2004 : CORTES (J.-L.) - *Le Plessis-Gassot, Carrière R.E.P. (Val-d'Oise), Les Rouilleaux, secteur ZB - Parcelle 17. Rapport de fouille archéologique, 10 mars - 28 mai 2003*. Saint-Denis : SRAIF, INRAP, 2004

Dufour, Prost 1998 : DUFOUR (J.-Y.), PROST (D.) – *Un enclos à bétail de La Tène à Persan (Val d'Oise)*. *BAVF*, n° 30, année 1997, 1998, p. 11-28

Flecher, Leredde 1972 : FLECHER (J-F), LEREDDE (H.) - *Le site gallo-romain des Thuilleaux commune de Plessis-Gassot (Val d'Oise)*. *BAVF*, n°6, année 1970, 1972, p. 111-120

Fleury 1977 : FLEURY (M.). – *Informations archéologiques. Circonscription de l'Île-de-France. Le Plessis-Gassot*. Gallia, t. 35, fasc. 2, 1977, Paris : CNRS, 1977, p.329-331

Flohic 1999 : FLOHIC (J-L) (dir.) - *Le patrimoine des communes du Val d'Oise*, Charenton-le-Pont : ed. Flohic, 1999

Gentili 1997 : GENTILI (F.) (dir.) - *Le Mesnil-Aubry, «La Croix Verte», «La Chapelle», 95-395-006 AH (Val-d'Oise) : Habitat rural du haut Moyen Âge (IXe-XIe siècles) : DFS de sauvetage urgent, du 12 février au 15 mars 1996 et du 1er juin au 30 juin 1996*. Saint-Denis : SRAIF, AFAN, 1997

Gentry 1976 : GENTRY (A.) – *Roman military stone-built granaries in Britain*. British Archaeological Reports 39, Oxford : BAR, 1976

Ginoux 1998 : GINOUX (N.) - *Le Plessis-Gassot, Le Mesnil-Aubry, carrières de sablon REP (Val-d'Oise), 95-492-005 : DFS de fouille d'évaluation archéologique (30 mars - 14 juillet 1998)*. Saint-Denis : SRAIF, AFAN, 1998

Ginoux 1999 : GINOUX (N.) dir. - *Le Plessis-Gassot, Le Mesnil-Aubry (Val-d'Oise), Secteur Nord de la carrière REP (95-492-005) : Opération de fouille préventive sur la nécropole laténienne, évaluation de l'habitat protohistorique, du 17/08/98 au 25/03/99 : Document final de synthèse*. Saint-Denis : SRAIF, AFAN, 1999

Ginoux 2003a : GINOUX (N.) – *L'excellence guerrière et l'ornementation des armes au IVe et IIIe S AV. J.-C., découvertes récentes*. In *Etudes celtiques XXXV*, 2003, pp 33-67

Ginoux 2003b : GINOUX (N.) - *Celti, il punto sul problema guerrieri d'élite e tombe a carro*. *Archeo* t. XIX, n°5 (219), mai 2003, p. 92-101

Ginoux, Marti 1999 : GINOUX (N.), MARTI (F.) – *Dans une nécropole du Val d'Oise : Deux sépultures de guerriers celtes*. *Archéologia* n° 358, juillet-août 1999, p. 16-23

Gomez de Soto, Milcent et al. 2003 : GOMEZ DE SOTO (J.), MILCENT (P.-Y.) et al. – *La France du Centre aux Pyrénées (Aquitaine, Centre, Limousin, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes)*. In *Gallia* n°60, 2003, pp.107-138

Gransar 1999 : GRANSAR (F.) et al. - *Essai de modélisation de l'habitat au cours des cinq derniers siècles avant notre ère dans la vallée de l'Aisne*. In : BRAEMER (F.), CLEUZIOU (S.), COUDART (A.) (dir.) - *Habitat et société*, Actes des XIXe rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes. Antibes : S.n., 1999, p. 419-438

Guadagnin 1973a : GUADAGNIN (R.) et al. - *Fouille de sauvetage archéologique d'une cave gallo-romaine du IIème siècle au lieu dit «Les Thuileaux», Le Plessis-Gassot (Val-d'Oise), février à mai 1973*. S.I. : JPGF sections de Villiers-le-Bel, 1973

Guadagnin 1973b : GUADAGNIN (R.) – *Fouille de sauvetage au Plessis-Gassot*. *Bull. annuel de la JPGF* n°2, 1973, p. 34-36

Guadagnin 1974 : GUADAGNIN (R.) – La cave gallo-romaine des “Thuileaux” au Plessis-Gassot. Bull. annuel de la JPGF n°3, 1974, p. 20-23

Guadagnin 1977a : GUADAGNIN (R.) – Evolution de l’implantation humaine dans le Pays de France, de son origine à l’époque carolingienne. Paris : EHESS, 1977

Guadagnin 1977b : GUADAGNIN (R.) - *L’ædificium* du Bois Bouchard : Etude d’une exploitation agricole gauloise découverte au Mesnil-Aubry (Val d’Oise). Bull. Annuel de la JPGF n°7, 1977, p. 35-61

Guadagnin 1978 : GUADAGNIN (R.) –Matériel découvert dans la cave gallo-romaine des Thuileaux au Plessis-Gassot. Bull. Annuel de la JPGF n°4-5 (années 1974-1975), 1978, p. 16-22

Guadagnin 1981 : GUADAGNIN (R.) (dir). - *Dix ans de recherches en Pays de France (1970-1980) : archéologie, histoire, ethnographie* : Ermont : JPGF, 1981, p. 42-57

Guadagnin 1983 : GUADAGNIN (R.) - *L’ædificium* du Bois Bouchard : Etude d’une exploitation agricole gauloise découverte au Mesnil-Aubry (Val d’Oise). In : *Les celtes dans le nord du bassin parisien (VIème – Ier siècle avant J.C.)*, Actes du cinquième colloque AFEAF de Senlis. Amiens : RAP, n° 1, 1983, p. 195-209

Lambot 2007 : LAMBOT (B.) – *Reconnaissance de manifestations rituelles et cultuelles dans les habitats du Second Âge du Fer : Le cas d’Acy-Romance*. In : BARRAL (Ph.) dir. - *L’Age du Fer dans l’arc jurassien et ses marges : Dépôts, lieux sacrés et territorialité à l’Age du Fer : Actes du 29ème colloque international de l’AFEAF, Bienne, 5-8 mai 2005 : volume 2*. Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté, 2007, p. 565-577

Lefeuvre 2008 : LEFEUVRE (A.) – *Le Mesnil-Aubry/Le Plessis-Gassot (Val d’Oise), « Le Bois Bouchard » – Phase 1, Rapport de diagnostic archéologique du 3 au 21 septembre 2007*. Saint-Denis : SRAIF, SDAVO, 2008

Malrain 1996 : MALRAIN (F.), GRANSAR (F.), MATTERNE (V.), LE GOFF (I.) – Une ferme gauloise de La Tène D1 et sa nécropole : Jaux « Le camp du roi » (Oise). In RAP, n° 3-4, 1996, p. 245-306

Malrain, Matterne, Méniel 2002 : MALRAIN (F.), MATTERNE (V.), MÉNIEL (P.) - *Les paysans gaulois*. Paris : ed. Errance-INRAP, 2002

Malrain, Pinard 2006 : MALRAIN (F.), PINARD (E.) (dir.) - Les sites laténiens de la moyenne vallée de l’Oise du Ve au Ier s. avant notre ère – Contribution à l’Histoire de la société gauloise. RAP, n° spécial 23, 2006

Malrain, Blondiau, Chaidron 2007 : MALRAIN (F.), BLONDIAU (L.), CHAIDRON (C.), - Les enclos laténiens sont-ils toujours des fermes ?. In RAP ; n° 3-4, 2007, p.17-55

Marti, Bovy 1999 : MARTI (F.), BOVY (PH.), *Le Bois-Bouchard (Val d’Oise), Vallée Dame Jeanne, Parcelles Y12-Y13, DFS d’évaluation archéologique, avril – mai 1999*. Saint-Denis : SRAIF, AFAN, 1999

Mathiot 2006 : MATHIOT (D.) - *Fosses dépotoirs et habitats de La Tène ancienne en France septentrionale : approche spatiale à partir des sites du Nord-Pas-de-Calais*. In : FRERE-SAUTOT (M-C) (dir.) - *Des trous... Structures en creux pré- et protohistoriques*, actes du colloque de Dijon et Baume-les-Messieurs 24-26 mars 2006. Montagnac : ed. Monique Mergoil, 2006, p. 213-222

Menez 1996 : MENEZ (Y.) (dir.) – *Une ferme de l’Armorique gauloise – Le Boisanne à Plouër-sur-Rance (Côtes-d’Armor)*. DAF n° 58, Paris : ed. de la Maison des Sciences de l’Homme, 1996

Nillesse 2006 : NILLESSE (O.) – *Les dépôts d’objets en fer dans les établissements ruraux gaulois de l’ouest de la France – Le rituel est-il au fond de la poubelle ?*. In BATAILLE (G.), GUILLAUMET (J.-P.) (dir.) - *Les dépôts métalliques au second Age du Fer en Europe tempérée : Actes de la table ronde de Bibracte 13-14 octobre 2004*. Glux-en-Glenne : Centre archéologique européen du Mont Beuvray, 2006.

Pariat 2008 : PARIAT (J.-G.) – *L’Âge du Fer en Val d’Oise – De la ferme au village*. In *Vivre en Val d’Oise* n° 110, juillet-août 2008, p. 50-53

Piningre 1979 : PININGRE (J.-F.) – *Les enclos funéraires de Conchil le Temple*. In *Archéologia* n° 137, décembre 1979, p. 41-47

Pion, Plateaux 1986 : PION (P.), PLATEAUX (M.) – *Missy-sur-Aisne «Le Culot»*. In *Les fouilles protohistoriques dans la vallée de l’Aisne*, Paris : Université de la Sorbonne (Paris I), Centre de recherches protohistoriques, n° 14, 1986, p. 103-131

Robert 2006 : ROBERT (S.) – *Les itinéraires routiers traversant le Val d’Oise*. In *Bulletin archéologique du Vexin français et du Val d’Oise* n° 38, 2006, p. 7-21

Wabont et al. 2006 : WABONT (M.), ABERT (F.), VERMEERSCH (D.), *Le Val d’Oise 95 : Carte archéologique de la Gaule*. Paris : ed. Académie des Inscriptions et Belles Lettres, 2006

Annexe 1

**Etude du mobilier céramique protohistorique du site
Le Mesnil-Aubry Diagnostic carrière REP
(Val d'Oise)**



Sandrine Durgeau (L'homme retrouvé)

I. Etude Céramique

A.	Petit enclos à fossé simple en L	81
1.	Fossés Fo12-Fo63-Fo68	81
a)	Fo 12	81
b)	Tranchée 6A, Fo 63.....	82
c)	Tranchée 6A, F0 68.....	83
2.	Structures dans l'enclos en L.....	84
a)	Tranchée 6A, F30.....	84
b)	Tranchée 4A, F13 :	86
c)	Tranchée 5A-TP37.....	87
d)	Tranchée 6A, TP66	87
e)	Tranchée 6A F70.....	87
f)	Tranchée 6A F71.....	88
g)	Tranchée 6A F73.....	88
h)	Tranchée 4A, HC :	88
B.	Grand enclos à double fossé.....	88
1.	Fossés Fo85-Fo86.....	88
a)	Fo 85	88
b)	Fo 86	89
2.	Structures dans le grand enclos à double fossé.....	89
a)	Tranchée 3B F9.....	89
b)	Tranchée 6B F43.....	90
C.	Structures situées en dehors de l'emprise des enclos :	90
1.	Zone de TP au sud-est de l'enclos en L.....	90
a)	Tranchée 6A, TP24	90
b)	Tranchée 6A, TP27	90
c)	Bâtiment 2, tranchée AO Fo91	91
d)	Tranchée 2C, silo 7	91
e)	Tranchée 6B, F40.....	91
f)	Tranchée 6B HC	92
	Conclusion et synthèse.....	94

II. Bibliographie

III. Planches céramique

Planche 1 - Mesnil-Aubry, Mobilier céramique provenant des fossés Fo12 et Fo63 de l'enclos en L.

Planche 2 - Mesnil-Aubry, Mobilier céramique provenant du fossé Fo68 de l'enclos en L.

Planche 3 - Mesnil-Aubry, Mobilier céramique provenant de la structure Fo 30 située dans l'enclos en L.

Planche 4 - Mesnil-Aubry, Mobilier céramique provenant de la structure Fo 30 de l'enclos en L.

Planche 5 - Mesnil-Aubry, Mobilier céramique provenant de la structure Fo 30 située dans l'enclos en L.

Planche 6 - Mesnil-Aubry, Mobilier céramique provenant des structures F13, TP 37 TP66, F73, TR4A HC situées dans l'enclos en L ainsi que les fossés Fo 85 et Fo 86 dans le grand enclos à double fossé.

Planche 7 - Mesnil-Aubry, Mobilier céramique provenant des structures F9, F43 situées dans le grand enclos à double fossé et du contexte «Tranchée 6B HC».

Planche 8 - Mesnil-Aubry, Mobilier céramique provenant de la zone de TP au sud-est de l'enclos en L (TP27), du bâtiment 2 (Fo91) et de structures situées en dehors de l'emprise des deux enclos (Silo 7).

Planche 9 - Mesnil-Aubry, Mobilier céramique de la structure F40 située en dehors de l'emprise des deux enclos.

IV. Inventaire du mobilier

- Inventaire résumé par structure
- Inventaire de l'ensemble du mobilier classé par contexte.

L'étude céramique comprend une description du mobilier présentée par contexte de découverte et 9 planches composés des dessins et photographies du mobilier caractéristique et un inventaire, sous forme de tableau (Annexe).

Le mobilier céramique se compose de 464 tessons dont 46 bords et 24 fonds différents. Il s'agit d'au moins 102 céramiques différentes. Elles proviennent soit du comblement des structures de l'enclos en L, soit du double enclos emboîté ou encore de structures découvertes en dehors de l'emprise de ces deux ensembles. Il s'agit au total de 22 contextes différents. L'ensemble du mobilier, daté, appartient à la période laténienne. Seule la structure F43 n'a pu être datée.

Afin de dater ce mobilier, nous avons utilisé les travaux menés par Stéphane Marion sur l'Ile-de-France dans le cadre de sa thèse (Marion 2002) ainsi que plusieurs publications ayant trait à des découvertes exécutées récemment dans les Yvelines et le Val D'Oise (Bruley-Chabot et al. 2006, Gonzalves et al. 2000, Daveau et Yvinec 2001, Durand 2002, Segulier et al 2006 et 2007).

A. Petit enclos à fossé simple en L

1. Fossés Fo12-Fo63-Fo68

a) Fo 12

Cette structure a été découverte lors du décapage de plusieurs tranchées et d'un décapage extensif. Elle correspond à un des fossés de l'enclos en L. Afin de simplifier l'enregistrement du mobilier dans la base de données, ce dernier est enregistré dans la Tranchée 5A structure Fo12. Le comblement de cette structure contient une quantité importante de céramique (103 tessons dont 7 bords et 2 fonds). Entièrement modelé, il peut être divisé en trois productions différentes.

La production des céramiques à pâte fine à semi-fine à inclusions sableuses

Cette production comporte deux formes différentes (8 tessons dont 1 bord).

La première, Fo12/007 (pl.1) correspond à une forme à paroi droite. La pâte est semi-fine sableuse elle présente une coloration orangée en surface mais noire à cœur. Le bord, non différencié, se situe dans le prolongement du col, ses parements sont arrondis.

Mentionnons aussi la présence d'une panse d'écuille (fo12/14). Cette céramique à pâte noire fine à semi-fine, à inclusions sableuses, comporte un décor. En effet, la surface est finement polie et montre un décor de lignes polies disposées en résille. Ce type de décor appartient au faciès récent de l'Ile-de-France et est visible dans les ensembles datés de La Tène C2 (Marion 2004, p.327). Des décors similaires sont aussi visibles dans le corpus de Fontenay-en-Parisis « La Lampe » (Val d'Oise) (figure 11 inv.56 et figure 12 inv.20 in Daveau et Yvinec 2001) et datés de La Tène C1-C2.

La production des céramique à pâte semi-fine à semi-grossière

Cette production comporte plusieurs fragments de bords (29 tessons dont 5 de bord).

Fo12/12 (pl.1), correspond à un pot à ouverture rétrécie. La liaison panse-col est simple. Le col est concave rentrant. Le bord, arrondi, n'est pas marqué. Le col est lissé tandis que la panse reste irrégulière malgré un léger lissage. La pâte est noire. Semi-fine à semi-grossière et comporte de fines inclusions de quartz et de calcaire. Ce type de poterie est présent en nombre

dans les ensembles laténiens et plus particulièrement dans ceux de La Tène moyenne.

Ensuite, on mentionnera la présence d'un col concave rentrant (Fo12/01) (Pl.1). La pâte est noire et polie. Le bord, arrondi, y est légèrement marqué. Ce type de profil est bien représenté dans les corpus de La Tène moyenne (Marion 2002, p.410-412). Le bord légèrement marqué à profil pincé, présente des ressemblances importantes avec le type 510 visible dans les ensembles de l'étape 7 et 8 d'Ile-de-France datées de la transition La Tène C1-C2 à La Tène C2 (Marion 2002, p.411-412).

La seconde forme comporte un col quasiment vertical rentrant (Fo12/02) (Pl.1). Le bord est très peu marqué mais comporte un parement supérieur plat. Ce type de profil est mentionné dans les corpus de La Tène moyenne (Marion 2002, p.410-412).

On notera aussi la présence d'une céramique à paroi plus fine que les deux premières formes décrites (Fo12/03). Le col est concave rentrant et le bord arrondi n'est pas marqué. Ce type de poterie est présent durant toute La Tène moyenne.

Fo12/005 montre une pâte noire et une surface externe plus soignée. Ainsi le col est poli tandis que la panse comporte un raclage vertical. La liaison panse-col est marquée par une ligne d'impressions en forme de grain de riz d'un demi-centimètre de hauteur et disposées légèrement en biais.

Fo12/06 montre le même traitement de surface que Fo12/05 mais les impressions mesurent cette fois-ci un centimètre de hauteur et la pâte y est plus fine et noire. Ce type d'impressions est employé sur le mobilier de l'ensemble de La Tène moyenne même si on le retrouve essentiellement sur le corpus de la Tène C (exemple : type Marion372 et Marion373).

A ces fragments de liaison panse-col s'ajoute une liaison munie d'un ressaut et dont le col est encadré de deux cannelures. Ce type d'attribut est visible essentiellement sur le mobilier de la Tène C1 (Fo12/13). La pâte est grise en surface et noire à cœur. Semi-fine à semi-grossière, elle comporte des inclusions de quartz, de calcaire et de grains noirs.

Enfin, on citera la présence d'un lot de tessons comprenant deux bords différents et plusieurs lots de panse, soit 19 tessons, appartenant sans doute à des céramiques différentes (Fo12/15).

La production des céramiques à pâte semi-grossière à grossière

La production des céramiques à pâte semi-grossière à grossière est représentée par au moins 6 céramiques différentes (66 tessons dont 2 de fond).

Fo12/04 correspond à une forme à pâte semi-grossière. La surface externe comporte des impressions qui montrent une forme de triangle-rectangle. Les parois sont lissées. Ce type d'impression est visible sur le mobilier de La Tène moyenne.

Fo12/16 est composée de plusieurs fragments d'un fond plat appartenant à une forme de grand volume. La pâte est marron à noire. Semi-grossière, elle contient des inclusions sableuses et de graviers.

Le reste du mobilier est composé de tessons de panse à pâte semi-grossière de couleur marron. Les surfaces sont brutes à lissées (Fo12/8, Fo12/9, Fo12/10, Fo12/11).

L'ensemble de ces éléments suggère une datation située entre La Tène B1 et C2.

b) Tranchée 6A, Fo 63

Le contexte Fo63 comprend 4 céramiques différentes (9 tessons dont 1 bord) modelées

La mieux conservée correspond à un haut de panse de forme ouverte basse (Fo63/001) (Pl.1). La pâte, noire, est semi-fine. On mentionnera la présence importante d'inclusions sableuses *infra-millimétrique* et de rare inclusions de quartz *supra-millimétrique*. La liaison

panse-col est marquée par un léger ressaut et le col est rectiligne sortant. Le bord est légèrement marqué et montre un parement arrondi. Ces deux éléments, bord marqué et col muni d'un ressaut, peuvent aussi être représentés sous la forme de deux cannelures légères encadrant le col. Les surfaces sont lissées à légèrement polies. Le col présente un léger poissage au niveau de la surface externe. Ce type de forme est visible dans les corpus de l'étape 7 (Marion621) et datée de la transition La Tène C1-C2 (Marion 2002, p.411).

Les autres lots correspondent à des tessons à pâte noire à marron et surface montrant un raclage verticale (Fo63/002), à pâte semi-grossière à grossière à pâte orangée (Fo63/003), à pâte noire (Fo63/004).

La forme ouverte permet de dater cet ensemble de La Tène moyenne. Une datation transition La Tène C1-C2 est probable pour le comblement de cette structure.

c) Tranchée 6A, F0 68

Le comblement du fossé 68 comprend 111 tessons modelés dont 6 de bord et 6 de fond. Ce mobilier peut être classé en deux productions principales. La première correspond aux céramiques à pâte noire fine à semi-fine à inclusions sableuses et la seconde au mobilier à pâte semi-grossière à grossière à inclusions diverses.

La production des céramiques à pâte fine à semi-fine et inclusions sableuses comprend 6 céramiques (25 tessons dont 3 de bord et 2 de fond).

La première céramique (Fo68/001) correspond à un haut de panse à pâte noire à marron (Pl.2) appartenant à un vase de stockage. La surface interne est polie. La surface externe de la panse est lissée. La liaison panse-col est marquée par un léger ressaut sur lequel est disposée une ligne d'impressions, ovales. Le col est concave rentrant. Le bord est bien différencié et présente un parement sub-rectangulaire. La paroi externe du col est polie tandis que celle de la panse est raclée. La surface interne est entièrement polie. Ce type de profil est similaire au type Marion423 caractéristique de l'étape 7 et datée de La Tène C2 (Marion 2002, p.412).

La seconde céramique (Fo68/002) est conservée sous la forme d'un fond plat à liaison fond-panse légèrement resserrée (Pl.2). La pâte est orangée en surface externe et noire à orangée en surface interne. Les surfaces, interne et externe, sont polies.

La troisième céramique (Fo68/003) est composée de plusieurs tessons de panse à pâte, noire en surface externe et cœur et orangée en interne. La surface interne est mal conservée. La surface externe de la panse est polie et décorée d'une série de doubles lignes horizontales. Ce type de décor est visible dans les ensembles La Tène C2 à La Tène D. Ce décor ressemble à celui apposé sur une céramique découverte à Vaires-Sur-Marne « Lille Ronde » de type 281 VAIR n°31 (Marion 2002 p.1045) et appartient aux faciès décoratifs récents (fin de La Tène moyenne au début de La Tène finale).

La quatrième céramique, Fo68/004, est à pâte noire. Le fond comporte un pied proto-annulaire. Les surfaces sont légèrement polies (Pl.2).

Les céramiques Fo68/005 et Fo68/006 correspondent pour l'une à deux bords et l'autre à deux liaisons panse-col à pâte noire.

La seconde production à pâte semi-grossière est composée de neuf poteries différentes (86 tessons dont 3 de bord et 4 de fond).

La céramique Fo68/007 correspond à un bord à profil rectangulaire dont le parement supérieur est droit (Pl.2). La pâte orangée en surface et noir à cœur est semi-grossière et contient des inclusions diverses (calcaire, oxyde, quartz fin). La surface interne est desquamée. L'aspect

des surfaces suggère la présence d'une surcuisson. Ce type de bord, massif à parement supérieur droit, est présent dans les contextes de l'étape 7 d'Ile-de-France (Marion520) (Marion 2002, p.411) datés de la transition La Tène C1-C2.

La céramique Fo68/008 correspond à un haut de panse à paroi droite voire tronconique. La pâte est grossière et contient des inclusions de quartz *infra-millimétriques* et *supra-millimétriques* de silex. Le bord est situé dans le prolongement du col. Le parement interne est marqué par une ligne d'impressions. Les surfaces, externe et interne, sont mal conservées (Pl.2). Cette forme ne semble pas trouver de comparaison dans les corpus laténien d'Ile-de-France.

La céramique Fo68/009 est un fond à pâte noire sableuse et comprenant aussi des inclusions de nature diverse *hétérométriques*. Il s'agit d'un fond plat à liaison simple. Les parois, interne et externe, sont lissées.

La céramique (Fo68/010) correspond à un fond plat à liaison simple. La pâte, orangée à noire, est semi-grossière à grossière. Le diamètre important de cette céramique suggère qu'il puisse s'agir d'une poterie de grande dimension. La surface externe est lissée à brute et celle interne montre un léger polissage.

La céramique (Fo68/011) est un fond plat à liaison simple (diamètre du fond 13,5cm). La pâte marron contient des inclusions *supra-millimétriques* de quartz et de calcaire.

La céramique (Fo68/012) correspond à un bord non différencié et parement arrondi (Pl.2). La paroi est droite. La surface externe est brute à légèrement raclée et celle interne est lissée

Le reste du mobilier est composé de tessons de panse divers (Fo/013), de panse surcuits (Fo68/014) et comprend enfin un fragment de fond (Fo68/018) (Pl.2).

Le mobilier découvert dans le comblement du fossé Fo68 permet de dater le comblement de La Tène C.

Les comblements de l'enclos en L (Fo12, Fo63, Fo68) comprennent 223 tessons dont 8 de fond et 14 de bord. Il correspond au mobilier généralement découvert dans les ensembles de transition La Tène C1-C2. En effet, il comporte autant les caractéristiques des faciès moyens datés de la Tène B à C1 (col concave rentrant, bord peu marqué, décor d'impression sur le bord) que des faciès récents datés de La Tène moyenne (décor d'impression au-dessus de l'extrémité de panse, décor de lignes et bandes polies). Il convient toutefois de noter que le comblement de l'enclos 12 est celui qui contient la plus grande quantité de mobilier « ancien ».

2. Structures dans enclos en L

a) Tranchée 6A, F30

Le mobilier découvert dans le comblement de la structure F30 fait partie des lots les plus importants d'un point de vue quantitatif (81 tessons dont 5 de fond et 12 bord). Le mobilier est composé de trois productions différentes modelées.

La première correspond aux céramiques à pâte noire semi-fine polie. Cette production comprend au moins 6 céramiques différentes (26 tessons dont 3 bords et 1 fond).

La céramique F30/01 correspond à un haut de panse appartenant à un vase bas ouvert (Pl.3). Le bord est non différencié et arrondi. Le col est concave sortant. La liaison panse-col anguleuse. La surface externe est polie et celle interne est desquamée.

La céramique F30/002 est constituée d'un haut de panse appartenant à une forme haute à ouverture rétrécie (Pl.3). Le bord est marqué. Arrondi, il comporte un parement supérieur plat.

Le col, concave sortant, est encadré de deux légères cannelures. Les surfaces externe et interne du bord sont polies.

La céramique F30/005 correspond à un haut de panse à pâte noire semi-fine (Pl.3). Le bord comporte un parement arrondi et reste indifférencié. Le col est légèrement concave rentrant. Il est encadré par deux cannelures légères et irrégulières. La liaison panse-col est légèrement marquée. Les surfaces, interne et externe, sont polies.

La céramique F30/003 correspond à une liaison fond-panse (Pl.5). La pâte est semi-fine sableuse. Elle présente une coloration orangée à noire. Les surfaces sont légèrement polies mais celle externe comporte aussi un décor de lignes polies. On mentionnera aussi la présence d'une perforation au centre de ces fragments (cf. photo).

A ce mobilier s'ajoute, plusieurs tessons appartenant à une panse polie et décorée de lignes polies disposées en croisillons (F.30/024) (Pl.5). Ce type de décor est similaire à Fo12/014. Toutefois, la pâte est ici plus grossière et le décor moins régulier. Des décors similaires sont aussi visibles dans le corpus de Fontenay-en-Parisis « La Lampe » (Val d'Oise) (figure 11 inv.56 et figure 12 inv.20 in Daveau et Yvinec 2001) et datés de La Tène C1-C2.

Enfin, on mentionnera la présence d'un bord différencié arrondi (F30/011) à surfaces polies et de plusieurs tessons de panse polis (F30/025).

La seconde production est attestée par les céramiques à pâte semi-fine à semi-grossière.
Il s'agit d'au moins neuf céramiques différentes (39 tessons dont 8 bords)

Cette production comprend un haut de panse appartenant à un grand vase de stockage (F30/004) (Pl.3). La pâte est noire semi-fine à semi-grossière, elle contient des inclusions millimétriques de quartz, de calcaire et de couleur noire de nature indéterminée. La lèvre massive présente un parement supérieur droit et un parement externe muni d'un renflement important. Ce type de lèvre est essentiellement visible dans les ensembles de la Tène C (Marion 2002). Les parois montrent un polissage des surfaces interne et externe.

Cette production comprend aussi un pot à ouverture rétrécie (F30/006) (pl.4). Il possède une panse à paroi droite. Le col est concave rentrant. Le bord, non marqué, montre des parements arrondis. L'*extremum* de panse est marqué par une ligne d'impressions, fines, profondes et disposées de manière verticale. La panse est lissée tandis que le col et la surface interne montrent un polissage léger.

La céramique F30/007 est relativement similaire à F30/006 (Pl.3). La pâte est noire à marron. Semi-fine à semi-grossière, elle contient quelques inclusions *supra-millimétrique* de quartz et calcaire. Il s'agit à nouveau d'un pot à ouverture rétrécie à paroi droite. La liaison panse-col, arrondie, est simple. Le col est concave rentrant et le bord arrondi est bien différencié. On notera que cette fois-ci, la ligne d'impressions se situe au-dessus de l'*extremum* de panse. Cette disposition est présente surtout sur les formes tardives de la Tène C2-D1 (Marion 2002). On mentionnera aussi que les impressions sont exécutées non pas à l'aide de l'ongle mais d'un outil (présence de stigmates striés).

Ces deux formes, F30/006 et F30/007 sont aussi bien présente dans des ensembles de la Tène B (Seguier et al 2007, fig12 inv23) que C (Marion 2002).

Cette production est aussi affiliée à un bord à col sub-vertical et marqué, sur son parement supérieur, d'une ligne d'impressions digitées rondes. Les surfaces externe et interne sont recouvertes de suie (F30/010) (pl.4). Ce type de décor correspond surtout à ceux du faciès ancien daté du Hallstatt final-La Tène ancienne. Mais des formes similaires sont aussi représentées dans les corpus de La Tène moyenne comme à Roissy le Château (fig7 in Seguier et al.2006).

On notera aussi la présence d'un bord massif à col droit. La lèvre arrondie est peu différenciée et le parement supérieur présente une inclinaison oblique externe (F30/014). La

partie inférieure du parement externe est bordée de pressions ponctuelles. Enfin, la surface interne est desquamée (pl.4).

Cette production comprend aussi une forme ouverte basse (F30/008) (pl.3). Son profil est relativement similaire à F30/005 même si la liaison panse-col est plus anguleuse. La surface externe est lissée tandis que celle interne est polie.

On mentionnera aussi la présence de plusieurs bords peu conservés dont un bord différencié suivi d'une panse droite tronconique. La paroi externe est brute tandis que celle interne est polie. La faible conservation du bord ne permet pas de dessiner cette céramique (F30/013). On notera aussi l'existence d'un bord différencié, irrégulier à parement arrondi. La pâte est grise surcuite (F30/12).

Enfin, une liaison panse-col de forme haute à ouverture rétrécie est conservée dans ce contexte. La panse est lissée, la surface interne est polie et montre des traces de caramels de cuisson. La liaison panse-col est légèrement anguleuse (F30/009).

La troisième production comprend les formes à pâte semi-grossière à grossière. Il s'agit de la production la moins bien représentée. Elle comprend ici 7 céramiques mais aucune n'est assez conservée pour être dessinée (16 tessons dont 1 de bord et 4 de fond).

Ce contexte comprend un bord massif non différencié à parement arrondi et à parois droites tronconiques (F30/015). La pâte est marron à noire et contient des inclusions millimétriques à *supra-millimétriques* de calcaire, et de grains noirs. La paroi externe est brute à raclée.

A ce mobilier s'ajoute un fond plat à liaison simple. La pâte est orangée à noire à inclusions gravillonées. La surface externe est brute à légèrement raclée. La surface externe est desquamée (F30/018).

Deux autres de tessons de panse à pâte sableuses mais comprenant aussi des inclusions de natures diverses millimétriques à *supra* viennent compléter ce mobilier. La surface interne montre des traces de caramel de cuisson. Celle externe est peignée à raclée (/021 et /023)

Un autre tesson à pâte grossière mais à fond sableux montre une surface externe brute (F30/022) est représenté.

On notera aussi la présence de deux fond l'un légèrement bombé convexe (F30/007) et un fond plat à liaison légèrement resserrée (F30/019).

Parmi, les productions présentant des inclusions différentes de celles généralement présentent dans ce corpus, on mentionnera tout d'abord la présence d'un tesson à pâte noire. La pâte, semi-grossière, contient de nombreuses inclusions calcaires (F30/020). Il comporte une surface externe brute et interne polie. Enfin, on notera la présence d'un fond plat à liaison simple. A pâte noire, elle contient des inclusions nombreuses et *supra-millimétriques* de quartz et de feldspath qui permettent de le comparer au mobilier de type Besançon (F30/016) (pl.4).

Le mobilier découvert dans le comblement de cette structure relève autant de La Tène B2 que de La Tène C. L'absence de forme particulièrement caractéristique d'une de ces deux périodes ne permet pas d'être plus précis.

b) Tranchée 4A, F13 :

Le comblement de cette structure comprend quatre céramiques différentes (51 tessons dont 1 bord et 1 fond) modelées.

La première Correspond à un bord de *dolium* à lèvres rectangulaire et parement supérieur plat (F13/001) (pl.6). La liaison panse col est marquée par un léger ressaut tandis que la panse est arrondie. La pâte, modelée, présente une coloration rouge à marron en surface et grise à

cœur. Elle est formée d'inclusions de nature et taille différentes. La surface externe est brute de façonnage tandis sur celle interne est lissée. La présence d'une cannelure sur le parement supérieur et d'un ressaut à la liaison panse-col permet d'affilier ce mobilier à celui daté de la fin de La Tène moyenne-début de La Tène finale (exemple : Marines, fig.21 in Durand et al. 2002).

Le second individu est conservé sous la forme d'un bas de panse. Le fond est légèrement convexe et présente un pied pincé ajouté. Les parois sont droites et évasées. La pâte, modelée, est noire à rouge et fortement chargée en inclusions *infra-millimétrique* de quartz. Les surfaces interne et externe sont polies.

Le troisième individu n'est conservé que sous la forme de tessons de panse. A pâte noire, modelée, elle est fortement chargée en inclusions de quartz de taille millimétrique. Les surfaces interne et externe montrent un léger polissage. Il s'agit d'une des rares céramiques aussi chargée en inclusions sableuses découverte sur ce site.

Ces éléments permettent de dater le comblement de la structure F13 du début de La Tène finale (fin La Tène C2-début La Tène D1).

c) Tranchée 5A-TP37

Le comblement du trou de poteau 37 comprend un seul tesson modelé.

Il s'agit d'un bord à profil large sub-rectangulaire (pl.6). La pâte est sableuse semi-fine à semi-grossière et contient des inclusions calcaire et « grains » noirs. Les parois sont légèrement polies. L'épaisseur des parois suggère que cette forme puisse appartenir à un vase de stockage de grand volume. Ce type de bord, massif à parement plat et extrémité arrondi, est présent dans les corpus des étapes 7 et 8 d'Ile-de-France (Marion 2002, p.411-412) datées de la fin de La Tène C1 à La Tène C2.

Une fourchette chronologique similaire située entre la fin de La Tène C1 et le début de la Tène C2, peut donc être appliquée à la datation du comblement de cette structure. Notons toutefois qu'elle repose sur la datation d'un unique bord.

d) Tranchée 6A, TP66

Le comblement du trou de poteau 66, comporte quatre céramiques différentes conservées sous la forme de 11 tessons modelées.

Le premier individu correspond à la panse d'une forme ouverte à carène douce. Non tournée, la pâte est noire et comprend de fines inclusions de quartz. La liaison panse-col est légèrement polie tandis que la surface externe de la panse est lissée.

La seconde forme correspond à un tesson de liaison panse-col marquée par une ligne d'impressions rondes. La pâte, noire, est semi-fine à inclusions de quartz. Le col est poli tandis que la panse est raclée. Ce type de traitement de surface est présent dans les corpus laténien et plus particulièrement dans ceux de La Tène moyenne (pl.6).

Les deux derniers tessons correspondent à des tessons de panse non tournés sans traitement de surface particulier.

Les deux premiers lots permettent de donner une datation laténienne, voire La Tène moyenne, au comblement de cette structure.

e) Tranchée 6A F70

Le comblement de la fosse F70 comprend deux fragments de panse modelés.

Fragmentés au moment de la fouille, ils appartiennent à une céramique à pâte noire à orangée en surface externe et noire à cœur ainsi qu'en surface interne. Non tournée, la pâte, semi-fine à semi-grossière, comporte des inclusions de quartz et de calcaire. La surface externe est brute à légèrement raclée et celle, interne, est lissée.

Seule une datation protohistorique peut être donnée à ce mobilier.

f) Tranchée 6A F71

Le comblement de la fosse 71 ne comprend qu'un seul tesson modelé.

Il s'agit d'un fragment de col et de liaison panse-col. La pâte est noire semi-fine et fortement chargée en inclusions de quartz de taille *infra* à millimétrique. Non tournée, la surface présente des traces de polissage. La carène est douce et le col, haut et élancé, est légèrement concave sortant.

Seule une datation laténienne peut être donnée à ce mobilier.

g) Tranchée 6A F73

Le contexte TR6A F73 comprend deux céramiques différentes (4 tessons dont 1 bord) modelées.

La première est conservée sous la forme d'un bord à parement interne rentrant. La pâte, non tournée, est noire. Elle est semi-fine à semi-grossière et comporte des inclusions *infra-millimétrique* de quartz et de calcaire millimétrique. Les surfaces interne et externe du bord et du col sont légèrement polies. Celles des tessons de panse sont lissées à brutes en surface externe tandis que la surface interne est lissée (pl.6).

Le second lot ne comprend qu'un tesson de panse à pâte orangée en surface, grise à cœur et pour laquelle la surface interne a disparu. La pâte est semi-fine à semi-grossière et comporte des inclusions de quartz et de calcaire.

Ce mobilier s'apparente à celui des corpus de l'Age du Fer. L'absence d'élément caractéristique ne permet pas d'être plus précis.

h) Tranchée 4A, HC :

Dans la tranchée 4A, un lot de céramique placé en dehors de toute structure a été mis au jour (5 tessons dont 1 fond).

La première est conservée du fond à la liaison panse-col. Il s'agit d'une forme de petit volume à fond plat, liaison fond-panse simple et paroi droite légèrement évasée. La pâte, modelée, est marron à noire. Semi-grossière, elle contient des inclusions de nature différentes hétérométriques. Les parois sont lissées à raclées (pl.6).

Le second individu n'est conservé que sous la forme d'un tesson de panse modelée à pâte fine semi-fine noire. La pâte contient de fines inclusions de quartz. Les surfaces présentent un léger polissage.

Ces éléments peuvent être datés, par comparaison, avec le reste du mobilier du site de la période laténienne.

B. Grand enclos à double fossé

1. Fossés Fo85-Fo86

a) Fo 85

Le comblement du fossé 85 comprend un seul tesson de céramique.

Il s'agit d'un fond, brisé en plusieurs fragments au moment de la fouille (cassures fraîches). Modelée, la pâte est marron à noire. Semi-grossière, elle comporte des inclusions de différentes natures (quartz, oxyde, inclusions noires et peut-être végétales). La surface interne est desquamée et celle externe est lissée.

Ces éléments fournissent une datation protohistorique à ce contexte mais l'absence d'élément caractéristique ne permet pas d'être plus précis.

b) Fo 86

Le contexte Fo86 comprend 4 céramiques différentes (14 tessons dont 3 bords et 2 fonds) modelées.

La première correspond à un pot dont le profil archéologique est conservé (Fo86/001) (pl.6). La pâte est semi-fine à inclusions sableuses. De couleur marron à orangée en surface externe, noire à cœur, la surface interne présente quant à elle une couleur marron à noire. De taille moyenne (environ 10, 2 cm de hauteur, il s'agit d'un vase à fond plat, liaison simple, paroi droite et bord rentrant. La lèvre se situe dans la continuité du col. Non différencié celui-ci présente un léger renflement interne. Les surfaces interne et externe comportent un léger polissage. Ce type de forme, peu caractéristique, est présent durant toute la période laténienne même si on le retrouve essentiellement dans les ensembles de La Tène moyenne.

Le second individu correspond à un bas de panse à fond plat, liaison simple (Fo86/002). Les parois sont droites et peu évasées. La pâte est semi-grossière. Sableuse, elle contient inclusions de nature diverse noire.

Le troisième individu correspond à haut de panse à paroi tronconique et bord à parement interne rentrant (Fo86/003). La pâte, noire, est semi-grossière à grossière à inclusions diverses de quartz et de calcaire. Les surfaces, interne et externe, sont lissées. Ce type de forme est visible de manière ponctuelle dans les ensembles de tout l'Age du Bronze et du Fer (pl.6).

Le quatrième individu correspond à un haut de panse à paroi rentrante. Le bord n'est pas différencié mais comporte un parement supérieur oblique. Les parois, interne et externe, montrent un polissage léger (pl.6).

Les formes découvertes dans ce contexte sont peu caractéristiques. Ces profils coexistent dans les contextes laténiens. La présence de bord à profil affiné et rentrant nous pousserait à y voir des formes anciennes. Toutefois, le type de pâte employé peut aussi apparenter ce mobilier aux autres formes du site datées de La Tène moyenne.

Ensuite, le mobilier découvert dans les fossés du double enclos emboîté représente 15 tessons dont deux de fond et 3 de bords. La faiblesse quantitative de ce mobilier en rend sa datation délicate. Ainsi seule une datation La Tène voire La Tène moyenne peut être fournie pour le comblement de ces fossés.

2. Structures dans le grand enclos à double fossé

a) Tranchée 3B F9

La tranchée 3B comprend 2 céramiques différentes (3 tessons dont 1 bord et 1 fond) modelés.

La première correspond à un haut de panse à pâte noire semi-fine à semi-grossière. Les surfaces externe et interne sont légèrement polies. Le bord est marqué et le col encadré de deux cannelures (pl.7). Cette forme montre des similarités avec le type Marion371 caractéristique de l'étape 4 (La Tène B1) mais la présence de bord anguleux, à col rentrant restent présent jusqu'à l'étape 7 (transition C1-C2) (Marion 2002, p.409-411). Notons que la présence de cannelures sur le col est essentiellement visible sur le mobilier de la Tène C1 (Marion 1994). Une forme similaire est présente dans le corpus d'Epiais-Les-Louvres (pl.31 in Brulet-Chabot et al. 2006) datée de La Tène moyenne.

La seconde céramique correspond à un bas de panse de céramique ouverte. Le fond est

plat et la liaison fond-panse est resserrée formant ainsi un léger pied. Surcuite, la céramique présente une coloration orangée en surface et noire à cœur. La pâte est semi-fine sableuse à inclusions diverses. Les surfaces ne sont pas bien conservées (pl.7).

Le profil général de ces deux céramiques reste similaire à celui des céramiques visibles en Ile-de-France durant La Tène moyenne (Marion 2002).

b) Tranchée 6B F43

Le comblement de la fosse 43 comprend deux tessons de panse appartenant à deux céramiques différentes modelées.

Le premier, non tourné, montre une coloration noire en surface externe et à cœur tandis que la surface interne est orangée. Semi-fine, la pâte comporte des inclusions *infra-millimétriques* de natures différentes. Les surfaces sont lissées.

Les surfaces, externe et interne, du second tesson ne sont pas conservées. De couleur orangée à beige, la pâte est semi-fine et comprend des inclusions calcaires. Il reste difficile de préciser à quel type de production cette forme appartient. La coloration et la granulométrie de ce tesson nous pousserait à y voir une commune claire gallo-romaine.

Le peu de valeur caractéristique et quantitative de ce mobilier ne permet pas de fournir une datation.

C. Structures situées en dehors de l'emprise des enclos :

1. Zone de TP au sud-est de l'enclos en L

a) Tranchée 6A, TP24

Le comblement du trou de poteau 24 ne comprend qu'un bord massif de vase de stockage.

Il comporte un parement externe arrondi et supérieur plat. La pâte noire est semi-grossière et contient des inclusions sableuses. La paroi externe est lissée tandis que celle interne est desquamée (pl.8). Le profil de ce vase est similaire au type Marion510 à 520 (Marion 2002, p.411) et présent dans les corpus d'Ile-de-France de l'étape 7 et 8 datées de la transition La Tène C1-C2 à La Tène C2.

La datation du comblement de cette structure repose sur un seul bord. Ce dernier peut être daté de la transition La Tène C1-C2 à La Tène C2.

b) Tranchée 6A, TP27

Le comblement du trou de poteau 27 comprend trois lots de mobilier (3 tessons dont un bord) modelés.

Le premier correspond à un bord légèrement marqué et parements arrondis. La pâte est semi-fine à semi-grossière sableuse et comprend diverses inclusions de nature essentiellement sableuse. Elle montre une coloration orangée en surface externe et noire à cœur ainsi qu'en surface interne.

Le second lot correspond à un tesson de liaison panse-col de forme basse ouverte. La pâte, noire, est semi-fine à semi-grossière et contient des inclusions sableuse. Enfin, la pâte présente des traces de surcuisson.

Le dernier objet est un tesson de panse à pâte semi-grossière
Ces éléments fournissent une datation laténienne au comblement du trou de poteau 27.

c) Bâtiment 2, tranchée AO Fo91

Le comblement du fossé Fo91 comprend trois céramiques différentes (4 tessons dont 1 bord) modelées.

La mieux conservée correspond à un haut de panse de vase haut à ouverture rétrécie. Non tournée, la pâte est noire. Semi-fine, elle contient des inclusions de quartz millimétrique et de végétaux. La surface externe de la panse est lissée tandis que le col est poli. Les surfaces internes sont raclées. On mentionnera la présence de caramel de cuisson sur la surface externe du col (Pl.8). Une forme, comportant des caractéristiques similaires, est représentée dans le corpus de Fontenay-en-Parisis « La Lampe » et datée de La Tène C1-C2 'fig.9 inv7, Daveau et Yvinec 2001).

Les deux derniers lots correspondent à des tessons de panse non tournés sans traitement de surface particulier.

Ces caractéristiques nous permettent de dater le comblement du fossé 91 La Tène moyenne.

d) Tranchée 2C, silo 7

Le mobilier découvert dans le comblement de cette structure comprend au moins 4 céramiques différentes soit 34 tessons dont 4 bords et 1 fond modelés.

La première correspond à une forme ouverte. Elle est composée d'un fragment de bord arrondi non différencié ainsi que de 6 tessons de panse. La pâte, modelée, est noire à pâte semi-fine et contient des inclusions *infra-millimétrique*. Les surfaces présentent un polissage important.

La deuxième est conservée sous la forme d'un haut de panse d'une forme ouverte. La pâte, rouge à orangée, est semi-grossière et inclusions de nature différentes (silo7/2). La liaison panse-col est munie d'un léger ressaut. Le col est droit et comporte un bord non différencié à parement externe oblique. La surface interne est lissée. Celle externe est lissée au niveau du col et légèrement raclée au niveau de la panse (Pl.8). Ce type de profil présente des similarités avec le type Marion605 caractéristique de l'étape 9 (Marion2002, p.413) mais la coloration orangée de la pâte pose problème pour une datation aussi tardive. Mentionnons que des profils relativement similaires sont aussi visibles dans les contextes de La Tène C2 (Marion145).

La troisième céramique correspond à un fragment de bord et de fond plat à liaison simple (silo7/3). La pâte, marron à noire, est grossière et comprend des inclusions de nature variée. Les surfaces sont brutes à simplement raclées. Le bord est non différencié et comporte un parement supérieur plat irrégulier tandis que le fond est plat à liaison simple.

La quatrième céramique est conservée sous la forme d'un haut de panse à paroi tronconique. Le bord, non différencié, est situé dans le prolongement du col (silo7/4). La pâte, marron à orangée, est semi-grossière à grossière et comprend des inclusions diverses. Les surfaces, interne et externe, sont lissées (Pl.8).

Le reste du mobilier ne correspond qu'à des tessons de panse à pâte semi-grossière à grossière (silo7/5 et silo7/6).

Ce mobilier est daté de la période laténienne. La forme des bords suggère une datation de la fin de La Tène moyenne début de La Tène finale.

e) Tranchée 6B, F40

Le mobilier est issu d'une structure implantée en dehors des enclos mais située à l'extrémité ouest de l'enclos en L. Il s'agit de trois céramiques archéologiquement complètes mais, fissurées, elles ont été brisées au moment de la post-fouille (6 tessons dont 3 de bord et

3 de fond)

La première céramique correspond à une céramique haute à ouverture rétrécie de petite dimension (environ 7 cm de haut). La pâte est noire. Semi-fine à semi-grossière, elle contient des inclusions hétérométriques de quartz. Le fond est plat et comporte une liaison simple à légèrement resserrée. L'*extremum* de panse est arrondi. Le col est concave sortant. Le bord est légèrement marqué et éversé à parement sub-rectangulaire. Les parois comportent les stigmates d'un tournassage à l'aide d'un dispositif rotatif (Pl.9). Cette céramique montre de fortes ressemblances avec TR6B HC/003.

La seconde céramique est une forme basse ouverte de petite dimension (environ 3,7 cm de haut). Les surfaces, interne et externe, sont noires tandis que le cœur est orangé. La pâte est semi-fine à semi-grossière et comporte des inclusions *hétérométriques* de quartz. La céramique est montée au colombin mais mise en forme et tournassée à l'aide d'un dispositif rotatif. Le fond est plat à liaison simple. La paroi est arrondie et évasée. La liaison panse-col est légèrement anguleuse. Le col est concave sortant. Le bord est légèrement marqué et éversé et comporte un parement sub-rectangulaire. Le profil du haut de panse et les stigmates de façonnage sont largement similaires à F40/001. Le parement supérieur du bord est recouvert d'un enduit noir résineux. La présence d'une coulure montre qu'il s'agit bien d'un poissage et non pas d'un caramel de cuisson Pl.9.

La troisième et dernière céramique correspond à une forme haute à ouverture rétrécie. La pâte est noire. Semi-fine à semi-grossière, elle contient des inclusions hétérométriques de quartz. Le profil, globulaire, est similaire lui aussi à F40/01. Le col est concave et le bord montre un parement sub-rectangulaire similaire eux-aussi à F40/001. A nouveau, cette céramique est façonnée au colombin mais mise en forme et tournassée à l'aide d'un dispositif rotatif (Pl.9).

La ressemblance technique et morphologique entre les céramique F40/001, F40/003 et TR6B HC/003 nous poussent à affilier ce mobilier aux ensembles laténiens. A nouveau c'est la présence de forme globulaire à ovoïde qui nous permet de les rapprocher de contextes tardifs. La présence cette fois-ci des bords, à parement externe rectangulaire, nous permet de les associer à des ensembles de La Tène finale.

c) Tranchée 6B HC

Dans la tranchée 6B, un ensemble composé de trois céramiques découvertes en dehors de toute structure a été mis au jour. Il s'agit du mobilier le plus complet découvert lors de ce diagnostic (17 tessons dont 3 de bord et 1 de fond).

La première céramique est composée d'un pot d'environ 9,5 cm de haut. La pâte marron à noire est semi-fine à semi-grossière et contient des inclusions hétérométriques de quartz. Elle comporte un fond plat à liaison fond-panse simple. Les parois du bas de panse sont droites mais légèrement évasées et celle du haut de panse rectiligne et rentrante. Le bord est non marqué mais aminci et comporte un parement supérieur plat. Les parois montrent un simple lissage lié au façonnage de la pièce (pl.7). Une forme similaire a été découverte sur le site de Roissy-en-France, les grands Ormes (pl.13 in Gonzales et al.2000) et datée, par le mobilier associé, de La Tène D1.

La seconde céramique correspond à une forme basse ouverte (environ 5,8 cm de haut) modelée. La pâte est noire à marron. Semi-fine à semi-grossière, elle contient des inclusions de quartz et de calcaire. Le fond est plat et la liaison fond-plat simple. Les parois soit droites et évasées. La liaison panse-col est légèrement marquée, le col est concave sortant. Le bord est légèrement souligné et comporte un parement anguleux. La forme du col et du bord sont liées au façonnage par pincements dont les traces sont encore visibles. La surface interne du col

comporte un enduit noir. L'aspect de celui-ci l'apparente plus à un poissage qu'à un caramel de cuisson (enduit brillant et lisse) (pl.7).

La dernière céramique est haute à ouverture rétrécie. Seuls le col et le bord sont absents de cette céramique. La pâte est noire en surface et grise à cœur. Semi-fine, elle comprend des inclusions variées *infra-millimétrique*. Le fond est plat à liaison simple. La paroi du bas de panse est droite et évasée. L'*extremum* de panse est arrondi tandis que celle du haut de panse est droite et rentrante. Si cette céramique est montée au colombin, elle est ensuite mise en forme au tour (traces circulaires concentriques sur paroi interne). Après façonnage, les surfaces sont simplement lissées (pl.7).

Les formes présentes dans cette tranchée sont peu caractéristiques. Mentionnons toutefois que les formes hautes à ouverture rétrécie et panse globulaire à ovoïde restent peu visibles dans les corpus d'Ile-de-France laténien ancien et moyen. La présence de céramiques modelée et de céramiques misent en forme au tour suggère une appartenance de ce mobilier à une fourchette La Tène C2-début La Tène D1 (Marion 2002, Durgeau 2005). La présence de forme globulaire à ovoïde dans ce dépôt semble corroborer cette hypothèse.

Conclusion et synthèse :

Le mobilier céramique correspond à une occupation laténienne du site. Toutefois, il convient de préciser qu'il a souvent été délicat de préciser les datations de celui-ci. En effet, l'absence d'élément caractéristique n'a souvent pas permis de déterminer s'il se rattachait plutôt à une occupation de La Tène B ou de La Tène C.

En ce qui concerne la répartition précise du mobilier : il s'agit de 464 tessons dont 46 bords et 24 fonds différents. Tout d'abord, les comblements de l'enclos en L comprennent 223 tessons dont 8 de fond et 14 de bord. Le comblement des structures situées à l'intérieur de l'enclos en L sont constitués de 156 tessons dont 7 de fond et 15 de bord) répartis dans 7 structures différentes. L'essentiel provient des fosses F13 et F30 avec respectivement 51 tessons et 81 tessons. Notons toutefois que la fosse F13 ne contient que trois céramiques différentes mais la première est brisée en 38 tessons et ces cassures sont anciennes.

Ensuite, le mobilier découvert dans les fossés du double enclos emboîté représente 15 tessons dont deux de fond et 3 de bords. Le comblement des structures situées à l'intérieur de cet enclos comprennent 22 tessons dont 4 bords et 2 de fond repartis dans trois structures différentes. Le reste du mobilier se situe hors de l'emprise des enclos.

Si l'on essaye d'exécuter un phasage du site à partir du seul mobilier céramique, on peut souligner la présence de deux occupations principales. Notons que ces datations, plus précises, ne reposent souvent que sur quelques formes. Il conviendra donc de prendre ces précisions avec beaucoup de précautions. Parmi les 22 ensembles décrits, seule la fosse 43 reste de datation indéterminée. Les comblements des fosses 70 et 85 sont datés, de manière large, de la protohistoire tandis que le comblement du trou de poteau 27 et le contexte « TR4A HC » sont rattachés à La Tène.

En ce qui concerne le mobilier provenant des 13 ensembles restant, on peut en affilier l'essentiel à une occupation datée de la fin de La Tène ancienne à la fin de La Tène moyenne.

A l'intérieur de cette première occupation, on mentionnera la présence de trois contextes comprenant des éléments céramiques appartenant au faciès ancien de La Tène. Ainsi, le comblement du fossé 86 peut être daté entre La Tène ancienne et le début de La Tène moyenne (céramiques munies de lèvre amincie et rentrante). Tandis que le comblement du 12 comprend aussi bien des éléments pouvant appartenir aux faciès anciens que moyens datés de La Tène B1 à La Tène C2 (col rectiligne à concave rentrant, lèvre ronde peu différencié mais aussi décor de lignes polies disposées en résilles), le comblement de la fosse 30 comprend, quant à elle, du mobilier de La Tène B2 à La Tène C2 (lignes d'impressions sur l'*extremum* de panse, décor de lignes et bandes polies). Ensuite, le comblement des fossés 63 et 68 ainsi que ceux des trous de poteau 37 et 66 mais aussi des fosses 9 et 91 peuvent être datés de La Tène C. Les trois premières structures semblent appartenir plus particulièrement à la transition La Tène C1-C2 (col encadré de deux cannelures, ligne d'impression située au-dessus de l'*extremum* de panse). Le mobilier appartenant à cette première phase d'occupation est entièrement modelé. L'étude plus précise des comblements provenant des structures les mieux pourvues en mobilier céramique (Fo12, Fo68 et F30) a révélé la présence de trois productions principales. La première correspond au mobilier modelé à pâte semi-fine noire et inclusions sableuses. Ce mobilier est composé de décors à base de lignes et bandes polies. La seconde production correspond aux céramiques à pâte semi-fine à semi-grossière et inclusions variées. Le mobilier comprend des vases de stockage et des vases à cuire de moyen à grand volume. La liaison panse-col de ce mobilier est souvent marquée par une ligne d'impressions. La dernière production est composée de céramiques à pâte semi-grossière à grossière. Il s'agit souvent de vases de stockage de grand à

très grand volume de type *dolia*. La lèvre est massive, différenciée et à parement supérieur plat. La surface interne de ce mobilier est souvent desquamée.

La deuxième occupation du site semble légèrement plus tardive et être affiliée à une fourchette chronologique située de La Tène C2 au début de La Tène D1. Seuls quatre ensembles appartiennent à cette occupation. Il s'agit du comblement du fossé 13, de celui de la fosse 40 ainsi que le contexte « TR6B HC ». Enfin, on peut y ajouter le comblement du silo 7 tout en notant que si une céramique de cette structure appartient à un type morphologique caractéristique de La Tène C2 à D1, le type de pâte et de traitement de surface employés posent problème pour une datation aussi tardive. Notons que l'essentiel du mobilier caractéristique de cette occupation provient de dépôt de céramiques complètes. En effet, seul le comblement du fossé 13 est lui aussi attaché à cette seconde phase d'occupation. On notera toutefois que ce contexte ne contient qu'une seule céramique. Enfin, en ce qui concerne les dépôts : le dépôt TR6B HC mêle des céramiques modelées peu caractéristiques (TR6B HC/001 et /002) et une céramique mise en forme au tour (TR6B HC/003). Au contraire, le dépôt F40 ne comprend que du mobilier mis en forme au tour. Toutefois, on notera les fortes ressemblances technique et morphologique entre ce mobilier et la céramique TR6B HC/003. Il s'agit de poteries à panse globulaire, lèvre éversée à profil sub-rectangulaire façonnées dans une pâte semi-fine à semi-grossière sableuse. Ce type de mobilier est essentiellement représenté dans les ensembles datés à partir de la fin de La Tène C2 en Ile-de-France.

Le mobilier provenant de ce site est intéressant car il est bien conservé. Toutefois, une étude d'un corpus plus important permettra de compléter largement ces datations et les connaissances du mobilier laténien de cette région.

BIBLIOGRAPHIE

BRULEY-CHABOT 2006

Bruley-Chabot Gaëlle, Leconte Luc, Rosenberger F., *Epiais-les-Louvres Mauregard, Le Mesnil-Amelot, Contournement Est de Roissy – A 104 (Val d’Oise, Seine-et-Marne, Ile-de-France), Rapport de diagnostic archéologique*, Inrap, Juillet 2006.

DAVEAU/YVINEC 2001

Daveau I., Yvinec J.-H., « L’occupation protohistorique du site de Fontenay-en-Parisis « La lampe » (Val-d’Oise) : un lieu de consommation collective à La Tène C1/C2 », *Revue Archéologique du Centre de la France*, Tome 49, 2001, p. 69-102.

DURAND 2002

Durand Jean-Claude, Lecomte Blandine, Pasquier Illiana, Jamard Sarmad, *Marine (Val d’Oise) « La Pièce du tonnerre »*, *document final de synthèse*, Service régional de l’archéologie Ile-de-France, février 2002.

GONZALES 2000

Gonzales Valérie et Olszewski Marek, *Roissy-en-France/Les Grands Ormes, Document final de synthèse*, Inrap, Service régional de l’Archéologie d’Ile-de-France, janvier 2000.

MARION 1994

Marion S., *La céramique de l’Age du Fer en Ile-de-France*, Mémoire de DEA, Université de Paris 1.

MARION 2002

Marion S., *Recherches sur l’âge du Fer en Ile-de-France. Analyse des sites fouillés entre le Hallstatt final et La Tène finale. Chronologie et société*, Thèse sous la direction de O.Buchenschutzz, Paris 1, 2 volume.

SEGUIER et al. 2000

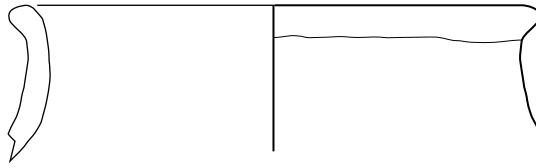
Seguier Jean-Marc, Boulestin Bruno, Ginoux Nathalie, Marti Fabrice, Meniel Patrice, *Roissy-en-France (Val d’Oise), Le château, occupation domestique et éléments rituels du deuxième Age du fer, rapport de fouille*, AFAN, Service régional de l’archéologie, Ile-de-France, octobre 2000.

SEGUIER et al. 2007

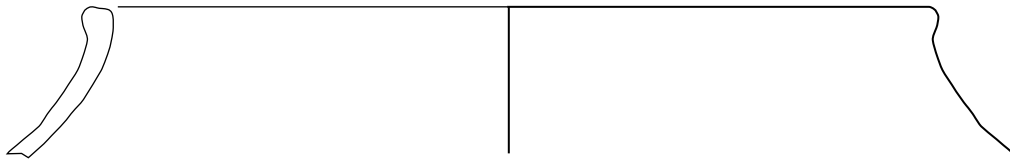
Jean-Marc Séguier, Ginette Auxiette, Benoît Clavel, Olivier Maury et Sylvie Rimbault, « Le début du IV^e s. av. J.-C. dans l’espace culturel sénonais : les habitats de Bois d’Echalas à Ville-Saint-Jacques et de Beauchamp à Varennes-sur-Seine (Seine-et-Marne) dans le contexte de l’interfluve Seine-Yonne », *Revue archéologique du Centre de la France*, Tome 45-46 | 2006-2007, [En ligne], mis en ligne le 08 avril 2008. URL : <http://racf.revues.org/index611.html>. Consulté le 20 janvier 2009

Le Mesnil-Aubry
« Le Bois Bouchard »
phase 2

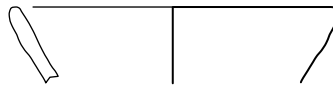
Fo 12/001
Diam.ouv. 21 cm.



Fo 12/002
Diam.ouv.34cm



Fo 12/007
Diam.ouv.13 cm



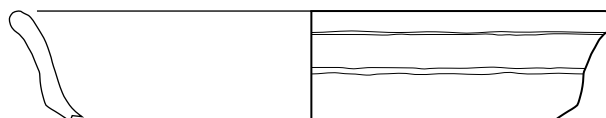
Fo 12/012



Fo 12/014



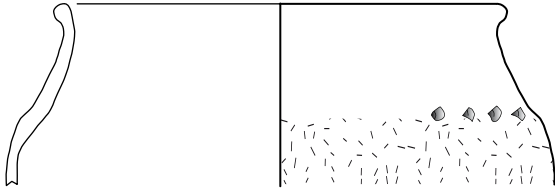
Fo 63/001
Diam.ouv. 24 cm.



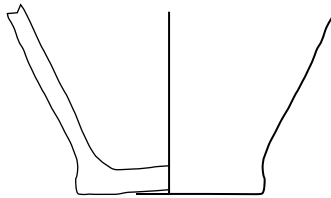
DESSINS, PHOTOS et DAO S.Durgeau-L'Homme retrouvé

Le Mesnil-Aubry
« Le Bois Bouchard »
phase 2

TR6A Fo 68/001
Diam.ouv. 18 cm



TR6A Fo 68/002
Diam.fond 7,5 cm



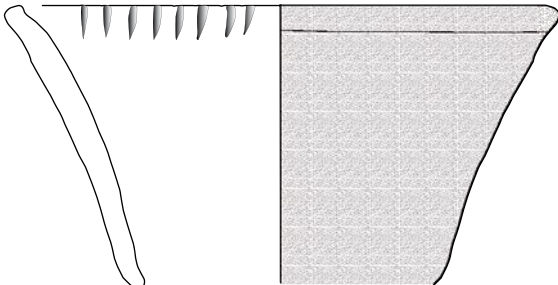
TR6A Fo 68/004
Diam.ouv.10 cm



TR6A Fo 68/007
Diam.ouv.env.45 cm.



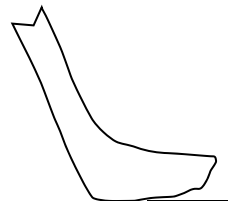
TR6A Fo 68/008
Diam.ouv.22 cm



TR6A Fo 68/012
Diam.ouv. 24,5 cm



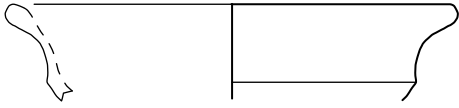
TR6A Fo 68/018
Diam.ouv. 21,5 cm



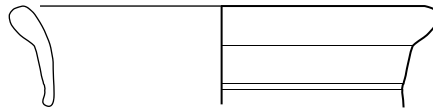
DESSINS: PHOTOS et DAO S. Durgeau-L'Homme retrouvé

Le Mesnil-Aubry
« Le Bois Bouchard »
phase 2

TR6A F30/001
Diam.ouv. 18cm



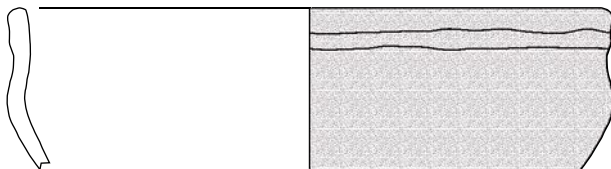
TR6A F30/002
Diam.ouv. 17cm.



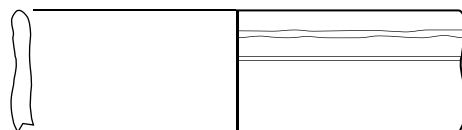
TR6A F30/004
Diam.ouv. 32 cm



TR6A F30/008
Diam.ouv. 24cm.

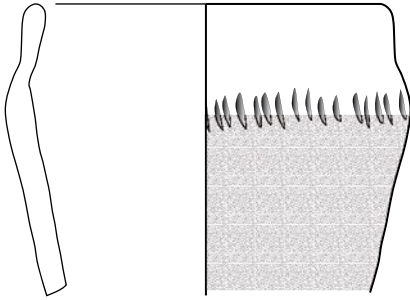


TR6A F30/005
Diam.ouv.v18 cm

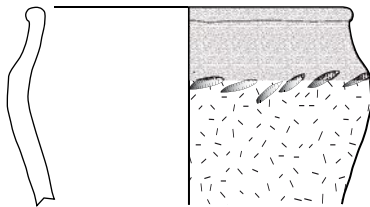


DESSINS: PHOTOS et DAO S.Durgeau-L'Homme retrouvé

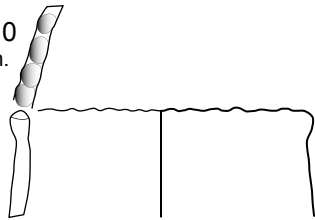
TR6A F30/06
 Diam.ouv. 15cm



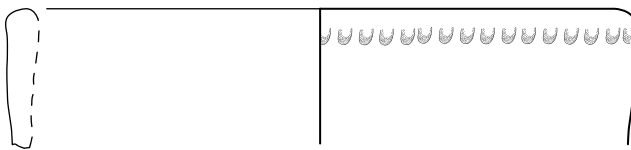
TR6A F30/007
 Diam.ouv. 13cm



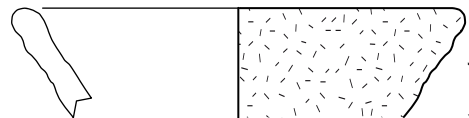
TR6A F30/010
 Diam.ouv. 12 cm.



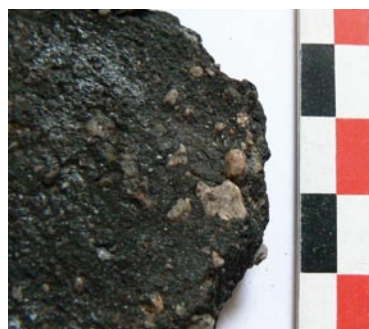
TR6A F30/014
 Diam.ouv. 25 cm



TR6A F30/015
 Diam.ouv. 18 cm

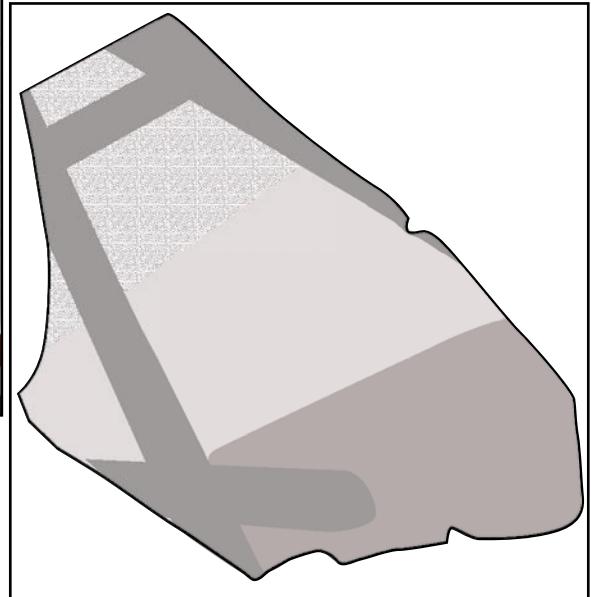


TR6A F30/016



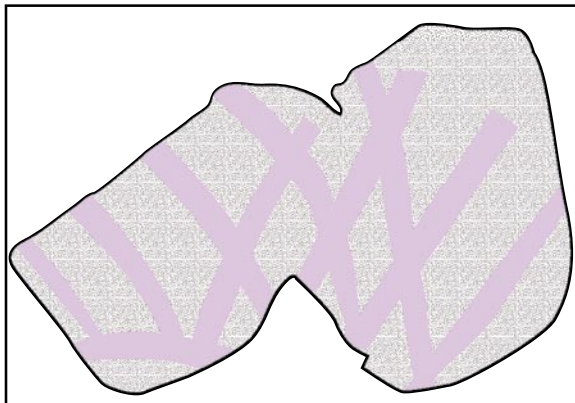
DESSINS: PHOTOS et DAO S.Durgeau-L'Homme retrouvé

TR6A F30/003



Transcription du décor de lignes et bandes polies

TR6A F30/024



Transcription du décor de lignes polies disposées en croisillons



PHOTOS et DAO S. Durgeau-L'Homme retrouvé

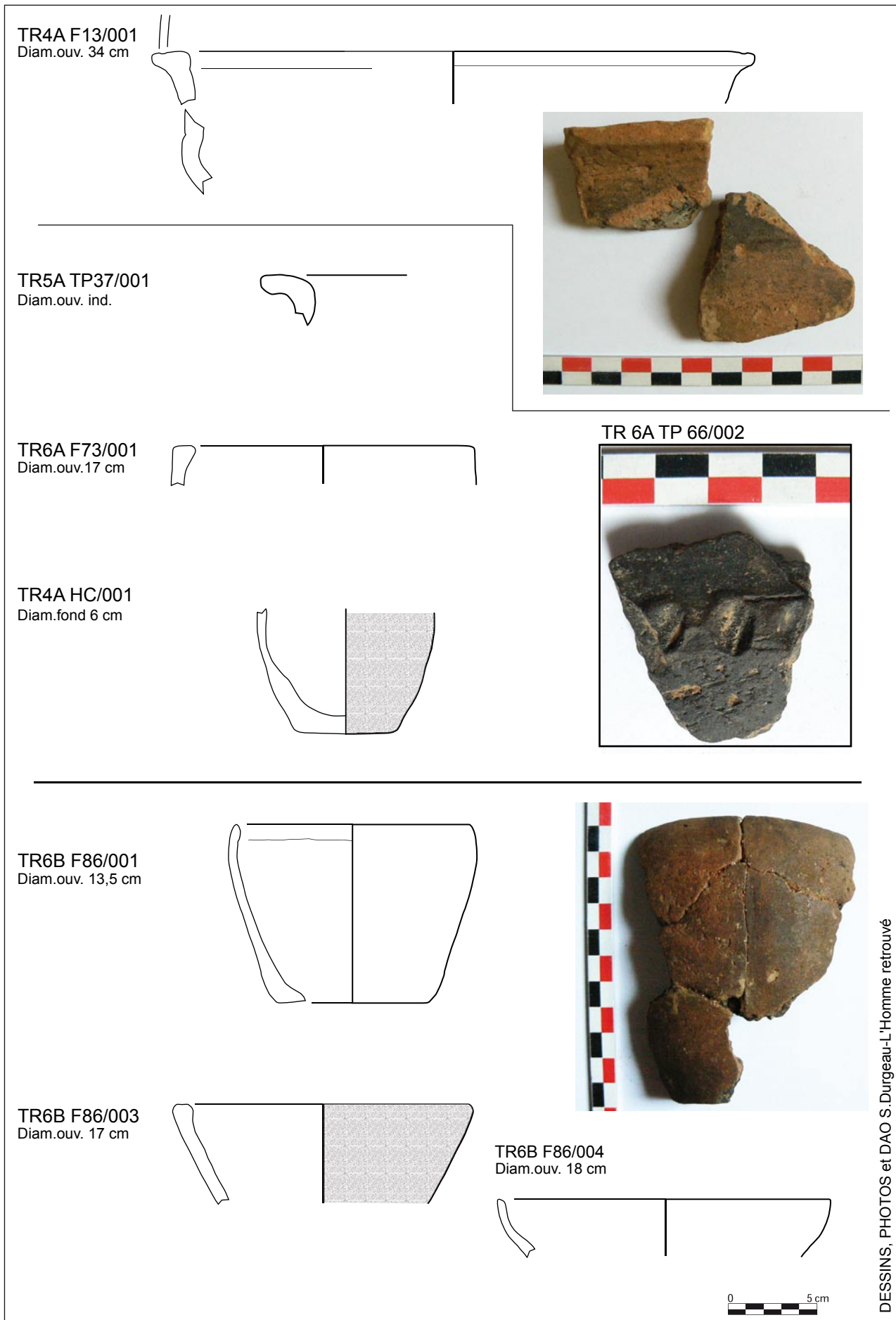


Planche 6 - Mesnil-Aubry, Mobilier céramique provenant des structures F13, TP 37 TP66, F73 , TR4A HC situées dans l'enclos en L ainsi que les fossés Fo 85 et Fo 86 dans le grand enclos à double fossé.

Le Mesnil-Aubry
« Le Bois Bouchard »
phase 2

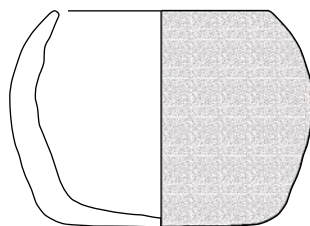
TR 3B F9/001
Diam.ouv 19 cm.



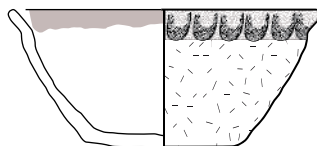
TR3B F9/002
Diam.fond 9 cm



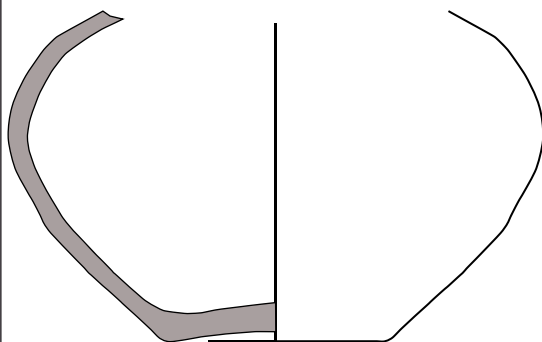
TR6B HC/01
Diam.ouv. 8,5 cm
Diam.fond 6,5 cm



TR6B HC/02
Diam.ouv. 12,4 cm
Diam.fond 6,2 cm



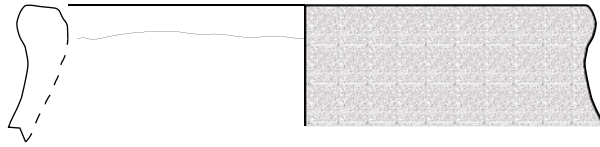
TR 6B HC/03
Diam.fond 9 cm



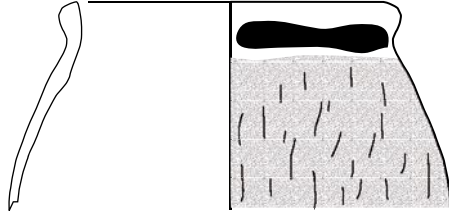
DESSINS, PHOTOS et DAO S. Durgeau-L'Homme retrouvé

Planche 7 - Mesnil-Aubry, Mobilier céramique provenant des structures F9, F43 situées dans le grand enclos à double fossé et du contexte «Tranchée 6B HC».

TR6A TP24/001
Diam.ouv. 23 cm



TRAO Fo91/001
Diam.ouv.13,5 cm



TR2C Silo 7/002
Orientation hypothétique
Diam.ouv. 22 cm.



TR2C SILO7/004
Diam.ouv. 18cm



Le Mesnil-Aubry
« Le Bois Bouchard »
phase 2



Planche 9 - Mesnil-Aubry, Mobilier céramique de la structure F40 située en dehors de l'emprise des deux enclos.

TR	ST	ISO	Nb Bord	Nb Fonds	Nb Total	Poids (gr)	NMI production	NMI forme	NT	T?
2C	Silo 07	7	4	1	34	421	6	4	Protohistorique - Age du Fer - Fin La Tène C2- Début La Tène D1?	
3B	F9	2	1	1	3	48	2	2	Protohistorique - Age du Fer - La Tène moyenne	
4A	F13	3	1	1	51	784	3	2	Protohistorique - Age du Fer - La Tène moyenne - La Tène C2 à D1	
4A	HC	2		1	5	271	2	1	Protohistorique - Age du Fer - La Tène	
5A	Fo12	16	7	2	103	1972	52	7	Protohistorique - Age du Fer - La Tène moyenne - La Tène B1 à C2	
5A	TP37	1	1		1	33	1	1	Protohistorique - Age du Fer - La Tène moyenne - La Tène C1 à La Tène C2 transition	
6A	F30	25	12	5	81	1983	27	18	Protohistorique - Age du Fer - La Tène moyenne - La Tène B2 à début C2	
6A	F70	1			2	133	1		Protohistorique	
6A	F71	1			1	10	1		Protohistorique - Age du Fer - La Tène	
6A	F73	2	1		4	31	2	1	Protohistorique - Age du Fer	
6A	Fo68	14	6	6	111	3235	14	10	Protohistorique - Age du Fer - La Tène moyenne - La Tène C1 à La Tène C2 transition	
6A	TP24	1	1		1	102	1	1	Protohistorique - Age du Fer - La Tène moyenne - La Tène C1 à La Tène C2	
6A	TP27	3	1		3	36	3	1	Protohistorique - Age du Fer - La Tène	
6A	TP66	4			11	109	4		Protohistorique - Age du Fer - La Tène - La Tène moyenne	
6B	F43	2			2	8	2		indéterminée	
6B	Fo40	3	3	3	6	676	3	3	Protohistorique - Age du Fer - La Tène moyenne - La Tène C au début La Tène D1?	
6B	Fo85	1			1	75	1		Protohistorique	
6B	HC	3	3	1	17	786	3	3	Protohistorique - Age du Fer - La Tène moyenne - La Tène C-début La Tène D1?	
AO	F91	3	1		4	146	3	1	Protohistorique - Age du Fer - La Tène moyenne - La Tène C	
Déc	Fo86	4	3	2	14	689	4	4	Protohistorique - Age du Fer - La Tène moyenne - La Tène ancienne à moyenne	
Déc	Fo63	4	1		9	133	3	1	Protohistorique - Age du Fer - La Tène moyenne - La Tène C1 à La Tène C2 transition	

TR ST ISO Nb Bord Nb Fonds Nb Total Poids (gr) NMI production NMI forme NT T?

2C Silo 07 7 4 1 34 421 6 4 Protohistorique - Age du Fer - Fin La Tène C2- Début La Tène D1?

Silo 07 001 1 8 95 1 1

Pâte

semi-fine
quartz
noire noire noire

Un fragment de bord arrondi non différencié et 6 tessons de panse dont une liaison panse-col arrondie appartenant à un forme ouverte

int/ext : polissage important

Silo 07 002 1 2 30 1 1

Pâte

semi-grossière
quartz calcaire
orangée orangée orangée

Haut de panse d'une forme ouverte. L La liaison panse-col est munie d'un léger ressaut. Le col est droit et comporte un bord non différencié à parement externe oblique.

La surface interne est lissée. Celle externe est lissée au niveau du col et légèrement raclee au niveau de la panse.

Silo 07 003 1 1 4 106 1 1

Pâte

semi-grossière
quartz calcaire
noire à rouge noire noire

Le bord est non différencié et comporte un parement supérieur plat irrégulier tandis que le fond est plat à liaison simple.

Les surface sont brutes à simplement raclees.

Silo 07 004 1 3 64 1 1

Pâte

semi-grossière à grossière
quartz calcaire
marron noire noire

Un haut de panse à parois tronconique et bord, non différencié, situé dans le prolongement du col.

Les surfaces, interne et externe, sont lissées.

Silo 07 005 1 16 1 1

Pâte

semi-grossière
quartz calcaire
noire noire

Tesson de liaison fond-panse ou panse-col

polissage léger externe

desquamation interne

Silo 07 006 8 55

Pâte

semi-grossière
quartz calcaire
marron à noire noire noire

Tessons de panse

Silo 07 007 8 55 1

Pâte

semi-grossière à grossière

Tessons varia

3B F9 2 1 1 3 48 2 2 Protohistorique - Age du Fer - La Tène moyenne

F9 001 1 2 25 1 1

Pâte

semi-fine
quartz grains noirs
noire noire noire

Un haut de panse : le bord est marqué et le col encadré de deux cannelures.

Les surfaces externe et interne sont légèrement polies.

TR ST ISO Nb Bord Nb Fonds Nb Total Poids (gr) NMI production NMI forme NT T?

F9 002 1 1 23 1 1

Pâte

semi-fine
quartz
orangée noire orangée

Un bas de panse de céramique ouverte : le fond est plat et la liaison fond-panse est resserrée formant ainsi un léger pied.

Les surfaces ne sont pas bien conservées.

Surcuite

4A F13 3 1 1 51 784 3 2

Protohistorique - Age du Fer - La Tène moyenne - La Tène C2 à D1

F13 001 1 6 93 1 1

Pâte

semi-grossière
quartz calcaire
noire à rouge gris noire à

Un bord de dolium à lèvres rectangulaire et parement supérieur plat. La liaison panse-col est marquée par un léger ressaut tandis que la panse est arrondie.

La surface externe est brute de façonnage tandis que celle interne est lissée. Le col et la liaison panse-col sont lissés au niveau de la surface externe.

F13 002 1 38 640 1 1

Pâte

semi-fine à semi-grossière
quartz
noire à rouge noire noire à

Le fond est légèrement bombé et présente un pied pincé. Les parois sont droites et évasées.

Les surfaces interne et externe sont polies

F13 003 7 51 1 1

Pâte

semi-grossière
quartz
noire noire noire

Tessons de panse

lissage int/ext

Les surfaces interne et externe montrent un léger polissage

4A HC 2 1 5 271 2 1

Protohistorique - Age du Fer - La Tène

HC 001 1 4 267 1 1

Pâte

semi-grossière
quartz calcaire
noire noire noire

Cette céramique est conservée du fond à la liaison panse-col. Il s'agit d'une forme de petit volume à fond plat et liaison fond-panse simple. Les parois droites légèrement évasées.

Les parois sont lissées à raclées.

HC 002 1 4 1 1

Pâte

semi-fine
quartz
noire noire noire

Tesson de panse

polissage int/ext

5A Fo12 16 7 2 103 1972 52 7

Protohistorique - Age du Fer - La Tène moyenne - La Tène B1 à C2

Fo12 001 1 1 77 1 1

Pâte

semi-fine à semi-grossière
quartz calcaire
noire liseré noire

Fragment de bord

polissage léger ext; lissage façonnage int

Fo12 002 1 1 56 1 1

Pâte

semi-fine à semi-grossière
quartz calcaire
noire noire noire

Fragment de bord
Cassures fraîches; brisés à la fouille

polissage léger int/ext

TR	ST	ISO	Nb Bord	Nb Fonds	Nb Total	Poids (gr)	NMI production	NMI forme	NT	T?
	Fo12	003	1		1	27	1	1	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pâte							polissage léger int/ext			
semi-grossière à grossière			Fragment de bord				Cassures fraîches; brisés à le fouille			
quartz			grains noirs							
noire			liseré				noire			
	Fo12	004			1	20	1		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pâte							liaison ligne-panse impressions triangulaires			
semi-grossière			Fragment de liaison panse-col				int panse lissage; ext panse brute			
quartz			quartz				int col-bord : polissage léger; ext col-bord lissage			
noire			noire				noire			
	Fo12	005			1	22	1		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pâte							Liaison panse-col : ligne d'impressions losangiques			
semi-fine à semi-grossière			Fragment de liaison panse-co				int panse lissage; ext panse brute			
quartz			quartz				int col-bord : polissage léger; ext col-bord lissage			
noire			noire				noire			
	Fo12	006			2	10	1		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pâte							Liaison panse-col : ligne d'impressions en forme de grain de riz			
semi-fine à semi-grossière			Fragments de panse				allongé			
quartz			quartz				ext panse : brute; int : lissage			
noire			noire				noire			
	Fo12	007	1		2	18	1	1	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pâte							Petite forme à parois tronconiques			
semi-fine			Petite forme à parois tronconiques							
quartz										
orangée			noire				noire			
	Fo12	008			2	17	1		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pâte							céramique surcuite			
semi-grossière			Fragments de panse				céramique surcuite			
quartz										
orangée			gris				gris			
	Fo12	009			17	147	16		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pâte							varia			
semi-grossière			Fragments de panse				varia			
quartz										
	Fo12	010			3	38	16		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pâte							varia			
semi-grossière			Fragments de panse				varia			
quartz			calcaire							
	Fo12	011			34	98	4		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pâte							varia			
semi-grossière			Fragments de panse				varia			
calcaire			grains noirs							

TR ST ISO Nb Bord Nb Fonds Nb Total Poids (gr) NMI production NMI forme NT T?

Fo12 012 1 1 98 4

Pâte

semi-fine à semi-grossière
calcaire quartz

Un haut de panse de pot à ouverture rétrécie. La liaison panse col est simple. Le col est concave rentrant. Le bord arrondi n'est pas marqué.

Le col est lissé tandis que la panse reste irrégulière malgré un léger lissage.

Fo12 013 1 &à

Pâte

semi-fine à semi-grossière
quartz calcaire
gris noire gris

Un fragment de liaison panse-col

une liaison munie d'un ressaut et dont le col est encadré de deux cannelures.

Fo12 014 6 34

Pâte

fine à semi-fine
quartz
noire noire noire

Fragment de panse. Ce type de décor appartient au faciès récent d'île de France et est visible dans les ensembles datés de la Tène C2 (Marion 2004, p.327)

La surface est polie finement et la surface extérieure comporte un décor de lignes polies disposées en résille.

Fo12 015 2 21 766 3 2

Pâte

semi-fine à semi-grossière
quartz
noire noire noire

Fragment de panse

polissage léger int/ext

Fo12 016 2 9 544 1 1

Pâte

semi-grossière à grossière
quartz grains noirs
marron à noire noire marron à

Fond plat à liaison simple

lissage int/ext

5A TP37 1 1 1 33 1 1 Protohistorique - Age du Fer - La Tène moyenne - La Tène C1 à La Tène C2 transition

TP37 001 1 1 33 1 1

Pâte

semi-fine à semi-grossière
quartz calcaire
noire marron noire

Tesson de bord à profil rectangulaire et parement externe arrondi. L'épaisseur des parois suggère que cette forme puisse appartenir à un vase de stockage de grand volume.

Les parois sont polies.

6A F30 25 12 5 81 1983 27 18 Protohistorique - Age du Fer - La Tène moyenne - La Tène B2 à début C2

F30 001 1 1 18 1 1

Pâte

semi-fine
quartz calcaire
noire marron rouge

Un haut de vase ouvert basse. Le bord est non différencié à parements arrondis. Le col est concave sortant. La liaison panse-col est anguleuse.

polissage ext

desquamation interne

F30 002 1 5 66 1 1

Pâte

semi-fine
quartz
noire rouge noire

Un haut de panse de forme haute à ouverture rétrécie. Le bord est marqué, arrondi il comporte un parement supérieur plat. Le col concave sortant est encadré de deux légères cannelures.

ext polissage
int lissage

TR ST ISO Nb Bord Nb Fonds Nb Total Poids (gr) NMI production NMI forme NT T?

F30 003 3 48 1

Pâte

semi-fine
quartz
orangée orangée orangée

Fragments de panse

polissage int/ext et lignes et bandes polie
trou de réparation

F30 004 1 10 448 1 1

Pâte

semi-fine à semi-grossière
quartz
noire noire noire

La lèvre massive présente un parement supérieur droit et un parement externe muni d'un renflement important.

Les parois montrent un polissage des surfaces interne et externe.
trou de réparation

F30 005 1 1 5 58 1 1

Pâte

semi-fine
quartz
noire noire noire

Le bord comporte un parement arrondi et reste indifférencié. Le col est légèrement concave rentrant. Le col est encadré par deux cannelures légères et irrégulières. La liaison panse-col est légèrement marquée.

int/ext polissage

F30 006 1 6 212 1 1

Pâte

semi-fine à semi-grossière
quartz
noire à rouge noire noire

Ce groupe comprend aussi un pot à ouverture rétrécie. Il comporte une panse à paroi droite. Le col est concave rentrant. Le bord non marqué comporte des parements arrondis. L'extrémité de panse est marqué par une ligne d'impressions, fines et profondes.

ligne d'impressions
polissage int/ext

F30 007 1 7 192 1 1

Pâte

semi-fine à semi-grossière
quartz
noire à rouge noire noire à

La céramique /007 est relativement similaire à /04. Il s'agit un nouveau d'un pot à ouverture rétrécie à paroi droite. La liaison panse-col, arrondie, est simple. Le col est concave rentrant et le bord arrondi est bien différencié.

ligne d'impressions
lissage int/ext panse
polissage int/ext col

F30 008 1 2 27 1 1

Pâte

semi-fine à semi-grossière
quartz
marron noire marron

Un haut de panse de forme ouverte basse. Ce haut de panse comporte un profil relativement similaire à /005 même si la liaison panse-col est plus anguleuse.

polissage léger panse int/ lissage ext
polissage léger int/ext bord

F30 009 2 41 1 1

Pâte

semi-fine à semi-grossière
quartz
noire noire noire

Tesson de panse

polissage léger int panse
lissage ext panse
caramel de cuisson surface interne

F30 010 1 14 1 1

Pâte

semi-fine à semi-grossière
quartz
noire noire noire

Un bord à col sub-vertical et lèvre marquée, sur son parement supérieur d'une ligne d'impressions digitées.

bord digité
lissage int/ext col
traces noires sur col surface externe et interne

F30 011 1 1 14 1 1

Pâte

semi-fine
quartz
noire à beige noire noire

Un bord à col concave sortant et lèvre marquée arrondie

polissage léger int/ext col

TR ST ISO Nb Bord Nb Fonds Nb Total Poids (gr) NMI production NMI forme NT T?

F30 012 1 1 3 1 1

Pâte

semi-fine à semi-grossière
quartz calcaire
gris gris gris

Un bord à col concave sortant et lèvres marquées arrondie mais irrégulière

surcuisson

F30 013 1 1 14 1 1

Pâte

semi-fine à semi-grossière
quartz calcaire
gris gris gris

Un bord différencié suivi d'une panse droite tronconique. La paroi externe est brute tandis que celle interne est polie.

surface ext col brute
surface int col polissage

F30 014 1 4 140 1 1

Pâte

semi-fine à semi-grossière
quartz
noire liseré

U bord massif à col droit, bord arrondi peu différencié à parement supérieur oblique externe (/014). La partie inférieure du parement externe est bordée de pressions ponctuelles.

ext panse et col polissage léger

desquamation interne

F30 015 1 1 46 1 1

Pâte

semi-grossière
quartz calcaire
marron noire noire

Un bord massif non différencié à parement arrondi, à parois droites tronconiques

ext col brute
int col lissage

F30 016 1 3 98 1 1

Pâte

semi-grossière à grossière
quartz mica
noire noire noire

Fond plat à liaison simple

int/ext lissage

F30 017 1 1 98 1 1

Pâte

semi-grossière
quartz
noire à rouge noire noire

Fond légèrement bombé

int/ext lissage

F30 018 1 1 53 1 1

Pâte

semi-grossière à grossière
quartz calcaire
orangée noire

Fond plat à liaison simple

ext panse lissage

desquamation interne

F30 019 1 1 67 1 1

Pâte

semi-grossière
quartz
noire marron à noire

Fond plat à liaison légèrement ressée

int/ext panse lissage

F30 020 1 46 46 1 1

Pâte

semi-grossière à grossière
quartz calcaire
noire noire noire

Fragment de dolium?

int panse polissage
ext panse lissage

TR ST ISO Nb Bord Nb Fonds Nb Total Poids (gr) NMI production NMI forme NT T?

F30 021 1 38 1

Pâte

semi-grossière
quartz
orangée noire noire

Fragment de panse

ext panse raclage
Caramel de cuisson surface interne

F30 022 3 48 1

Pâte

semi-grossière à grossière
quartz calcaire
orangée noire noire

Fragments de panse

surface ext brute "crapaud"

F30 023 4 60 1

Pâte

semi-grossière
quartz
noire noire noire

Fragments de panse

int/ext panse lissage

F30 024 13 93 1

Pâte

semi-fine à semi-grossière
quartz calcaire
noire noire noire

Fragments de panse

décor de lignes polies disposées en croisillons irréguliers
surface int/ext lissage à léger polissage

F30 025 3 41 3

Pâte

semi-fine
quartz
noire noire noire

Fragments de panse

6A F70 1 2 133 1

Protohistorique

F70 001 2 133 1

Pâte

semi-fine à semi-grossière
quartz calcaire
noire à rouge noire noire

Plusieurs fragments de panse d'une céramique non tournée,

La surface externe est brute à légèrement raclée et celle interne est lissée.

6A F71 1 1 10 1

Protohistorique - Age du Fer - La Tène

F71 001 1 10 1

Pâte

semi-fine
quartz
noire gris noire

Haut de panse pour lequel il manque le bord. Non tournée. La carène est douce et le col, haut et élargi, est légèrement concave sortant. Ce type de profil et de traitement de surface ressemble à celle des jatte carénée du Hallstatt final à la Tène ancienne.

la surface présente des traces de polissage.

6A F73 2 1 4 31 2 1

Protohistorique - Age du Fer

F73 001 1 3 23 1 1

Pâte

semi-fine à semi-grossière
quartz calcaire
noire noire noire

Un bord à parement interne rentrant et tessons de panse

Les surfaces internes et externes sont légèrement polies. Celles des tessons de panse sont lissées à brutes en surface externe, celle de la surface interne est lissée.

TR ST ISO Nb Bord Nb Fonds Nb Total Poids (gr) NMI production NMI forme NT T?

F73 002 1 8 1

Pâte

semi-fine à semi-grossière
quartz calcaire
orangée gris

Tesson de panse

int panse lissage façonnage
desquamation interne

6A Fo68 14 6 6 111 3235 14 10

Protohistorique - Age du Fer - La Tène moyenne - La Tène C1 à La Tène C2 transition

Fo68 001 1 8 103 1 1

Pâte

fine à semi-fine
quartz
noire noire marron

Un haut de panse à pâte noire à marron fine à semi-fine à fine inclusions sableuses. Il s'agit d'un vase de stockage. Le col est convexe rentrant. Le bord est bien différencié et présente un parement rectangulaire.

la surface interne est polie. La surface externe de la panse est lissée ; la liaison panse-col est marquée par une ligne d'impression
Les parois externes du col sont polies.

Fo68 002 1 7 163 1 1

Pâte

semi-fine
quartz
noire à rouge noire noire à

Fond plat à liaison légèrement resserrée

Les parois sont bien lissées.
surcuison

Fo68 003 4 49 1 1

Pâte

semi-fine
quartz
noire noire orangée

Tesson de panse

La surface externe est polie et est décorée d'une série de double lignes horizontales.

Fo68 004 1 1 30 1 1

Pâte

semi-fine
quartz
noire noire noire

Le fond comporte un pied proto-annulaire

Les surfaces sont légèrement polies.

Fo68 005 2 2 53 1 2

Pâte

semi-fine
quartz
noire noire noire

Deux profils différents de bord

polissage int/ext

Fo68 006 3 53 2 1

Pâte

semi-fine
quartz
noire noire noire

Deux liaison panse-col différentes

polissage int/ext

Fo68 007 1 1 209 1 1

Pâte

semi-grossière
quartz calcaire
orangée noire orangée

Bord de vase de stockage rectangulaire à parement supérieur droit

TR ST ISO Nb Bord Nb Fonds Nb Total Poids (gr) NMI production NMI forme NT T?

Fo68 008 1 1 13 644 1 1

Pâte

grossière
quartz silice
noire à rouge noire à noire à

Un haut de panse à parois droite, col et bord dans la lignée et fond plat à liaison simple.

parement interne marquée d'impression

Fo68 009 1 12 203 1 1

Pâte

semi-fine à semi-grossière
quartz calcaire
noire noire noire

Un fond à liaison simple

Fo68 010 1 4 943 1 1

Pâte

semi-grossière à grossière
quartz calcaire
noire à rouge noire noire à

Un fond plat à liaison simple

polissage en surface int, lissage à brute en surface ext

Fo68 011 1 5 319 1 1

Pâte

semi-grossière
quartz SILEX
noire à rouge noire noire à

Un fond plat à liaison simple

Fo68 012 1 3 68 1 1

Pâte

semi-grossière
quartz calcaire
marron marron marron

Parois droites tronconiques

int/ext lissage

Fo68 013 32 160 1

Pâte

semi-grossière

Divers tessons panse

Fo68 014 16 238 1

Pâte

semi-grossière

Tessons de panse

surcuisson

6A TP24 1 1 1 102 1 1 Protohistorique - Age du Fer - La Tène moyenne - La Tène C1 à La Tène C2

TP24 001 1 1 102 1 1

Pâte

semi-grossière à grossière
quartz calcaire
noire noire noire

Un bord de vase de stockage massif. Parement externe arrondi, sup plat.

ext lissage

desquamation interne

TR ST ISO Nb Bord Nb Fonds Nb Total Poids (gr) NMI production NMI forme NT T?

6A TP27 3 1 3 36 3 1 Protohistorique - Age du Fer - La Tène

TP27 001 1 1 6 1 1

Pâte

semi-fine à semi-grossière
quartz
orangée noire noire

Bord légèrement marqué arrondi modelé.

TP27 002 1 25 1

Pâte

semi-fine à semi-grossière
quartz

Un tesson de liaison panse col de forme basse ouverte

surcuisson

TP27 003 1 5 1

Pâte

semi-grossière
quartz calcaire
orangée noire noire

Fragment de panse

6A TP66 4 11 109 4 Protohistorique - Age du Fer - La Tène - La Tène moyenne

TP66 001 8 57 1

Pâte

semi-fine
quartz
noire gris noire

Forme ouverte : liaison panse-col douce

La liaison panse-col est légèrement polie tandis que la surface externe de la panse est lissée.

TP66 002 1 11 1

Pâte

semi-fine
quartz
noire noire noire

Liaison panse-col

surface int/ext panse lissage
surface ext col polissage
surface int col lissage
liaison panse col impressions rondes

TP66 003 1 11 1

Pâte

semi-fine à semi-grossière
calcaire calcaire
beige noire noire

Tesson de panse

int/ext lissage

TP66 004 1 30 1

Pâte

semi-grossière
quartz calcaire
beige noire noire

Tesson de panse

int panse lissage
ext panse brute

6B F43 2 2 8 2 indéterminée

F43 001 1 6 1

Pâte

semi-fine
quartz
noire gris orangée

Tesson de panse

int/ext lissage façonnage

TR ST ISO Nb Bord Nb Fonds Nb Total Poids (gr) NMI production NMI forme NT T?

F43 002

1

2

1

Pâte

semi-fine

quartz

orangée

gris

orangée

Tesson de panse

surcuisson

6B Fo40

3

3

3

6

676

3

3

Protohistorique - Age du Fer - La Tène
moyenne - La Tène C au début La Tène
D1?

Fo40 001

1

1

2

121

1

1

Pâte

semi-fine à semi-grossière

quartz

noire

noire

noire

Une céramique haute à ouverture rétrécie de petite dimension d'environ 7 cm de haut. Le fond est plat à liaison simple à légèrement resserrée. L'extrémité de panse est arrondi. Le col est concave sortant. Le bord est légèrement marqué et éversé à parement sub-rectangulaire.

polissage tournassage int/ext

Cette céramique comporte de fortes ressemblances avec TR6B HC/003.

Fo40 002

1

1

2

84

1

1

Pâte

semi-fine à semi-grossière

quartz

noire

orangée

noire

Une forme basse ouverte de petite dimension, d'environ 3,7 cm de haut. Le fond est plat à liaison simple. Les parois sont arrondies et évasées. La liaison panse-col est légèrement anguleuse. Le col est concave sortant. Le bord est légèrement marqué et éversé à parement sub-rectangulaire.

polissage tournassage int/ext

Le parement supérieur du bord est recouvert d'un enduit noir de type poissage. La présence d'une coulure montre qu'il s'agit bien d'un poissage et non pas d'un caramel de cuisson.

Fo40 003

1

1

2

471

1

1

Pâte

semi-fine à semi-grossière

quartz

noire

orangée

noire

Une forme haute à ouverture rétrécie. Le profil, globulaire, est similaire à F40/01. Le col est concave et le bord montre un parement sub-rectangulaire similaire eux-aussi à F40/001.

polissage tournassage int/ext

6B Fo85

1

1

75

1

Protohistorique

Fo85 001

1

75

1

Pâte

semi-grossière

quartz

marron à noire

grains noirs

noire

marron à

Fond plat

surface externe lissée

desquamation interne

6B HC

3

3

1

17

786

3

3

Protohistorique - Age du Fer - La Tène
moyenne - La Tène C-début La Tène D1?

HC 001

1

1

15

409

1

1

Pâte

semi-fine à semi-grossière

quartz

marron à noire

calcaire

noire

noire

Fond plat à liaison fond-panse simple. Les parois du bas de panse sont droites mais légèrement évasées et celle du haut de panse rectiligne rentrante. Le bord est non marqué mais aminci et comporte un parement supérieur plat.

int/ext lissage

HC 002

1

1

1

225

1

1

Pâte

semi-fine à semi-grossière

quartz

noire

calcaire

noire

noire

Une forme basse ouverte de petite dimension d'environ 5,8 cm de haut. Le fond est plat et la liaison fond-plat simple. Les parois sont droites et évasées. La liaison panse-col est légèrement marquée, le col est concave sortant. Le bord est légèrement marqué à parement anguleux. La forme du col et du bord sont liées au façonnage par pincements. Ces traces de pincement de la pâte sont encore visibles.

lissage façonnage int/ext

La surface interne du col : un enduit noir. L'aspect de celui-ci l'apparente plus à un poissage qu'à un caramel de cuisson (enduit brillant et lisse).

HC 003

1

1

1

152

1

1

Pâte

semi-fine

quartz

noire

calcaire

noire

noire

Une céramique haute à ouverture rétrécie. Seul le col et le bord sont absents de cette céramique. Le fond est plat à liaison simple. La paroi du bas de panse est droite et évasée. L'extrémité de panse est arrondi tandis que celle du haut de panse est droite et rentrante.

lissage façonnage

enduit noir

TR ST ISO Nb Bord Nb Fonds Nb Total Poids (gr) NMI production NMI forme NT T?

AO F91 3 1 4 146 3 1 Protohistorique - Age du Fer - La Tène
moyenne - La Tène CF91 001 1 2 91 1 1

Pâte

fine à semi-fine
quartz végétale
noire noire noire

Un haut de panse de vase haut à ouverture rétrécie. La surface interne est raclee

int panse racleage ; ext panse lissage
ext col polissage ; int col racleage

présence de caramel de cuisson au niveau de la surface externe du col.

F91 002 1 27 1 1

Pâte

semi-grossière
quartz calcaire
orangée noire

Tesson de panse

surface ext brute

desquamation interne

F91 003 1 28 1 1

Pâte

semi-fine
quartz
noire à rouge noire noire

Tesson de panse

int/ext polissage léger

Déc Fo86 4 3 2 14 689 4 4 Protohistorique - Age du Fer - La Tène
moyenne - La Tène ancienne à moyenneFo86 001 1 1 10 167 1 1

Pâte

semi-fine
quartz
marron noire marron à

Pot dont le profil archéologique est conservé. De taille moyenne, il s'agit d'un vase à fond plat, liaison simple, paroi droite et bord rentrant. La lèvre se situe dans la continuité des parois de la panse.

surfaces interne et externe comportent un léger polissage

Fo86 002 1 1 485 1 1

Pâte

semi-grossière
quartz grains noirs

Un bas de panse à fond plat et liaison simple

int/ext lissage

Fo86 003 1 1 18 1 1

Pâte

semi-grossière à grossière
quartz calcaire
noire noire noire

Haut de panse à paroi tronconique, bord à parement interne rentrant.

int/ext lissage

Fo86 004 1 2 19 1 1

Pâte

semi-fine
quartz
noire noire noire

Haut de panse à paroi rentrante. Le bord n'est pas différencié à parement supérieur oblique.

int/ext polissage léger

Déc Fo63 4 1 9 133 3 1 Protohistorique - Age du Fer - La Tène
moyenne - La Tène C1 à La Tène C2
transitionFo63 001 1 3 57 1 1

Pâte

semi-fine
quartz
noire noire noire

Haut de panse de forme ouverte basse. La liaison panse-col est marquée par un léger ressaut le col est rectiligne sortant. Le bord est légèrement arrondi.

Les surfaces sont lissées à légèrement polies.

Le col présente un léger poissage au niveau de la surface externe.

TR ST ISO Nb Bord Nb Fonds Nb Total Poids (gr) NMI production NMI forme NT T?

Fo63 002 1 41 1

Pâte

semi-grossière à grossière
quartz calcaire
marron noire noire

Fragment de panse

int : lissage
ext : brute à léger crepissage

Fo63 003 4 30 1

Pâte

semi-grossière à grossière
quartz silice
orangée orangée orangée

Fragment de panse

int/ext lissage

Fo63 004 1 5

Pâte

semi-grossière à grossière
quartz calcaire
noire noire noire

Fragment de panse

int/ext brute

Annexe 2

La céramique médiévale de la structure 58

S. Hurard

Un lot de céramique médiévale issu d'une fosse isolée au sud-ouest de l'emprise a été mis au jour. Il provient d'une fosse qui semble pouvoir correspondre à un silo arasé (ST.58).

Le lot assez modeste compte 112 restes ou fragments. La fragmentation du lot est importante. Bien que des remontages aient été possibles, on observe qu'aucune forme n'est archéologiquement complète.

La majorité de l'échantillon correspond à des céramiques tournées dans des pâtes granulo-sableuse à sableuse fine, beige à orangé. Certaines pâtes ont pu virer au gris lors de l'exposition à la chaleur. Une petite partie de l'échantillon porte des traces de décors plus ou moins denses. Les coulées ou flammules rouge orangé sont présentes sur quelques formes de type oule ou cruche.

Les formes sont essentiellement représentées par des pots à cuire ou des pots de conservation. Le type le plus représenté reste l'oule à bord à bandeau dont nous comptons au moins 4 individus. Deux cruches ont été identifiées grâce à la présence de deux anses plates à section rectangulaire. L'une des anses, bien qu'elle ne remonte pas, peut être associée à un col de cruche muni d'un bec pincé (2). L'ensemble des fragments de fond mis en évidence correspond à des formes à fond lenticulaire, légèrement concaves, qui peuvent être mis en relation avec les cruches comme avec les oules.

L'oule à bord à bandeau, très répandue dans les contextes franciliens à partir du XI^e siècle, est une forme fermée à col haut et resserré. La lèvre est haute et le parement marqué par des inflexions multiples. Ce type de pot polyvalent est dépourvu de bec verseur ou d'élément de préhension. Il est remarquable dans le cas de la fosse 58, malgré le faible nombre de restes, qu'une majorité de l'échantillon soit représentée par cette forme. Cette proportion constitue un échantillon intéressant qui témoigne de la diversité des types de lèvres à bandeau. Les bandeaux étirés où chaque individu est marqué par de petites variantes morphologiques (5.1, 5.2, 5.3) contrastent avec la lèvre à bandeau trapu où le ressaut du parement par rapport au col est davantage marqué (5.4).

Un individu (2) se distingue du lot. Il s'agit d'un autre type de pot à lèvre large et muni d'un dispositif verseur et d'une anse opposée. Le bec pincé est aménagé à l'aide d'une pression du pouce sur le parement extérieur de la lèvre, pression qui a laissée deux empreintes. Comme dans les cas précédents, il s'agit d'une forme à panse globulaire ou ovoïde pouvant porter des traces de peinture.

L'examen de l'ensemble de ces formes permet d'estimer le Nombre Minimum d'Individus à une dizaine et d'attribuer le contexte à la fin du XI^e siècle ou au tout début du XII^e siècle ap. J-C. Cet échantillon paraît caractéristique des productions régionales de la Vallée de L'Ysieux (Fosses – 95) largement commercialisées en Ile-de-France dès le IX^e siècle. La relative proximité de ce centre de production avec le Mesnil-Aubry, placé, qui plus est, sur le circuit commercial parisien, a sans doute favorisé la diffusion.

La fosse 58 apparaît hors contexte dans le cadre de ce diagnostic. Elle pourrait pourtant être rapprochée de fosses de charbonnage mises en évidence lors d'une précédente intervention. La datation au 14C des échantillons de charbon prélevés, donne une fourchette recalée entre 990 et 1160 ap. La datation du contexte céramique étaye l'hypothèse d'une implantation fin XI^e – début XII^e siècle liée à un contexte d'habitat saisonnier ou itinérant autour de l'activité du charbonnage.

Le Mesnil-Aubry
« Le Bois Bouchard »
phase 2

Iso	Type de pâte	NR	NMI	fond	anse	panses	bords	forme	Décor	Datation
1	Granulo-sableuse beige orangé avec inclusions	1	1	1						
2	Granulo-sableuse grise à blanchâtre	30	3	5	1	22	3	cruche	peinte	1 ^{ere} ½ XIIe
3	Granulo-sableuse beige orangé. Fracture grise	9	1	1		7	1			
4	Sableuse beige à blanchâtre	13	1	2	5	6		cruche	peinte	1 ^{ere} ½ XIIe
5	Sableuse fine blanche, beige à orangé. Fracture beige ou grise	59	4	3		48	8	oules	Flammules occasionnelles	2 ^e ½ XIe à 1 ^{er} ½ XIIe
	TOTAUX	112	10	11	6	83	12			Contexte fin XIe- déb.XIIe

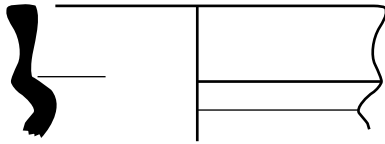
Bibliographie :

Guadagnin 2007. GUADAGNIN Rémy. Fosses – Vallée de l'Ysieux. Mille ans de production céramique en Ile-de-France. Volume 2. Catalogue typo-chronologique des productions. Publications du CHRAM. Caen 2007. 735p.

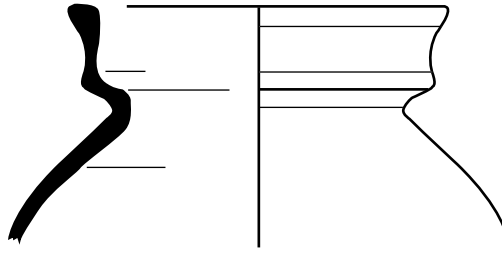
Cissé, Abadie, Foucray, Lefèvre 2007. CISSE Laure, ABADIE Isabelle, FOUCRAY Bruno, LEFEVRE Annie. Fouille de la travée sous clocher de l'église Saint-Etienne de Marly-la-Ville (Val-d'Oise). Entre habitat et contexte funéraire : un dépôt céramique et monétaire de la fin du XIe-début du XIIe siècle. In Bulletin archéologique du Vexin français et du Val-d'Oise, n°39. Guiry-en-Vexin, 2007. pp37 – 55.

L'habitat rural du haut Moyen Age en Ile-de-France. « l'étude de la céramique ». 1^{er} supplément au Bulletin archéologique du Vexin français. CRAVF, CARHMA. Guiry-en-Vexin, 2003. pp 10- 24.

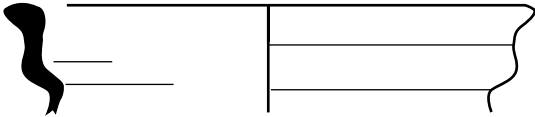
Le Mesnil-Aubry
« Le Bois Bouchard »
phase 2



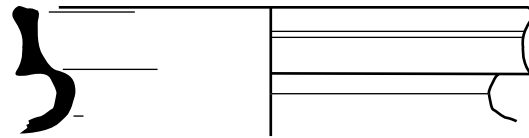
5.1
Oule
Pâte sableuse beige
Ø10cm



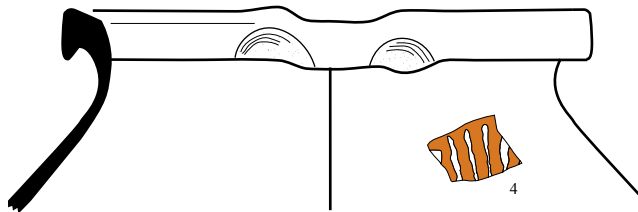
5.2
Oule
pâte sableuse fine beige rosé
Ø10cm



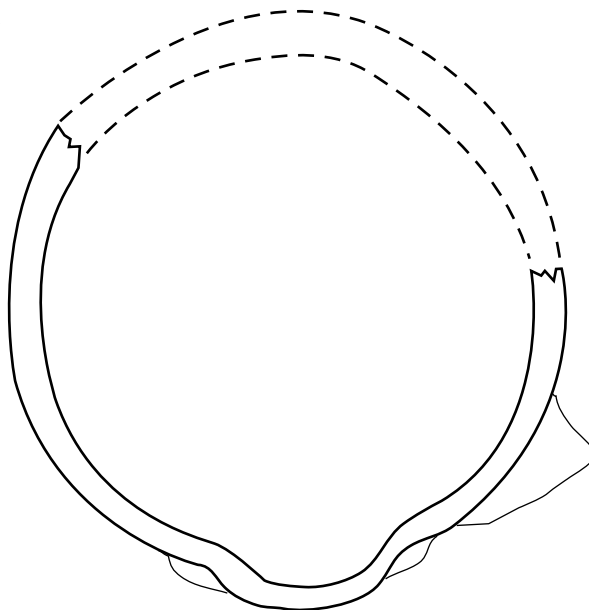
5.3
Oule
Pâte sableuse beige rosé
Ø14cm



5.4
Oule
Pâte sableuse beige claire
Ø14cm



2
Cruche
pâte granulo-sableuse beige à grise
Forme associé à un bec pincé et à une anse plate
Ø14cm



Annexe 3

Le mobilier métallique du Bois Bouchard (diagnostic 2008)
Par Aurélien Lefeuvre

Le mobilier métallique issu du diagnostic de 2008 se compose de 22 objets ou fragments dont 20 en fer et 2 en alliage cuivreux. L'état général de conservation est satisfaisant. Le degré de corrosion des éléments en fer n'a pas nécessité de décapage ou de restauration en préalable à leur identification.

Ces objets ont été découverts dans des structures qui livrent par ailleurs des rejets détritiques, en particulier dans le cas des fossés. Il s'agit donc probablement, dans la plupart des cas, d'éléments perdus ou jetés car devenus inutilisables.

Concernant la répartition chronologique de ces vestiges mobiliers, on note une relative stabilité évoquant un horizon de laténien.

Le mobilier métallique est trop peu abondant pour pratiquer une analyse statistique ou même effectuer une répartition pertinente par domaines fonctionnels (économique, mobilier, immobilier...). Cependant, quelques objets remarquables peuvent faire individuellement l'objet d'une interprétation.

La quincaillerie est sans surprise la catégorie la plus représentée (9 restes). Elle comprend essentiellement des clous ou fragments de clous de charpente (5 restes) qui attestent de l'utilisation assez large de l'assemblage des éléments en bois par clouage. Les autres éléments identifiés sont un crochet-piton et un crampon qui renvoient là encore à une architecture classique en bois. L'anneau et le fragment d'anneau découverts ne sont pas assez caractéristiques pour en déduire une interprétation fonctionnelle. Il a été choisi par défaut de les rattacher au domaine immobilier.

Les objets de parure sont au nombre de 3 : la fibule n°9 et l'ardillon n°10 découverts dans le fossé 12 et le fragment de torque n°15 trouvée dans le trou de poteau 27.

La fibule est un exemplaire en fer à corde externe tendue type Metzler 7e ou Feugère 2a2. Il s'agit d'une variante que l'on retrouve dans des contextes du Ier siècle avant J.-C et plus concentré aux deuxième et troisième quarts du Ier siècle avant notre ère.

Le fragment de torque est constitué d'un jonc de section circulaire dont l'une des extrémités s'élargit par un renflement suivi d'un œillet rond brisé parallèle à l'axe. En l'absence de la deuxième moitié du système de jonction, il est impossible de savoir si la fermeture se faisait par liaison avec un deuxième œillet, par un crochet ou par un élément rapporté comme dans la typologie de C. Breton¹. Sur la partie conservée, aucun décor ou départ de torsade n'a été observé. Cet objet en alliage cuivreux semble avoir été moulé, probablement par la technique de la cire perdue.

L'exemplaire du « Bois Bouchard » est typologiquement très proche d'un torque du site du « Château Gaillard » à Levroux découvert dans un trou de poteau de La Tène finale². Un parallèle peut aussi être fait avec le torque trouvé dans la sépulture n°13 de la nécropole celtique de « Bouqueval » distante de quelques kilomètres seulement. Il s'agit d'un spécimen entier formé d'un jonc lisse de section cylindrique, refermé par un système de tenon et mortaise. Il est daté de la fin de La Tène I au début de La Tène IIa³.

1 Breton 1995

2 Buchsenschutz 1994, p. 324, CG 334

3 Guadagnin 1984, p. 39

Les fossés 12 et 68 contenaient deux broches à rôtir en fer. La plus petite, trouvée dans le fossé 12, est incomplète. La partie conservée est longue de 394 mm. Elle est de section quadrangulaire, la tête est formée par un anneau plat apparemment obtenu par recourbement. La deuxième broche découverte dans le fossé 68 est fragmentée en quatre morceaux. Elle est complète et sa longueur totale restituée est de 640 mm. La tête est du même type que pour la première broche.

Ce type d'objet est fréquemment découvert sur les sites de gués. Plusieurs exemplaires de La Tène à tête plate, ronde ou zoomorphe ont été trouvés au gué de Gigny/Thorey (71)⁴. Un exemplaire très similaire aux nôtres est présent sur le site La Tène D d'Hélouine/Marcé (49)⁵, ainsi qu'à Lieusaint (77) dans un contexte de La Tène D1⁶. D'autres exemplaires sont signalés à Lattes (34)⁷, et à Manching (Allemagne). Toutes les broches de ce type découvertes et identifiées en Gaule datent des âges du Fer.

L'utilisation de ces broches pourrait être en lien avec les activités usuelles de cuisine. Cependant, la découverte de deux exemplaires identiques lors de ce diagnostic, et leur position en rejet dans des fossés, ne manquent pas d'étonner. Il est en effet rare de découvrir ces ustensiles en contexte d'habitat. Comme l'ont souligné de nombreux auteurs depuis J. Déchelette⁸, le rôle cultuel des instruments du foyer est évident à la fin de la Protohistoire. Ainsi, les broches à rôtir appartiennent à une ancienne tradition méditerranéenne. Les broches réunies en faisceaux sont fréquentes dans les tombes étrusques où elles jouent le rôle d'offrande prémonétaires. Au même titre que d'autres instruments du foyer comme les chenets, elles peuvent exprimer la position sociale privilégiée du défunt.

De plus les broches sont des objets usuels liés au sacrifice et à la consommation des offrandes animales.

La présence atypique de ces objets permet d'émettre prudemment l'hypothèse d'une activité rituelle liée au sacrifice sur ce site.

Catalogue :

- Silo 7

1. Clou très corrodé de section circulaire, la tête est manquante.
Fer ; long. Conservée : 80 mm ; diam. de la tige : 8 mm

- Fossé 12

2. Clou de section circulaire, tête manquante
Fer ; long. Conservée : 85 mm ; diam. de la tige : 4 mm

3. Clou (de semelle ?) tige de section circulaire recourbée, tête ronde.
Fer ; long. : 16 mm ; diam. de la tête : 9 mm

4. Crochet-piton en forme de U prolongé par une tige de section carrée.
Fer ; long. : 75 mm ; haut. : 30 mm

4 Bonnamour 1989

5 Guillaumet, Nillesse 2000, fig. 14

6 Boulenger 2005, fig. 6, p. 136

7 Raux 1999, fig.13, p. 463

8 Déchelette 1927, p. 918-923

5. Fragment de tige de section circulaire, probable fragment de clou.
Fer ; long. : 33 mm ; diam. : 5 mm

6. Fragment de tige de section circulaire, probable fragment de clou.
Fer ; long. : 20 mm ; diam. : 5 mm

7. Anneau plat complet de section rectangulaire.
Fer ; diam. externe : 25 mm ; diam. Interne : 15 mm

8. Fragment d'anneau de section ovale.
Fer ; diam. interne restitué : 40 mm ; diam. externe restitué : 60 mm

9. Fibule filiforme incomplète à ressort, arc tendu de section circulaire terminé par un porte-ardillon trapézoïdal plein (Metzler type 7e, Feugère 2a2), datation : La Tène D2
Fer ; long. : 128 mm ; diam. externe du ressort : 18 mm

10. Ardillon de fibule de section circulaire, Probablement associé à la fibule précédente.
Fer ; long. : 85 mm

11. Fragment de lame (couteau ?) de forme olivaire, seule la pointe est conservée.
Fer ; long. Conservée : 95 mm ; larg. max. : 39 mm

12. Broche à rôtir formée d'une tige de section quadrangulaire terminée par une poignée en anneau. La pointe manque.
Fer ; long. conservée : 394 mm

13. Objet indéterminé formé d'une tige plate s'élargissant jusqu'à un anneau (de suspension ?).
Fer ; long. : 80 mm ; épaisseur : 4 mm ; diam. externe de l'anneau : 12 mm

14. Fragment indéterminé, d'un objet formé d'une pastille circulaire formant une cupule prolongée par un départ de tige recourbée de section rectangulaire.
Fer ; long. : 22 mm ; larg. : 16 mm

- *Trou de poteau 27*

15. Fragment de torque, le jonc est de section circulaire, une extrémité s'élargit par un renflement suivi d'un œillet rond brisé. Sur la partie conservée de l'objet aucun décor ou départ de torsade n'a été observé. Cet objet en alliage cuivreux semble avoir été moulé, probablement par la technique de la cire perdue.
Alliage cuivreux ; long. Conservée : 50 mm ; diam. du jonc : 4 mm ; diam. approx. restitué du torque : 120 mm

- *Fossé 63*

16. Crampon probablement utilisé comme agrafe de maintien de charpente. Le corps, de section rectangulaire, est prolongé par deux pointes coudées à angle droit.
Fer ; long. : 98 mm ; larg. : 12 mm

- *Fossé 68*

17. Broche à rôtir fragmentée en quatre tronçons jointifs. Tige de section quadrangulaire terminée par une poignée en anneau.

Fer ; long. : 640 mm

- *Fossé 85*

18. Clou à tête plate circulaire désaxée, tige incomplète de section carrée.

Fer ; long. Conservée : 46 mm ; diam. de la tête : 13 mm ; épaisseur de la tige : 7 mm

19. Monnaie⁹ probable potin en mauvais état de conservation ni le droit ni le revers ne sont exploitables.

Alliage cuivreux, diam. : 15 mm

Bibliographie :

Bonnamour 1989 : BONNAMOUR (L.) – *Nouvelles découvertes archéologiques en Saône sur le site du gué de Gigny/Thorey (Saône-et-Loire)*. Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est, n° 155, T. 40, Fasc. 1, janvier-juin 1989, p. 47-60

Boulenger 2005 : BOULENGER (L.) – *Occupations du premier et du second âge du Fer sur le plateau de Sénart (Seine-et-Marne). Cadre et données récentes sur la commune de Lieusaint*. In BUCHSENSCHUTZ (O.), BULARD (A.), LEJARS (T.) - *L'Âge du Fer en Ile-de-France : Actes du XXVIe Congrès de l'AFEAF, Paris et Saint-Denis, 9-12 mai 2002, thème régional*. RACF, 26ème supplément, 2005, p. 127-144

Breton 1995 : BRETON (C.) – *Les torques à torsade de La Tène Ancienne dans l'Aisne : approche techno-typologique*. Antiquités nationales, n° 27, 1995, p. 99-131

Bourgeois 1999 : BOURGEOIS (L.) (dir.) - *Le sanctuaire rural de Bennecourt (Yvelines) : du temple celtique au temple gallo-romain*. DAF n° 77, Paris : Éd. de la Maison des Sciences de l'Homme, 1999

Buchsenschutz 1994 : BUCHSENSCHUTZ (O.) - *Le village celtique des Arènes à Levroux : description du mobilier*. RACF, supplément 10, 1994

Déchelette 1927 : DECHELETTE (J.) - *Manuel d'archéologie préhistorique et celtique. 4, Second Âge du Fer ou époque de La Tène*. Paris : Picard, 1927, reed. 1989, p. 418-1163

Derion s.d. : DERION (B.) - *Objets métalliques gaulois du site de Lacoste, Moullets-et-9* détermination et stabilisation J.-B. Guillaume

Villemartin, Gironde. Bordeaux : Musée d'Aquitaine, s.d.

Eneau 2002 : ENEAU (T.) - *Les objets en fer du sanctuaire gallo-romain du Gué-de-Sciaux (Atigny, Vienne)*. Chauvigny : Association des publications chauvinoises, 2002

Feugère 1985 : FEUGERE (M.) - *Les fibules en Gaule méridionale, de la conquête à la fin du 5ème siècle après J.-C.* Paris : CNRS, 1985

Gaspar 2007 : GASPAR (N.) - *Die keltischen und galo-römischen Fibeln vom Titelberg : Les fibules gauloises et gallo-romaines du Titelberg*. Luxembourg : Musée national d'histoire et d'art, 2007

Guadagnin 1984 : GUADAGNIN (R.) – *La nécropole celtique de Bouqueval*. Bull. Annuel JPGF n°8 (année 1978), déc. 1984, p. 12-65

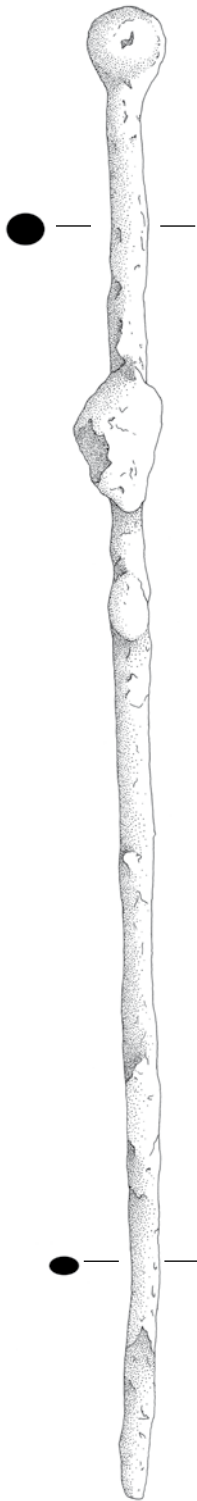
Guillaumet 1996 : GUILLAUMET (J.-P.) – *Ustensiles à rôtir de la Saône au Musée Denon à Chalon-sur-Saône*. In GROENEN (M.) (dir.) - *La Préhistoire au quotidien : Mélanges offerts à Pierre Bonenfant*. Grenoble : Jérôme Millon, 1996, p. 311-321

Guillaumet, Nillesse 2000 : GUILLAUMET (J.-P.), NILLESSE (O.) - *Les petits objets de quelques fermes gauloises : approche méthodologique*. In MARION (S.), BLANCQUAERT (G.) (ed.) – *Les installations agricoles de l'âge du fer en France septentrionale*. Etudes d'histoire et d'archéologie 6, Paris : ed. rue d'Ulm, 2000, p. 251-276

Py 2004 : PY (M.) (dir.) - *Lattara 17 : Le quartier 30-35 de la ville de Lattara (fin IIIe - Ier s. av. n. è.), regards sur la vie urbaine à la fin de la Protohistoire*. Lattes : ARALO, 2004

Raux 1999 : RAUX (S.) – *Les objets de la vie quotidienne à Lattes au IVe siècle avant notre ère*. In PY (M.) (dir.) - *Lattara 12 : Recherches sur le quatrième siècle avant notre ère à Lattes*. Lattes : ARALO, 1999, p. 439-518

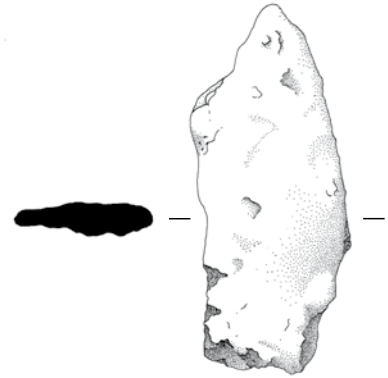
Mesnil-Aubry REP 2 FO 12



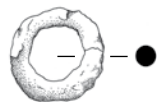
broche à rotir n°12



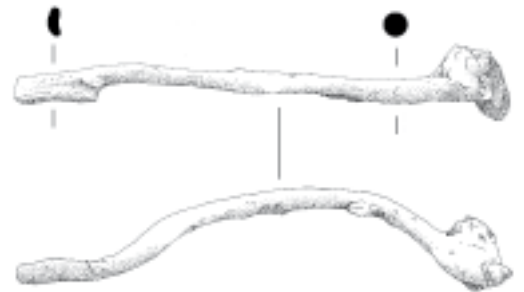
crochet-piton n°4



fragment de lame n°11



Anneau n°7



fibule n°9



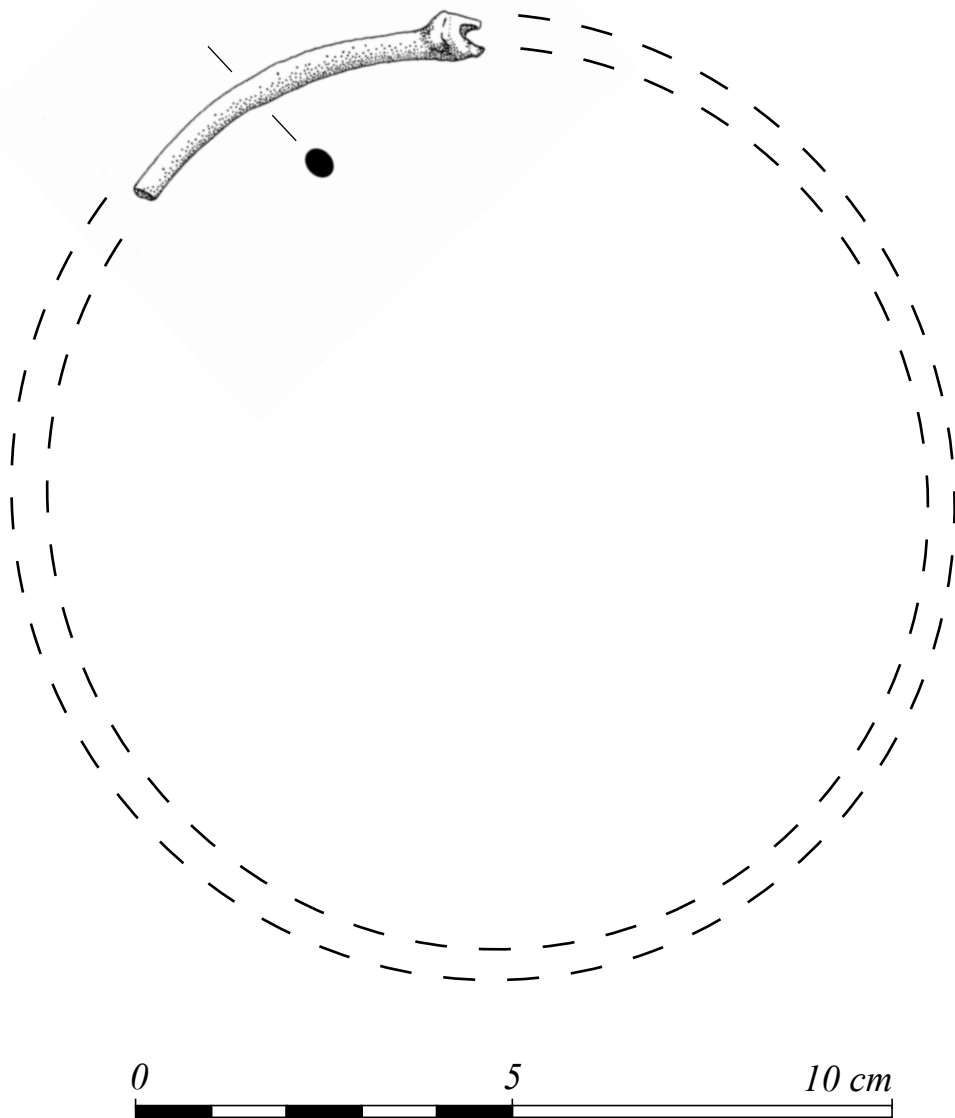
objet indéterminé n°13



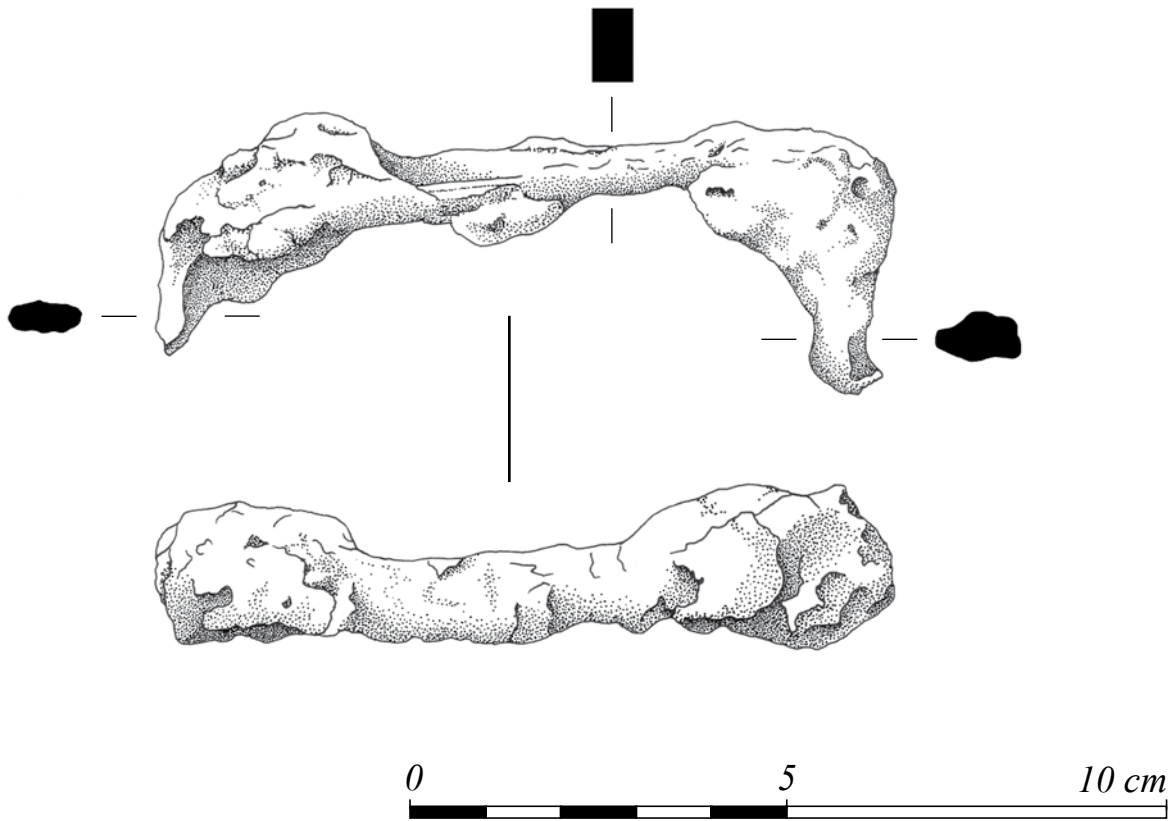
ardillon n°10

Mesnil-Aubry REP 2

TP27



Mesnil-Aubry REP 2 FO 63



Annexe 4

REP 2008 – Mesnil-Aubry, phase 2

Rapport anthracologique de 2 structures archéologiques par R. MARQUE

Introduction

Dans le cadre de la seconde phase de diagnostic archéologique au Mesnil-Aubry, des prélèvements de sédiments ont été effectués en vue d'une analyse anthracologique. Les structures étudiées sont datées de La Tène moyenne. Cette étude vient compléter et enrichir les données qui avaient déjà été révélées lors de la première phase de diagnostic (Marque, 2008).

Il s'agira donc de proposer une interprétation paléoenvironnementale en s'appuyant sur l'écologie actuelle, et de discuter de la validité de ses interprétations dans le cadre des opérations de diagnostic archéologique.

1. Prélèvements des sédiments sur le terrain

Des prélèvements ont été réalisés dans deux types de structures :

- Une grande fosse (F 30)

La structure a été fouillée par quarts (quart Nord et quart Sud). Un prélèvement de 10 litres a été réalisé dans chaque section fouillée. On observe que la répartition des charbons de bois dans les sédiments est de type aléatoire (Chabal, 1992). Cette observation peut se comprendre par la nature même du comblement (remblai).

- Un fossé en L (Fo 12 et Fo 63)

Des prélèvements de sédiments ont été effectués dans les deux extrémités du fossé. En effet, il a été observé en ces endroits des zones de rejet plus importantes, que se soit en terme d'artefacts ou d'écofacts. Un prélèvement de 20 litres a été réalisé dans chaque extrémité de fossé. Quant à la répartition des charbons de bois dans les sédiments, il est de type agrégatif (Chabal, 1992). Il n'a pas été tenu compte de ce caractère groupé lors du prélèvement afin d'éviter un prélèvement de « charbons de bois concentrés ». En effet, ce type de prélèvement donne une image réduite de la végétation liée à une réduction du nombre d'espèces.

2. Extraction des charbons de bois

La méthode du tamisage à l'eau a été choisie. Les sédiments étant argileux, nous avons au préalable désagrégé les mottes de terres dans des bassines d'eau.

La totalité des sédiments prélevés a été tamisée avec un maillage de 2mm.

3. Tri et sous échantillonnage

Après séchage à l'air libre, les refus de tamis ont été triés à l'aide d'une pince pour en extraire les charbons de bois. Pour chaque échantillon, le tri s'est effectué sous une loupe binoculaire. La totalité des charbons de bois a été ramassé. Une remarque préliminaire peut être formulée : contrairement à la phase 1 du diagnostic, il n'a été observé aucune graine ou paléo-semence.

Aucun sous-échantillonnage n'a été réalisé. En effet, chaque échantillon n'excédant pas une centaine de fragments, il a été possible d'effectuer une étude exhaustive.

L'anthraco-analyse a été effectuée à l'aide d'un microscope optique à réflexion (Nikon eclipse L150 fond clair/fond noir) au laboratoire de la Maison d'Archéologie et d'Ethnologie à Nanterre (UMR 7041). Les grossissements utilisés sont de X 50, X 100, X 200, et X500.

Les identifications ont été effectuées à l'aide d'atlas de détermination, notamment ceux de F. Schweingruber (1978, 1990) et de J.-L. Vernet (2001). Les échantillons de bois actuels de la

collection de référence du laboratoire ont également été utilisés.

4. Résultats

fosse 30

- o liste des taxons

132 charbons de bois ont été étudiés, révélant la présence de 4 taxons.

Le hêtre (*Fagus sylvatica*, 60%) domine le spectre anthracologique. Le frêne (*Fraxinus excelsior*, 20%) vient compléter l'assemblage à 80%. Le chêne caducifolié (*Quercus sp. fc*, 12%) et le noisetier (*Corylus avellana*, 8%) sont minoritaires.

fossé 63

- o liste des taxons

Il a été analysé 124 charbons de bois, qui ont révélé la présence de 4 taxons.

Le hêtre (*Fagus sylvatica*) et le chêne caducifolié (*Quercus sp. fc*) dominent l'ensemble (respectivement, 35% et 31%). L'assemblage est complété par la présence du frêne commun (*Fraxinus excelsior*, 19%) et du noisetier (*Corylus avellana*, 15%).

fossé 12

- o liste des taxons

L'analyse de cette structure a été conduite avec 112 charbons de bois. L'identification a permis de révéler la présence de 4 taxons.

L'analyse anthracologique de ce fossé montre la présence du noisetier (*Corylus avellana*, 29%) suivi du chêne caducifolié (*Quercus sp. fc*, 27%). Le hêtre (*Fagus sylvatica*, 21%) vient compléter le spectre des essences à 77%. L'érable (*Acer sp.*, 20%) est présent, ainsi que quelques fragments d'aulne (*Alnus sp.*, 3%).

	fossé 63		fossé 12		fosse 30	
	FA	FR	FA	FR	FA	FR
aulne			4	3		
chêne caducifolié	39	31	30	27		
érable			22	20		
frêne	24	19			26	20
hêtre	43	35	23	21	79	60
noisetier	18	15	33	29	10	8
TOTAL	124	100	112	100	132	100

Tableau 1 : fréquences absolues (FA) et relatives (FR) des taxons obtenues par dénombrement en fragments.

5. Interprétation et discussion

L'étude de 368 charbons de bois a mis en évidence la présence de 6 taxons. La hiérarchie établie entre les taxons les plus fréquents et les taxons les moins représentés, rappelle les hiérarchies observées dans la végétation actuelle. En effet, sous un climat tempéré, la masse végétale répond à des lois biologiques qui régissent des rapports de dominance entre espèces (Chabal, 1994, 1997 ; Bournérias et al., 2001). Ainsi, le hêtre et le chêne caducifolié seront toujours dominants, alors qu'en revanche, l'érable et le frêne seront des essences subordonnées. Néanmoins, ces rapports peuvent changer lors d'événement précis (incendies de forêt, coupe de certaines essences, etc.).

Quelle végétation peut-on proposer ?

Dans les trois structures étudiées, le hêtre et le chêne dominent l'ensemble du spectre anthracologique à plus de 60%. Les essences secondaires sont le noisetier, l'érable et le frêne

qui viennent compléter le spectre à 99 %. Enfin, le dernier taxon est révélé par la présence de quelques fragments d'aulne (1%) (fig.1).

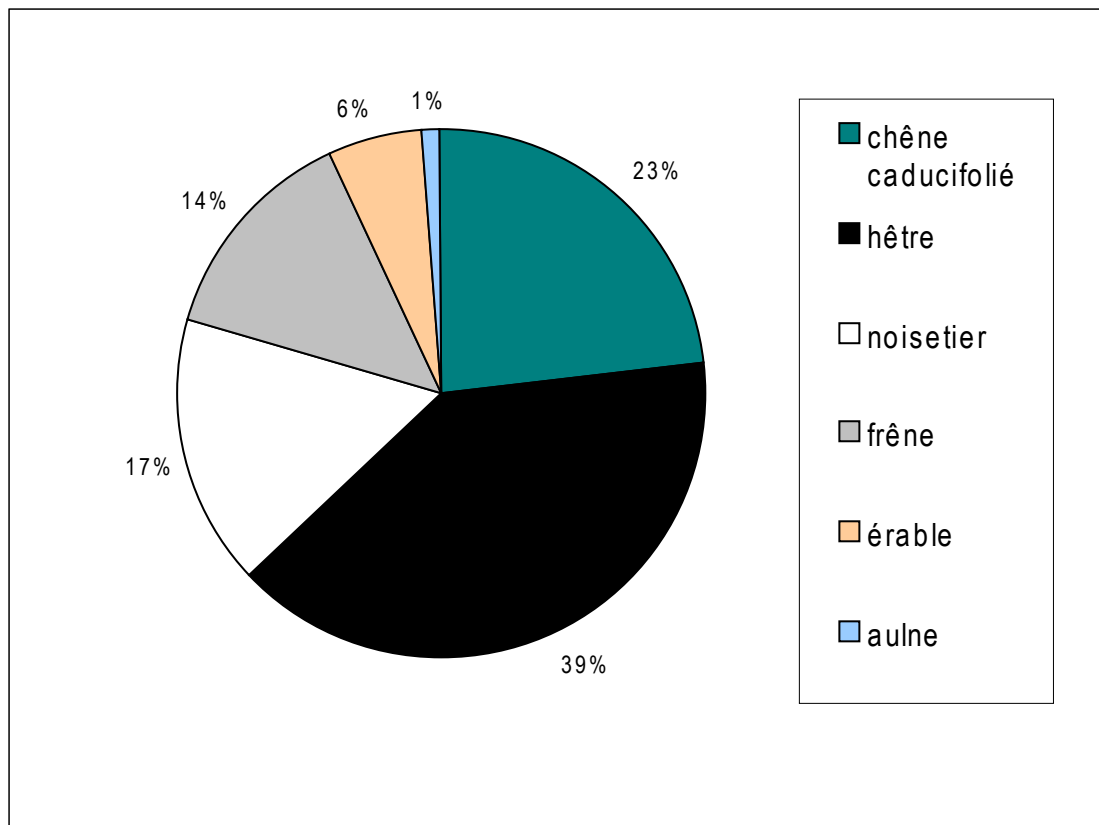


Fig. 1 : graphique représentant le pourcentage de chaque essence de l'ensemble des 3 échantillons étudiés.

Reconstitution possible :

Hêtraie-chênaie (ou chênaie-hêtraie) : avec une majorité d'essences arborées de hêtre, de chêne sessile, de chêne pédonculé, la hêtraie-chênaie se développe en association avec l'érable et le frêne sous un climat humide et sur des sols frais.

Chênaie-frênaie ? : on peut s'interroger sur l'existence d'une telle formation. La présence du frêne s'expliquerait par l'exploitation de la hêtraie-chênaie par courte révolution. Le hêtre ne peut alors pas se régénérer et c'est le frêne qui se développe (Frileux et al., 1970 ; Bournérias, 2001 ; Pernaud, 1997).

Le noisetier, « essence de lumière », pousse dans les forêts de hêtraie, mais aussi dans les milieux plus clairs comme les lisières de forêts et les clairières (Rameau et al., 1989). Troisième essence la plus présente dans notre étude, le noisetier est un témoin de l'activité sylvicole. En effet, les coupes de bois dans les forêts favorisent un milieu ouvert et clair. Par conséquent, un apport de lumière plus important encourage le développement de l'essence. Pour Malrain (2002), le noisetier peut aussi indiquer l'existence de haies propres. Cependant, dans notre cas d'étude, rien ne laisse supposer une telle utilisation. Seul un pourcentage beaucoup plus important pourrait montrer le passage de cette essence de la position subordonnée à dominante.

L'aulne est le seul témoin d'une possible formation de ripisylve. En effet, il se rencontre le long des ruisseaux, de rivières, sur des sols inondables où l'humidité stagne (Rameau, 1989). Cependant, sans autres essences de ripisylve (bouleau, saule, peuplier), il ne nous est pas possible d'argumenter sur cette formation.

Conclusion :

L'étude a permis de mettre en évidence une formation de type hêtraie-chênaie (ou chênaie-hêtraie), plutôt claire au regard de la présence du noisetier. Cette ouverture peut être due à l'activité sylvicole. Dans cette hypothèse, la coupe de hêtre, par courte révolution, laisse place au développement du frêne. De ce fait, des formations de chênaie-frênaie peuvent s'étendre par endroits.

Les études archéobotaniques (carpologie et anthracologie) en phase de diagnostic archéologique sont, à l'état de nos connaissances, inexistantes. Les deux études menées au Plessis-Gassot et au Mesnil-Aubry, ont permis une première approche.

Le nombre de fragments de bois étudiés est insuffisant pour proposer une reconstitution globale de l'environnement, apercevoir une pratique marquée de gestion du bois ou une évolution des forêts environnantes. Cependant, l'étude en phase de diagnostic semble fiable. Quoique incomplet, le spectre de la végétation n'est pas déformé. Ainsi, des hypothèses peuvent être émises afin d'orienter une étude archéobotanique en phase de fouille.

Bibliographie

BOURNERIAS M., ARNAL G., BOCK., (2001), Guides des groupements végétaux de la région parisienne, Paris, Belin.

BERNARD V., (1998), L'Homme, le Bois et la Forêt dans la France du Nord entre le Mésolithique et le Haut Moyen Age, Oxford, (BAR international Series 733)

CHABAL L., (1992), La représentativité paléoécologique des charbons de bois issus du bois de feu. Bull Soc bot Fr., 139, Actual. Bot. (2/3/4), p. 213-236.

CHABAL L., (1997), Forêts et sociétés en Languedoc (Néolithique final, Antiquité tardive). Anthracologie, méthode et paléoécologie, Documents d'Archéologie Française ; 63, Paris, ed. de la maison des sciences de l'homme, p. 17-61.

CHABAL L. FABRE L. TERRAL J-F. et THIRY-PARISOT I., (1999), L'anthracologie. In La Botanique. Ed Errance, Paris. Collections archéologiques. p43-104.

MALRAIN Fr., MATTERNE V., MENIEL P., (2002), Les Paysans gaulois : 3^{ème} siècle- 52 av. J.-C.. Paris, Ed. Errance-INRAP.

MALRAIN Fr., PINARD E. (dir.), (2006), Les sites laténiens de la moyenne vallée de l'Oise du Vè au Ier s. avant notre ère – Contribution à l'histoire de la Société gauloise. Revue Archéologique de Picardie, n° spécial 23, Abbeville

MARQUE R., (2008), Rapport carpologique et anthracologique de 4 structures archéologiques du Mesnil-Aubril / Plessis-Gassot. In Lefeuvre A., «le Mesnil-Aubril / Le Plessis-Gassot, le Bois Bouchard, phase 1». Rapport de diagnostic archéologique, Saint Denis : SRAIF, SDAVO.

PERNAUD J-M., (1997), Les transformations du paysage végétal dans le Bassin parisien du Mésolithique au Moyen Age d'après l'analyse anthracologique, Thèse de Doctorat, Université de Paris 1.

RAMEAU J.-C., MANSION D. et DUMÉ G., (1989), Flore forestière de France, Institut pour le développement forestier, Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, t. 1, Plaines et Collines

SCHWEINGRUBER F.H., (1978), Anatomie microscopique du bois. Zurcher AG, Zug, Suisse

SCHWEINGRUBER F.H., (1990), Anatomie europäisher Hötzer, WSLFNP., Haupt.

VERNET J-L., (2001), Guide d'identification des charbons préhistoriques et récents, CNRS édition, Paris

Annexe 5

Inventaire des structures

n° st	tranchée	Type	Description	Photo	Coup	Long.	Larg.	Diam.	Prof.	Fouille	Traité à	Mobilier	Attribution
10	3B	Fossé	Orientation : SW-NE ; Comblement : Limon argileux brun-foncé avec inclusions de charbon ; Encaissant : Limon argileux brun-rouge homogène ; Fo10 ≡ Fo17 ≡ Fo 41	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	1,20			0,20	manuelle	inconnu	présent	âge du fer
11	3B	Fossé	Orientation : SW-NE ; Comblement : Limon argileux brun foncé avec inclusions de charbon ; Encaissant : limon argileux brun-rouge homogène ; Fo 11 ≡ Fo14 ≡ Fo16	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		1		0,20	manuelle	inconnu	présent	âge du fer
12	4A	Fossé	Orientation SW-NE ; Comblement : Limon argileux brun-gris avec inclusion impotante de charbon et légère de céramique, blocs calcaires et terre rubéfiée ; Encaissant : limon argileux brun-rouge homogène ; La Tène B21 à C2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	45	1,90		0,90	mécanique	inconnu	présent	âge du fer

n° st tranchée	Type	Description	Photo	Coup	Long.	Larg.	Diam.	Prof.	Fouille	Traité à	Mobilier	Attribution
13	4A	Fosse Comblement : Limon argileux brun-foncé avec inclusions de charbon et de blocs calcaires brûlés + dépôt de céramique entière ; Encaissant : Limon argileux brun-rouge homogène ; Datation : La Tène C2 à D1	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			1,50	0,20	manuelle	50%	présent	âge du fer
14	4B	Fossé Orientation : SW-NE ; Comblement : Limon argileux brun foncé avec inclusions de charbon ; Encaissant : limon argileux brun-rouge homogène ; Fo 11 ≡ Fo14 ≡ Fo16	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		1			non fouillé	inconnu	non rense	âge du fer
15	4B	Fossé Comblement : limon argileux brun-gris ; Encaissant : limon argileux brun-rouge homogène	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		0,80			non fouillé	inconnu	non rense	indéterminé
16	5B	Fossé Orientation : SW-NE ; Comblement : Limon argileux brun foncé avec inclusions de charbon ; Encaissant : limon argileux brun-rouge homogène ; Fo 11 ≡ Fo14 ≡ Fo16	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		1	0,40		manuelle	inconnu	présent	âge du fer

n° st tranchée	Type	Description	Photo	Coup	Long.	Larg.	Diam.	Prof.	Fouille	Traité à	Mobilier	Attribution
17	5B	Fossé Orientation : SW-NE ; Comblement : Limon argileux brun-foncé avec inclusions de charbon ; Encaissant : Limon argileux brun-rouge homogène ; Fo10 ≡ Fo17 ≡ Fo 41	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1,20	0,38		manuelle	inconnu	présent	âge du fer	
18	5B	fosse Comblement : Limon argileux gris-brun avec inclusions de Terre cuite architecturale ; Encaissant : Limon argileux brun-rouge homogène	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	0,87	0,27		manuelle	50%	présent	protohistorique	
19	5B	Trou de poteau Comblement : Limon argileux brun-gris homogène ; Encaissant : limon argileux brun-rouge homogène	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	0,74	0,32		manuelle	50%	présent	protohistorique	
2	1A	Fossé Orientation : NW-SE ; Comblement : Limon argileux brun clair homogène ; Encaissant : Limon argileux brun-rouge homogène	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	0,40	0,12		manuelle	inconnu	absent	indéterminé	

n° st tranchée	Type	Description	Photo	Coup	Long.	Larg.	Diam.	Prof.	Fouille	Traité à	Mobilier	Attribution
20	5B	Fosse Comblement : stratigraphié, limon-sableux avec forte concentration en périphérie de charbon + calcaire brûlé + terre rubéfiée ; encaissant : limon argileux brun-rouge homogène	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			3,30	>0,90	mécanique	50%	présent	protohistoire
21	6A	Trou de poteau Bâtiment 1 ; Comblement : Limon argileux brun-gris meuble et hétérogène avec inclusions de charbon	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			0,40	0,36	manuelle	50%	présent	âge du fer
22	6A	Trou de poteau Bâtiment 1 ; Comblement : Limon brun-gris meuble et hétérogène avec inclusions de charbon ; Encaissant : limon argileux brun-rouge homogène	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			0,44	0,40	manuelle	50%	présent	âge du fer
23	6A	Trou de poteau Bâtiment 1 ; Comblement : limon argileux brun-gris meuble et hétérogène avec inclusion de charbon ; Encaissant : limon argileux brun-rouge homogène	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			0,44	0,34	manuelle	50%	présent	âge du fer

n° st tranchée	Type	Description	Photo Coup	Long.	Larg.	Diam.	Prof.	Fouille	Traité à	Mobilier	Attribution
24	6A	Trou de poteau Bâtiment 1 ; Comblement : Limon argileux brun-gris meuble et hétérogène avec inclusion de charbon ; Encaissant : limon argileux brun-rouge homogène ; Datation : La Tène C1 à La Tène C2	<input checked="" type="checkbox"/>			0,48	0,28	manuelle	50%	présent	âge du fer
25	6A	Trou de poteau Bâtiment 1 ; Comblement : limon argileux brun-gris meuble et hétérogène avec inclusion de charbon et argile rubéfiée en surface ; Encaissant : limon argileux brun-rouge homogène	<input checked="" type="checkbox"/>			0,66	0,30	manuelle	50%	présent	âge du fer
26	6A	Trou de poteau Bâtiment 1 ; Comblement : limon argileux brun-gris meuble et hétérogène avec inclusions de charbon ; Encaissant : limon argileux brun-rouge homogène	<input checked="" type="checkbox"/>			0,48	0,30	manuelle	50%	présent	âge du fer
27	6A	Trou de poteau Bâtiment 1 ; Comblement : limon argileux brun-gris meuble et hétérogène avec inclusions de charbon ; Encaissant : limon argileux brun-rouge homogène ; Datation : La Tène	<input checked="" type="checkbox"/>			0,54	0,26	manuelle	50%	présent	âge du fer

n° st tranchée	Type	Description	Photo Coup	Larg.	Long.	Diam.	Prof.	Fouille	Traité à	Mobilier	Attribution
28	6A	Trou de poteau Comblement : limon argileux brun-gris meuble, couche charbonneuse en fond de comblement ; Encaissant : limon argileux brun-rouge homogène	<input checked="" type="checkbox"/>			0,50	0,36	manuelle	50%	présent	âge du fer
29	6A	Trou de poteau Comblement : limon argileux brun-gris meuble et hétérogène avec inclusions de charbon ; Encaissant : limon argileux brun-rouge homogène	<input checked="" type="checkbox"/>			0,44	0,28	manuelle	50%	présent	protohistoire
3	2A	marnière ? Comblement : Limon argileux brun clair homogène avec inclusions de charbon et d'éclats calcaires ; Encaissant : Limon argileux brun-rouge homogène	<input checked="" type="checkbox"/>			3,26	>1,20	mécanique e	50%	présent	moderne
30	6A	Fosse Comblement : Limon argileux brun-noir hétérogène très charbonneux, inclusions de blocs calcaires brûlés et d'argile rubéfiée ; Encaissant : limon argileux brun-rouge homogène ; Datation : La Tène B2 à début C2	<input checked="" type="checkbox"/>			4	>0,70	manuelle	50%	présent	âge du fer

n° st tranchée	Type	Description	Photo Coup	Long.	Larg.	Diam.	Prof.	Fouille	Traité à	Mobilier	Attribution
31	6A	Trou de poteau Comblement : Limon argileux brun-gris meuble et hétérogène avec inclusions de charbon ; Encaissant : limon argileux brun-rouge homogène	<input checked="" type="checkbox"/>			0,48	0,34	manuelle	50%	présent	protohistoire
32	6A	Trou de poteau Comblement : Limon argileux brun-gris meuble et homogène ; Encaissant : limon argileux brun-rouge homogène	<input checked="" type="checkbox"/>			0,50	0,18	manuelle	50%	non rense	protohistoire
33	6A	Trou de poteau Comblement : Limon argileux brun-gris meuble et hétérogène avec inclusions de charbon ; Encaissant : limon argileux brun-rouge homogène	<input checked="" type="checkbox"/>			0,74	0,10	manuelle	50%	présent	protohistoire
34	5A	Trou de poteau	<input type="checkbox"/>					manuelle	inconnu	présent	protohistoire

n° st tranchée	Type	Description	Photo	Coup	Long.	Larg.	Diam.	Prof.	Fouille	Traité à	Mobilier	Attribution
35	5A	Fosse Comblement : limon argileux brun-gris homogène avec inclusions de charbon + terre rubéfiée, nombreuses bioturbations ; Encaissant : limon argileux brun-rouge homogène	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			1,06	0,14	manuelle	50%	présent	protohistoire
36	5A	Trou de poteau Comblement : Limon argileux brun-gris homogène ; Encaissant : limon argileux brun-rouge homogène	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			0,70	0,10	manuelle	50%	présent	protohistoire
37	5A	Trou de poteau Comblement : Limon argileux brun-gris avec inclusions de charbon ; Encaissant : limon argileux brun-rouge homogène ; Datation : La Tène C1 à La tène C2 transition	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			0,54	0,12	manuelle	50%	présent	âge du fer
38	5A	trou de poteau Comblement : Limon argileux brun-gris homogène ; Encaissant : limon argileux brun-rouge homogène	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			0,40	0,08	manuelle	50%	présent	protohistoire

n° st tranchée	Type	Description	Photo Coup	Long.	Larg.	Diam.	Prof.	Fouille	Traité à	Mobilier	Attribution
39	6B	Marnière ? Comblement : limon argileux brun-gris en surface ; Encaissant : limon argileux brun-rouge homogène	<input type="checkbox"/>			5,4		non fouillé	inconnu	non rense	moderne
40	6B	Fosse Comblement : Limon argileux brun foncé meuble et hétérogène, dépôt de 3 céramiques ; Encaissant : limon argileux brun-rouge homogène ; Daatation : La Tène C au début de La Tène D1 ?	<input checked="" type="checkbox"/>			1,10	0,34	manuelle	100%	présent	âge du fer
41	6B	Fossé Orientation : SW-NE ; Comblement : Limon argileux brun-foncé meuble et homogène ; Encaissant : Limon argileux brun-rouge homogène ; Fo10 ≡ Fo17 ≡ Fo41	<input checked="" type="checkbox"/>		0,80		0,34	manuelle	inconnu	présent	âge du fer
42	6B	mine ou marnière ? creusement polylobé constitué de plusieurs puits perforant le plafond calcaire (-2 m) puis se rejoignant en galeries (-3,60 m)	<input checked="" type="checkbox"/>	6,58	3,6		3,60	mécanique	25%	absent	indéterminé

n° st tranchée	Type	Description	Photo Coup	Long.	Larg.	Diam.	Prof.	Fouille	Traité à	Mobilier	Attribution
43	6B	Fosse Comblement : En surface limon argileux brun foncé meuble et hétérogène, inclusion de charbon, de nodules de terre rubéfiée et de calcaire brûlé ; en fond de fosse limon argileux brun-gris meuble avec rare inclusion de charbon ; Encaissant : Limon argileux brun-rouge homogène	<input checked="" type="checkbox"/>			1,80	0,76	manuelle	50%	présent	indéterminé
44	6B	trou de poteau Comblement : Limon argileux brun-gris meuble et homogène ; Encaissant : Limon argileux brun-rouge homogène	<input checked="" type="checkbox"/>			0,56	0,22	manuelle	50%	présent	protohistoire
45	6B	Trou de poteau Comblement : Limon argileux brun-gris homogène et interface charbonneuse contre les parois ; Encaissant : Limon argileux brun-rouge homogène	<input checked="" type="checkbox"/>			0,54	0,28	manuelle	50%	présent	protohistoire
46	7A	Trou de poteau Comblement : Limon argileux brun-orangé meuble et hétérogène ; Encaissant : Limon argileux brun-rouge homogène	<input checked="" type="checkbox"/>			0,34	0,12	manuelle	50%	présent	indéterminé

n° st tranchée	Type	Description	Photo	Coup	Long.	Larg.	Diam.	Prof.	Fouille	Traité à	Mobilier	Attribution
47	6C	Fossé Orientation : SW-NE ; Comblement : Limon argileux brun foncé homogène ; Encaissant : Limon argileux brun-rouge homogène	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	1,28	1,28		0,20	manuelle	inconnu	présent	indéterminé
49	7B	Fosse Comblement : Limon argileux brun homogène ; Encaissant : Limon argileux brun-rouge homogène	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	1,80	0,94		0,38	manuelle	50%	présent	protohistoire
5	2B	Fosse Comblement : Limon sableux brun-gris, meuble et homogène inclusion de charbons éparés ; Encaissant : limon argileux brun-rouge	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			1,60	0,60	manuelle	50%	présent	protohistoire
50	7B	Fosse Comblement : Limon argileux brun-gris meuble et homogène ; Encaissant : Limon argileux brun-rouge homogène	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	1,16	0,80		0,16	manuelle	50%	présent	protohistoire

n° st tranchée	Type	Description	Photo Coup	Long.	Larg.	Diam.	Prof.	Fouille	Traité à	Mobilier	Attribution
51	8B	Marnière ? omblement : limon argileux brun-gris homogène ; Encaissant : Limon argileux brun-rouge homogène	<input checked="" type="checkbox"/>			7	>1,70	mécanique	50%	absent	moderne
52	10A	Marnière ? Comblement : Limon argileux brun-gris avec inclusion de blocs calcaires ; Encaissant : Limon argileux brun-rouge homogène	<input checked="" type="checkbox"/>			4,5	>2	mécanique	50%	absent	moderne
53	10A	Fosse Comblement : Limon argileux brun-gris homogène ; Encaissant : Limon argileux brun-rouge homogène	<input checked="" type="checkbox"/>	1,12	0,70		0,12	manuelle	50%	présent	indéterminé
54	11B	Fosse Comblement : Limon argileux brun foncé homogène ; Encaissant : Limon argileux brun-rouge homogène	<input checked="" type="checkbox"/>	2,80	2,20		0,50	mécanique	50%	présent	indéterminé

n° st tranchée	Type	Description	Photo Coup	Long.	Larg.	Diam.	Prof.	Fouille	Traité à	Mobilier	Attribution
55	13A	Drain Comblement : limon argileux brun foncé + blocs calcaires + Terre cuite architecturale + scories ; Encaissant : Limon argileux brun-rouge homogène ; St55 ≡ St 59	<input checked="" type="checkbox"/>	24	0,6		0,10	non fouillé	inconnu	absent	moderne
56	13B	Fosse Comblement : Limon argileux brun clair meuble et homogène avec inclusion de charbons épars ; Encaissant : Limon argileux brun-rouge homogène	<input checked="" type="checkbox"/>			2,06	0,80	manuelle	50%	présent	indéterminé
57	14B	Fosse Comblement : Limon argileux brun gris à brun clair avec poches sables oxydées, bioturbation, terre rubéfiée ; Encaissant : Limon argileux brun-rouge homogène	<input checked="" type="checkbox"/>			1,20	0,36	manuelle	50%	présent	indéterminé
58	15C	Fosse ou silo ? Comblement : Limon argileux brun-gris avec inclusions de terre rubéfiée et de charbon ; Encaissant : Limon argileux brun-rouge homogène ; Daatation : fin du XIe deb du XIIe s. ap. JC	<input checked="" type="checkbox"/>			1,70	0,48	manuelle	100%	présent	moyen âge cl

n° st tranchée	Type	Description	Photo	Coup	Long.	Larg.	Diam.	Prof.	Fouille	Traité à	Mobilier	Attribution
59	17	Drain Comblement : limon argileux brun foncé + blocs calcaires + Terre cuite architecturale + scories ; Encaissant : Limon argileux brun-rouge homogène ; St55 ≡ St 59	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	2,20	0,60			non fouillé	inconnu	présent	moderne
6	2B	structure de combustion ? Comblement : Limon argileux brun-rouge, forte concentration de nodules de terre rubéfiée + blocs calcaires ; Encaissant : limon argileux brun-rouge homogène	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0,80	0,40		?	manuelle	50%	présent	protohistoire
61	6A	Trou de poteau Comblement : Limon argileux brun-gris homogène inclusions de charbons épars ; Encaissant : Limon argileux brun-rouge homogène	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			0,50	0,20	manuelle	50%	présent	protohistoire
62	6A	Trou de poteau Comblement : Limon argileux brun-gris homogène ; Encaissant : Limon argileux brun-rouge homogène	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			0,40	0,22	manuelle	50%	présent	protohistoire

n° st tranchée	Type	Description	Photo	Coup	Long.	Larg.	Diam.	Prof.	Fouille	Traité à	Mobilier	Attribution
63	6A	Fossé Comblement : Limon argileux gris-orangé ; Encaissant : Limon argileux brun-rouge homogène ; Datation : La Tène C1 à La Tène C2 transition	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	41	1,60	1,10	1,10	mécanique	inconnu	présent	âge du fer
64	6A	trou de poteau Comblement : Limon argileux brun-gris meuble et homogène ; Encaissant : Limon argileux brun-rouge homogène	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			0,44	0,10	manuelle	50%	présent	protohistoire
65	6A	Trou de poteau Comblement : limon argileux brun-gris meuble et homogène ; Encaissant : Limon argileux brun-rouge homogène	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			0,22	0,24	manuelle	50%	présent	protohistoire
66	6A	Comblement : Limon argileux brun-gris meuble et homogène ; Encaissant : Limon argileux brun-rouge homogène ; Datation : La Tène moyenne	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			0,84	0,32	manuelle	50%	présent	âge du fer

n° st tranchée	Type	Description	Photo	Coup	Long.	Larg.	Diam.	Prof.	Fouille	Traité à	Mobilier	Attribution
67	6A	Fosse Comblement : limon argileux brun-foncé avec inclusions de charbon et de torchis ; Encaissant : Limon argileux brun-rouge homogène	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	0,80	0,60	0,14	0,14	manuelle	50%	présent	protohistoire
68	6A	Fossé Comblement : Limon argileux brun-gris avec inclusions de charbon, blocs rubéfiés et non rubéfiés ; Encaissant : Limon argileux brun-rouge homogène ; Datation : La Tène C1 à La Tène C2 transition	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	1,74	1,74	0,88	0,88	manuelle	inconnu	présent	âge du fer
7	2C	Silo Comblement : Stratiographié principalement limoneux avec inclusions de charbon, torchis, scories et battitures ; Encaissant : limon argileux brun-rouge homogène ; Datation : Fin de La Tène c2 - début de La Tène D1	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	2	1,70	1,14	1,14	mécanique	50%	présent	âge du fer
70	6A	Fosse Comblement : Limon argileux brun-gris avec inclusions de charbon + nodules d'argile verte ; Encaissant : Limon argileux brun-rouge homogène	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	0,58	0,08	0,08	0,08	manuelle	50%	présent	protohistoire

n° st tranchée	Type	Description	Photo	Coup	Long.	Larg.	Diam.	Prof.	Fouille	Traité à	Mobilier	Attribution
71	6A	Fosse Comblement : Limon argileux brun clair à brun foncé avec inclusions de charbon ; Encaissant : Limon argileux brun-rouge homogène ; Datation : La Tène	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	1,06	0,56	0,44	0,44	manuelle	50%	présent	âge du fer
72	6A	Fosse Comblement : limon argileux brun-gris meuble et homogène ; Encaissant : Limon argileux brun-rouge homogène	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			0,60	0,12	manuelle	50%	présent	protohistoire
73	6A	fosse Comblement : Limon argileux brun-gris meuble et homogène ; Encaissant : Limon argileux brun-rouge homogène ; Datation : Âge du Fer	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			0,72	0,22	manuelle	50%	présent	âge du fer
74	4A	Trou de poteau Comblement : Limon argileux brun-gris homogène avec inclusions de charbon ; Encaissant : Limon argileux brun-rouge homogène	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			0,42	0,21	manuelle	50%	présent	protohistoire

n° st tranchée	Type	Description	Photo Coup	Long.	Larg.	Diam.	Prof.	Fouille	Traité à	Mobilier	Attribution
75	4A	Trou de poteau Comblement : Limon argileux homogène gris brun avec inclusions de charbon ; Encaissant : Limon argileux brun-rouge homogène	<input checked="" type="checkbox"/>			0,68	0,38	manuelle	inconnu	présent	protohistoire
78	A0	Solin Orientation : NE-SW ; Vestige de solin, limon argileux brun foncé et blocs calcaires de petite taille (éclats) + poussière calcaire ; Encaissant : Limon argileux brun-rouge homogène	<input checked="" type="checkbox"/>	3,46	0,40			manuelle	100%	présent	haut empire
8	4A	Trou de poteau Comblement : Limon argileux brun foncé hétérogène avec inclusions de terre rubéfiée et de charbon ; Encaissant : Limon argileux brun-rouge homogène	<input checked="" type="checkbox"/>			0,30	0,10	manuelle	50%	présent	protohistoire
80	A0	Orientation NE-SW ; Vestige de solin, limon argileux brun foncé et blocs calcaires de petite taille (éclats) + poussière calcaire ; Encaissant : Limon argileux brun-rouge homogène	<input checked="" type="checkbox"/>	4,8	0,40			manuelle	100%	présent	haut empire

n° st tranchée	Type	Description	Photo	Coup	Long.	Larg.	Diam.	Prof.	Fouille	Traité à	Mobilier	Attribution
81	A0	Fossé Comblement : Limon argileux brun-gris meuble avec in clusion de charbon et terre cuite architecturale ; Encaissant : Limon argileux brun-rouge homogène	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	2,6	0,14		0,10	manuelle	25%	présent	protohistoire
81	A0	Solin Orientation : NW-SE ; Vestige de solin, limon argileux brun foncé et blocs calcaires de petite taille (éclats) + poussière calcaire ; Encaissant : Limon argileux brun-rouge homogène	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	2,6	0,4			manuelle	100%	présent	bas empire
83	5Abis	Fossé Orientation : N-S ; Comblement : Limon argileux brun-gris meuble et homogène ; Encaissant : Limon argileux brun-rouge homogène	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		0,5		0,11	manuelle	inconnu	présent	protohistoire
84	5Abis	Trou de poteau Comblement : Limon argileux brun homogène, Encaissant : Limon argileux brun-rouge homogène	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			0,35	0,31	manuelle	50%	présent	protohistoire

n° st tranchée	Type	Description	Photo	Coup	Long.	Larg.	Diam.	Prof.	Fouille	Traité à	Mobilier	Attribution
85	Fossé	Orientation : NE-SW ; Comblement : Limon argileux brun-gris homogène avec bioturbation ; Encaissant : Limon argileux brun-rouge homogène ; Profil en U	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	1,10	1,10	0,70	mécanique	inconnu	présent	protohistoire	
86	Fossé	Orientation : NE-SW ; Comblement : Limon argileux brun-gris homogène avec bioturbation ; Encaissant : Limon argileux brun-rouge homogène ; Datation : La Tène ancienne et moyenne	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	1	1	0,78	mécanique	inconnu	présent	âge du fer	
87	Fosse	Comblement : Statifié, limon argileux ou sableux brun-gris, litage hydromorphe en fon de fosse ; Encaissant : Limon argileux brun-rouge homogène	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	2	2	1,24	mécanique	50%	présent	protohistoire	
88	Fosse	Comblement : limon argileux brun-gris avec inclusion de charbon et bioturbation ; Encaissant : Limon argileux brun-rouge homogène	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	0,75	0,75	0,10	manuelle	50%	présent	protohistoire	

n° st tranchée	Type	Description	Photo	Coup	Long.	Larg.	Diam.	Prof.	Fouille	Traité à	Mobilier	Attribution
89	4Abis	Fosse Comblement : Limon argileux brun-gris hétérogène avec inclusion de charbon ; Encaissant : Limon argileux brun-rouge homogène	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	1,46	1,10		0,10	manuelle	50%	présent	protohistoire
9	3B	Fosse Comblement : Limon argileux brun-gris hétérogène avec inclusions de céramique, charbon, torchis, terre rubéfiée et calcaire brûlé ; Encaissant : limon argileux brun-rouge homogène ; Datation : La Tène moyenne	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			1,05	0,34	manuelle	50%	présent	âge du fer
90	4Abis	fosse ou fossé ? comblement : en surface limon argileux brun-gris homogène ; Encaissant : Limon argileux brun-rouge homogène	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	3	2			non fouillé	inconnu	présent	indéterminé
91	A0	Fossé Orientation : NE-SW ; Comblement en surface, limon argileux brun-gris homogène ; Encaissant : Limon argileux brun-rouge homogène ; Datation : La Tène C	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	2,6	0,36			non fouillé	inconnu	présent	âge du fer

n° st tranchée	Type	Description	Photo Coup	Long.	Larg.	Diam.	Prof.	Fouille	Traité à	Mobilier	Attribution
92	Fossé	Orientation : SW-NE ; Comblement : limon argileux brun-gris ; Encaissant : Limon argileux brun-rouge homogène	<input type="checkbox"/>		0,80		0,20	manuelle	inconnu	présent	indéterminé

Annexe 6

Inventaire du mobilier

n° ST	Matériau	Description	NR	NMI	Bords	Fonds	Attribution	Boîte n°	Sac n°
12	céramique		103	52	7	2	âge du fer	5	28
12	fer	1 brèche à rôtir	1	1	0	0	âge du fer	3	18
12	fer	Dont 1 fragment de de lame, 1 fibule, 1 fragment d'anneau	7	7	0	0	âge du fer	3	19
12	fer		5	5	0	0	âge du fer	3	12
12	lithique	Broyon	1	1	0	0	âge du fer	2	8

Le Mesnil-Aubry
« Le Bois Bouchard »
phase 2

n° ST	Matériau	Description	NR	NMI	Bords	Fonds	Attribution	Boîte n°	Sac n°
13	céramique		51	3	1	1	âge du fer	5	26
24	céramique		1	1	1	0	âge du fer	5	35
27	alliage cuivreux	Fragment de torque	1	1	0	0	âge du fer	3	11
27	céramique		3	3	1	0	âge du fer	5	36
30	céramique		81	27	12	5	âge du fer	5	30
30	lithique	Blocs de calcaire brûlés	8	8	0	0	âge du fer	2	10

Le Mesnil-Aubry
« Le Bois Bouchard »
phase 2

n° ST	Matériau	Description	NR	NMI	Bords	Fonds	Attribution	Boîte n°	Sac n°
30	lithique	silix	1	1	0	0	indéterminé	2	5
30	os animal	Dont 1 fragment de clavicule, et nombreuses dents de suidés	55	470	0	0	âge du fer	1	1
37	céramique		1	1	1	0	âge du fer	5	29
40	céramique		6	3	3	3	âge du fer	5	39
43	céramique		2	2	0	0	indéterminé	5	38
58	céramique	Fin XIe - deb XIIe s. Apr. J-C	112	10	16	8	moyen âge class	4	20

Le Mesnil-Aubry
« Le Bois Bouchard »
phase 2

n° ST	Matériau	Description	NR	NMI	Bords	Fonds	Attribution	Boîte n°	Sac n°
58	os animal	Esquilles d'os longs	6	1	0	0	moyen âge class	1	3
63	céramique		9	3	1	0	âge du fer	5	44
63	fer	1 agraphe	1	1	0	0	âge du fer	3	15
63	os animal	Esquilles d'os longs	4	4	4	0	âge du fer	1	4
66	céramique		11	4	0	0	âge du fer	5	37
68	céramique		111	14	6	6	âge du fer	5	34

n° ST	Matériau	Description	NR	NMI	Bords	Fonds	Attribution	Boîte n°	Sac n°
68	fer	1 brôche à rôtir	4	1	0	0	âge du fer	3	17
68	lithique	Broyon	1	1	0	0	âge du fer	2	6
68	os animal	Esquilles d'os longs	6	6	0	0	âge du fer	1	2
7	céramique		34	6	4	1	âge du fer	5	24
7	fer	1 tige	2	1	0	0	âge du fer	3	14
70	céramique		2	1	0	0	protohistoire	5	31

Le Mesnil-Aubry
« Le Bois Bouchard »
phase 2

n° ST	Matériau	Description	NR	NMI	Bords	Fonds	Attribution	Boîte n°	Sac n°
71	céramique		1	1	0	0	âge du fer	5	32
73	céramique		4	2	1	0	âge du fer	5	33
80	céramique		2	2	0	0	haut empire	4	22
80	lithique	Silex	1	1	0	0	indéterminé	2	9
81	TCA		12	3	0	0	haut empire	4	23
85	alliage cuivreux	1 potin ?	1	1	0	0	âge du fer	3	16

Le Mesnil-Aubry
« Le Bois Bouchard »
phase 2

n° ST	Matériau	Description	NR	NMI	Bords	Fonds	Attribution	Boîte n°	Sac n°
85	céramique		1	1	0	0	protohistoire	5	40
85	fer	1 clou	1	1	0	0	âge du fer	3	13
86	céramique		14	4	3	2	âge du fer	5	43
9	céramique		48	2	1	1	âge du fer	5	25
91	céramique		4	3	1	0	âge du fer	5	42
Bât2	céramique		3	3	0	0	haut empire	4	21

n° ST	Matériau	Description	NR	NMI	Bords	Fonds	Attribution	Boîte n°	Sac n°
TR4	céramique		5	2	0	1	âge du fer	5	27
TR6B	céramique		17	3	3	1	âge du fer	5	41
TR8	lithique	silex	1	1	0	0	indéterminé	2	7

Annexe 7

Le Mesnil-Aubry
« Le Bois Bouchard »
phase 2

Nom de fichier	Description	Auteur	Publiable
08N07110-1	Vue de fouille (A. Battistini)	R. Marque	Oui
08N07110-2	Céramique entière T4A HS	A. Lefeuvre	Oui
08N07110-3	Céramique entière T4A HS	A. Lefeuvre	Oui
08N07110-4	Vue de fouille (A. Battistini)	A. Lefeuvre	Non
08N07110-5	Coupe sans échelle T2C ST7	A. Lefeuvre	Non
08N07110-6	Vue de fouille (A. Battistini - R. Marque)	A. Lefeuvre	Oui
08N07110-7	Vue de fouille (pelleteuse)	A. Lefeuvre	Oui
08N07110-8	Vue de fouille (A. Battistini)	A. Lefeuvre	Oui
08N07110-9	Vue de fouille (A. Battistini)	A. Lefeuvre	Oui
08N07110-10	Vue de fouille (A. Battistini)	A. Lefeuvre	Oui
08N07110-11	Vue de fouille (R. Marque)	A. Battistini	Non
08N07110-12	Vue de fouille (A. Battistini)	R. Marque	Non
08N07110-13	Vue de fouille (A. Battistini)	R. Marque	Non
08N07110-14	Vue de fouille (R. Bianchini)	G. Chamaux	Oui
08N07110-15	Vue de fouille (R. Bianchini)	G. Chamaux	Oui
08N07110-16	Vue de fouille (pelleteuse)	A. Lefeuvre	Oui
08N07110-17	Vue de fouille (ensemble du diag.)	A. Lefeuvre	Oui
08N07110-18	Vue de fouille (ensemble du diag.)	A. Lefeuvre	Oui
08N07110-19	Vue de fouille (ensemble du diag.)	A. Lefeuvre	Oui
08N07110-20	Vue de fouille (R. Marque) TR6B ST42	A. Lefeuvre	Oui
08N07110-21	Vue de fouille (A. Battistini)	R. Marque	Non
08N07110-22	Vue de fouille (R. Marque)	A. Battistini	Oui
08N07110-23	Vue de fouille (A. Battistini) TR6B F40	R. Marque	Oui
08N07110-24	Vue de fouille (R. Marque)	A. Battistini	Non
08N07110-25	Vue de fouille (A. Battistini - R. Marque - A. Lefeuvre)	G. Chamaux	Non
08N07110-26	Vue de fouille (A. Battistini - A. Lefeuvre)	G. Chamaux	Non
08N07110-27	Vue de fouille (G. Chamaux - R. Marque)	A. Battistini	Oui
08N07110-28	Vue de fouille (A. Lefeuvre)	R. Marque	Non
08N07110-29	Vue de fouille (A. Battistini)	R. Marque	Oui
08N07110-30	Vue de fouille (A. Battistini)	R. Marque	Non
08N07110-31	Vue de fouille (A. Battistini)	R. Marque	Non
08N07110-32	Vue de fouille (A. Lefeuvre)	R. Marque	Non
08N07110-33	Vue de fouille (A. Lefeuvre)	R. Marque	Non
08N07110-34	Vue de fouille (A. Lefeuvre - R. Bianchini)	A. Lefeuvre	Non
08N07110-35	Vue de fouille (A. Battistini)	R. Marque	Non
08N07110-36	Vue de fouille (R. Marque)	A. Battistini	Non
08N07110-37	Vue de fouille (A. Battistini)	R. Marque	Non
08N07110-38	Vue de fouille (A. Battistini - A. Lefeuvre)	R. Marque	Non
08N07110-242	Vue panoramique du diag depuis l'ouest	A. Lefeuvre	Non
08N07110-243	Vue panoramique du diag depuis l'ouest	A. Lefeuvre	Non

Le Mesnil-Aubry
« Le Bois Bouchard »
phase 2

08N07110-65	Vue de la fosse F5 (coupe) depuis l'ouest	A. Lefeuvre	Non
08N07110-66	Vue de la fosse F5 (coupe) depuis l'ouest	A. Lefeuvre	Non
08N07110-41	Vue de la fosse F5 (plan) depuis le sud	A. Lefeuvre	Non
08N07110-42	Vue de la fosse F5 (plan) depuis le sud	A. Lefeuvre	Non
08N07110-43	Vue du «four» Fr 6 (plan) depuis le sud	A. Lefeuvre	Non
08N07110-44	Vue de la fosse F7 (plan) depuis le sud	A. Lefeuvre	Non
08N07110-45	Vue de la fosse F7 (plan) depuis le sud	A. Lefeuvre	Non
08N07110-46	Vue de la fosse F7 (coupe) depuis l'ouest	A. Lefeuvre	Non
08N07110-47	Vue de la fosse F7 (coupe) depuis l'ouest	A. Lefeuvre	Non
08N07110-220	Vue de la fosse F8 (plan) depuis le nord	A. Lefeuvre	Non
08N07110-221	Vue de la fosse F8 (plan) depuis le nord	A. Lefeuvre	Non
08N07110-39	Vue de la fosse F9 (coupe) depuis le sud	A. Lefeuvre	Non
08N07110-40	Vue de la fosse F9 (coupe) depuis le sud	A. Lefeuvre	Non
08N07110-76	Vue des fossés Fo10 et Fo11 (plan) depuis le sud	A. Lefeuvre	Non
08N07110-77	Vue des fossés Fo10 (plan) depuis le sud	A. Lefeuvre	Non
08N07110-78	Vue des fossés Fo10 et Fo11 (plan) depuis le sud	A. Lefeuvre	Non
08N07110-79	Vue des fossés Fo10 et Fo11 (plan) depuis l'est	A. Lefeuvre	Non
08N07110-80	Vue des fossés Fo10 et Fo11 (plan) depuis l'est	A. Lefeuvre	Non
08N07110-177	Vue du fossé Fo12 Sd3 (coupe) depuis le nord (Fo63 sur plaquette)	A. Lefeuvre	Non
08N07110-178	Vue du fossé Fo12 Sd3 (coupe) depuis le nord (Fo63 sur plaquette)	A. Lefeuvre	Non
08N07110-179	Vue du fossé Fo12 Sd4 (coupe) depuis le sud	A. Lefeuvre	Non
08N07110-180	Vue du fossé Fo12 Sd4 (coupe) depuis le sud	A. Lefeuvre	Non
08N07110-70	Vue de la fosse F13 (plan) depuis l'ouest avec céramique en place	A. Lefeuvre	Non
08N07110-71	Vue de la fosse F13 (plan) depuis l'ouest avec céramique en place	A. Lefeuvre	Non
08N07110-74	Vue de la fosse F13 (coupe) depuis l'ouest	A. Lefeuvre	Non
08N07110-75	Vue de la fosse F13 (coupe) depuis l'ouest	A. Lefeuvre	Non
08N07110-72	Détail de la céramique entière en F13 depuis l'ouest	A. Lefeuvre	Non
08N07110-73	Détail de la céramique entière en F13 depuis l'ouest	A. Lefeuvre	Oui
08N07110-228	Vue des fossés Fo16 et Fo17 (coupe) depuis le nord	A. Lefeuvre	Non
08N07110-229	Vue des fossés Fo16 et Fo17 (coupe) depuis l'ouest	A. Lefeuvre	Non

Le Mesnil-Aubry
« Le Bois Bouchard »
phase 2

08N07110-232	Vue du fossé Fo16 (coupe) depuis le nord	A. Lefeuvre	Non
08N07110-230	Vue du fossé Fo17 (coupe) depuis le nord	A. Lefeuvre	Non
08N07110-231	Vue du fossé Fo17 (coupe) depuis le nord	A. Lefeuvre	Non
08N07110-224	Vue de la fosse F18 (coupe) depuis l'est	A. Lefeuvre	Non
08N07110-225	Vue de la fosse F18 (coupe) depuis l'est	A. Lefeuvre	Non
08N07110-222	Vue du trou de poteau TP19 (coupe) depuis l'est	A. Lefeuvre	Non
08N07110-223	Vue du trou de poteau TP19 (coupe) depuis l'est	A. Lefeuvre	Non
08N07110-202	Vue de la fosse F20 (coupe) depuis l'est	A. Lefeuvre	Non
08N07110-57	Détail du Bat1 : Vue du trou de poteau TP21 (coupe) depuis l'ouest	A. Lefeuvre	Non
08N07110-58	Détail du Bat1 : Vue du trou de poteau TP22 (coupe) depuis l'ouest	A. Lefeuvre	Non
08N07110-61	Détail du Bat1 : Vue du trou de poteau TP23 (coupe) depuis l'ouest	A. Lefeuvre	Non
08N07110-62	Détail du Bat1 : Vue du trou de poteau TP23 (coupe) depuis l'ouest	A. Lefeuvre	Non
08N07110-59	Détail du Bat1 : Vue du trou de poteau TP24 (coupe) depuis l'ouest	A. Lefeuvre	Non
08N07110-60	Détail du Bat1 : Vue du trou de poteau TP24 (coupe) depuis l'ouest	A. Lefeuvre	Non
08N07110-51	Détail du Bat1 : Vue du trou de poteau TP25 (coupe) depuis l'ouest	A. Lefeuvre	Non
08N07110-52	Détail du Bat1 : Vue du trou de poteau TP25 (coupe) depuis l'ouest	A. Lefeuvre	Non
08N07110-53	Détail du Bat1 : Vue du trou de poteau TP26 (coupe) depuis l'ouest	A. Lefeuvre	Non
08N07110-54	Détail du Bat1 : Vue du trou de poteau TP27 (coupe) depuis l'ouest	A. Lefeuvre	Non
08N07110-55	Détail du Bat1 : Vue du trou de poteau TP28 (coupe) depuis l'ouest	A. Lefeuvre	Non
08N07110-56	Détail du Bat1 : Vue du trou de poteau TP28 (coupe) depuis l'ouest	A. Lefeuvre	Non
08N07110-86	Vue du trou de poteau TP29 (plan) depuis le nord-est	A. Lefeuvre	Non
08N07110-89	Vue du trou de poteau TP29 (coupe) depuis l'est	A. Lefeuvre	Non
08N07110-90	Vue du trou de poteau TP29 (coupe) depuis l'est	A. Lefeuvre	Non
08N07110-160	Vue de la fosse F30 (plan) depuis le nord	A. Lefeuvre	Non
08N07110-161	Vue de la fosse F30 (plan) depuis le nord	A. Lefeuvre	Non
08N07110-209	Vue de la fosse F30 zone 1 (coupe) depuis le sud	A. Lefeuvre	Non

Le Mesnil-Aubry
« Le Bois Bouchard »
phase 2

08N07110-210	Vue de la fosse F30 zone 1 (coupe) depuis le sud	A. Lefeuvre	Non
08N07110-211	Vue de la fosse F30 zone 1 (coupe) depuis le sud	A. Lefeuvre	Non
08N07110-208	Vue de la fosse F30 zone 1 (coupe) depuis l'est	A. Lefeuvre	Non
08N07110-205	Vue de la fosse F30 zone 3 (coupe) depuis l'ouest	A. Lefeuvre	Non
08N07110-206	Vue de la fosse F30 zone 3 (coupe) depuis l'ouest	A. Lefeuvre	Non
08N07110-207	Vue de la fosse F30 zone 3 (coupe) depuis le nord	A. Lefeuvre	Non
08N07110-85	Vue du trou de poteau TP31 (plan) depuis l'est	A. Lefeuvre	Non
08N07110-87	Vue du trou de poteau TP31 (coupe) depuis le sud	A. Lefeuvre	Non
08N07110-88	Vue du trou de poteau TP31 (coupe) depuis le sud	A. Lefeuvre	Non
08N07110-81	Vue des trous de poteaux TP32 et TP33 (plan) depuis le sud	A. Lefeuvre	Non
08N07110-82	Vue des trous de poteaux TP32 et TP33 (plan) depuis le sud	A. Lefeuvre	Non
08N07110-83	Vue du trou de poteau TP32 (coupe) depuis la nord	A. Lefeuvre	Non
08N07110-84	Vue du trou de poteau TP33 (coupe) depuis la nord	A. Lefeuvre	Non
08N07110-170	Vue du trou de poteau TP34? (coupe) depuis le sud	A. Lefeuvre	Non
08N07110-171	Vue du trou de poteau TP34? (coupe) depuis le sud	A. Lefeuvre	Non
08N07110-172	Vue du trou de poteau TP34? (coupe) depuis le sud	A. Lefeuvre	Non
08N07110-212	Vue de la fosse F35 (coupe) depuis le nord	A. Lefeuvre	Non
08N07110-213	Détail de F35	A. Lefeuvre	Non
08N07110-187	Vue du trou de poteau TP36 (coupe) depuis l'est	A. Lefeuvre	Non
08N07110-188	Détail du TP36 depuis l'est	A. Lefeuvre	Non
08N07110-189	Détail du TP36 depuis l'est	A. Lefeuvre	Non
08N07110-185	Vue du trou de poteau TP37 (coupe) depuis l'ouest	A. Lefeuvre	Non
08N07110-186	Vue du trou de poteau TP37 (coupe) depuis l'ouest	A. Lefeuvre	Non
08N07110-190	Vue du trou de poteau TP37 (coupe) depuis l'ouest	A. Lefeuvre	Non
08N07110-191	Détail du TP37 depuis l'ouest	A. Lefeuvre	Non

Le Mesnil-Aubry
« Le Bois Bouchard »
phase 2

08N07110-219	Vue du trou de poteau TP38 (coupe) depuis le nord	A. Lefeuvre	Non
08N07110-113	Vue de la fosse F40 (plan) depuis le sud	A. Lefeuvre	Non
08N07110-117	Vue de la fosse F40 (coupe) depuis le nord avec céram dans coupe	A. Lefeuvre	Non
08N07110-118	Détail des céramique dans coupe de F40	A. Lefeuvre	Oui
08N07110-119	Détail de céramique entière (F40)	A. Lefeuvre	Oui
08N07110-120	Détail de céramique entière (F40)	A. Lefeuvre	Oui
08N07110-121	Détail de céramique entière (F40)	A. Lefeuvre	Oui
08N07110-122	Détail de céramique entière (F40)	A. Lefeuvre	Oui
08N07110-123	Vue de la fosse F40 fouillée avec céramique entière au fond	A. Lefeuvre	Non
08N07110-111	Vue du fossé Fo41 (plan) depuis le nord	A. Lefeuvre	Non
08N07110-112	Vue du fossé Fo41 (coupe et plan) depuis le nord	A. Lefeuvre	Non
08N07110-109	Vue du fossé F42 (coupe) depuis l'ouest	A. Lefeuvre	Non
08N07110-110	Vue du fossé F42 (coupe) depuis l'ouest	A. Lefeuvre	Non
08N07110-67	Vue de la fosse F43 (coupe) depuis le sud-ouest	A. Lefeuvre	Non
08N07110-68	Vue de la fosse F43 (coupe) depuis le sud-ouest	A. Lefeuvre	Non
08N07110-69	Vue de la fosse F43 (coupe) depuis le sud-ouest	A. Lefeuvre	Non
08N07110-124	Vue de la fosse F44 (coupe) depuis le nord	A. Lefeuvre	Non
08N07110-125	Vue de la fosse F44 (coupe) depuis le nord	A. Lefeuvre	Non
08N07110-126	Vue du trou de poteau TP45 (coupe) depuis le nord-est	A. Lefeuvre	Non
08N07110-127	Vue du trou de poteau TP45 (coupe) depuis le nord-est	A. Lefeuvre	Non
08N07110-233	Vue du trou de poteau TP46 (coupe) depuis le nord	A. Lefeuvre	Non
08N07110-107	Vue du fossé Fo47 (plan et coupe) depuis le nord	A. Lefeuvre	Non
08N07110-108	Vue du fossé Fo47 (plan et coupe) depuis le nord	A. Lefeuvre	Non
08N07110-114	Vue de la fosse St 47 (coupe) depuis l'ouest	A. Lefeuvre	Oui
08N07110-115	Vue de la fosse St 47 (coupe) depuis l'ouest	A. Lefeuvre	Oui
08N07110-116	Vue de la fosse St 47 (coupe) depuis l'ouest	A. Lefeuvre	Oui
08N07110-237	Vue de la fosse F49 (coupe) depuis le nord	A. Lefeuvre	Non
08N07110-226	Vue de la fosse F50 (coupe) depuis l'est	A. Lefeuvre	Non
08N07110-227	Vue de la fosse F50 (coupe) depuis l'est	A. Lefeuvre	Non
08N07110-236	Vue de la fosse F51 (coupe) depuis l'est	A. Lefeuvre	Non
08N07110-239	Vue de la fosse F52 (coupe) depuis l'est (soleil)	A. Lefeuvre	Non

Le Mesnil-Aubry
« Le Bois Bouchard »
phase 2

08N07110-240	Vue de la fosse F52 (coupe) depuis l'est	A. Lefeuvre	Non
08N07110-238	Vue de la fosse F53 (coupe) depuis le sud	A. Lefeuvre	Non
08N07110-63	Vue de la structure ST54 (coupe) depuis l'ouest	A. Lefeuvre	Non
08N07110-64	Vue de la structure ST54 (coupe) depuis l'ouest	A. Lefeuvre	Non
08N07110-235	Vue de la structure ST55 (plan) depuis l'est	A. Lefeuvre	Non
08N07110-100	Vue de la fosse F56 (plan) depuis le sud	A. Lefeuvre	Non
08N07110-101	Vue de la fosse F56 (plan) depuis le sud	A. Lefeuvre	Non
08N07110-102	Vue de la fosse F56 (coupe) depuis le sud	A. Lefeuvre	Non
08N07110-103	Vue de la fosse F56 (coupe) depuis le sud	A. Lefeuvre	Non
08N07110-104	Vue de la fosse F56 (coupe) depuis le sud	A. Lefeuvre	Non
08N07110-105	Vue de la fosse F56 (coupe) depuis le sud	A. Lefeuvre	Non
08N07110-106	Vue de la fosse F56 (coupe) depuis le sud	A. Lefeuvre	Non
08N07110-241	Vue de la fosse F57 (coupe) depuis le sud	A. Lefeuvre	Non
08N07110-91	Vue de la fosse F58 (plan) depuis le sud	G. Chamaux	Non
08N07110-92	Vue de la fosse F58 (plan) depuis le sud	G. Chamaux	Non
08N07110-93	Vue de la fosse F58 (plan) depuis le sud	G. Chamaux	Non
08N07110-94	Vue de la fosse F58 (coupe) depuis le sud	G. Chamaux	Non
08N07110-95	Vue de la fosse F58 (coupe) depuis le sud	G. Chamaux	Non
08N07110-96	Vue de la fosse F58 (coupe) depuis le sud	G. Chamaux	Non
08N07110-97	Vue de la fosse F58 (coupe) depuis le sud	G. Chamaux	Non
08N07110-98	Vue de la fosse F58 (coupe) depuis le sud	G. Chamaux	Non
08N07110-99	Vue de la fosse F58 (coupe) depuis le sud	G. Chamaux	Non
08N07110-234	Vue de la structure ST59 (plan) depuis le sud	A. Lefeuvre	Non
08N07110-128	Vue du trou de poteau TP60 (coupe et plan) depuis le sud-ouest	A. Lefeuvre	Non
08N07110-129	Vue du trou de poteau TP60 (coupe et plan) depuis le sud-ouest	A. Lefeuvre	Non
08N07110-131	Vue du trou de poteau TP61 (coupe) depuis le sud	A. Lefeuvre	Non
08N07110-130	Vue du trou de poteau TP62 (coupe et plan) depuis l'ouest	A. Lefeuvre	Non
08N07110-173	Vue du fossé Fo63 Sd1 (coupe) depuis le nord	A. Lefeuvre	Non
08N07110-174	Vue du fossé Fo63 Sd1 (coupe) depuis le nord	A. Lefeuvre	Non
08N07110-175	Vue du fossé Fo63 Sd2 (coupe) depuis le nord	A. Lefeuvre	Non
08N07110-176	Vue du fossé Fo63 Sd2 (coupe) depuis le nord	A. Lefeuvre	Non
08N07110-132	Vue des trous de poteaux TP64 et TP65 (coupe) depuis l'ouest	A. Lefeuvre	Non

Le Mesnil-Aubry
« Le Bois Bouchard »
phase 2

08N07110-133	Vue des trous de poteaux TP64 et TP65 (coupe) depuis l'ouest	A. Lefeuvre	Non
08N07110-134	Vue du trou de poteau TP66 (coupe) depuis l'ouest	A. Lefeuvre	Non
08N07110-135	Vue du trou de poteau TP66 (coupe) depuis l'ouest	A. Lefeuvre	Non
08N07110-136	Vue du trou de poteau TP66 (coupe) depuis l'ouest	A. Lefeuvre	Non
08N07110-142	Vue de la fosse F67 (coupe) depuis le nord-ouest	A. Lefeuvre	Non
08N07110-143	Vue de la fosse Fo68 (coupe) depuis le sud-ouest	A. Lefeuvre	Non
08N07110-144	Vue de la fosse Fo68 (coupe) depuis le sud-ouest	A. Lefeuvre	Non
08N07110-145	Détail du fond de la fosse Fo68 (métal et céramique)	A. Lefeuvre	Non
08N07110-146	Détail du fond de la fosse Fo68 (métal et céramique)	A. Lefeuvre	Non
08N07110-147	Détail du fond de la fosse Fo68 (métal et céramique)	A. Lefeuvre	Non
08N07110-165	Vue du fossé Fo68 (coupe) depuis le sud	A. Lefeuvre	Non
08N07110-166	Vue du fossé Fo68 (coupe) depuis le sud	A. Lefeuvre	Non
08N07110-167	Vue du fossé Fo68 (coupe) depuis le sud	A. Lefeuvre	Non
08N07110-139	Vue du trou de poteau TP 70 (coupe et plan) depuis l'ouest	A. Lefeuvre	Non
08N07110-140	Vue du trou de poteau TP 71 (coupe et plan) depuis l'ouest	A. Lefeuvre	Non
08N07110-141	Vue du trou de poteau TP 71 (coupe) depuis l'ouest	A. Lefeuvre	Non
08N07110-137	Vue du trou de poteau TP72 (coupe) depuis le sud	A. Lefeuvre	Non
08N07110-138	Vue du trou de poteau TP72 (coupe) depuis le sud	A. Lefeuvre	Non
08N07110-159	Vue de la fosse F73 (coupe) depuis le sud	A. Lefeuvre	Non
08N07110-203	Vue du trou de poteau TP74 (coupe) depuis le nord	A. Lefeuvre	Non
08N07110-204	Détail du TP74	A. Lefeuvre	Non
08N07110-192	Vue du trou de poteau TP75 (coupe) depuis l'ouest	A. Lefeuvre	Non
08N07110-193	Vue du trou de poteau TP75 (coupe) depuis l'ouest	A. Lefeuvre	Non
08N07110-168	Vue du fossé Fo83 (coupe) depuis le sud	A. Lefeuvre	Non
08N07110-169	Vue du fossé Fo83 (coupe) depuis le sud	A. Lefeuvre	Non
08N07110-162	Vue du trou de poteau TP84 (coupe) depuis le sud	A. Lefeuvre	Non

Le Mesnil-Aubry
« Le Bois Bouchard »
phase 2

08N07110-163	Vue du trou de poteau TP84 (coupe) depuis le sud	A. Lefeuvre	Non
08N07110-164	Vue du trou de poteau TP84 (coupe) depuis le sud	A. Lefeuvre	Non
08N07110-181	Vue du fossé Fo85 Sd5 (coupe) depuis le sud	A. Lefeuvre	Non
08N07110-182	Vue du fossé Fo85 Sd5 (coupe) depuis le sud	A. Lefeuvre	Non
08N07110-183	Vue du fossé Fo86 Sd5 (coupe) depuis le sud	A. Lefeuvre	Non
08N07110-184	Vue du fossé Fo86 Sd5 (coupe) depuis le sud	A. Lefeuvre	Non
08N07110-194	Vue du fossé Fo86 Sd6 (coupe) depuis l'ouest	A. Lefeuvre	Non
08N07110-195	Vue du fossé Fo86 Sd6 (coupe) depuis l'ouest	A. Lefeuvre	Non
08N07110-196	Vue du fossé Fo86 Sd7 (coupe) depuis l'ouest	A. Lefeuvre	Non
08N07110-197	Vue du fossé Fo86 Sd7 (coupe) depuis l'ouest	A. Lefeuvre	Non
08N07110-198	Vue du fossé Fo86 Sd8 (coupe) depuis l'ouest	A. Lefeuvre	Non
08N07110-199	Vue du fossé Fo86 Sd8 (coupe) depuis l'ouest	A. Lefeuvre	Non
08N07110-200	Vue du fossé Fo86 Sd9 (coupe) depuis le sud	A. Lefeuvre	Non
08N07110-201	Vue du fossé Fo86 Sd9 (coupe) depuis le sud	A. Lefeuvre	Non
08N07110-214	Vue de la fosse F87 (coupe) depuis le nord	A. Lefeuvre	Non
08N07110-215	Vue de la fosse F88 (coupe) depuis l'ouest	A. Lefeuvre	Non
08N07110-216	Détail de F88	A. Lefeuvre	Non
08N07110-217	Vue de la fosse F89 (coupe) depuis l'ouest	A. Lefeuvre	Non
08N07110-158	Vue de la fosse F89 (coupe) depuis le nord	A. Lefeuvre	Non
08N07110-218	Détail de F89	A. Lefeuvre	Non
08N07110-48	Vue d'ensemble du bâtiment Bat1 (plan) depuis le nord-ouest	A. Lefeuvre	Non
08N07110-49	Vue d'ensemble du bâtiment Bat1 (plan) depuis le nord-ouest	A. Lefeuvre	Non
08N07110-50	Vue d'ensemble du bâtiment Bat1 (plan) depuis le nord-ouest	A. Lefeuvre	Non
08N07110-148	Vue d'ensemble du bâtiment Bat2 (plan) depuis le sud	A. Lefeuvre	Non
08N07110-149	Vue d'ensemble du bâtiment Bat2 (plan) depuis le sud	A. Lefeuvre	Non

Le Mesnil-Aubry
« Le Bois Bouchard »
phase 2

08N07110-150	Vue d'ensemble du bâtiment Bat2 (plan) depuis le sud	A. Lefeuvre	Non
08N07110-151	Vue d'ensemble du bâtiment Bat2 (plan) depuis l'ouest	A. Lefeuvre	Non
08N07110-152	Vue d'ensemble du bâtiment Bat2 (plan) depuis l'ouest	A. Lefeuvre	Non
08N07110-153	Vue d'ensemble du bâtiment Bat2 (plan) depuis l'ouest	A. Lefeuvre	Non
08N07110-154	Vue d'ensemble du bâtiment Bat2 (plan) depuis l'ouest	A. Lefeuvre	Non
08N07110-155	Vue d'ensemble du bâtiment Bat2 (plan) depuis l'ouest	A. Lefeuvre	Non
08N07110-156	Vue d'ensemble du bâtiment Bat2 (plan) depuis le sud	A. Lefeuvre	Non
08N07110-157	Vue d'ensemble du bâtiment Bat2 (plan) depuis le sud	A. Lefeuvre	Non